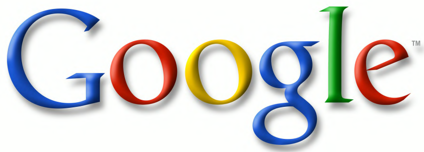
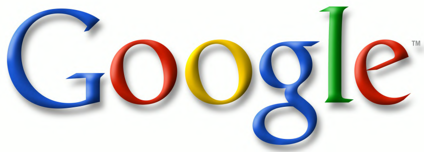
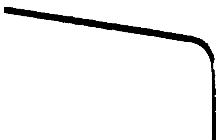








# LE CONSERVATEUR SUISSE.

Cet ouvrage se vend,

A Paris, chez Brunot-Labbé, libraire.
A Lyon, chez Blache et Boget, libraires.
A Genève, chez Manget et Cherbuliez, libr.
A Zurich, chez Orell Fuessly et comp. libr.
A Bâle, à la librairie Schvaighauser.
A Arau, chez Sauerlænder, impr. libraire.
A Berne, chez J. J. Bourgdorfer, libraire.
A Fribourg, chez Schmidt, libraire.
A Neuchâtel, chez Madame Fauche-Borel, Imp. Lib.



Chapelle sur le Champ-de-battaille de Sempach, Cant: de Lucerne.

# LE CONSERVATEUR SUISSE,

OU

RECUEIL COMPLET DES ÉTRENNES HELVÉTIENNES.

ÉDITION AUGMENTÉE.

TOME IV.

A LAUSANNE,

Chez Louis Knab, Libraire.

1814.

il est renfermé entre les quarante-sixième et quarante-huitième degrés de latitude.

Toute la Suisse est partagée par les Alpes, en deux parties inégales : la plus grande, qui est en-deçà de ces montagnes, contient les Etats Souverains ; la seconde au delà des Alpes, démembrée du Milanais, ne renferme que des contrées sujètes de la première.

La véritable Suisse est située au Septentrion des Alpes et entre leurs différentes chaînes. Ces bornes sont en général au Midi, ce long rempart des Alpes, qui court depuis le Léman entre le Valais et les vallées d'Aoste, de Sessia et d'Antigori, jusqu'à la Fourche ; qui se prolonge de là, depuis le Gothard par le Lucumon et l'Adule, entre les Grisons libres et les vallées sujètes de cette République ; et qui continuant par les montagnes orientales de la Bregaille, passe entre la Valteline et l'Engadine arrosée par l'Inn, jusqu'aux Alpes du comté de Bormio. Toute cette haute chaîne ne s'abaisse que dans quelques endroits, pour former des gorges, par lesquelles on débouche en Italie ; mais ces vallées, en général très-élevées, sont de véritables Alpes, d'un accès si pénible, que jusqu'à présent aucun carosse n'a roulé par-là de Suisse en Italie ; j'appel-

lerai donc cette arrête des Alpes, qui n'a guères moins de 100 lieues de long, leur chaîne méridionale.

Cette chaîne n'est pas simple, c'est-à-dire, qu'il y en a d'autres qui lui sont parallèles, ou qui s'en détachent en plusieurs points, à-peu-près aussi hautes et se déployant d'Occident en Orient.

Au bord du Léman, ou plutôt à l'entrée des défilés du Vallais, vis-à-vis de St. Maurice, commence dans le canton de Berne, ce que j'appelle la chaîne septentrionale des Alpes, qui court d'abord au Midi, puis droit à l'Orient, séparant le territoire Bernois de celui du Vallais, et allant se réunir à la chaîne méridionale par la Fourche : de cette montagne, que d'autres Alpes joignent au Gothard, part une autre chaîne dans la même direction, appelée le Crispalt, qui s'élève entre les Grisons et les Cantons d'Uri et de Glaris : celle-ci s'abaisse vers le pays de Sargans et y forme des montagnes d'une hauteur moyenne; mais bientôt elle se relève et s'élance par des masses très-escarpées entre le canton d'Appenzel et le Toggenbourg, qui s'adoucissent entre ce dernier comté et le Rhin, jusqu'au lac de Constance.

De l'une et l'autre de ces chaînes septentrionale et méridionale, il s'en détache en

trional vers le vallon des Mosses ; la troisième est entre ce vallon et celui de l'Etivaz et de Château-d'Oex ; la quatrième entre les Mosses, le Gestaig et la vallée de Sanen ; la cinquième entre le Gestaig et Lauwenen ; la sixième entre Lauwenen et le Sibbenthal, s'inclinant à l'Orient, sépare cette belle vallée de celle d'Adelboden ; la septième s'élève entre Adelboden et le Kandersteig ; la huitième dessine le vallon de Kienthal entre Lauterbrunnen et Kandersteig ; la neuvième forme le Scheidek, qui s'allonge entre le Grindelvald et le lac de Brientz : une autre plus vaste, prenant depuis la Fourche, fait la lisière des cantons de Berne, d'Uri et d'Undervald ; puis passe à l'Orient entre ce dernier et celui de Lucerne, d'où elle continue au Nord entre l'Emmenthal et le lac de Thoun, pour se terminer à la plaine de Berne dans la forêt de Grauholts : ses rameaux embrassent les diverses vallées du haut et bas Undervald, et le mont Pilate en fait partie. Une autre chaîne de trois vallées fort élevées serpente entre les cantons d'Uri et de Glaris, d'où s'étendant vers celui de Schweitz, elle offre le mont Albis entre les trois Républiques de Zurich, de Schweitz et de Zug. Une de ses branches fait les frontières de Glaris et du Toggenbourg ;

et après avoir séparé ce dernier du territoire de Zurich et de la Thurgovie, s'incline graduellement, et disparoît enfin non loin du lac de Constance.

En diverses contrées de la Suisse s'élèvent quelques Alpes isolées de toutes les précédentes, dont elles sont coupées par de profondes vallées : telle est la longue chaîne, qui prenant à l'Occident du canton de Berne au-dessus de l'origine du Sibbenthal, sépare ces vallons et ceux de Gessenay, Rougemont et Château-d'Oex, du territoire Fribourgeois, et porte dans le Pays-de-Vaud le nom de *montagnes de Gruyères* : tel est aussi le Regis près de Schweitz, qui ceint de tout côté par des lacs, n'est nulle part contigu aux Alpes... telle est encore la haute chaîne qui coupe le pays d'Appenzel, du Toggenbourg, des Grisons et du Rhinthal.

Voilà les Alpes : le Jura, qui au Nord et à l'Occident sépare la Suisse de l'Alsace et de la Franche-Comté, est beaucoup plus bas, et ressemble aux montagnes des autres pays ; çà et là cependant il est composé de plusieurs chaînes, ou parallèles, ou du plus ou moins inclinées les unes vers les autres : c'est entre ces chaînes que sont situées les vallées du Lac-de-Joux et du comté de Neuchâtel, les Vals de St. Imier,

de Moutiers, et autres dans l'Evêché de Bâle, et les vallons plus abaissés des cantons de Soleure et de Bâle.

L'espace qui s'étend du Jura aux Alpes n'est pas tellement plaine, qu'on n'y rencontre des monts et des collines d'un ordre inférieur, tels que Lægerberg dans le comté de Baden. La Suisse n'offre dans son enceinte nulle contrée plate et continue, d'où l'on ne découvre point de montagne : ce qui ressemble le plus aux plaines, c'est une partie du territoire Zuricois, de la Thurgovie, du Pays-de-Vaud, et les grandes vallées qui s'élargissent au pied des Alpes.

Comme il me paroît que la nature des Alpes est peu connue, je crois devoir présenter en peu de mots les observations que mes nombreux voyages dans leur sein m'ont donné l'occasion de faire.

La surface des Alpes est en général rocailleuse, sur-tout vers leur sommet, ceinte de pâturages dans leur milieu, et revêtue à leur base de forêts de sapins. Quoique de loin elles paroissent des pyramides isolées, ce ne sont pourtant au fond que des chaînes, dont certains points sont plus exhaussés. Personne encore jusqu'à ce jour n'a déterminé exactement leur hauteur. Feu Mr. Gamaliel de Rovéréa, ingénieur dans les salines d'Aigle, a trouvé

que *la dent du midi* étoit à 8161 pieds au-dessus du niveau du Rhône ; cette montagne, qui perd ses neiges presque chaque été, est la dernière comme la plus basse de notre chaîne méridionale : Mr. de Loïs a trouvé que le Mont Blanc en Savoie est à 13440 pieds au-dessus du Léman, et adjuge à-peu-près la même hauteur au Schrekhorn, au Silvio, aux monts qui dominent le Gothard, au Septimer et aux sommités des Alpes Grisonnes par-dessus Bormio. Quant à la hauteur de 2760 toises que J. B. Micheli assigne au Gothard ; je crois que son calcul repose sur la base peu sûre d'un triangle, qu'il établit entre les Alpes et le château d'Arbourg, où il étoit prisonnier. — On peut dire en gros, que les Alpes sont de 16000 pieds de roi au-dessus du niveau de la mer ; le Léman étant déja supérieur à ce niveau de 1000 à 1200 pieds pour le moins. (1)

Une grande partie des Alpes paroît en tout temps blanche d'une neige, qui en plusieurs endroits ne fond jamais : cependant ce qui semble neige aux yeux est plutôt une glace éternelle, qui enveloppe comme d'une cuirasse leurs sommets et leurs flancs : sur cette glace la neige demeure permanente ; c'est pour cela que les habitans du pays leur donnent le nom de

Glaciers, plus juste que celui de montagne de neige, par lequel la langue allemande les désigne : souvent cette glace recouvre sans aucune interruption des espaces de plus de 1000 toises; dans son intérieur, sur-tout là où elle dérobe aux regards des rochers ou des pierres brisées, cette glace forme des cavités voûtées, d'où l'eau distille goutte à goutte, par une fonte perpétuelle, mais plus considérable en été; de façon que chaque glacier a un ruisseau qui en provient. — Le Rhin, l'Aar, la Reuss, la Sarine, le Rhône, n'ont pas d'autre source; et dans ma jeunesse, j'ai étanché ma soif à l'écoulement du glacier d'où naît ce dernier fleuve. — Des filets auxiliaires vont ensuite de toute part grossir ce premier canal par la réunion de leurs eaux; lorsque la chaleur de l'air ou l'ardeur du soleil précipitent la fonte ordinaire des neiges, on voit arriver une crue subite, aussi allarmante que dangereuse pour les habitans des vallées que traversent ces torrens; sur-tout lorsqu'un orage d'été mêlé de tonnerre, ou que le vent d'occident réduit tout-à-coup en eau une partie de ces masses glacées.

La troisième cause de la formation de nos rivières, est la pluie abondante qui tombe des nuées, toutes les fois que le

souffle des vents les enlève du flanc des Alpes, pour les entasser sur leurs cimes; phénomènes dont j'ai eté témoin plus d'une fois : la structure intérieure des Alpes favorise singulièrement le confluent de ces diverses eaux dans un même canal. Les rochers supérieurs dont elles se forment sont percés d'innombrables rigoles, qui aboutissent à un centre commun par des plans plus ou moins inclinés; et c'est le long de ces canaux revêtus de rocs, que les eaux du ciel courent se réunir au pied des Alpes, ou dans quelqu'un de ces lacs que les vallées inférieures renferment en grand nombre, ou dans un ruisseau qui grossissant à chaque pas, trace d'abord dans les vallons supérieurs un lit peu profond, mais qui rencontrant en-dessous des vallées où il y a plus de terre, s'enfonce à travers d'affreux précipices; et ainsi de cataractes en cataractes, où quelquefois ses eaux sont réduites en poussière, le torrent gagne la plaine. Là, il dépose les quartiers de rocs qu'il a arrachés du flanc des montagnes, et couvre au loin le sol de ces divers débris comme d'une croûte, jusqu'à ce qu'il se perde enfin dans quelque grand lac, ou dans quelque fleuve plus large. Telle est la structure générale des Alpes, qui produisent ainsi les rivières par

les eaux réunies des glaces liquéfiées, des neiges fondues, et des pluies que versent les nuages.

Les lacs des montagnes se déchargent pour l'ordinaire de leurs eaux par des torrens : quelques-uns cependant les laissent échapper par des conduits imperceptibles à l'œil : c'est ainsi que j'ai vu le lac de Joux dans le Jura, qui n'est point des plus petits, puisqu'il a près de trois lieues de long, se débarrasser du superflu de ses eaux, non par un gouffre qui les absorbe, mais dans des fentes de rochers où elles s'écoulent sans bruit. — Je ne veux pas nier qu'il n'y ait des gouffres visibles en plusieurs lacs.... mais ce que je sais pour l'avoir vu, c'est que près de Roche, dans le gouvernement d'Aigle, le torrent de la *grande eau* s'abîme sous des rochers, et qu'on l'entend encore mugir sous ses pieds après qu'il a disparu. Quand j'ai comparé avec eux mêmes nos fleuves pris en divers points, je me suis convaincu qu'ils perdent une grande partie de leurs eaux en descendant dans la plaine, puisque leur masse y est beaucoup plus petite qu'on ne devroit l'attendre de la réunion de tant de torrens, moindre même qu'elle n'étoit avant que le fleuve les eût recueillis. Comparez l'Aar près d'Interlachen à l'Aar près de Berne,

où elle est presque guéable sous le *vieux Hôpital des malades*, et vous serez forcé de convenir que cette rivière avoit un plus grand volume d'eau, avant qu'elle reçût la Kander, la Simme, le Rothac, la Salle et la Gurbe, torrens assez considérables.

Il est clair que les lacs placés au pied des Alpes ont la double utilité, de procurer l'évaporation d'une partie des eaux qui en descendent, et d'arrêter l'excessive rapidité avec laquelle elles se précipitent de hauteurs souvent supérieures à ces bassins de plusieurs milliers de pieds; l'Aar s'écoulant du lac de Thoun vers Berne, ne va pas plus vîte que si elle avoit sa source dans ce lac : par ces deux moyens, l'impétuosité des rivières alpines est enchaînée; puisqu'on remarque, qu'elles sont bien plus dangereuses pour leurs voisins, quand elles ne traversent aucun lac; preuve en soit l'Emme et la Sarine.

J'ai déjà parlé de la cuirasse de glace dont la plus haute région des Alpes est recouverte, immédiatement en-dessous des aiguilles ou des pics qui les couronnent; mais il y a d'autres masses glaciales qui comblent des vallées entières, privées par les hautes chaînes qui les couvrent au Midi de l'influence des rayons solaires; tandis que sur le revers méridional des Alpes,

il n'y a presque nulle part des glaces éternelles : ces vallées de plusieurs lieues de long, quelquefois même d'une ou deux journées de chemin, sont recouvertes d'une glace, qui reposant inégalement sur des rochers ou des monceaux de pierres brisées, présente le spectacle d'une mer en courroux subitement congelée avec toutes ses vagues. De ce genre est la vallée, qui s'ouvrant au-dessus de Lauterbrunen, s'étend sur un espace de quatorze lieues jusqu'aux sources de l'Aar, près de l'hospice du Grimsel : telle est encore celle qui court dans une pareille largeur à-peu-près, entre les deux chaînes méridionales du Val de Bagnes vers Viège : plusieurs autres semblables vallons, occupés par des lacs toujours gelés, séparent les diverses branches de nos Alpes, sans être néanmoins attenans les uns aux autres pour former une seule mer glaciale, comme l'ont trop légèrement avancé dans leurs écrits mes anciens amis Christian docteur en médecine, et Atman professeur en langue grecque; (2) car le premier lac gelé se termine au Grimsel; et s'il avance plus loin, il est certainement coupé des autres glaciers par la chaîne dont la Gemmi fait partie.

Descendus de ces lacs jusqu'aux plaines habitées, de grands côteaux de glace se

prolongent le long de ces rochers Alpestres, qui bordent d'étroits vallons dans le centre de nos montagnes : ce sont ces fleuves de glace, si je puis les nommer ainsi, que les étrangers vont visiter : deux sont situés dans le Grindelvald, et le troisième placé au-delà du Scheideck, n'en est pas fort éloigné : c'est de ces bras inclinés de plusieurs glaciers, que sortent nombre de torrens, comme la Lutschine dans le Grindelvald.

Les grandes masses des Alpes sont composées de plusieurs montagnes, dont celles du centre sont les plus élevées, tandis que les autres s'abaissent à mesure qu'elles se rapprochent des plaines, ou se soutiennent parallèlement aux arrêtes principales : c'est entr'elles que sont les vallées envahies par les glaces. Une espèce de *Schist*, surtout vers l'occident de la Suisse, compose les rochers des Alpes de moyenne hauteur ; mais les cîmes les plus élevées sont formées d'un mêlange de *mica*, de *quartz* et de pierres plus molles appelées *Geisberg* dans le pays : les lisières inférieures sont revêtues de rochers *calcaires*, de marbres de toute espèce, et de diverses couches pierreuses qui remplissent les ruisseaux de cailloux dont la forme s'arrondit en roulant ; il s'y mêle des aggrégations de diver-

ses pierres réunies par un *ciment* qui a la dureté du fer. Presque toutes les collines sont de *grès*. Les vallées des Alpes contiennent des couches d'un sable formé par des pierres que les eaux ont menuisées, et qui ne se trouve par conséquent point à leur sommet, tandis que c'est là que se rencontrent les *cristaux* ordinairement renfermés dans du *quartz*.

La terre des Alpes est tenace, d'une noirceur semblable à celle du *feutre*, mêlée de petites particules sablonneuses ou pierreuses, et en Vallais d'un *mica* argenté : elle ne diffère guères de la terre de marais, qui est seulement plus compacte, plus végétale et sans aucun mélange pierreux : de manière qu'on peut dire, qu'une grande partie de nos Alpes et de nos montagnes est d'un sol marécageux.

Les vallons situés au pied des Alpes ont pour fond, sur-tout quand ils sont plats, une argile bleuâtre, qui souvent les change en marais : les eaux venues d'enhaut restent stagnantes sans s'imbiber dans cette espèce de terrein, et nourrissent les végétaux qui se plaisent dans une humidité perpétuelle. Sur cette argile repose une couche de gravier, et quelquefois, mais rarement, un sable menu. Les grandes masses de pierres arrondies, qu'on trouve çà

et là en creusant des puits ou des caves, attestent qu'autrefois les débordemens des torrens étoient plus fréquens; et les arbres qu'on découvre enfoncés dans les terreins humides, font présumer, que les prés marécageux du pied des Alpes étoient primitivement des forêts. — On observe presque au-dessus de tous nos lacs une plaine de quelques lieues, par laquelle le fleuve qui produit ce bassin coule à travers des marais assez unis.

Le véritable terreau végétal est rare en Suisse, et le seroit bien davantage, si l'industrie de trois siècles ne l'eût fait naître à force d'engrais, qui ont *ameubli* les argiles et même les graviers. On trouve néanmoins quelques districts dont les terres vraiement végétales sont des plus fertiles; telle est la contrée des environs de Payerne, dans le Pays-de-Vaud, renommée par ses abondantes moissons.

Je n'ai trouvé nulle part dans les Alpes des traces de volcan, ni pierre-ponce, ni scorie, ni rien qui y ressemble, ou qui porte l'empreinte de l'action du feu par la calcination... et cependant le gyps abonde en divers lieux; on voit, il est vrai, dans quelques districts au pied des Alpes, des enfoncemens dans le sol en forme d'entonnoir de la grandeur d'un arpent, et

même au-delà : mais il faut en chercher la cause dans la base de ce terrein affaissé, qui est un lit de *gyps*, que les eaux dégradent et consument à la longue.

Quoique ce ne soit pas ici le lieu de parler des métaux, je dirai que notre Patrie en posséde le plus grand nombre, mais en si petite quantité, que leur exploitation n'offre point un gain suffisant aux entrepreneurs. — La plupart de nos rivières charient de l'or, principalement l'*Emme*, le torrent de *Goldbach* qui s'y jette, l'*Aar* et le *Rhône*. Je ne sache pas qu'on ait vu nulle part des indices de mine d'or, si ce n'est en Vallais, dans une argile jaunâtre près du Simplon, d'où l'opulente famille de Burginer retire quelque peu de ce métal à l'aide du mercure. La mine d'argent n'est pas rare dans le canton de Berne : on en a découvert des échantillons dans les hautes Alpes, près du lac d'Engstal, mais il ne vaut pas la peine de la travailler. On trouve du cuivre vers Martigny en Vallais. Il existe une riche mine de plomb près de Morcle dans le gouvernement d'Aigle : autrefois on en exploitoit une près de Sichel-lawinen dans la vallée de Lauterbrunnen. Quoiqu'il y ait abondance de fer dans les Alpes, il y a néanmoins peu d'usines qui soient d'un bon rapport. Dans le Jura, il y a

beaucoup de fer d'un grain fin [illegible] semblable à de petits cailloux [illegible] qu'il soit d'une [illegible] et d'une bonne qualité, ce n'est guères que dans les montagnes de l'Erzegue [illegible] avec quelque profit [illegible] de Berne, [illegible] entre les mains des étrangers. Sur le [illegible] terhorn il y a un fer de la meilleure [illegible] très-pesant et fort [illegible] déjà fondu : mais [illegible] mettoit ci-devant en [illegible] nées. Il y avoit aussi [illegible] près de Flims dans [illegible] de Sargans, qui, à ce que j'apprends, [illegible] cessé. Le soufre est commun sur [illegible] de Lohner : c'est de là qu'on tire celui que j'ai vu préparer dans le village de Kandersteig, ainsi que du vitriol. Le soufre vierge n'est pas rare dans les rochers de Sublins au-dessus du Bevieux. Il en découle même des sources sulphureuses, qui se mêlant aux eaux salées, les imprègnent tellement, que leur vapeur s'enflamme à l'approche d'un flambeau. — On trouve encore au-dessus de Lauvenen une terre féconde en soufre ; mais nulle part l'industrie ne met en œuvre ces présens de la nature. L'asphalte suinte du sol en divers lieux, entr'autres près de l'Aar, un peu au-

sous les hauts rochers de Chamosaire. Il est à remarquer que l'eau salée, dans la plupart de ces dépôts, se filtre peu-à-peu à travers une marne bleuâtre et compacte, qui fait le noyau de la montagne, et qui se trouve, pour ainsi dire, encaissée dans une roche de *grès* très-dur, parsemé de *mica*.

Une autre sorte de sel se montre naturellement tout formé dans le voisinage même des sources salées; le terreau noir des Alpes en est souvent imprégné, et les paysans l'emploient à des usages médecinaux, sous le nom de *sel des glaciers* : on trouve dans les fentes des rochers sous Chamosaire, un sel natif assez semblable à celui de *Glauber*, amer, rafraîchissant, presque glacé, n'affectant aucune figure particulière, et écumant sur le fer rouge.

Aucune région de l'Europe ne possède des eaux potables plus exquises et plus abondantes que notre Patrie. Je n'ai vu nulle part, que je sache, quand j'ai voyagé hors de la Suisse, des fontaines aussi limpides, aussi cristallines que les nôtres, qui se filtrant du haut des rochers à travers des cailloux, ne se chargent d'aucun sédiment terreux : plusieurs de nos sources ont la propriété de ne jamais geler et de préserver du gel des eaux, qui, sans leur

mélange, géleroient chaque hiver : ainsi le ruisseau qui descend du village de Fontaney, et qu'on amène à Aigle par des canaux, empêche le torrent de la *Grande eau* de se geler durant les froids les plus violens : il y a de pareilles sources dans les prairies dépendantes du château de Roche, qui abreuvent seules les villages, quand la rigueur de la saison a arrêté toutes les autres fontaines. Ces eaux sont d'ailleurs très-pures et très-agréables au palais ; la cause de ce phénomène m'est inconnue : on pourroit croire, qu'elles sont l'écoulement d'un lac souterrain, peu distant du lieu où elles sortent de terre ; et que sortant de ce réservoir impénétrable au degré de froid nécessaire à la congélation, elles ne peuvent, dans leur court passage, tomber du cinquante-troisième degré, qui est leur chaleur naturelle, au trente-deuxième, qui produit la glace. Au reste, les eaux de la Suisse ne sont sujètes, ni à se corrompre au point de devenir fétides, ni à se remplir de *conferves*, comme celle de Göttingue.

La Suisse fournit des eaux à toute l'Europe, et nous avons déjà dit comment elle en produit une si grande quantité : ces sources trouvent par-tout des pentes rapides, par lesquelles elles se réunissent dans

les grandes vallées, telles que le Vallais pour le Rhône, la Valteline pour l'Adda, la vallée Levantine pour le Tesin, celles des Grisons pour le Rhin; de là elles s'épanchent dans ces lacs plus ou moins vastes, dont notre Patrie compte un si grand nombre au pied des Alpes. — Cependant elles ne perdent jamais entièrement leur rapidité naturelle, puisque le Rhin forme encore entre Schaffouse et Bâle deux cataractes, et que son cours est très-impétueux, soit près de cette première ville, soit entre Lauffenbourg et Rhinfeld. L'Aar, à 50 lieues de sa source, est encore très-dangereuse dans le *saut* qu'elle forme près de Brugg : le Rhône même, après être sorti du Léman, s'engouffre en entier sous des rochers. L'Inn, qui porte ses eaux des Alpes Grisonnes dans la mer Noire, est de la plus étonnante rapidité. La Thielle seule, au-dessus et au-dessous du lac de Neuchâtel, s'avançant d'un cours paisible, offre une navigation aisée.

Il n'y a en Suisse aucun vallon descendu des Alpes qui n'ait son ruisseau, aucun village qui ne soit embelli par des fontaines jaillissantes : les puits ne sont connus que dans quelques plaines éloignées de toute colline : par cette raison je ne crois point que les goîtres proviennent du vice des

eaux :

eaux : les habitans du Vallais s'abreuvent, j'en conviens, de sources souvent bourbeuses ; mais à Berne, où elles sont très-pures, les goîtres sont communs aux individus des deux sexes.

J'en viens enfin aux montagnes proprement dites, très-différentes des Alpes dont j'ai parlé jusqu'à présent. La principale est le Jura, qui d'un côté se prolonge de Genève vers Lyon, et s'étend de l'autre sur un espace de 50 lieues, depuis Genève jusqu'au confluent de l'Are et du Rhin, où il se termine. Il est peu hérissé de rochers, d'un accès facile par-tout, couvert en plusieurs endroits de superbes forêts, et susceptible de labour et de culture presque jusqu'à son sommet. Cette montagne offre de longues plaines et des côteaux qui se ressemblent les uns aux autres ; elle n'a ni aiguilles ni pyramides ; seulement les arbres ne peuvent croître sur quelques-unes de ses plus hautes cimes. La majeure partie du Jura est d'un roc homogène dans ses parties, de couleur jaunâtre, d'une grande dureté, et par conséquent propre à la maçonnerie, quoiqu'un peu revêche au ciseau : le Jura est plein d'excellentes mines de fer ; mais il est plus sec que les Alpes, car en quelques endroits il manque d'eau, même dans des vallées, où l'on ne voit

aucun de ces ruisseaux qui proviennent de la fonte habituelle des neiges et des glaces.

L'Emmenthal offre aussi quelques montagnes, qui ne sont que des prolongemens des Alpes, dont les habitans du pays les distinguent par un nom particulier. Les montagnes inférieures ne sont qu'un entassement de divers lits de gravier, sur une base de roc très-profondément cachée, à-peu-près comme dans les vallées du Hart en Saxe : de ces montagnes dérivent un nombre prodigieux de collines, séparées par de petits vallons, et arrosées par des filets d'eau, mais sans aucun ordre régulier : c'est ainsi que rien n'est plus inégal que la face montueuse de la *Nuitonie* (la contrée de Berne et de Fribourg.) Ces collines sont composées de grès. De Lutri jusqu'à Berthoud, on trouve cette pierre ou à nud en forme de rocher, ou recouverte d'un peu de terre C'est sur un côteau de ce genre que la ville de Berne est située : cependant dans aucune partie de la Suisse on ne trouve constamment et uniformément le même genre de pierre. Près de Lutri, il y a abondance de grès, et à ce grès succède une pierre dure et calcaire, dont les lits descendent des Alpes, bien avant dans la plaine. Il s'y mêle des aggré-

gations de cailloux, liés par un ciment très-fort, tels que vous en trouvez sur la route entre Culli et Saint Saphorin (le long du lac Léman); des pierres calcaires très-compactes s'étendent de là vers Chillon : puis la grande vallée d'Aigle est encaissée dans des marbres de diverses couleurs, cependant coupés quelquefois par des grès rougeâtres, comme près d'Yvorne, et par des masses de gyps, au-delà de la *Grande eau*. Le Vallais si hérissé de rochers, offre peu de marbres; une sorte d'ardoise, propre à couvrir les toîts, descend des Alpes au dessus de Bex, et y remonte de l'autre côté.

J'ai vu aussi près de Berne, quand on travailloit au-delà de l'Aar à cette magnifique route qui mène dans l'Argovie, qu'on perça dans la colline un lit de roc, formé de mica et de quartz des Alpes, confusément mêlangé de fragmens calcaires, arrondis et aboutissans à une carrière de grès sabloneux. Tout le mont Jura, dont les rochers sont de grès, est recouvert d'argille.

Qu'il me soit permis d'ajouter, que les marbres Suisses sont veinés de toute couleur, mais qu'il n'en est aucun absolument blanc : ce qui nous laisse ignorer de quelle montagne les Romains ont tiré ces magni-

fiques blocs de marbre blanc, que l'on retrouve dans les ruines d'Avenches.

Les marbres remontent fort haut dans les Alpes, puisqu'on en trouve du rose et verd près des glaciers du Grindelvald, mais seulement par fragmens détachés, et non en grandes masses. Le voisinage de St. Triphon en a une très-belle espèce de noir. Celui des environs de Roche est veiné de jaune, de gris et de rouge foncé : plus loin, il en est du grisâtre, parsemé de taches rouges. On tire de Spietz un marbre noir à raies blanches, dont on construit les maisons de Berne. Le grès bleuâtre des environs de cette ville est fort beau ; mais cette pierre a le défaut de s'imprégner d'humidité quand elle repose sur le sol, et de se mouliner à la longue.

Les ruisseaux de la Suisse charient quantité de cailloux jaspés, blancs, rouges, verds, noirs ; ceux de cette dernière couleur passent pour contenir quelques paillettes d'or. Les sables sont formés de miettes de quartz brisé, de petits cailloux semblables aux grenats, et de cristaux menuisés. Le lit des rivières est pavé de pierres applaties, d'une circonférence ovale, d'un genre aréneux, et très-propres pour les expériences que fait le célèbre Spalanzani.

Quoique la Suisse abonde en pierres

calcaires, elle n'a point de craye; on n'y trouve non plus aucune plaine de sable : les terreins qui en sont couverts, ne sont qu'au bord des lacs, ou dans le voisinage des grandes rivières.

Le lecteur sentira aisément l'utilité de ces observations préliminaires : elles étoient nécessaires à mon dessein de parler de la variété des végétaux que la Suisse fait naître; variété qui provient de la situation des lieux, des eaux, et sur-tout de l'air.

Notre Patrie présente en petit au Botaniste toutes les contrées de l'Europe, depuis l'extrême Laponie, le Spitzberg même, jusqu'à l'Espagne : cette assertion est aisée à prouver. Autour des glaciers et dans les hautes vallées des Alpes, il y a la même température que dans le Spitzberg... un été très-court dure à peine cinq semaines, pendant lesquelles il y neige même quelquefois : un hiver rigoureux règne le reste de l'année; aussi la plupart des plantes que Fréderic Martens a recueillies dans le Spitzberg, croissent autour de nos glaciers, telles que la *renoncule à calice velu*, la *saxifrage à feuille de bruière*, le *saule nain à feuille d'orme* : et comme ces plantes naissent au bord de la mer glaciale sur les côtes du Spitzberg et du Groenland, il faut chercher la cause de leur indi-

de forêts ; telle est l'ancienne Nuithonie et le canton de Fribourg ; contrées qui, situées au pied de montagnes de diverse grandeur, ne sònt pas proprement des plaines, mais offrent une surface inégale, coupée en tout sens de vallons et de côteaux contigus. Ce pays ressemble à l'Allemagne Septentrionale ; mais il n'y a point de sables ; et s'il s'y trouve des espaces couverts de tuf, ils sont peu étendus. Au milieu des plantes communes, on y rencontre encore quelques plantes Alpines, dont les semences ont été apportées par les torrens.

A ces contrées inégales succèdent les plaines, où peuvent croître les vignes et les bleds ; elles font une partie des cantons de Bâle et de Zurich, la Thurgovie, les environs de Payerne, le Pays-de-Vaud, le territoire de Genève, et les larges vallées des Alpes : ce pays, beaucoup plus chaud, ressemble assez au climat de Jéna et de l'Allemagne moyenne : les bords abrités du Léman et du lac de Neuchâtel, et la partie inférieure du Vallais, sont renommés par l'excellence de leurs vins et de leurs autres productions végétales. Là se trouvent en foule les plantes de l'Autriche et de la France Méridionale, plusieurs de l'Italie ; quelques-unes de l'Es-

pagne naissent dans les vallons les plus chauds et les plus exposés au midi, comme le Vallais, la Valteline : là croît encore un vin aromatique, très-violent et des plus fumeux.

La chaleur de ces vallées est telle, que les étrangers ne peuvent croire ce que l'on en rapporte : tandis que j'habitois le château de Roche, j'ai vu, aux approches d'une tempête, le mercure d'un thermomètre exposé au soleil, monter au 117e. degré de Fahrenheit ; je l'ai vu en 1762 à 140, étant attaché dans mon jardin à l'abri des vents du Nord et d'Orient ; et je puis compter sur ce thermomètre, que le savant de Treitorrens, professeur en physique à Lausanne, avoit fait lui-même.

Enfin nos contrées les plus chaudes sont la Valteline, et les vallons de Lugano et de Chiavenne dans la Suisse transalpine : là naissent des plantes que nous ne connoissons pas toutes encore, mais appartenantes toutes à l'Italie, et étrangères à l'Allemagne, à moins que vous ne compreniez dans cette dernière la Carniole et l'Istrie. (3)

D'où il résulte que la Suisse, dans sa petite étendue, renferme un plus grand nombre de plantes qu'aucun de ces vastes royaumes dont nous possédons jus-

nal que sur le Septentrional. Les Alpes qui séparent le canton d'Uri des Grisons, les Alpes Rhétiennes qui s'étendent entre le Rhin et l'Inn, les Alpes qui couronnent la Valteline supérieure et qui recèlent les sources de l'Adda, celles qui s'élèvent entre le territoire des Ligues Grises et le domaine de Venise, sur-tout celles de la Suisse Transalpine, qui renferment les vallées de Polèse, de Brenna et la Lévantine, ont à peine vu un seul naturaliste en état de juger de leurs plantes : j'attends beaucoup sur-tout du revers qui fait face à l'Italie. Toute la partie de la Suisse démembrée du Milanois, limitrophe de l'Italie, et produisant les mêmes végétaux, est presque inconnue ; et il y auroit beaucoup à espérer des recherches d'un botaniste qui passeroit un été à Lugano, pour parcourir à loisir cette intéressante province : cependant je n'ai jamais été assez heureux, même en payant les frais du voyage, pour en trouver un qui voulût remplir mes vues à cet égard.

La Thurgovie, le canton de Soleure, une partie du territoire de Eribourg, sont presque des contrées absolument neuves ; elles promettent les plantes de la Souabe, telles que la *petite scorzonere*, *la queue de pourceau*, le *quintefeuille de Tragus* ;

que nous n'avons pas encore pu insérer dans notre catalogue Helvétique, comme de véritables citoyennes. Le Jura a été en partie parcouru; les environs de Zurich, de Berne, de Bâle, (5) de Genève, ont été visités par des gens instruits; cependant il y auroit beaucoup à glaner après eux, sur-tout dans les plantes sans fructification visible, comme les mousses et champignons.

Malgré toutes les recherches de nos plus habiles botanistes, il nous manque encore les plantes marines, qu'on n'a point trouvées autour de nos sources salées, et quelques-unes de celles qui ne peuvent croître que dans les grandes plaines à froment, sur la surface des sables, et parmi les landes couvertes de vastes bruyères, parce que la Suisse ne renferme aucun district de ce genre.

### *Note du Traducteur.*

Ce morceau est la première partie de la préface que notre célèbre Haller a mise à la tête de sa grande *histoire des plantes de la Suisse* (3 vol. fol. avec 48 planches), et certes le portail est digne de l'édifice.... Nous avons cru rendre service au public de faire passer dans notre lan-

lation avec lui : je lui avois même fait d'autres visites, et il m'avoit toujours reçu avec bonté ; mais cette dernière parut lui faire encore plus de plaisir, parce qu'il étoit, comme il le dit lui-même, pressé du besoin de voir quelqu'un avec qui il pût s'entretenir des objets de ses études : en effet, il suspendit toutes ses occupations, et pendant les huit jours que je passai dans sa maison, j'eus le bonheur d'être continuellement avec lui : j'avois alors vingt-quatre ans, et je n'avois point encore vu, et je n'ai même guères vu depuis d'homme de cette trempe ; car, l'ami le plus intime qu'il ait eu, le seul philosophe avec lequel j'aimasse à le comparer, est trop modeste pour me le permettre. Il est impossible d'exprimer l'admiration, le respect, j'ai presque dit le sentiment d'adoration que m'inspiroit ce grand homme : quelle variété, quelle richesse, quelle profondeur, quelle clarté dans ses idées ! Sa conversation étoit animée, non de ce feu factice qui éblouit et fatigue en même-temps, mais de cette chaleur douce et profonde, qui vous pénètre, qui vous réchauffe, et semble vous élever au niveau de celui qui vous parle ; s'il sentoit sa supériorité, (et comment auroit-il pu l'ignorer !) au moins n'offensoit-il jamais l'amour propre ; il

écoutoit les [illegible] avec la plus grande patience, [illegible] jamais le ton [illegible] n'est quand [illegible] pouvoit blesser [illegible] Ces huit jours ont laissé dans mon ame des traces ineffaçables. [illegible] m'embrasoit d'amour pour [illegible] et pour tout ce qui est bon et [illegible]. Je passois les nuits à méditer et à écrire ce qu'il m'avoit dit dans le jour. Je ne me séparai de lui qu'avec les regrets les plus vifs, et notre liaison n'a fini qu'avec sa trop courte vie.

---

## NOTES.

(1) Mr. le Professeur De Saussure a calculé que le Mont-Blanc est à 2450 toises au-dessus du niveau de la mer : or comme le lac Léman est plus haut que la mer de 168 toises, la hauteur du Mont-Blanc sur le Léman est donc de 2282 toises... Voyez les *Voyages dans les Alpes de De Saussure*, Tome VII, chap 5, édit. in 8°. D'après ces calculs, le Mont-Blanc, le plus haut point des Alpes, est à 14,700 pieds au-dessus de la mer, et du lac Léman à 10,008. — Haller ne parloit donc que par approximation ; et quand il écrivoit, on n'avoit point encore aussi exactement mesuré nos montagnes, qu'on l'a fait depuis peu.

(2) Altman est le premier savant qui ait publié un ouvrage de quelqu'étendue, en 1755, sur nos

entre les cantons de Berne et de Fribourg.

Pendant que les officiers de l'état-major s'occupoient avec moi à concerter un plan d'opérations, d'après lequel les postes de la Singine, de Laupen et de Guminen, devoient se porter en avant et attaquer les Français, ceux-ci nous attaquèrent le 5, entre 1 et 2 heures du matin, par un feu très-vif d'obusiers, que soutenoit la divison du général Pigeon. Celle-ci traversa la Sense au-dessus et au-dessous de la Singine, et prit poste sur les flancs du camp Bernois, pendant qu'une forte colonne attaquoit le village même, où le détachement ci-dessus mentionné fit toute la résistance possible, et où les volontaires de Zoffingue et de Berne se défendirent avec beaucoup de courage; mais leurs efforts furent inutiles; car les Français, faisant un feu violent sur les flancs des autres troupes Bernoises, qui occupoient une hauteur, elles furent mises en désordre, après avoir tenu ferme pendant quelques momens, et se retirèrent dans un grand bois nommé le Forst, où, malgré tout ce que nous pûmes faire, il fut impossible de rallier nos gens, pour les ramener au combat : sur quoi l'artillerie et les bagages rebroussèrent du côté de Berne.

Dans cette position critique, je conser-

vai toujours la grande route qui mène à Berne : j'arrivai sur les 7 heures du matin aux environs de cette ville, avec le reste des volontaires de Berne et de Zoffingue, et une centaine d'autres soldats; j'envoyai aussi-tôt le rapport de ce qui s'étoit passé, et je demandai des troupes fraîches pour arrêter l'ennemi qui avançoit : au bout de deux heures, ce secours arriva; c'étoient le régiment de Thoun et deux compagnies de chasseurs carabiniers de l'Oberland, auxquels se joignit une compagnie de campagnards des environs de la ville : avec cette troupe, forte d'environ 14 à 15 cents hommes, et trois pièces de canon bien servies, je marchai de nouveau contre l'ennemi

Pendant ce temps-là, les Français s'étoient étendus, et avoient pris poste dans un grand bois au-dessus de Niéderwangen : sitôt que mes patrouilles l'eurent découvert, et que sa position fut reconnue, je formai ma ligne de bataille en ordre oblique, en la soutenant par deux réserves : avec mon aîle droite, j'attaquai sa gauche; je la débordai; au bout d'une heure de combat, je la mis en fuite, et je la fis poursuivre par les carabiniers et par deux compagnies d'infanterie : ensuite le reste de mon aîle droite s'étant porté sur

la gauche, tandis que mon aîle gauche s'avançoit par échelons, cette manœuvre mit le centre et la droite de l'ennemi entre deux feux: après une résistance opiniâtre, les Français furent aussi mis en déroute sur ce point. Pendant que cela se passoit, leur aîle gauche s'étant reformée, la droite alla s'y rallier; alors le combat recommença, et l'engagement fut général sur toute la ligne. L'ennemi se défendit en désespéré: il fut incertain pendant quelque-temps, quel des deux partis céderoit à l'autre: on se battoit à la bayonnette, et même à coups de crosse: enfin, je fis avancer mes deux réserves, qui prirent au même moment les Français en flanc de droite et de gauche, et qui par-là décidèrent la victoire en notre faveur. Quoique l'ennemi, en se retirant, prît à chaque pas de nouvelles positions, nous le chassâmes de haye en haye, et de bois en bois, jusques sur la hauteur qui domine le village de la Singine, à l'endroit où les forêts finissent. Là, l'artillerie Française fit un feu de mitraille très-vif sur notre ligne, qui continuoit d'avancer: jusqu'à ce moment on s'étoit peu servi du canon, parce que le terrein ne le permettoit pas; mais alors je fis usage des miens, sur les points où la résistance étoit la plus opi-

nître, et où quelques volées pouvoient être utiles.

Comme les troupes Françaises étoient de beaucoup plus nombreuses que les nôtres, dès que notre ligne fut en rase campagne, je jetai quelques détachemens sur le flanc de mes deux aîles, afin de n'être pas débordé et tourné par leur cavalerie, et je pointai mes canons contre les positions où l'ennemi s'offroit en masse et sur quatre lignes de profondeur. Après avoir pris ces mesures, nous fondîmes sur lui, malgré le feu d'une artillerie bien servie ; nous le mîmes encore une fois en fuite, et nous le chassâmes de toutes les hauteurs dans le vallon de la Singine. Là il tenta de se reposter, mais ce fut en vain ; nous le forçâmes à repasser l'eau : il ne put se rallier que sur les collines de l'autre côté, dans le canton de Fribourg, et nos troupes reprirent le village de la Singine.

Dans ce moment, sur les trois heures après midi, je reçus un courier de la chancellerie des guerres de Berne, avec l'ordre positif de suspendre sur-le-champ toute hostilité, parce que le général Schauenbourg venoit d'entrer dans la ville, après avoir dispersé, dans plusieurs combats successifs, l'armée Bernoise : on m'enjoi-

gnoit de plus, de licencier à l'instant les troupes sous mon commandement, et de les renvoyer dans leurs demeures : sur cet ordre, j'expédiai de suite un parlementaire au général Français, et je lui communiquai l'ordre que je venois de recevoir de cesser toute hostilité, vu l'entrée du général Schauenbourg dans Berne : il s'y conforma aussi-tôt, et fit cesser son feu. Quand je donnai connoissance de cette funeste nouvelle à nos gens, ils tombèrent dans le plus noir désespoir ; ils me prirent d'abord pour un traître, qui cherchoit à les abuser, et qui vouloit les empêcher de profiter d'une victoire aussi glorieuse. Plus de cinquante fois je fus obligé de leur montrer et de leur lire l'ordre qui m'étoit parvenu : je réussis enfin à les calmer peu-à-peu, et chacun reprit le chemin de ses foyers avec un cœur profondément déchiré : je me retirai aussi comme les autres.

Je ne connois pas positivement le nombre de nos soldats tués dans les divers combats de cette journée : 135 furent ensevelis à la Singine, et une cinquantaine de blessés furent transportés à Berne. Les Français essuièrent une perte bien plus considérable ; leurs morts étoient entassés sur le champ de bataille : et plus de 400 blessés

blessés furent menés à Fribourg. Ils nous abandonnèrent aussi, sur les hauteurs de la Singine, 18 pièces de canon, dont plusieurs étoient tombées entre leurs mains lors de leur première attaque pendant la nuit : à ce premier choc, ils avoient fait quelques prisonniers ; mais dans tous les combats de jour, on n'en fit aucun, l'acharnement étoit trop grand de part et d'autre ; et par-tout où l'on put s'approcher, la bayonnette, et même les coups de crosse de fusil, ne firent aucun quartier.

Ce fut seulement après que toutes les troupes Bernoises eurent quitté la Singine et ses environs, pour regagner leurs maisons, que les Français prirent possession de ce village à nuit tombante : le même soir et le lendemain, ils se portèrent sur Berne. Ils occupèrent aussi ce jour-là les postes de Laupen et de Guminen ; mais les troupes Bernoises les avoient déjà évacués, sur l'ordre reçu immédiatement après la reddition de la ville.

J'atteste la vérité de cette relation.

Signé J. R. de Graffenried de Bümplitz, colonel et quartier-maître général des troupes Bernoises.



## *Note sur le Traducteur.*

Le brave militaire auteur de cette relation, est maintenant dans le corps Législatif, membre du grand-Conseil pour son canton. Cette pièce, écrite d'un ton simple, sans déclamation ni gasconade, est infiniment précieuse ; elle figurera très-bien à la tête d'un petit recueil qui va s'imprimer, avec cette épigraphe... *Priscæ vestigia gentis....* Le combat qu'il raconte sera placé à côté de tant d'autres, où les Suisses unis et bien commandés, ont battu un ennemi supérieur en nombre, entré dans leurs frontières : les circonstances qui ont empêché de tirer de cette victoire les fruits que ceux qui l'avoient remportée en devoient attendre, n'ôtent rien à leur gloire, ni à notre reconnoissance pour les guerriers qui ont si bien soutenu la réputation militaire de notre nation. Oui ! on reconnoîtra toujours dans les vainqueurs de la Singine, les vrais descendans de ces vieux Suisses, qui n'ont eu d'autre avantage sur eux que d'avoir vécu dans un meilleur temps.... *Magnanimi Heroes nati melioribus annis !*

C'est un rapprochement piquant que de placer ici, à la suite du récit du combat de la Singine, une partie du récit de la bataille de Morat, fait par un officier Bernois, le capitaine Diebold Schilling, qui se distingua dans cette sanglante journée du 22 juin 1476. Voici la traduction littérale de quelques fragmens de la naïve chronique intitulée: *Beschreibung der Burgundischen Kriegen* (Berne 1743, in-folio), description des guerres de Bourgogne.

« Et ainsi un samedi le grand matin, qui étoit le jour des 10,000 martyrs, il fut résolu et décidé unanimément, que chacun commenceroit par entendre la Sainte messe, et par implorer la grace et la bénédiction de Dieu, puis déjeuneroit et se prépareroit au combat. Mais il se trouva plus d'un homme de bien qui ne voulut manger ni boire jusqu'à-ce que les affaires fussent finies. Sur cela vinrent les braves et honnêtes gens de Zurich avec leur bannière et toutes leurs forces; et ils étoient très-fatigués et harassés, car ils avoient marché jour et nuit, et aussi il avoit plu toute la nuit, et les chemins étoient tout gâtés, et il pleuvoit encore beaucoup le samedi, de sorte qu'ils furent obligés d'en laisser plus de 600 derrière eux dans les

bois, qui ne pouvoient plus avancer, tant ils étoient fatigués. Cependant ils arrivèrent ensuite aussi, et se rangèrent avec les autres, ne voulant point qu'on retardât ni s'arrêtât pour eux ; ce dont on doit leur tenir grand compte, et ne jamais l'oublier.

„ Ainsi, sur le champ on fit une avant-garde, et on y rangea ceux de Thun et d'Entlibuch avec leurs bannières, et une belle troupe choisie de tous les autres Suisses, et on en donna le commandement à Jean de Hallwil, très-brave chevalier, bourgeois de Berne.

„ Et lorsqu'on se vit des deux côtés, et que quelques-uns des premiers commencèrent à escarmoucher, chacun des Suisses, suivant l'exemple de leurs ayeux et leurs bonnes anciennes coutumes, s'empressa à dire, les mains élevées, cinq *Pater noster* et *ave Maria*, pour la passion de notre Seigneur, et aussi pour les 10,000 martyrs, ce qui se fit avec grande dévotion par cinq fois.

„ Et ainsi, d'abord après commença l'attaque, et on tira de part et d'autre avec de grosses coulevrines et autres machines, dont quelques-uns furent mal accommodés ; et les Suisses avancèrent avec grand courage, et arrivèrent à une haye que l'on ne pouvoit passer, et il fallut

se retourner et percer de côté par un chemin étroit, où nous fîmes quelques pertes.

» Et ainsi chacun marcha vaillamment contre le camp du duc, et dans son enceinte de chariots, avec un tel retentissement, que l'orgueilleux duc de Bourgogne et les siens se mirent en fuite: mais on les poursuivoit, et massacroit tout ce qu'on pouvoit attraper: et le désordre fut si grand parmi eux, que de crainte et d'épouvante ils se jetoient dans le lac, et tout le rivage en étoit couvert, tellement qu'on ne pouvoit les compter. Et ceux qui étoient dans la ville voyant ainsi courir les Bourguignons, remarquèrent bien qu'on vouloit les délivrer.

» Beaucoup de grands seigneurs superbement équipés, eux et leurs chevaux, se jetèrent dans le lac, espérant le traverser à la nage. Ils jetoient leurs armes, ornemens, et tout ce dont ils pouvoient se débarrasser, pour prolonger leur vie; mais ceux qui n'étoient pas tués, après s'être long-temps débattus dans l'eau, s'enfonçoient misérablement : ce spectacle étoit pitoyable ; mais leur orgueil avoit bien mérité cette vengeance du Tout-Puissant. C'est pourquoi les bons Bernois, et autres gens de bien, doivent bien se garder de tout orgueil inutile, et demeurer dans l'o-

béissance aux commandemens de Dieu, ce que faisant tout leur réussira.

„ Il y en eut aussi de percés sur les arbres, où leur grand effroi les avoit fait grimper, et ils furent obligés d'apprendre ainsi à vôler sans plumes. Il y avoit aussi parmi eux des femmes armées; mais lorsqu'on les reconnoissoit, on ne leur faisoit aucun mal.

„ Et les Bernois, et leurs alliés, avec toutes leurs bannières, restèrent dans le camp du duc, où il y avoit de grands biens en or, en argent, en habits et autres choses précieuses; mais les braves qui étoient occupés à se battre, en ont fort peu eu, et ce sont des drôles et des coquins qui ont presque tout emporté".

Terminons par un morceau d'un des premiers écrivains de France.

" Citoyens, laboureurs et soldats, tour-
„ nez les yeux sur votre plaine de Morat,
„ et contemplez ce monument terrible,
„ et peut-être unique sur la face de la
„ terre; la liberté et la victoire si rarement
„ unies, se donnent la main pour s'asseoir,
„ et fouler ensemble un tas d'ossemens
„ de soldats ennemis. Ces ossemens sont
„ en monceaux dans une espèce de maison
„ qu'on pourroit appeler *chapelle à la*
„ *liberté*: on les voit encore au travers

» d'un grillage : une inscription noble et
» simple dit, en peu de mots, le jour
» et l'événement. Quelle différence entre
» ce monument et une pyramide d'Egypte.
» L'une fait lever les yeux, l'autre élève
» l'ame ».

---

## *Don Juan de Merlo à Bâle.*

Au milieu des inquiétudes dont Bâle étoit agitée en 1428, arriva dans ses murs un jeune et bel étranger, qui paroissoit de haut parage : comme personne ne le connoissoit, il prit le parti de se présenter lui-même ; il se rendit donc à cheval sur la place du marché, et s'arrêtant devant l'hôtel-de-ville, il s'écria à haute voix : « je suis un Espagnol ; j'ai parcouru bien » pays ; j'ai vu mille villes ; mais je n'ai » encore trouvé aucun brave qui pût tenir » tête à *Don Juan de Merlo* ». Plusieurs Nobles de la ville et des environs entendirent cet arrogant propos avec dépit ; mais aucun n'en fut plus outré que Henri, fils du Bourgmaître Hermann de Ramstein. Ce bouillant jeune homme, d'une race où la valeur étoit héréditaire, jette son gant au pied de l'étranger ; celui-ci le relève,

et le défi est accepté : bientôt on convient des armes, du lieu et du jour..... Le jour est fixé au dimanche avant Ste. Lucie : le lieu est la grande place de la cathédrale ; et pour les armes et le mode du combat, on détermine un coup de lance, trois coups de hache, et quarante coups d'épée : on choisit pour juges de camp, *Guillaume margrave de Rœthelin*, *Jean comte de Thierstein*, *Thuring baron de Hallweill*, *Rodolph de Ramstein*, et *Egloff de Rathsamhausen*. Sitôt que le bruit de ce combat est répandu, on voit arriver à Bâle un si grand nombre de spectateurs, que le Sénat prend les mesures dictées par la prudence.... mesures d'autant plus nécessaires, que tout le pays d'alentour étoit en fermentation, qu'il s'étoit récemment passé des scènes fâcheuses à Colmar, à Schaffouse et dans d'autres villes voisines, et qu'on avoit lieu de craindre que ce rassemblement ne servît de prétexte, ou à un tumulte de la part des factieux du dedans, ou à une surprise de la part des ennemis du dehors : d'ailleurs on n'avoit point encore oublié le tournois sanglant du duc Léopold, qui, 50 ans auparavant, avoit attiré aux Bâlois des affaires si épineuses : en conséquence, le jour du combat étant arrivé, on ferme cinq des sept portes de la ville, et l'on double la garde des deux qu'on laisse ou-

vertes : on ordonne à une forte patrouille de cavalerie de parcourir les rues : on place des sentinelles sur les tours et sur les clochers, et l'on pousse les précautions jusqu'à ôter les cordes des cloches, pour qu'on ne puisse sonner le tocsin : le pont du Rhin est garni de soldats ; vingt bateaux armés croisent sur le fleuve, et divers détachemens battent l'estrade sur toutes les avenues.

Sur la place de la cathédrale, vis-à-vis la chapelle des Munchs, là où est maintenant le collège des classes inférieures, on mesure un espace de soixante pas en quarré ; on l'entoure de barrières ouvertes en trois endroits, et l'on range 500 hommes tout autour. Bientôt les juges de camp viennent occuper une estrade élevée en face du champ clos : après eux se placent le Bourgmaître Bourcard ze Rhein, et la plûpart des Sénateurs, tous en armure complète ; au-dessus d'eux flotte la grande bannière de Bâle ; un échafaud particulier est destiné aux chevaliers étrangers accourus à ce spectacle, parmi lesquels on distingue des Comtes de Zollern, de Fribourg, de Vallengin, de Thierstein, de Bussnang, et des Barons de Grunenberg, de Reich, de Waldner, de Ramstein, de Rotberg : une foule immense de Nobles des deux

sexes, de bourgeois, de paysans, occupe les fenêtres des maisons voisines et remplit la place, sur laquelle il est sévèrement défendu de paroître à cheval.... La barrière s'ouvre enfin devant les deux champions, et ces fiers rivaux se battent avec autant de courage que de bonheur, sans recevoir de blessure, et sans que la victoire se déclare pour l'un plutôt que pour l'autre. Quand ils ont successivement employé, suivant leur cartel, la lance, la hache d'armes et l'épée, les juges de camp les séparent; et soit qu'on eût remarqué quelque supériorité chez don Juan de Merlo, soit qu'on crût par courtoisie devoir accorder l'honneur de cette journée à un étranger, le vieux Comte Jean de Thierstein descend dans la lice, donne l'accolade à l'Espagnol, et l'arme chevalier. Henri de Ramstein, jaloux d'obtenir le même honneur que son rival, ne tarde pas de faire le voyage d'Outremer, et après avoir visité Jérusalem et le St. Sépulcre, et s'être distingué dans plusieurs avenures périlleuses, il rentre quelques années après au château de ses pères, décoré du titre de chevalier.

Don Juan ne jouit pas long-temps de ses trophées; s'étant arrêté encore quelques jours à Bâle, on le trouva un matin

mort et percé de part en part, sous un des lits de l'appartement qu'il habitoit à l'hôtellerie du *B.c.* Le Sénat fit toutes les perquisitions possibles pour découvrir la vérité : un jeune noble de la maison de Thierstein, qui avoit couché cette nuit dans la même chambre, fut long-temps détenu en prison : il déclara, pour sa justification, qu'ayant entendu quelque bruit sous le lit qu'il occupait, il avoit pris son épée et percé un inconnu, qu'il croyoit être un voleur : mais on soupçonna qu'après un long souper, ces deux gentilshommes échauffés par les fumées du vin, avoient pris querelle et s'étoient battus dans les ténèbres. Quoiqu'il en soit, il paroît que l'aventurier Espagnol étoit bien connu dans sa patrie, puisque Michel de Cervantes fait dire à Don Quichotte, (Livre IV, chapitre 45) : « voudroit-on peut-être me soutenir que „ Juan de Merlo, ce vaillant Espagnol, „ n'étoit pas chevalier errant, qu'il ne se „ battit pas en Bourgogne contre le fameux „ Pierre, seigneur de Charni, et depuis à „ Bâle avec Henri de Ramstein, et qu'il „ ne remporta pas l'honneur de ces deux „ rencontres „ ?

P. B.

# HOSTILITÉS

*Entre les bergers de la Gruyères et les vignerons de la Vaud.*

UNE mésintelligence, dont on ignore la cause, s'étant élevée en 1507 entre les habitans du comté de Gruyères et les habitans de Lutri, Villette et Pully, alors sujets de l'Evêque de Lausanne, il s'ensuivit des rixes fâcheuses, qui dégénérèrent en brigandage : les premiers ne pouvoient plus traverser la Vaud sans être assaillis par les vignerons, qui en blessèrent plusieurs : inutilement ils portèrent plainte aux officiers de l'Evêque, la sûreté de la route ne fut point rétablie pour eux. Les habitans de Pully abattirent les armoiries du Comte, qui étoient une grue placée sur le portail de la maison qu'il possédoit dans leur village; ils la traînèrent dans la boue, et *fut le bec de la dite grue boutté par aucun d'iceux en ordure humaine.* Les paysans de la Vaud dirent que s'ils tenoient le Comte, ils lui arracheroient les boyaux, et qu'autant de *Gruats* qu'ils pourroient attraper, ils les tueroient et les jetteroient dans le lac. Les jeunes gens de la Gruières,

outrés de ces mauvais procédés, se rassemblèrent un soir d'automne au nombre de 140 hommes, marchèrent toute la nuit et vinrent fourager les vignes de Pully; de là ils fondirent sur les habitans du village accourus pour défendre leurs raisins, les repoussèrent jusques dans le cimetière, en tuèrent un et en blessèrent plusieurs : puis voyant arriver de toutes parts des renforts aux vignerons, ils firent leur retraite par les monts de Villette; mais quelques-uns des leurs, restés en arrière, furent faits prisonniers, et relâchés ensuite sous caution. Le Comte et l'Evêque travailloient à terminer ces différens, et le bon ordre commençoit à se rétablir, lorsque quelques hommes de Château-d'Oex, qui revenoient paisiblement et sans armes de Lausanne, furent attaqués sur le chemin de Culli, battus, mis en sang et chassés à coups de pierres jusqu'à St. Saphorin, où on leur refusa protection et sauve-garde. A leur retour, ayant raconté ce qui leur étoit arrivé, tous leurs compatriotes, tant en-dessus de la Tine qu'au-dessous, se levèrent en masse sous les quatre bannières de Gruyères, de Gessenay, de Château-d'Oex et de Mont-Salvens, s'armèrent au nombre de 2000, et se mirent en marche contre les habitans de la Vaud. Mais cette levée de

boucliers ne put être si secrète ni si prompte, que des députés des Cantons de Fribourg et de Berne n'atteignissent cette troupe, le soir même de son départ : ils parvinrent à la faire rebrousser, sur la promesse solemnelle que le droit seroit ouvert aux Gruyériens, et que justice leur seroit rendue. En effet, peu de jours après, on convoqua à Fribourg un Congrès d'arbitrage et de conciliation. Le Sénat de cette ville y délégua deux de ses membres ; Berne y envoya Guillaume de Diesbach, son ancien Avoyer, avec le Chatelain du haut Sibbenthal : l'Evêque de Lausanne Aimon de Montfaulcon s'y fit représenter par son Vicaire-général Jean Baptiste de Eccardis : les Députés des quatre Paroisses de la Vaud y siégèrent aussi, ainsi que les Chatelains de Gruyères, de Gessenay et de Château-d'Oex : on y invita également des Prud'hommes de Rougemont, de Rossinière, du Grand-Villards, de la Tour de-Trême, de Corbières, de Mont-Salvens et des autres Communes Gruyériennes.

Après que l'Assemblée eut entendu les griefs réciproques et vérifié les faits, les deux parties convinrent de s'en remettre à la décision des Députés de Fribourg et de Berne. « Ceux-ci, mus par l'amour de

» la paix publique et par l'affection qu'ils
» portoient à ceux de la Gruyères comme
» à leurs chers combourgeois, et à ceux
» de la Vaud comme à leurs bons voisins,
» prononcèrent que de part et d'autre on po-
» seroit les armes; que toute aigreur,
» haine, vengeance, outrage, et parole
» injurieuse et indécente, seroient mis en
» oubli, ainsi que le passé. Que le Seigneur
» Evêque de Lausanne feroit un exemple
» des aggresseurs les plus coupables, en les
» punissant selon leur délit, en leurs corps
» et biens; que du produit des amendes il
» payeroit une somme aux Gruyériens,
» en dédommagement des frais que cette
» affaire leur avoit occasionnés. Qu'on
» feroit au Seigneur Comte de Gruyères
» des excuses et soumissions convenables,
» pour l'injure faite à ses armes et les ou-
» trages proférés contre sa personne. —
» Qu'enfin il y auroit dès ce moment paix
» et concorde entre les Montagnards et
» les Vignerons, comme entre bons voi-
» sins." — L'arbitrage fut accepté des deux côtés; et l'acte fut signé le 25 novembre 1509, et scellé du sceau des Députés pacificateurs. — Les pièces originales de ce curieux procès déposent dans les Archives de Fribourg.

P. B.

## LA MULCTE

### *Du Harnescar.*

Sous le régime de la féodalité, lorsque la Suisse renfermoit cinquante comtes à-peu-près souverains, cent et cinquante barons qui n'aspiroient qu'à le devenir, et environ mille nobles ou chevaliers, qui servoient les intérêts de ces comtes et de ces barons, comme pouvant un jour devenir les leurs, il existoit plusieurs loix, qui paroissent fort étonnantes de nos jours; l'une des plus singulières est celle qui s'appeloit *la mulcte du Harnescar.* Quand un homme avoit commis quelque attentat grave contre la foi publique, qui exigeoit une réparation éclatante, cette loi le condamnoit à porter sur ses épaules jusqu'à un lieu déterminé, un *chien*, s'il étoit comte ou baron; une *selle*, s'il étoit chevalier ou écuyer; et les *cornes d'une charrue avec le soc*, s'il étoit bourgeois ou paysan. L'exemple suivant, entre plusieurs autres, prouve que cette loi étoit en vigueur. En 1229, Frédérich, comte de Ferrette, ayant rencontré près d'Altkirck Henri de Thoun,

évêque de Bâle. l'insulta vivement : et passant des injures aux voies de fait, il le maltraita, le fit prisonnier lui et sa suite, et ne le relâcha qu'à des conditions fort onéreuses, accompagnées d'un serment et garanties par des cautions. L'évêque ayant recouru à l'Empereur, força à son tour le comte à une paix, dont les articles furent aussi durs qu'humilians : mais qu'il fallut accepter, crainte d'être mis au ban de l'Empire. On trouve le traité qui en fait foi dans les collections diplomatiques de Herrgot : il porte entr'autres détails les suivans, propres à faire connoître les mœurs et coutumes de ces siècles Gothiques.

I. Le comte, ses fils et ses principaux officiers se rendront à la porte de Bâle, dite de *la Spalen*; là ils prendront, chacun selon son rang et sa condition, et selon l'usage du pays, le *Harnescar* sur leurs épaules, et le porteront processionnellement à travers toute la ville, jusqu'à la cathédrale.

II. Arrivés dans la Nef, ils se mettront à genoux pour faire leurs prières : sitôt, et en quelque lieu que ce soit, qu'ils rencontreront l'évêque, ils se prosterneront par trois fois devant lui, en criant *grace* ; et quand ils se seront relevés par son

ordre, le comte déliera l'évêque du serment qu'il lui a extorqué pendant sa captivité, et déchargera ses cautions de leur garantie.

III. Il cédera, du consentement de sa femme et de ses fils, deux seigneuries à l'Evêque; lequel les lui remettra ensuite en fief, et lui donnera le baiser de paix.

IV. Le comte s'engagera à faire confirmer cet octroi par son fils Louis, dans l'espace de dix-huit mois; sinon, lui, sa femme, ses enfans, tous ses vassaux et paysans seront excommuniés.

V. Il payera l'amende que le doyen et le prévôt de la cathédrale de Bâle lui imposeront.

VI. Tous les habitans d'Altkirck qui se sont aidés à maltraiter et à emprisonner l'évêque, se rendront à Bâle avec leurs femmes: arrivés à la porte, on leur coupera les cheveux, et ils quitteront leurs vêtemens ordinaires, pour prendre la robe de laine des pénitens. Ensuite de quoi, ils viendront deux à deux, jusqu'au proche de la cathédrale, ils s'y prosterneront et se soumettront, sous peine d'excommunication, à la mulcte fixée par le doyen et le prévôt.

VII. Si la comtesse, ses dames-d'honneur et ses chambrières, desiroient se dis-

penser de cette procession, cela leur est gracieusement accordé, à la condition qu'elles envoyent en leur lieu et place un messager, lequel apportera une somme, dont on sera préalablement convenu.

Les articles de ce traité s'exécutèrent ponctuellement; la procession traversa la ville en bel ordre, le 31 décembre 1231: le comte ouvrit la marche en portant *un chien* sur les épaules; la comtesse profita de la clause qui la concernoit, pour ne pas paroître: une affluence prodigieuse de citadins et d'étrangers, accourus de tout côté, remplissoit les rues et la cathédrale; et ce que nous regarderions à présent comme une farce des plus ridicules, fut regardé comme une cérémonie très-belle, et sur-tout très-édifiante.... L'église triomphoit et la noblesse étoit humiliée, c'étoit tout ce qu'il falloit au peuple dans ce siècle-là.

P. B.

# EXTRAITS

## D'UN MANUSCRIT

### *Sur la Suisse du moyen âge.*

### I.

Dans tous les temps, notre Suisse a été sujète aux chûtes de montagnes : en voici un exemple mémorable, traduit de la chronique latine de Marius, évêque d'Avenches dès l'an 581, d'où il transféra le siège épiscopal à Lausanne.

En 563, la grande montagne de *Tauretunum*, en Vallais, s'écroula si subitement, qu'elle écrasa un château bâti dans son voisinage, ainsi que les hameaux d'alentour, avec tous leurs habitans : sa chûte gonfla tellement le lac (Léman), que s'étant débordé des deux côtés, il détruisit d'anciens villages avec les hommes et les troupeaux, et renversa plusieurs églises sur ceux qui les desservoient : étant entré dans la ville de Genève, il emporta le pont avec les moulins, entraîna et fit périr nombre de personnes.

Au témoignage de Marius, se joint celui de Grégoire de Tours, qui nomme aussi dans le temps de cette épouvantable catastrophe : il ajoute au sujet précédent quelques détails propres à l'expliquer, et il nous apprend que la montagne et le château étoient au bord du Rhône, que ce fleuve aiant été obstrué par leurs ruines, reflua en arrière et inonda la partie supérieure ; qu'ayant enfin forcé ou surmonté cette digue, il se porta dans le lac avec tant d'impétuosité, que les deux bords furent submergés par la crue des eaux, avec toutes les maisons qui y étoient ; que peu après, une trentaine de religieux étant venus visiter le lieu de l'éboulement, et s'étant mis à creuser pour recouvrer l'or et l'argent enfoui, un massif de la même montagne, qui étoit encore sur pied, tomba sur eux et les couvrit pour jamais.

La place de cette montagne écroulée étoit probablement près de l'embouchure du Rhône dans le Léman : et ce qui semble attester les ravages de cette inondation, c'est que de Vevey à Nyon, il n'existe aucun lieu ancien sur l'extrême rivage du lac ; les villes et les villages qu'on y voit maintenant, ayant tous été bâtis depuis le sixième siècle, comme nos annales nous

l'apprennent. La cause de la chûte de cette montagne fut sans doute un violent tremblement de terre; et l'on peut présumer avec assez de fondement, qu'alors, et par cette même secousse, ces énormes rochers semés au bord du lac, entre St. Saphorin et Cully, se détachèrent des collines supérieures; qu'alors encore les ruines de l'ancienne Lausanne, dans les plaines de Vidi, disparurent sous une couche de sable et de limon; et que l'antique bourg de *Pennilucus*, placé a la tête du lac, fut englouti dans ses eaux. Le nom de *Villeneuve*, qu'on donna à ce dernier endroit quand on l'eut rebâti, et celui de *Noville*, corrompu de *Nova villa*, que porte un village, semblent propres à confirmer ces conjectures. De plus, on a célébré à Epesse, village de la Vaux, jusqu'au tems de la réformation, une fête religieuse, à laquelle la tradition assigne une origine analogue à l'évènement dont nous parlons. Elle dit que ce village étoit anciennement situé sur un rocher au-dessus de son emplacement actuel; qu'un tremblement de terre fit glisser le sol, et les maisons qu'il portoit, quelques cents pas plus bas; et que, comme personne ne périt dans ce déplacement, on institua une fête, pour remercier le ciel d'une protec-

tion regardée à juste titre comme miraculeuse. La tradition n'apprend pas dans quel tems la chose arriva... ne seroit-ce point à la même époque que la chûte du *Tauretunum*, et par une suite du même tremblement de terre? Quoiqu'il en soit, il est de fait, que cette chaîne de montagnes qui s'étend de Villeneuve à Sion, est plus sujette qu'aucune autre partie des Alpes à de pareils accidens. Mille ans après celui que Marius rapporte, et à-peu-près dans les mêmes lieux, le 4 mars 1584, un éboulement de terres et de rochers couvrit les villages d'Yvorne et de Corberie, engloutit plus de 200 maisons et granges, et fit périr 122 personnes : en 1714, une partie de la montagne des *Diablerets* s'écroula sur les pâturages inférieurs : un autre pan de la même montagne tomba en 1749 de la même manière ; et si l'on parcourt avec quelque attention cette contrée, on voit par-tout des traces d'anciens bouleversemens, et des indices que de semblables catastrophes s'y répéteront tôt ou tard.

## II

En desséchant, il y a quelques années, le lac de Luissel, au-dessus de Bex, on

y trouva quelques vieilles armes et plusieurs morceaux de fer à moitié dévorés par la rouille: ce qui sembloit annoncer qu'il y avoit eu, à une époque fort reculée, quelque bataille dans les environs, et que des soldats avoient péri dans les eaux de ce petit lac. Nos annales viennent à l'appui de cette conjecture, et voici ce qu'on y trouve. Les Lombards, maîtres de la partie de l'Italie qui porte encore leur nom, firent en 574 une irruption dans le Valais, sous la conduite de Thaloard; ils saccagèrent Sion, descendirent à St. Maurice, et ayant fait de l'abbaye leur quartier-général, les principaux officiers y passèrent plusieurs jours en bals et en festins, au grand mécontentement des religieux: puis à la nouvelle de l'approche d'une armée, commandée par Theudefried, duc des Francs, que le roi Gontram envoyoit en hâte à la défense de cette portion de ses Etats, ils allèrent à sa rencontre jusqu'à Bex: là, il se livrèrent un sanglant combat, et les Lombards y furent si complètement battus, et ensuite tellement harcelés dans leur retraite par les paysans des Alpes, qu'à peine une centaine d'entr'eux put regagner l'Italie.

## III.

Udalrich, qui fut évêque de Lausanne sur la fin du huitième siècle, étoit fils d'Hildebrand, duc de Souabe, et frère jumeau de cette belle Hildegarde, que Charlemagne épousa en troisièmes noces : tant que sa sœur régna, il jouit du plus grand crédit à la cour ; mais quand elle fut morte, en 783, il tomba dans la disgrace du monarque, et se vit dépouiller de la plupart de ses domaines : vainement il chercha à se justifier des fausses accusations portées contre lui : mais ce que son innocence ne put opérer, le [illegible] de l'Empereur le fit. Revêtu de ses habits de fou, il se mit un jour à crier dans tout le palais, et jusqu'aux oreilles de Charlemagne : *Pauvre Udalrich ! pauvre évêque de Lausanne ! à présent que ta sœur est morte, tu perds toutes tes dignités de l'orient jusqu'à l'occident* : à l'ouïe de ce reproche indirect, l'Empereur ne put s'empêcher de verser des larmes, et sur le champ il rendit son amitié à son beau-frère, et il le rétablit dans tous les honneurs dont il avoit joui précédemment.

## I V.

La tradition des incursions faites par les Maures ou Sarrasins dans la Suisse Romande, où leur nom est encore en horreur, paroîtroit fabuleuse au premier apperçu, si des écrivains contemporains, tels que Luitprand et Frodoard, n'en donnoient des preuves de détail. On lit dans leurs ouvrages, que les Sarrasins, maîtres de l'Espagne et d'une partie de l'Italie, s'emparèrent des divers passages des Alpes, qu'ils s'y maintinrent depuis l'an 921 jusqu'en 973, et s'y fortifièrent dans plusieurs châteaux. Du haut de ces citadelles escarpées, ils détroussoient, tuoient, ou rançonnoient les marchands et les pelerins, qui n'osèrent bientôt plus traverser les défilés du Dauphiné, de la Savoye et du Valais, qu'en nombreuses caravanes et avec de grosses escortes. Non contens du brigandage qu'ils exerçoient dans l'enceinte des Alpes, les Sarrasins faisoient des courses dans le Valais, dans le Chablais, dans les Pays-de-Vaud et de Neuchâtel, et jusques dans la Bourgogne, brûlant les bourgs et les villages, massacrant les habitans, et commettant toute espèce de cruautés: en 939, ils brûlèrent l'hospice du St. Ber=

[illegible]

Q[illegible]

[illegible]

tes [illegible]

[illegible]

et [illegible]

gens. [illegible]

à O[illegible]

de 12 [illegible]

Princes [illegible]

Lomb[illegible]

côté. [illegible]

ser [illegible]

qu[illegible]

duc d'A[illegible]

sieurs [illegible]

de t[illegible]

paires, [illegible]

depuis [illegible]

nos [illegible]

Ce [illegible]

gand[illegible]

la reine Ber[illegible]

de Vaud [illegible]

pour mettre les campagnards à l'abri des ravages de ces barbares, engraissés de pillage et de sang : alors s'éleva la tour de Gourze sur les monts de la Vaud ; espèce de citadelle, qui n'avoit point de porte, où l'on n'entroit qu'avec une échelle, et dont les murs, d'une étonnante épaisseur, subsistent encore de nos jours : on prétend aussi qu'à cette époque, les vallées des Ormonds, du pays d'Enhaut, de la Val-d'Illiez, jusqu'alors désertes, commencèrent à se peupler de familles fugitives des plaines voisines, qui venoient y chercher un abri contre ces hordes féroces et toujours renaissantes : il est même probable que ces Maures ou Sarrasins ont laissé des témoignages étymologiques de leur séjour au Pays-de-Vaud, dans la colline près de la Sarraz, appelée *Maurmont* (*Mauri mons*) ; dans une fontaine au-dessus de Lustri, qu'une chartre très-ancienne intitule *Mauro-fonté* ; et dans un reste de rempart non loin d'Avenches, qu'on nommoit, il n'y a pas long-temps, le *Mur-des-Sarrasins*. L'auteur de la chronique manuscrite de Neuchâtel avance de plus, que les Sarrasins prirent Avenches en 938, qu'ils s'y maintinrent quelques années dans un fort ; et que c'est en souvenir de ces hôtes incommodes, que cette

ville porte une *tête de Maure* dans ses armes: mais comme il ne cite pas ses autorités, on ne sauroit mettre cette assertion au rang des vérités historiques, quoiqu'elle ait une tradition populaire en sa faveur.

P. B.

---

## QUATRE LETTRES A UN ANGLAIS,

*Sur un genre de beautés particulières aux perspectives de montagnes.*

### LETTRE I.

Vous m'avez demandé, monsieur, de vous décrire les diverses scènes pittoresques que nos montagnes Helvétiques offrent à l'attention de l'observateur: je vous l'ai promis, et je vais essayer de tenir ma parole. Ce n'est point des paysages même que je vous entretiendrai, mais des accidens singuliers produits sur ces paysages, par les jeux variés de la lumière et des ombres, des nuages et des brouillards, de l'accord ou du désordre des élémens. L'habitant des plaines qui n'a jamais mis le pied dans le domaine des régions élevées,

ne s'en fait pas même une idée, et prend pour les chimères d'une imagination exaltée ce qui existe en toute vérité : il est vrai que ces formes sont si légères, ces apparences si fugitives, ces tableaux si mobiles, qu'il faut saisir l'instant de les observer, et que le moindre souffle de vent suffit pour détruire le spectacle le plus digne d'admiration. Il est vrai encore, que quelques-uns de ces accidens n'arrivent qu'une fois de plusieurs années, qu'ils se diversifient à l'infini ; que tel dont je vous envoye l'esquisse, n'a pas duré un quart d'heure ; et qu'unique dans son genre, il ne reparoîtra jamais, du moins avec les mêmes détails.

Mes fréquentes promenades dans la majeure partie de la haute Suisse, et mon séjour habituel dans une des plus agréables contrées de nos Alpes occidentales, m'ont fourni l'occasion de remarquer et de saisir une multitude de nuances et de traits, que je puis décrire comme témoin oculaire, et dont la trace, quoique effacée par d'autres coups de pinceau sur la vaste toile de la nature, n'en reste pas moins fidèlement gravée sur le tissu de mes souvenirs. Plusieurs personnes, je le présume d'avance, ne m'entendront pas : mais vous, monsieur, dont le goût pour les beautés

de la campagne est exquis.... vous qui appartenez à un peuple foncièrement observateur.... vous qui savez apprécier les lacs, les rochers et les perspectives romantiques de votre Ecosse, si ressemblante à notre Suisse à tant d'égards.... vous m'entendrez certainement; car vous n'êtes ni sourd, quand la nature vous parle, ni aveugle, quand elle développe à vos regards sa riche fécondité. Seulement daignez m'excuser, si mon expression est le plus souvent très-inférieure à la chose que j'ai voulu exprimer; et prenez-vous-en à la stérilité de notre langue, qui manque essentiellement de ces termes pittoresques, dont la vôtre abonde, ou qu'elle sait créer au besoin.... C'est bien le moment d'envier l'heureux talent d'Homère, pour énoncer d'un mot telle image qui exige chez nous une phrase entière: car il ne lui falloit qu'une seule épithète également énergique et sonore, pour dire de l'Olimpe qu'il étoit *plein de vallons*, et de l'Ida *qu'il abondoit en sources pures*.

C'est sur-tout dans nos hautes montagnes, au sein des grandes vallées que leurs flancs renferment, et sur les masses gigantesques qui les couronnent, qu'on peut voir, comme dit de Lille,

> Les heures, les saisons varier tour-à-tour
> Le cercle de l'année et le cercle du jour.

Les nuages jouent le premier rôle, si je puis parler ainsi, sur le vaste théâtre de nos Alpes; et pour en suivre la curieuse diversité, je place d'abord le spectateur dans le fond d'une de nos vallées. Quelquefois les nuages voilent toutes les sommités, et coupent horisontalement le flanc des montagnes environnantes, par une tranche uniforme, qui réduisant de moitié le cadre du paysage, le fait croire plus petit qu'il ne l'est réellement. D'autres fois, ceignant les montagnes par le milieu, ils vous présentent comme une seconde contrée, séparée de celle où vous vous trouvez, suspendue dans le vague des airs, et à laquelle il semble qu'on ne puisse arriver qu'avec les aîles de l'oiseau: cette illusion est encore plus frappante, lorsque la portion, ainsi détachée de son ensemble par cette écharpe blanche et aérienne, étale à l'œil surpris des châlets, des troupeaux, des bergers et des faneuses.

J'ai observé, au mois de septembre dernier, deux de ces ceintures parallèles l'une à l'autre sur tout le côté du revêtement qui encaissoit à l'orient un vallon assez large. En-dessous de la première étoient des côteaux verdoyans: entre la première et la seconde zone, s'étendait une forêt de sapins, dont la noirceur étoit encore

relevée par le blanc argenté du nuage inférieur et supérieur ; et au-dessus de la dernière enceinte s'élevoient des pâturages et des rochers.... On eût dit un monde à trois étages, ou plutôt trois petits mondes distincts, suspendus l'un sur l'autre.

Lorsque des brouillards légers sont refoulés de la plaine dans quelque haute vallée des Alpes ou du Jura, tantôt ils jettent un voile uniforme sur tout le paysage, qui disparoît absolument; tantôt, tels qu'une gaze transparente, ils laissent entrevoir, comme en saillie, des arbres, des maisons, des pointes de rochers : alors ces divers massifs détachés vaguement du fond, se dessinent à demi sur la vapeur qui en émousse les formes et en arrondit les angles : au moindre zéphir, ils paroissent vaciller sur ce rideau grisâtre et onduleux. Survient-il un coup de vent? ces brouillards s'éloignent par colonnes, se dissipent en flocons, ou même s'évanouissent comme une fumée : le plus souvent ils enfilent ces gorges étroites, qui aboutissent à la vallée centrale, et semblent en tournoyant autour des rochers, vouloir se maintenir dans ce second poste, contre le vent qui les a chassés du premier.

Un accident assez commun en automne sur les plateaux supérieurs, c'est l'arrivée,

par le temps le plus serein, d'une tenture de brouillards, qui tapisse la contrée si généralement, qu'on ne distingue rien à cinquante pas de soi : bientôt après, une violente bouffée de vent enlève cette décoration monotone, plus vîte qu'elle n'est venue, balaye tout l'horizon en quelques secondes, et fait sortir le paysage du néant par une nouvelle création : dans l'espace d'une heure, j'ai observé jusqu'à cinq fois ce phénomène. Il n'est pas rare non plus, que l'un des flancs d'une vallée *alpestre* soit totalement effacé par le brouillard, tandis que l'autre côté, éclairé des plus brillans rayons, oppose un superbe tableau de lumière, de verdure et de vie, au rideau inanimé de son vis-à-vis. Il arrive fréquemment aussi, qu'un nuage épais se promène solitaire dans le vague du ciel, erre avec une majestueuse lenteur, et dessine sa marche sur le sol inférieur par une grande tache obscure, que son ombre projette, en faisant subir successivement une éclipse aux divers points de sa route privés du soleil. Si l'aquilon redouble son souffle, alors cette tache noire passe avec rapidité ; et si le nuage vient à se briser, chacun de ses flocons produit en petit le même effet. Placez en certains momens un habitant des plaines à l'entrée d'une

vallée qui lui est inconnue, et que cette vallée soit couverte de brouillards, il n'apperçoit devant lui qu'une brume grisâtre et immobile, et ne soupçonne rien de ce qui est caché sous les plis de cette robe nébuleuse. Mais bientôt cette robe se soulève, se déchire, ou se replie sur elle-même, avec plus ou moins de vîtesse; alors la contrée se révèle par degrés; une prairie couverte de troupeaux, un clocher de village, les ruines d'une vieille tour, un massif de rocher, le lit d'un torrent, la surface d'un petit lac, se découvrent graduellement: tel seroit l'effet d'une toile magique, qui se dérouleroit aux regards par un développement merveilleux.

Je ne finirois pas, monsieur, si j'entreprenois de rapporter tous les phénomènes de ce genre, que les nuages et les brouillards, soit mobiles, soit sédentaires, font naître journellement sur nos Alpes: quelque féconde que puisse être l'imagination du peintre ou du poëte, la nature l'est encore davantage. Je ne vous parlerai plus que d'un des plus beaux jeux de ces légers enfans de l'athmosphère: je ne l'ai vu qu'une fois dans le Haut-Valais; c'étoit un pont de nuages, dont les piles reposoient sur les deux flancs opposés de la vallée, et dont le ceintre s'a-

rondissoit avec assez de régularité : placé à une certaine distance, j'appercevois sous cette arcade aérienne un charmant paysage, décoré de bosquets, semé de hameaux, brillant de verdure, et arrosé par le Rhône, dont la trace sinueuse réfléchissoit les rayons du soleil : on auroit dit que des êtres d'une nature plus relevée que la nôtre, avoient bâti ce pont fantastique, pour communiquer d'une Alpe à l'autre, sans descendre dans les profondeurs de la vallée. Mon admiration croyoit voir des architectes invisibles ceintrer cette voûte légère... tout-à-coup Borée, jaloux de cette merveille, renversa ce frêle ouvrage, et me ramena des chimères de l'imagination au règne plus réel des causes naturelles, sous la main du GRAND ORDONNATEUR de tous les globes ; car c'est à lui que vous et moi rapportons toutes les beautés de l'univers visible : la contemplation des ouvrages finis nous ramène à l'adoration de l'OUVRIER INFINI, qui a arrangé ces contrastes et ces harmonies avec autant de variété que de magnificence ; et nous entrevoyons, dans plusieurs aspects de la scène inférieure, quelques traits de ce monde supérieur, archétype original et primitif de toutes les créations.... de ce monde meilleur, notre véritable patrie, où nous trouverons, dit

l'Ecriture, la *vallée de bénédiction*, *le mont de l'héritage*, *les côteaux d'éternité*, et ce *rocher des siècles*, sur lequel est posé le trône de L'ANCIEN DES JOURS.

---

## LETTRE II.

DANS ma lettre précédente, j'ai placé le spectateur au fond des vallées; je le place dans celle-ci au sommet d'une montagne. Si le ciel est parfaitement pur, il jouira du point de vue dans toute son étendue, dans tous ses détails, dans tout son ensemble : si l'air est chargé de vapeurs, la perspective sera diversement modifiée : aujourd'hui le paysage est coupé, de manière qu'il n'en découvre nettement qu'une partie, tandis que l'autre reste sous le voile; demain il le verra encadré par une lisière de nuages, qui en laissera la limite indécise; ou tranché par des bandes de brouillards, qui dessineront plusieurs compartimens distincts les uns des autres; ici une côte boisée... là un village dans une plaine... plus loin une portion de lac : quelquefois il remarquera, que dans la contrée située à ses pieds, chaque vallon, chaque bas-fonds est intercepté à ses re-

gards par une longue traînée de brouillards, d'où ressortent les lieux les plus élevés: d'autres fois son œil se prolongera sur une mer blanchâtre, dont les nuages soulevés représentent les flots balancés en divers sens, et se roulant les uns sur les autres par un ondoyement progressif. Si la vapeur est basse et rampante, elle reposera sur le sol, et de son sein perceront les collines et les pointes, comme autant d'îlots, qui dominent la surface de cet océan de nuages. Souvent d'un sommet escarpé, j'ai observé comme un Archipel, où se montroient à gauche une longue arrête de rochers, à droite un vaste plateau de pâturages, sur le devant une chaîne de collines, toutes portions détachées de leur masse, isolées l'une de l'autre, et séparées par des cordons de nuages comme par des bras de mer: à mesure que le soleil dissipoit ces vapeurs, les membres épars de ce paysage sembloient se réunir et se rejoindre, pour rétablir leur ensemble naturel.— M. de Saussure a très-bien observé du haut de la Dôle cet accident, que j'ai aussi vu du même endroit, qui est une des croupes les plus élevées du Jura. Je ne puis m'empêcher, monsieur! de vous transcrire ce morceau descriptif; il est de la plus grande vérité.

« Pour jouir de ce spectacle dans tout son éclat, il faudroit le voir tel que le hasard me l'offrit un jour. Un nuage épais couvroit le lac, les collines qui le bordent, et même toutes les basses montagnes. Les sommets de la Dôle et des hautes Alpes étoient les seules cimes qui élevassent leurs têtes au-dessus de cet immense voile : un soleil brillant illuminoit la surface de ce nuage, et les Alpes éclairées par les rayons directs du soleil, et par la lumière que ce nuage reverberoit sur elles, paroissoient avec le plus grand éclat, et se voyoient à des distances prodigieuses. Mais cette situation avoit quelque chose d'étrange et de terrible. Il me sembloit que j'étois seul sur un rocher, au milieu d'une mer agitée, à une grande distance d'un continent bordé par un long récif de rochers inaccessibles : peu-à-peu ce nuage s'élevant, m'enveloppa d'abord dans son obscurité ; puis montant au-dessus de ma tête, il me découvrit tout-à-coup la superbe vue du lac et de ses bords rians." (*Voyage dans les Alpes, Tome II, page* 39 *et* 40, *édition in*-8).

Si pendant que vos yeux plongent sur la plaine couverte d'une nappe de nuages, il survient un vent violent, vous aurez l'image d'une tempête : comme les vagues de

nos lacs montent, bouillonnent et s'entre-choquent, de même les vapeurs se gonflent, se heurtent, s'élancent à une grande hauteur, se séparent par de profonds sillons, et en comblent ensuite l'intervalle par leurs flocons inégaux.

Mais rien n'est comparable à la majesté d'un orage, vu du sommet des Alpes, quand il se déploye sur la contrée inférieure : tous les voyageurs qui ont été favorisés de ce sublime spectacle, en parlent avec le même enthousiasme : tous conviennent que, ni la poésie, ni la peinture, n'en peuvent donner qu'une faible idée dans leurs vers et dans leurs tableaux. Le haut point où le spectateur se trouve, reste tranquille et serein ; tandis qu'à ses pieds, il n'y a que tumulte, fracas et choc répété des élémens en guerre : sauf la place qu'il occupe, tout le reste de la nature est à ses yeux en proie aux plus affreuses convulsions. Un rideau d'un rouge cuivré couvre le fond : le vent y pousse, y accumule, y presse des nuages de toute forme et de toute grandeur, qu'il ne tarde pas à broyer et à confondre dans une seule couche : de leur conflict jaillit l'étincelle électrique, qui les déchire et les sillonne en tout sens : soudain l'explosion se fait entendre ; et pendant un espace de temps

plus ou moins long, les éclairs se succèdent en serpentant, croisent les flêches de leurs feux rapides, et s'entrelacent en traits éblouissans et prolongés : un roulement sourd et général avoit d'abord ébranlé toute la masse de la tempête : ensuite des détonations fulminantes éclatent coup sur coup, et le tonnerre en sort sur tous les points, ainsi que d'une forteresse hérissée de bouches à feu. Tantôt ces batteries aériennes changent de place ; tantôt elles restent immobiles ; et le sol inférieur est inondé par la pluie, hâché par la grêle, fumant de coups de foudre, pendant que le sol supérieur jouit du calme le plus profond.... Il n'en est pas ainsi du spectateur ; il ressent une sorte d'émotion indescriptible, produite par l'admiration et la terreur combinées : un frisson intérieur agite tout son être ; sa tête éprouve un froid glaçant ; son cœur bat et palpite avec une violence douloureuse ; il lui est impossible de rester indifférent et impassible comme le sage que Lucrèce nous dépeint en beaux vers, contemplant froidement un naufrage ; et s'il goûte quelque plaisir à assister de loin à cette bataille des élémens, dont le théâtre peut d'une minute à l'autre se porter sur le lieu où il est arrêté, c'est un plaisir d'un genre si neuf et si compliqué, qu'il fau-

droit, pour le rendre, inventer un mot exprès... et encore ce mot ne seroit-il compris que de ceux qui ont eu l'occasion assez rare d'éprouver de pareilles sensations.

Il est temps de vous ramener, monsieur, à des perspectives plus tranquilles, et qui n'en sont pas moins d'une beauté frappante: en voici un exemple encore présent à ma pensée, comme s'il étoit sous mes yeux. J'avois gagné de très-grand matin le plus haut point du passage de Jaman; arrivé à la vue du Léman, et élevé de 575 toises au-dessus de son niveau, quelle ne fut pas ma surprise? Du milieu de la surface du lac, s'allongeoit une énorme colonne de nuages argentés, dont une portion se détachant de chaque côté et s'arrondissant en voûte, formoit à droite et à gauche deux superbes arcs de triomphe; l'un, un peu plus grand, montroit sous sa percée une partie du Chablais, et l'autre une partie du Léman, où j'appercevois la voile blanche d'une barque. Immobile d'étonnement, je m'assis pour mieux jouir... Une demi-heure s'écoula avec la rapidité d'une minute dans cette contemplation. Pareille aux châteaux de la fée Morgane, que le Sicilien voit en certains temps paroître sur les mers qui baignent son île, cette architecture aérienne avoit une régu-

larité de dessin, une majesté d'ensemble, une richesse de détails, dont aucun terme ne peut exprimer ni le charme ni l'effet... Le soleil éclairoit une partie de cet édifice transparent, quand une rafale subite troublant le cristal du lac, renversa mon double arc de triomphe, en dispersa les débris fugitifs, bouleversa toute cette féerie et mit fin à l'enchantement.

Un accident d'un genre peu différent, fut remarqué, il y a quelques années, par plusieurs personnes rassemblées à Farnsbourg, château placé sur une des dernières ramifications du Jura, dans le canton de Bâle. Un orage planoit sur la plaine, cachée par de sombres nuages; au milieu de leur épaisse barrière s'ouvre tout-à-coup une fenêtre, et ce fut sur l'espace vide de cette trouée que les spectateurs apperçurent, comme à travers une arcade lointaine, briller les éclairs, se déployer la tempête, et tomber à une grande distance la pluie, la grêle et le tonnerre. Un artiste, témoin oculaire, a voulu esquisser cette scène inimitable; mais il n'a réussi qu'en partie; et quiconque regarde son ouvrage dit: « cela n'a jamais existé; c'est un dessin de fantaisie...." tant il est vrai que ni les couleurs du pinceau, ni les traits du burin ne sont capables de donner une

idée de ce genre de beautés athmosphériques à celui dont l'œil ne les a pas vues : il semble que la nature, jalouse de son ouvrage, ne montre que de loin en loin avec économie et précaution de pareils accidens, parce qu'elle ne veut pas sans doute qu'on puisse en conserver le tableau autre part que dans la mémoire : elle a peint sur une toile mobile et sans consistance ; la toile se tire, et tout est pour jamais effacé.

Je vous l'ai déja insinué, monsieur ! dans ma lettre précédente, et j'aime à revenir sur cette idée et à la développer ; ces scènes dont je vous entretiens, ne sont peut-être qu'une légère esquisse, une faible analogie d'un spectacle mille fois plus grand et plus sublime, qui un jour ravira nos regards, dont nous verrons distinctement les acteurs maintenant sous le voile, et par lequel se justifiera une opinion commune à plusieurs peuples, et sur-tout aux habitans des montagnes.... c'est que des Agens d'un ordre supérieur, dirigent invisiblement les orages, vôlent sur les aîles ténébreuses de la tempête, et disposent des divers matériaux répandus dans l'athmosphère, pour créer et anéantir à leur gré une multitude de formes et d'apparences fantastiques. Combien d'énigmes dans le temps, dont l'éter-

nité donnera la solution! si du moins, comme rien n'empêche de le conjecturer, les cieux et la terre du moment actuel ne sont que les reflets sur un miroir obscur d'un univers plus parfait, infiniment plus beau, plus varié, plus harmonique et plus riche que le monde présent, qui n'en seroit, selon ce systême, qu'une ébauche analogique, il est vrai, mais très-inférieure au véritable modèle : car si, comme le dit un apôtre, *les choses qui se voyent n'ont point été faites de choses qui parussent déja*, il faut nécessairement qu'elles ayent été *modelées* sur des types invisibles.

---

## LETTRE III.

Je ne vous ai encore parlé, Monsieur! que des accidens produits par les nuages, les brouillards et les vapeurs, sur les paysages des Alpes ; mais ces vapeurs, ces brouillards, ces nuages ne sont pas les seuls acteurs de ce grand drame de la nature, où tout est en action, en rapport et en harmonie : les eaux, les rochers, les arbres y jouent aussi leur rôle, et modifient à l'infini la perspective des monta-

milieu par lequel l'œil reçoit leur image ainsi embellie.

Nos lacs de montagnes sont encore de la plus grande richesse en beaux accidens, soit quand la lune y brisant son disque mobile, fait étinceler leurs petites ondes, transformées en autant de faisceaux lumineux ; soit quand l'orage bouleversant jusqu'au fond les flots bouillonnans de leur étroit bassin, y déploie sa rage avec d'autant plns de violence, qu'elle est concentrée sur un plus petit espace ; soit quand une colonne de pluie ou un voile de brouillards s'avançant de l'extrêmité opposée, interceptent le lointain aux regards du spectateur ; soit quand l'image des côteaux et des monts voisins s'y dessine avec grace, et que sur ce clair miroir se répètent les habitations, les rochers, les bosquets d'alentour, jusqu'aux troupeaux de vaches et de chèvres dispersés sur les rivages. Oui, Monsieur ! le plus petit nuage qui rembrunit leur surface, le plus léger zéphir qui la ride, la marche du soleil qui prolonge ou raccourcit l'ombre des masses environnantes, toutes ces causes et mille autres encore, embellissent merveilleusement l'aspect de ces jolis petits lacs, si peu connus des paysagistes, et si rarement visités par les amateurs.

L'arrivée

L'arrivée des pluies n'est pas non plus sans intérêt pour l'ami de la nature : en certains momens, c'est une large colonne qui se meut lentement, qui envahit peu-à-peu la contrée, et plonge sa conquête dans l'obscurité : dans d'autres, c'est un profond rideau qui, descendant avec vîtesse du haut des montagnes, étend ses humides pans, et semble se dédoubler pour occuper une plus grande portion de l'athmosphère. Les formes locales des vallées et la nature des vents qui y règnent, modifient beaucoup la manière, la durée et les effets de ces pluies : si l'orage se forme en même temps, alors les nuages sont plus condensés, leur marche est plus rapide, leur choc a plus de violence; l'éclair qui les entr'ouvre, le tonnerre qui les ébranle, le déchirement convulsif qui les morcelle, les diverses teintes qui les marbrent, produisent les aspects les plus pittoresques, sur-tout à la fin d'une tempête, lorsque les élémens légers qui l'ont fait naître sont tumultueusement emportés sur une autre contrée.

Les vastes massifs de nos rochers, leurs arrêtes dentelées, leurs longues aiguilles, offrent souvent, sous le pinceau de la nature, les plus magnifiques détails. Plus d'une fois je me suis assis vis-à-vis d'un immense

revêtement de marbre, dont la base étoit ceinte de nuages. J'imaginois voir une énorme citadelle bâtie dans les airs : les sapins alignés sur son sommet étoient la garnison destinée à la défendre ; et leurs noires files s'étendant jusques sur les saillies et les angles extérieurs de ce roc menaçant, gardoient les postes avancés : puis le nuage s'élevant soudain du pied à la cime, cette tète orgueilleuse disparoissoit sous ce chapeau nébuleux.

Un de nos plus ravissans spectacles, est sans contredit celui de nos glaciers au coucher du soleil : qui n'en a pas été témoin, ne peut se former aucune idée des tranches de toute nuance qui les coupent, des divers reflets qui s'y combinent, de la douceur, de la délicatesse, du moëlleux, qui caractérisent les rayons fugitifs dont ils sont encore éclairés. Alors ces froides et gigantesques masses se parent de toutes les couleurs de l'arc-en-ciel. L'or le plus pur, le rouge le plus brillant, le pourpre le plus vif, toutes les teintes de l'émeraude, du rubis, du saphir, de l'opale, s'y succèdent, s'y mélangent, s'y fondent ; et à mesure que l'astre qui les éclaire baisse derrière l'horison, elles s'affoiblissent, s'effacent, s'éteignent et sont remplacées par l'uniformité d'une éclatante blancheur.

Je me rappelle une scène d'un autre genre, il est vrai, mais également frappante, dont je fus spectateur, en descendant l'une des hautes collines qui encadrent le beau vallon de Vallorbe, dans le mont Jura. Il se faisoit tard : la nuit étoit sombre et à demi orageuse ; à peine découvrois-je l'étroit et glissant sentier par lequel je devois gagner mon gîte, et je cheminois pensif et seul au milieu de l'obscurité. Tout-à-coup, à un certain éloignement et fort en-dessous de moi, brillent plusieurs gerbes de feu, des étincelles s'échappent de la terre et montent par torrens : mon imagination y voit les bouches de petits volcans en explosion ; et si je ne m'étois souvenu fort à propos que ce vallon étoit rempli de grandes forges, dont bientôt après j'entendis les pesans marteaux, j'aurois été aussi effrayé de cette perspective que j'en fus enchanté : car il étoit vraiment superbe le contraste de ces colonnes enflammées et scintillantes, avec la noirceur du reste du paysage, sur-tout là où les eaux de l'Orbe étoient rougies par le vif reflet de ces feux allumés sur sa rive ; et je regrettai que les *forges de Lemnos* et les *antres des Cyclopes*, si biens décrits par les anciens Poëtes, ne l'eussent pas été sous un point de vue pareil.

Vous l'aurez sans doute, Monsieur! remarqué avant moi : pour le peintre ainsi que pour le poëte, il est non-seulement des accidens, mais des momens précieux : les choisir avec intelligence, est un talent qui n'est pas commun. Pourquoi commence-t-on à se lasser de nos paysages des Alpes ? C'est qu'en les multipliant on ne les a point assez diversifiés, et cela pour n'avoir pas su saisir ces accidens et ces momens pittoresques. Sans doute, un rocher, un bosquet, une cascade, un glacier, un torrent, un lac bien peint fera toujours plaisir au connoisseur ; mais il est cependant une monotonie dans la répétition des mêmes objets, que l'artiste éviteroit aisément, s'il représentoit ce rocher à demi voilé par un nuage, ce bosquet en partie dépouillé de son feuillage par l'automne... cette cascade dérangée dans le perpendiculaire de sa chûte par une bouffée de vent... ce glacier brillant de reflets dorés au coucher du soleil... ce torrent jauni par une forte pluie... ce lac battu par une tempête : ainsi il imiteroit encore mieux la réalité, parce qu'il ajouteroit à chaque sujet un mode romantique qui feroit scène... car la nature n'est pas toujours au printemps ; elle n'a pas à toute heure un visage riant et serein ; elle a ses saisons, ses jours, ses heures de

mauvaises humeur, de tristesse et de menaces ; et la peindre en de pareils momens, c'est lui prêter un charme toujours nouveau pour l'amateur. O que n'avons-nous un *Thompson* comme le vôtre, pour chanter les saisons de nos montagnes ! Elles n'attendent qu'un poëte tel que lui... J'ai souvent regretté que notre Haller se soit borné, dans son *Poëme des Alpes*, à une esquisse belle sans doute, mais encore fort éloignée de l'ensemble qu'un tel tableau auroit exigé, et dont il étoit si capable d'orner le *Parnasse Helvétique*.

---

## LETTRE IV.

Je ne suis point surpris, Monsieur ! qu'un de vos compatriotes de ma connoissance, admirateur passionné des beautés de la nature, après avoir visité nos Alpes en été, ait encore voulu les voir en hiver dans un second voyage, et qu'il les ait même trouvées plus imposantes, plus majestueuses, plus pittoresques que dans la belle saison.— En effet, l'hiver si triste, si ennuyeux dans les plaines, ne l'est point, tant s'en faut, dans nos hautes contrées. Cette vive blancheur des neiges, qui n'est coupée que par le deuil des sombres sapins ; cet éclat res-

plendissant des revêtemens de glace qui couvrent çà et là des pans de montagnes, ces rayons du soleil étincelans sur des millions de prismes, forment un genre de paysage, dont le charme n'est pas moins réel pour être peu connu. Lorsque le dégel et la fonte commencent aux approches du printemps, chaque arbre, chaque roc distille les frimats dont il est couvert; chaque colline épanche ses filets d'eau; chaque gorge a son ruisseau; chaque vallon forme son torrent: le tribut de toutes ces ondes se porte à la rivière centrale, et celle-ci se hâte de couler vers le lac qu'elle alimente, ou vers les régions inférieures, qu'elle va arroser et fertiliser. A cette époque, la lavange se détache souvent des sommets élevés, et surmontant tous les obstacles, descend avec fracas dans le fond des vallons, où elle porte la ruine, le tumulte et l'épouvante.

Vous ignorez peut-être, Monsieur! que nous avons trois sortes de lavanges très-distinctes, et connues dans le langage du pays par des dénominations différentes.

La première commence par une petite pelotte, qui roulant sur des pentes rapides, s'attache toute la neige qu'elle rencontre sur son chemin, et accélère la vîtesse de sa marche, en raison de son poids toujours

croissant, et de l'inclinaison du plan qu'elle parcourt : quand cette boule a acquis un certain volume, elle déracine les arbres et les blocs de rocher ; elle écrase les bâtimens, et s'augmente d'une partie de ces débris, qui s'incorporent à sa masse : enfin, elle s'arrête bien en-dessous de la cime où elle a pris naissance, et souvent les chaleurs de la canicule n'ont pu la fondre entièrement. Quelquefois elle se jette dans le lit d'un torrent, dont elle suspend le cours, jusqu'à-ce que les eaux se soient ouvert un canal, en y perçant une voûte. Dans diverses gorges des Alpes, j'ai traversé, au gros de l'été, des torrens assez larges, sur ces singuliers ponts dont la nature avoit fait seule tous les frais. Nos annales Helvétiques sont remplies de catastrophes occasionnées par ces sortes de lavanges. En 1477, une de ces masses terribles engloutit 60 soldats Suisses, avec plusieurs chevaux de bât, au passage du St. Gothard ; en 1501, une centaine de nos soldats périrent de la même manière, en traversant le St. Bernard ; le 25 janvier 1689, presque tout le village de Saas, dans le Pretigau, au pays des Grisons, fut abîmé par une de ces lavanges, qui tua 57 personnes. — C'est sur-tout dans les *Alpes Rhétiennes* et *Vallaisannes* que ce fléau est le plus commun.

La seconde espèce de lavange est l'ouvrage du vent : après que sur une première neige durcie par la gelée, il est tombé une seconde neige sèche, friable, et sans cohérence entre ses parties, il arrive par fois qu'une violente tempête agite, soulève et balaye cette couche supérieure, qui glisse sur l'inférieure avec un degré de vîtesse proportionné à la force du vent et à la pente du terrein : ce tourbillon irrésistible ne s'arrête que lorsque le vent baisse, ou qu'il est parvenu dans quelque bas-fond : il produit une telle compression dans l'air, que des hommes fort éloignés en ont été renversés et même suffoqués, et il opère les effets les plus extraordinaires : on en a vu qui ont coupé des maisons en deux, laissant le premier étage et emportant le second. La dernière espèce se forme ordinairement aux grandes fontes du printems : vous avez devant vous une croupe couverte de neige... tout-à-coup une portion de cette croûte, ramollie par le soleil ou par le vent du midi, se détache du sol, et coule vers le bas : son passage est marqué par une poussière mêlée de particules de neige, de terre, de roc : quelquefois on y remarque des étincelles, qui proviennent du frottement des pyrites qu'elle entraîne. Ce torrent, qui s'accroît des buissons et des cail-

loux qu'il prend sur sa route, écorche souvent le flanc de la montagne qu'il parcourt, il en enlève tout le terreau végétal, et ne laisse que le rocher nud.

Ces lavanges, qui toutes les années coûtent la vie à plusieurs habitans et voyageurs, et causent sur divers points des désastres très-longs à réparer, ont toujours, indépendamment des maux qui en peuvent résulter, quelque chose d'effrayant, par l'ébranlement qu'elles produisent dans l'air, par l'espèce de commotion, pareille à un tremblement de terre, qu'elles impriment à toute une vallée, et par le fracas semblable au plus violent tonnerre, qui retentit au loin, et que l'on entend à quelques lieues à la ronde : mais jamais la lavange n'est plus majestueuse... jamais elle n'opère un désordre, un tumulte, une détonation plus formidable qu'au milieu des glaciers. Là, des masses de plusieurs milliers de quintaux, plus hautes que des tours, plus épaisses que des bastions, s'écroulent subitement sur leurs bases, couvrent les environs de leurs vastes débris, et semblent menacer toute la contrée environnante, de la faire rentrer dans le cahos.

Si l'œil a ses jouissances dans les Alpes, l'oreille a aussi les siennes. Comment expri-

je puis parler ainsi, un dernier soupir de l'émotion générale; et le calme se rétablit, en descendant l'échelle des modulations, que l'orage avoit montée en sens contraire.

Mais tandis que je vous parle des beautés de nos Alpes, hélas ! quels tristes tableaux elles présentent maintenant ! Elle n'existe plus dans leur enceinte, cette douce paix dont nous jouissions depuis des siècles. La guerre étend ses ravages et ses horreurs jusqu'au pied de nos glaciers; l'artillerie porte le carnage et la mort dans des vallées où le bruit du canon n'avoit encore jamais retenti; les torrens charient des cadavres; les rochers sont teints de sang; les forêts retentissent des cris du désespoir; la fumée des villages incendiés circule en noirs tourbillons; et nos tranquilles bergers, qui ne prenoient aucune part aux révolutions de l'Europe, en sont devenus les innocentes victimes. Au milieu des attentats des aveugles mortels, qui trouvent de la gloire à être les bourreaux les uns des autres, je reporte vainement mes yeux mouillés de larmes vers ces longues années de calme, durant lesquelles les habitans des monts Helvétiques, presque inconnus au reste du monde, qu'ils ne connoissoient pas mieux, passoient pour le peuple le plus heureux de l'Univers : je

me demande avec douleur... Qui leur rendra cette ancienne prospérité? Qui rétablira ces Cantons dévastés et presque déserts? Qui consolera les veuves et les orphelins du Vallais, de l'Underwald, des sources du Rhin et des vallées du Gothard? Et je m'écrie avec le poëte de Sion: *N'y aura-t-il point de terme à vos désolations? l'épée vous dévorera-t-elle sans cesse? et votre amertume ne prendra-t-elle jamais fin?*

Eh quoi! pour quelques années que nous avons à voyager sur ce globe d'épreuves, vaut-il la peine de s'égorger par milliers pour savoir qui gouvernera et comment on sera gouverné? Faut-il que de misérables opinions politiques nous fassent briser tous les liens de l'humanité, et empoisonner toutes les jouissances de la nature? Faut-il qu'aux maladies inséparables de notre fragile existence, nous joignions volontairement les maladies cent fois plus cruelles de la vengeance et de l'ambition? Infortunés habitans de nos Alpes! vous avez cru qu'on respecteroit votre paix, parce que vous respectiez celle de vos voisins; et vous vous êtes trompés. Vous avez cru qu'en vertu de l'héritage de liberté reçu de vos ancêtres, vous pourriez vous gouverner à votre manière; et vous vous êtes

également trompés. Vous avez cru que vos montagnes escarpées vous mettroient à l'abri de toute aggression ; et vous vous êtes encore trompés. Que vous reste-t-il ? la patience du vrai courage et l'espérance de la vraie religion... Il est un Dieu protecteur et vengeur... c'est à lui que je vous recommande, et c'est lui qui ne tardera pas à mettre fin aux misères de notre triste et toujours plus chère Patrie ; si du moins nous savons nous soumettre à son décret supérieur, donner toute notre confiance à celui qui tôt ou tard fait sortir le bien du mal, voir dans les malheurs présens le germe du bonheur à venir, et fixer à travers les ruines de notre pays temporel, la porte de ces régions éternelles, où nous trouverons la justice et la paix, que les puissans du siècle nous refusent ici-bas.

Que fais-je, Monsieur ? j'oublie que tout ceci est étranger à l'objet de mes lettres.... j'en conviens ; mais il ne sera pas étranger à votre compassion : c'est elle que je réclame pour ma terre natale, comme je sollicite pour moi la continuation de votre amitié, en retour de celle que je vous ai vouée.

Château d'Oex, août 1799.

P. B.

# VOYAGE

## *De Conrad Gessner au mont Pilate,*

Traduit du latin en 1555. (1)

### *Epitre dédicatoire de l'auteur à Jean Chrisostome Huber, médecin très-fameux.*

FIDÈLE à mon ancienne coutume de faire chaque année, ou du moins tous les deux ans, un court voyage dans les montagnes, tant pour ma santé que pour mon instruction, je vous ai dernièrement visité à Lucerne, très-cher Huber, avec nos amis Pierre Haffner architecte, Pierre Boutin pharmacien d'Avignon, et mon parent le peintre Jean Thomas, jeunes gens très-versés chacun dans leur art : vous nous avez accueillis par toutes sortes de bons offices : et nous avons été reçus avec distinction, soit en particulier par quelques citoyens, soit en public par le magistrat, qui a daigné nous envoyer le *vin d'honneur*. Le lendemain nous sommes partis pour le Pilate, après en avoir, selon l'usage, obtenu la

permission du digne chevalier Nicolas de Meggen, chef de la police. Je résolus alors de rassembler dans un court récit, tout ce que nous remarquerions dans cette course, et de vous le dédier, tant pour vous offrir une petite marque de notre reconnoissance, que pour vous prier de corriger et de completter ma description, en cas d'oubli ou d'erreur sur quelque point : service que vous pouvez me rendre d'autant plus aisément, que vous êtes le premier Médecin de l'illustre ville de Lucerne, voisine de la contrée dont il s'agit ; que vous y jouissez de l'amitié de plusieurs des premiers Magistrats, qui rendent également justice à votre jugement et à votre savoir ; et que même tout récemment vous avez parcouru cette montagne... Si vous daignez, à votre loisir, me communiquer tout ce que vous avez remarqué d'intéressant, ou recueilli de gens dignes de foi, non-seulement sur le Pilate, mais aussi sur les autres montagnes de notre Suisse, qui en renferme plus à proportion qu'aucun pays du monde, j'y joindrai, si je vis, mes propres observations, afin d'en faire quelque jour un traité particulier des montagnes et de leurs curiosités : pour le présent, quoique j'en aye déjà ci-devant visité plusieurs, et même des plus hautes, dans

diverses contrées de la Suisse [illegible] à propos, tandis que [illegible] de décrire séparément [illegible] vous donnez le nom de [illegible] de Suisse. Adieu.

Zurich 25 août [illegible].

VOYAGE AU MONT PILATE

La cité de Lucerne jouit d'un grand renom en Suisse : elle tire son origine d'une Abbaie célèbre, [illegible], fondée [illegible] par un prêtre nommé [illegible], frère de Ruppert, duc d'Allemagne [illegible] la ville passe pour avoir été bâtie [illegible] le couvent et à cause du couvent. Les habitans sont polis et [illegible], [illegible] sieurs vivent dans l'opulence. Un [illegible] grand nombre [illegible] militaire. Le principal agrément de sa situation vient de la [illegible] lac dont elle sort [illegible] eaux sont très-utiles, soit pour [illegible], soit pour le commerce, soit pour la défense de la ville : deux ponts [illegible] couverts sont jetés sur la Reuss ; [illegible] trêmité du lac, il y en a deux autres qui sont couverts, dont le plus long a environ 500 pas. Du côté opposé au lac, la ville

est protégée et défendue par une haute colline, qu'elle a renfermé dans l'enceinte de ses murs; mais je laisse à d'autres le soin de faire une description plus étendue de Lucerne.... Le pied du Pilate, là où l'on commence à monter, est distant de la ville d'environ demi-lieue. (2) Il y a, il est vrai, une autre route, mais beaucoup plus rude: celle que nous suivons s'élève à travers des forêts, des prairies, des vallées et des côteaux. Après une heure de marche, on découvre à sa droite les masures du château ruiné, qu'on prétend avoir été habité par un Gentilhomme d'Angleterre: ce qu'il y a de sûr, c'est qu'autrefois une armée Anglaise a passé par cette contrée. (3)

De là, on entre bientôt dans la vallée d'Eijcthal, dont les pâturages nourrissent de nombreux troupeaux. (*) Elle est couverte d'une infinité de châlets, d'étables et de fenils, appartenans à des bergers. Là se trouvent plusieurs de ces bons pasteurs, qu'Homère appelle, *vieillards ne vivant que de lait, les plus justes des hommes.* (Iliade, Lib. XIII, v. 6.) Ils n'y séjournent que pendant quatre mois d'été, si du moins on peut parler de cette saison en pareils lieux: car en général, le sommet de nos plus hautes montagnes semble

être [illegible]
pe [illegible]
temps [illegible]
des [illegible]
ma [illegible]
au [illegible]
sont [illegible]
telles [illegible]
autres [illegible]
fruit. [illegible]
et des [illegible]
aussi [illegible]
que [illegible]
q [illegible]
fa [illegible]
pied [illegible]
ac [illegible]
dün [illegible]
pel [illegible]
montag [illegible]
doma [illegible]
lement [illegible]
par le [illegible]
fonde [illegible]
la sec [illegible]
tient a [illegible]
court e [illegible]
plus [illegible]
la plus [illegible]
qu'au [illegible]

les revers inférieurs, deux; vers le milieu de la montagne, trois; et au pied seulement, quatre.

Pour nous, le 20 du mois d'août, nous trouvâmes quelques *cerises* vers le milieu du Pilate, et plus haut un petit nombre de *fraises*, de *mirtilles* et de *framboises*, qui nous servirent à appaiser la soif et la faim dont nous étions tourmentés. Nous passâmes la nuit dans un chalet de la vallée d'Eijethal, chez un berger, également complaisant et hospitalier : il nous régala de plusieurs mets faits de laitage; nous avions aussi du vin apporté par un héraut de Lucerne, qui nous servoit de guide. Car il nous falloit un conducteur, pour deux raisons; .... premièrement, pour ne pas nous égarer; en second lieu, à cause du préjugé superstitieux des habitans, qui en vertu d'un serment prêté par eux à cet effet chaque année, ne laissent aller personne jusqu'au lac du Pilate, s'il n'est amené par quelque honnête bourgeois de Lucerne, dont ils reçoivent l'assurance qu'il en a obtenu la permission du magistrat. (4) La vallée est arrosée par un ruisseau, (*) dans lequel, quoique très-petit, et d'une eau glacée, on prend des truites d'une assez belle taille et d'un goût exquis. C'est le seul poisson qui habite la région supé-

rieure de la montagne ; mais vers le milieu, on trouve encore des umbles et des écrevisses. Sur les cimes les plus élevées, et parmi les rochers escarpés et anfractueux, qui ont donné au Pilate le nom qu'il porte en allemand, *Frackmont* (*mons Fractus*), séjournent des *chamois*, et si je ne me trompe, des *bouquetins*, appelés vulgairement *capricornes*, et par Homère, *chèvres sauvages*. (*) On y rencontre aussi le *rat des Alpes*, ou la *marmotte* : nous avons décrit tous ces animaux dans notre *Histoire naturelle des Quadrupèdes* : des oiseaux de montagne y nichent, tels que le *faisan des Alpes*, et le *lagopède* ou *perdrix blanche*, dont les pieds sont fourrés de poils.

Depuis la vallée d'Eijethal et le milieu de la montagne, la route devient toujours plus roide et plus pénible, jusqu'au dernier bâtiment de berger ou chalet, pour parler leur langage : un peu en dessous, sur le côté droit de la pente, nous trouvâmes une source cachée dans un petit enfoncement du terrein, dont l'eau pure et glacée nous désaltéra, nous raffraîchit et nous délassa merveilleusement ; nous en bûmes à longs traits, nous y trempâmes notre pain, et nous trouvâmes à ce repas, quoique assurément sobre et sans luxe, une volupté plus qu'Epicurienne, comme nous n'en avions jamais éprouvé.

En effet, nous lisons qu'Epicure, ce professeur en volupté, soupoit quelquefois avec du pain et de l'eau; non-seulement parce que cette nourriture frugale lui procuroit pour le moment un plaisir simple et naturel, mais parce qu'il s'en appercevoit encore le lendemain, au bon état, tant de sa partie matérielle, que de l'intellectuelle: et comme la force du plaisir qui agit sur notre corps est toujours en raison d'une sensation contraire, ainsi que l'un des côtés d'une balance qui au même instant s'élève autant que l'autre s'abaisse, il arrive que si nos sens n'ont pas éprouvé premièrement quelque affection directement opposée, et par conséquent désagréable, ils ne sont susceptibles d'aucun des plaisirs qui naissent des contrastes.

Voilà pourquoi l'eau fraîche ne nous paroît jamais plus délicieuse, que lorsque nous sommes travaillés de chaleur, de soif, et de lassitude : ce qui arrive surtout dans les Alpes, et après une longue montée. Alors qui est-ce qui ne goûte pas une jouissance indicible, à pouvoir tout-à-la-fois et dans le même moment se reposer d'une marche pénible, se raffraîchir d'une chaleur excessive, éteindre une soif insupportable, et satisfaire un appétit aiguisé par un mouvement violent, sur-

tout si l'on a tranquillité d'ame, agréable société et joyeuse conversation d'amis? Il n'est même, dans les courses de montagnes, aucun des sens qui n'ait sa jouissance particulière (5).

Par rapport au *tact*, tout le corps brûlé par le soleil, rencontrant l'air plus frais de ces hauts lieux, non-seulement le respire à longs traits, mais il semble le pomper par tous les pores; et comme dit Homère, *il se vivifie en respirant la fraîcheur des vents du Septentrion.* Il en est de même quand transi de froid et percé par la pluie, on se réchauffe, soit au soleil, soit en marchant, soit auprès des feux allumés dans les *chalets.*

La vue se délecte par l'aspect inaccoutumé des montagnes, des pics, des forèts, des vallées, des ruisseaux, des sources, des pâturages; soit qu'on fasse attention à la fraîcheur de la verdure et à la couleur des fleurs, soit qu'on s'occupe des formes de ces rochers, si remarquables par leurs masses, leur hauteur, leurs anfractuosités, leurs cavernes et leurs diverses apparences. Si vous voulez promener vos yeux et étendre vos regards au long et au large, vous trouvez des pointes et des sommités, au haut desquelles la tête se perd dans les nuages: si vous préférez

concentrer votre vue dans un champ moins vaste, vous n'avez qu'à considérer ou à parcourir ces prairies et ces forêts verdoyantes ; ou pour vous circonscrire davantage, fixez vos regards sur ce vallon obscur, sur cette roche ombreuse, sur cet antre sombre. Rien ne nous plaît autant que la variété et le changement des objets, sur-tout de ceux qui tombent sous nos sens.... et cette diversité n'est plus frappante nulle part que dans les montagnes ; puisque sans parler d'autre chose, on peut dans un très-court espace, passer par les quatre saisons de l'année, et rencontrer successivement l'été, l'automne, le printems et l'hiver : ajoutez encore, que du haut de ces cîmes aériennes, tout l'hémisphère céleste s'ouvre et se déploie devant vous ; que vous pouvez observer sans nul obstacle le lever et le coucher des astres, et que vous voyez le soleil disparoître plus tard de l'horison et y remonter plutôt.

Votre oreille sera charmée des discours facétieux de vos compagnons, des bons mots des bergers, du chant mélodieux des oiseaux dans les forêts : le silence même de ces déserts vous fera plaisir ; là, rien de désagréable, rien d'importun ne fatigue votre timpan, qui n'est plus étourdi ni du bruit des marches, ni du tumulte des

des rues, ni des rixes des passans. Là, dans ce profond et religieux silence, votre imagination croira, du sommet de ces monts, entendre (si du moins elle existe) l'harmonie des sphères célestes.

Les *parfums* les plus suaves s'exhalent des herbes, des fleurs, de tous les végétaux des Alpes ; les plantes de la même espèce sont plus aromatiques et plus propres à la médecine quand elles croissent dans les montagnes que lorsqu'elles habitent le plat pays : l'air y est bien plus léger et plus salubre, n'étant ni imprégné de vapeurs épaisses comme dans les plaines, ni fétide et contagieux comme dans les villes, et au milieu des habitations entassées : aussi filtrant par les narines jusqu'au cerveau, non-seulement il ne charge ni les trachées ni les poumons, mais il leur donne du ton et du ressort.

J'ai déjà vanté ci-devant les plaisirs du *goût*, en parlant des eaux qui dans les Alpes rafraîchissent les gens travaillés de soif et de lassitude, avec beaucoup moins de danger que dans les plaines et dans les maisons, pour ne pas dire sans aucun danger ; car d'abord l'eau des montagnes, sur-tout vers le milieu, si je ne me trompe, est meilleure et plus pure, parce qu'elle n'est ni trop froide, ni formée de neiges

récemment fondues; mais claire, bien filtrée, et exposée à l'action libre de l'air : près des sommets, l'eau est en petite quantité, glacée et souvent sale, manque de filtration; au pied des monts au contraire, elle est moins fraîche, par conséquent moins agréable et moins saine, parce qu'elle coule dans un air plus chargé de vapeurs. D'ailleurs une eau très-fraîche est moins nuisible qu'une eau qui ne l'est pas autant, précisément à cause de ses rapports avec l'air extérieur, qui plus froid dans ces lieux élevés, ne permet pas aux pores de se dilater, et de laisser évaporer la chaleur intérieure ainsi conservée et comme refoulée au-dedans : outre cela, le mouvement qu'on doit se donner en marchant d'abord après avoir bu, fait que l'eau acquiert en partie la température du reste du corps, et en partie sort par les sécrétions, de manière que le froid de l'eau ne peut point éteindre sa chaleur naturelle.... extinction qui cause la mort, ou tout au moins des maladies très-graves. Comme on respire en même temps un air très-vif, l'effet de l'eau n'est point aussi sensible..... mais c'est moins par des raisonnemens que par l'expérience, que je prétens prouver la verité de mon assertion; c'est-à-dire, qu'on peut boire même en abondance de

l'eau fraîche dans les Alpes sans nul danger : les habitans du mont Pilate l'affirment, et moi-même j'en ai fait l'expérience, ainsi que plusieurs de mes amis, non-seulement sur cette montagne, mais encore sur nombre d'autres.... On peut d'autant mieux s'en rapporter à moi, qu'étant d'un tempérament phlegmatique et froid, je suis facilement incommodé par des boissons fraîches. (6)

Les mêmes montagnards disent, qu'en dessous de la fontaine dont j'ai parlé plus haut, il y en a une autre très-renommée, comme un remède infaillible contre la *fièvre tierce :* mais il faut en boire copieusement et jusqu'à la nausée ; alors il n'est pas étonnant que le vomissement que cette eau ne tarde pas à provoquer, contribue beaucoup, par l'évacuation de la bile, à éteindre la fièvre ; je présume que ce remède ne convient qu'aux hommes les plus robustes, et qu'il faut avoir soin de suer avant et après. Alors cette maladie, qui d'ailleurs n'est pas de longue durée, quitte aisément ceux qui ont un fort tempérament, et qui ont recours aux évacuations. (7)

Les fruits des montagnes flattent le *goût*, ainsi que les divers laitages, bien supérieurs à ceux de la plaine. Je vais

reste de la nature.... Mais la marche et la fatigue sont très-pénibles.... mais il y a quelque danger dans ces routes escarpées et au bord de ces précipices... mais on n'y trouve ni alimens délicats, ni couche voluptueuse.... soit : néanmoins ne sera-t-il pas bien doux de se rappeler ces fatigues et ces dangers, de les repasser dans son souvenir, et de les raconter à ses amis. Alors, pour un homme tel que je l'ai demandé, le repos sera d'autant plus agréable, qu'il succédera à un plus grand travail, et qu'ainsi la santé s'affermit: toutes les parties du corps s'exercent par la marche, et même quelquefois par des sauts ; tous les nerfs et muscles se déployent et se tendent, soit à la montée soit à la descente, qui dans les montagnes se font l'une et l'autre, tantôt en ligne droite, et tantôt obliquement : mais on peut et on doit mettre une certaine modération dans ces courses. Aristote a déja remarqué dans ses problêmes, qu'on se fatigue moins à marcher dans les pays inégaux que dans les pays plats : c'est-à-dire, que ceux qui montent et descendent tour-à-tour, comme on le fait dans les chemins montagneux, se lassent moins vîte que ceux qui voyagent dans les plaines, ou qui ne suivent qu'une route soit ascendante soit descendante. (*)

Les gens qui n'ont pas la tête bonne, ou qui ne se croyent pas propres à gravir les lieux escarpés, peuvent facilement éviter ces sortes de dangers ; et s'ils ne sont pas en état de faire toute la course, ce sera toujours quelque chose d'en avoir fait une partie : quant aux alimens, nous avons déja dit, qu'ils trouveront dans les montagnes des mets qui peuvent contenter les plus délicats, sur-tout quand il ne s'agit que de se priver un jour ou deux de sa nourriture ordinaire ; et quand même on seroit peu accoutumé au laitage, cependant l'exercice qu'on prend l'empêchera d'être nuisible. — Celà est si vrai, que les gens friands devraient de temps en temps faire une course de montagnes, pour boire de l'eau fraîche, manger du lait et des divers plats qui en sont faits, sans craindre aucun dérangement d'estomac ; chose qu'ils ne peuvent pratiquer chez eux, du moins pour la plupart, quand même ils auroient ces alimens en abondance. S'il est besoin de quelqu'autre nourriture, on peut facilement la faire porter avec soi par des domestiques.

Mais il n'y a ni lit, ni couettes, ni plumes, ni oreiller.... O homme délicat et efféminé ! le foin te tiendra lieu de tout cet appareil, que ta mollesse regrette.... il est

tendre, balsamique, composé de diverses plantes très-bonnes pour la santé : l'air que tu respireras avec délices pendant la nuit n'en sera que plus sain; et ce foin, tu en feras l'oreiller de ta tête, tu le mettras pour matelas sous ton corps, et sur toi pour couverture.

Après cette longue digression, il est temps de continuer à décrire la région que je parcours: dans la plus haute case des vachers, nous prîmes un excellent repas de lait, et nous essayâmes de jouer de la trompe des Alpes: c'est un instrument long de onze pieds environ, formé de deux morceaux de bois légèrement recourbés, creusés en dedans, et étroitement serrés l'un contre l'autre par une ligature d'osier. (9) Ensuite ayant pris pour guide un vacher de ce pâturage, nous tirâmes à gauche, et bientôt marchant à trois pieds, c'est-à-dire, appuyés sur une sorte de bâton ferré propre aux Alpes, nous gravîmes assez long-temps la pente d'un escarpement fort roide, où il n'y avoit aucun chemin battu, obligés quelquefois de nous traîner sur le ventre, en empoignant les touffes de gazon, pour ne point glisser. Enfin à travers les pierres et les rochers, nous parvînmes avec beauceup de peine à gagner la cîme

de la montagne, d'où l'on découvre de tout côté un immense paysage, et sur-tout, vers l'occident, la vallée d'Entlibuch, qui fait partie du domaine de Lucerne. Au sommet il y a un rocher, dont une des saillies ressemble à une guérite ; la superstition croit que Pilate s'y tenoit autrefois et excitoit de là d'épouvantables tempêtes. Sur ce rocher on voyoit encore les restes des noms de quelques curieux et la date de leur voyage, ainsi que les armoiries de certaines familles. (10)

De là nous prîmes à droite pour descendre dans la prairie : là nous trouvâmes une place d'environ six pieds en quarré, avec un bord relevé de tout côté, couverte d'un beau gazon ; au milieu de laquelle étoit un espace d'environ un pied et demi absolument *nud et sans herbe.* (11) Là, nous dit-on, s'étoit jadis posté un enchanteur de la classe de ceux que nos pères appeloient *Ecoliers ambulans*.... et qui sont les successeurs des Druides, (*) comme je l'ai fait voir dans mon livre intitulé *Mithridates*: par la force des conjurations qu'il fit en ce lieu, il contraignit Pilate à se précipiter du haut du rocher qu'il habitoit dans le marais voisin. Tirant ensuite à gauche, nous descendîmes quelque peu par une douce pente, jusqu'au

fond d'une petite vallée, où est situé le marais qui porte le nom de Pilate, parce qu'on prétend qu'il y fut englouti. (12) Non loin de là, il y en a un autre plus petit, qui servit, dit-on, de tombeau à sa femme. Tous les environs sont marécageux; la tradition assure, que si un homme jette dans le premier quelque chose à dessein, toute la contrée est soudain ravagée par des tempêtes et des inondations: mais cette opinion des habitans du pays, n'étant fondée sur aucune cause naturelle, ne mérite selon moi nulle croyance.... Quoique par fois des phénomènes surprenans s'expliquent par des superstitions et des préjugés, cependant il ne faut pas pour cela que des gens sages ajoutent une foi implicite à de telles explications.... Quant à moi, je ne pense pas que Pilate ait jamais été dans ces lieux; et quand il y auroit passé, je suis convaincu, qu'aucun pouvoir ne lui a été donné de faire du bien ou du mal aux hommes après sa mort. Si l'on m'objecte que Dieu a quelquefois accordé une pareille puissance aux mauvais Génies, et que Pilate a revêtu la nature de ces êtres malfaisans, je réponds qu'il ne faut point appeler puissance le mal que font de tels êtres, mais qu'il faut dire, que Dieu permet que la croyance

d'hommes impies ou superstitieux soit ainsi confirmée, afin que leur erreur même devienne le châtiment de leur superstition ou de leur impiété ; car c'est impiété d'attribuer à quelque autre qu'à Dieu seul la cause de tout évènement ou accident qui arrive dans le monde.... telle est mon opinion : si quelque homme droit et pieux trouve une meilleure solution à ces difficultés, je l'adopterai volontiers. On prétend que les eaux de ce marais ne croissent et ne décroissent jamais, et l'on s'en étonne, puisqu'il est de toute part entouré de collines, dont les neiges doivent y couler quand elles fondent ; mais c'est que le terrein étant marécageux et plein de concavités, absorbe toutes ces eaux, avant qu'elles arrivent au lac. — On en ignore la profondeur, puisqu'il est défendu de le sonder, ou seulement de le toucher d'aucune façon. (13)

Je me rappelle avoir vu un pareil lac sur une haute montagne de Savoye, au pays de Faucigni, derrière la ville de Cluse ; mais il n'avoit donné lieu à aucune superstition.... il est à-peu-près rond, très-petit, et d'une telle profondeur, qu'on assure qu'elle égale la hauteur de la montagne : on me dit qu'un bœuf y étant tombé autrefois, on en retrouva la tête et les

cornes dans une source qui sort du pied de cette montagne, près de Cluse. (14)

Eusèbe dans son *histoire ecclésiastique* (livre II. chapitre 7.), et quelques autres auteurs, racontent qu'environ 40 ans après la naissance du Sauveur, sous l'empire de Caligula, Pilate fut rappelé de la Judée à Rome; et que comme il craignit d'être puni, il se tua lui-même : mais ils ne marquent point en quel lieu cela arriva. Jean Naucler dit que ce fut à Lyon, qu'il se perça d'une épée, y ayant été exilé par Caligula.... D'autres prétendent qu'en allant de Rome au lieu de son bannissement, il se noya dans le Rhône proche de Vienne en Dauphiné, et que les bateaux courent encore de grands dangers à cette place du fleuve, au dire des habitans du voisinage; comme le rapporte Othon de Frisingue (livre III. chap. 13 de sa chronique.)

Si de la *place de l'enchanteur*, dont j'ai parlé plus haut, nous eussions traversé en droiture l'arrête de la montagne du côté du nord contre Lucerne, nous serions arrivés, après une heure de marche, à une partie du Pilate nommée le *Viderfeld*, où se trouve une plaine et une caverne appelée *manloch*, la grotte de l'homme, ou plutôt *moonloch*, la grotte de la lune. (15) Son entrée est, dit-on, étroite

comme une porte : elle s'élargit beaucoup dans son intérieur, et reçoit un reste de lumière : on peut y pénétrer l'espace de cent toises ; alors on rencontre de l'eau : si l'on continue à avancer, on vous affirme gravement que la caverne se trouve fermée par une *porte de fer*. Sauf l'article de la porte, je crois tout le reste, que m'ont raconté plusieurs personnes, entr'autres un vieux berger, qui me dit s'être enfoncé dans cette caverne plus de six cents pieds, et avoir rapporté de la voûte quelques-unes de ces *concrétions* connues sous le nom de *lac lunæ*. De là vers le midi, il y a un chemin escarpé qui conduit au canton d'Underwald : mais comme il se faisoit tard et que nous étions menacés d'un orage, nous prîmes depuis le lac de Pilate par la colline à gauche, pour nous rendre de bonne heure à Lucerne, et nous descendîmes par un chemin assez bon, puisqu'il est praticable aux vaches, et qui eût été plus court et plus facile si nous l'eussions suivi pour aller au petit lac : après avoir été retenus quelque temps au pied de la montagne par une grosse pluie, nous arrivâmes avec la nuit à Lucerne. (16)

## NOTES DU TRADUCTEUR

*Sur la pièce précédente.*

(1) Ce petit voyage au mont Pilate, écrit originairement en *latin*, est un des premiers ouvrages de ce genre, maintenant si commun; la réputation de son Auteur le fait avidement rechercher par les amateurs: il est si rare, que dans des ventes publiques de livres, il a été poussé jusqu'à douze florins d'Allemagne: il se trouve imprimé à la suite du *commentaire* de ce même naturaliste sur les *Lunaires*, petit volume in 4°. de 86 pages, qui parut à Zurich en 1555. J. J. Scheuchzer l'a dès-lors publié, dans le premier volume de son *histoire naturelle de la Suisse*, avec une autre pièce qui y est jointe dans la première édition, un voyage en vers latins, que J. Müller, plus connu sous le nom de *Rellicanus*, fit au Stockorn en 1536.... Il a semblé intéressant de faire passer dans la langue française ce morceau du Pline de l'Allemagne, soit parce qu'il est peu connu, soit pour comparer la manière de son temps avec la manière

actuelle : les modernes décrivent souvent de petites choses avec un stile gigantesque, tandis que les anciens décrivent de grandes choses avec un stile simple : les premiers n'ont guères d'autre mérite que de répéter avec plus ou moins d'esprit et de grace ce qui a déja été dit ; les seconds avoient l'avantage de présenter des idées et des descriptions encore *vierges*, et de frayer ainsi une route à leurs successeurs. Conrad Gessner, le père de l'histoire naturelle en Allemagne et en Suisse, étoit de Zurich : il y nâquit en 1516, et y mourut en 1564. Sa vie trop courte pour les lettres, fut consacrée à l'étude, sur-tout à celle de la nature, et ses ouvrages ont épargné bien de la peine à ceux qui ont fourni ensuite la même carrière, notamment à M. de Buffon, qui a tiré grand parti de son *histoire des animaux*..... On desireroit une bonne *biographie* de cet homme justement célèbre. Celles que Simler en 1566, et Schemiedel en 1753, ont publiées, sont sèches et incomplètes : on regrette que l'ouvrage de Scheuchzer sur ce savant, son compatriote, n'ait pas vu le jour ; ce manuscrit se perdit malheureusement sur la route de Nuremberg, où il devoit être imprimé. Déja de son vivant, Gessner jouit de sa

réputation ; il eut le bonheur assez rare de voir son mérite généralement apprécié, et il fut estimé des *Catholiques* comme des *Réformés*, dans un siècle où la différence d'opinions religieuses avoit élevé une barrière d'intolérance entre les diverses parties de la Suisse. On en faisoit tant de cas à Lucerne, qu'à son passage pour aller au Pilate, le Sénat lui donna un *héraut* qui devoit lui servir de guide, et lui envoya le *vin d'honneur*, distinction très-flatteuse, qui dans ces temps-là ne s'accordoit qu'aux Ambassadeurs des Puissances étrangères, aux premiers Magistrats des Etats voisins, ou à des Seigneurs du plus haut rang.

(2) Le mont Pilate, qu'on peut regarder comme le dernier rameau de nos Alpes vers le nord, est presqu'au centre de la Suisse. Sa majeure partie est située dans le Canton de Lucerne, le reste dans celui d'Underwald : il porte en allemand le nom de *Frakmont* (*mons fractus*), à cause sans doute des divers bouleversemens qu'il a essuyés à différentes époques, et qui se montrent par plusieurs de ses sommets ruineux et comme déchirés. Son nom français de *Pilate* a beaucoup exercé les Etymologistes : quelques savans, persuadés, d'après une tradition, qu'il fut jadis

peuplé par une bande de déserteurs romains refugiés parmi ces rocs inaccessibles, le dérivent de *Pila*, expression qui chez les *latins* signifie souvent un *détroit de montagnes*; d'autres le font venir de *pileus*, un chapeau, parce que son sommet est fréquemment couvert d'une coïffe de nuages, d'où vient ce vieux proverbe du pays....

Quand Pilate a mis son chapeau,
Le temps sera serein et beau.

On donne à sa plus haute cime 6500 pieds d'élévation au-dessus du niveau du lac de Lucerne, qui le baigne d'un côté.

( 3 ) Gessner veut peut-être parler ici de l'incursion que l'armée Anglaise, commandée par le sire de Couci, fit en Suisse l'an 1375 ; mais cette armée n'a jamais poussé si avant dans le pays de Lucerne : il est vrai qu'elle reçut son premier échec dans ce Canton, à Buttisholts près de la petite ville de Villisau : là 600 Suisses, la plupart de l'Entlibuch, les autres des Cantons de Schweitz et d'Underwald, défirent 3000 Anglais.... Le champ de bataille porte encore le nom honorable d'*Engelländer hubel* ( colline des Anglais ), nom qui vaut un monument.

(4) Les fables qu'on débitoit sur le Pilate, accréditées par plusieurs siècles de superstition, étoient cause qu'aucun étranger ne pouvoit aller sur cette montagne, sans une permission par écrit du magistrat de Lucerne, et sans avoir préalablement promis de ne point profaner le lac, soit en y jetant quelque chose, soit en provoquant le mauvais génie qui l'habitoit... Les bergers qui séjournoient durant l'été dans les pâturages voisins, prêtoient chaque année le serment de n'y conduire aucun étranger, et de n'en indiquer le chemin à personne : un huissier alloit tous les printems intimer ce serment aux montagnards, et recevoit pour salaire un florin d'Empire par jour. On mit quelquefois en prison des téméraires qui vouloient y monter sans permission ; on a même un acte public, de l'an 1307, concernant sept Prêtres arrêtés en route.... mais il n'est pas avéré qu'on ait jamais fait mourir personne à ce sujet, comme le disent Stumpf dans sa chronique, et Vadian dans son commentaire sur Pomponius Mela. Je ne puis m'empêcher de traduire ici le petit voyage que ce dernier fit, en 1518, au mont Pilate ; ne fût-ce que pour montrer l'empire de la superstition, même sur les plus beaux génies du seizième siè-

cle, et la lutte que la saine philosophie soutenoit à forces encore trop inégales contre les préjugés de l'ignorance.

“ Il y a, dit Vadian, des choses merveilleuses dont personne ne peut rendre raison, qu'en les attribuant à une certaine force divine (*numen*), qui, comme le dit Pline, est répandue dans toute la nature, et qui s'échappe çà et là de diverses manières: par exemple, près de Lucerne, ancienne et célèbre ville de Suisse, il y a une montagne fort élevée, qui porte le nom de *Frakmont* en langue du pays; nom qui dérive d'une langue étrangère, et qui lui fut donné sans doute à cause de la hauteur de ses rochers, et de la profondeur de ses précipices. Un peu en dessous de son sommet, il y a un très-petit lac, ou plutôt un marais, auquel on a attaché le nom de *Pilate*. Si l'on y jette quelque chose à dessein, il manifeste son courroux par d'horribles tempêtes et des inondations désastreuses: mais si quelque chose y tombe par hazard, il ne s'en irrite point; comme s'il comprenoit, que ce qui se fait fortuitement, ne peut point être imputé à mauvaise intention. Ce qui confirme ce bruit public, c'est que gens qui ont osé le provoquer ont été soudain mis à mort, à cause des dommages qui en

ont résulté pour les voisins. Voilà ce que disent les habitans de Lucerne.

Etant venu dans cette ville, au mois d'août de l'année dernière, pour aller visiter ce lac fameux, j'y fus très-bien accueilli, et conduit le lendemain sur la montagne par Jean Xylotectus, (*) chanoine également docte et poli. J'avois pour compagnon de voyage Osvald Miconius, homme plein d'érudition et de candeur, et Conrad Grebel, frère de ma chère épouse, jeune Zuricois de la plus grande espérance. Sortis de la ville au point du jour, nous allâmes à cheval par un chemin rude et peu frayé jusqu'au milieu de la montagne : ensuite ne pouvant plus nous servir de nos montures, nous les laissâmes errer dans les pâturages voisins ; et ayant pris un berger pour nous guider, nous escaladâmes, appuyés sur nos bâtons, le reste du Pilate, en suivant à travers les anfractuosités des rochers un sentier étroit, qui n'eût pas été praticable à tout le monde. Nous parvinmes enfin, non sans peine, au bord du marais ; la montagne, qui est presque par-tout ailleurs couverte de précipices, se revêt ici de pâturages, et s'abaisse par une pente circulaire pour former une assez profonde vallée, que couronne un vaste amphithéâtre de collines :

dans le centre de cet enfoncement se trouve le lac. Les tristes roseaux qui le couvrent, la sombre forêt qui l'entoure, le profond silence qui règne dans cette solitude, suffisent pour imprimer une terreur religieuse à quiconque s'en approche. Aucun ruisseau n'y entre, aucun n'en sort; son eau noire, et semblable à celle des marais infernaux, reste constamment immobile. Les vents ne peuvent l'atteindre aisément; car au midi et à l'occident, la hauteur supérieure de la montagne le met à couvert de leur souffle; tandis qu'à l'Orient et au Nord, il en est préservé par son enfoncement et par la forêt épaisse dont j'ai fait mention plus haut: il est à remarquer qu'il ne s'augmente point par la fonte des neiges de l'hiver, qu'il ne diminue point durant les chaleurs de l'été, et que ses eaux restent toujours à la même hauteur et dans les mêmes limites.... c'est là du moins ce qu'on nous assura. Je n'oublierai pas de dire, qu'en y allant, le berger qui nous servoit de guide, nous fit promettre par serment, de ne rien jeter dans ce lac, et de ne faire aucune expérience indiscrète : il nous assura qu'il y alloit de sa tête, et ne cessa de nous recommander à réitérées fois la modestie et le silence, comme s'il nous eût conduit dans un lieu sacré. J'avoue

que ces précautions ne contribuèrent pas peu à me faire donner quelque attention à l'ancienne tradition, qui avoit mis cet endroit en réputation extraordinaire.... quoique je tienne pour une fable dépourvue de sens tout ce qu'on *y* raconte de Pilate, comme quoi il se montre une fois chaque année sur ce lac en habit de cérémonie, et comme quoi ceux qui l'apperçoivent ne peuvent survivre plus de douze mois à cette fatale vision.

Telle est en général la légéreté des hommes, qu'ils ne manquent jamais de placer des chimères phantastiques dans tous les lieux où la nature se manifeste par quelque phénomène singulier: cependant je ne sais trop comment il arrive, que ceux à qui on raconte ces fables ne les rejettent pas absolument, et se laissent aller à un instinct superstitieux, qui entraîne insensiblement au merveilleux, et appuye notre crédulité sur notre penchant naturel pour la nouveauté.

Du reste, que les récits d'une ancienne tradition sur ce lac soient faux ou vrais, c'est ce que je ne saurois décider, puisque je n'ai pu faire aucune expérience pour asseoir mon jugement; et que quand je l'aurois pu, je me serois exposé à un grand danger. Tant de jeux surprenans

de la nature en d'autres contrées, me portent néanmoins à ne pas rejeter légèrement des assertions établies et confirmées, soit pas l'expérience, soit par l'autorité de plusieurs. Je dois même dire, que le génie du lieu m'a paru tel, que dans une montagne si élevée il ne lui est pas difficile de soutenir la réputation dont il jouit : car le Pilate est si haut, qu'étant partis au point du jour pour aller à son sommet, n'ayant mis que deux heures pour prendre du repos et de la nourriture à mi-montagne, et étant redescendus en toute diligence pour rejoindre nos chevaux, nous ne rentrâmes en ville qu'à la nuit, long-temps après le coucher du soleil."

(L'original latin de ce curieux fragment se trouve dans *Joachimi Vadiani Commentaria in III Libros Pomponii Melæ de Sitú orbis*, Vienne, 1518, ou Paris, 1530.)

(5) Gessner aimoit passionément la belle nature et les montagnes ; ce goût n'étoit point encore commun de son temps : il paroît qu'il cherchoit à le faire naître chez ses lecteurs, à en juger par cette longue digression sur les plaisirs des voyages des Alpes.... digression qui occupe plus du tiers de sa description, et qui pour être, selon la méthode de son

siècle, distribuée en lieux communs, n'en a pas moins son mérite. Du reste, le traducteur ne répond point de ce que l'auteur dit en général, comme *médecin*, de l'eau bue sur les montagnes; mais ce qu'il y a de sûr, c'est que celle qui sort des rochers sourcilleux du Pilate, passe pour une des meilleures, des plus pures et des plus légères de la Suisse, au dire de gens qui n'ont jamais bu de vin, et dont le palais est par conséquent bien plus propre à juger des diverses sources. — Disons encore, que quiconque a parcouru nos Alpes à pied, sans appareil de luxe, sans prétention à être mieux traité que les bergers ne se traitent eux-mêmes, trouvera parfaitement vrai tout ce que Gessner éprouvoit et écrivoit, il y a bientôt deux siècles et demi.

(6) Avec le respect dû à la mémoire de ce grand homme, il faut observer que plusieurs médecins attribuent à la fraîcheur glacée des eaux du Pilate, bues avec avidité par des gens trempés de sueur, sur-tout dans le temps des fenaisons, les toux sèches, les crachemens de sang et les phtisies, maladies qui ne sont nulle part en Suisse plus communes que parmi les montagnards du Pilate et les habitans du haut et bas Underwald: il faut donc, quand

quand on voyage dans les montagnes, user de certaines précautions, comme de se laver les mains dans l'eau avant que d'en avaler, de s'en rincer la bouche pour ôter la poussière qui peut s'y être attachée, d'en boire modérément, et de continuer incessamment sa marche sans s'arrêter: le mieux seroit de porter sur soi un flacon de vinaigre, et d'en jeter quelques gouttes dans chaque verre d'eau; (*) le vin, mais en plus grande quantité, produit le même effet.

(7) Cette source célèbre du temps de Gessner, et dont Scheuchzer atteste la réputation au commencement de ce siècle, n'est maintenant plus fréquentée; et sans les restes de la voûte qui la couvrait à l'époque de son crédit, on ne sauroit plus où elle est.... Il ne seroit pas étonnant que cette eau eût quelque vertu contre la fièvre, puisqu'elle sort d'un terrein absolument couvert de *bistorte* des Alpes, et que filtrant à travers les racines de cette plante *fébrifuge*, elle doit s'imprégner de son suc: c'est ainsi qu'à la *Desirade*, l'une des petites *Antilles*, un ruisseau qui naît dans une forêt de *Gaiac*, donne un remède assûré contre les maladies de la peau les plus invétérées. Mais si la fontaine dont nous parlons n'est plus employée en mé-

decine, il en est une seconde sur le revers opposé du Pilate, dans le territoire de l'Entlibuch, connue sous le nom de *bain gelé*, où se rendent beaucoup de malades : la baignoire n'est autre chose qu'un tronc d'arbre creusé ; l'homme le plus robuste peut à peine y tenir une demi-minute, tant l'eau est froide ; aussi faut-il s'y plonger à différentes reprises : elle est renommée contre le rhumatisme et les fièvres intermittentes : on en trouve de pareilles sur le Rigiberg et au mont Rischi dans le canton d'Underwald. On croiroit difficilement, et cependant le fait est vrai, que les malades qui ne peuvent se transporter dans ces lieux escarpés pour profiter de ce bain, y envoient des gens qui le prennent à leur place, et qu'ils sont assez crédules pour prétendre se soulager par là : plusieurs même assurent avoir été ainsi guéris par procure, tant est grande la force de l'imagination et de la superstition réunies ! Sans recourir aux bains froids des Alpes, l'air seul de ces hautes montagnes peut chasser les *fièvres d'accès*.... et ce n'est qu'en allant le respirer, que le traducteur s'est délivré de cette maladie, qui dans la plaine avoit résisté pendant quatre mois à tous les remèdes de la Faculté.

(8) L'ouvrage très-précieux dans son genre, dont l'auteur parle ici, est intitulé *Libellus de lacte et operibus lactariis* : il est précédé d'une lettre à *Avienus* sur *l'admiration des montagnes*. La première édition qui parut à Zurich en 1541, devenue très-rare, a 102 pages in-8°. ; c'est pour y suppléer, qu'il s'en est fait une seconde en 1777 à Leipsic.

(9) On trouve dans l'*histoire du mont Pilate* par Cappeler, la gravure de cet *instrument des Alpes* avec un air noté : les bergers du Pilate ont accoutumé d'en jouer le soir et le matin, avant de prononcer leurs prières ; toute la montagne retentit de ces sons sauvages, et les vaches dispersées se rassemblent auprès du pâtre, qui les rappelle ainsi. Durant les guerres que les montagnards d'Entlibuch soutinrent dans le quatorzième siècle contre leurs voisins d'Underwald, ils employoient fréquemment cette trompe, soit pour répandre l'allarme, soit pour sonner la charge. Elle se fait entendre fort loin, parce qu'elle est en forme de *cissoïde*, de toutes les *courbes* la plus propre à grossir et à propager les sons : on lui attribue le pouvoir de donner la maladie du pays aux Suisses qui en entendent jouer hors de leurs montagnes.... Il est vrai que ces

agrestes mélodies réveillent des idées familières à l'habitant des Alpes : à l'ouïe de ces airs si connus dès le berceau, il se croit transporté au sein de ses rochers, au bord de ses torrens, sous l'ombre de ses sapins, et au milieu des troupeaux qui font sa richesse et sa compagnie ; alors la force de ces souvenirs, chers dès l'enfance à l'homme simple et voisin de la nature, fait sur lui une impression profonde, qui le jète dans une langueur et un dépérissement, auxquels il n'y a d'autre remède qu'un prompt retour dans sa terre natale.

(10) Les *inscriptions* gothiques, vues par Gessner, sont maintenant effacées par le temps : il n'en reste plus qu'une antérieure à son voyage ; elle est de 1518, et contient les lettres initiales du duc Ulrich de Wirtemberg, qui s'étoit alors retiré à Lucerne, d'où il fit une excursion sur le Pilate. Le rocher où elle est gravée s'appelle la *pierre branlante*, parce qu'elle vacille sous les pieds de celui qui y monte, en faisant un bruit assez distinct : pour expliquer ce phénomène, il n'est pas besoin de recourir à la superstition, qui en fait le siège du magicien venu là à dessein de conjurer le *spectre de la montagne* : on trouvera sans peine la

raison physique de cette singularité, si l'on fait attention que cette pierre, d'environ six pieds de long sur trois de large, suspendue entre deux parois de roc par ses angles opposés, est ainsi en équilibre, et que tout poids qui le lui fait perdre doit la mettre en mouvement: la cime où se trouve cette pierre sert de cadran solaire aux habitans du pays ; et c'est de là sur-tout qu'on a une superbe vue, qui embrasse toute la Suisse septentrionale, jusqu'au lac de Constance.

(11) Ces places dénuées de gazon, souvent d'une forme à peu-près circulaire, sont assez communes dans les Alpes: les bergers de certains cantons y voyent la salle de bal, où toutes les sorcières du pays viennent danser des branles à la fête du Diable. L'observateur n'y voit qu'un effet de vents violens du nord, qui dans leurs tourbillons rapides, emportent en hiver les neiges de certaines places avec la croûte herbifère du sol, et quelquefois toute la terre végétale. Ces mêmes vents rabougrissent les sapins, les dépouillent de feuilles, et les courbent entièrement contre la colline qui les porte, sans leur laisser pousser aucune branche du côté du septentrion: (*) ces bandes de terrein, stériles et nues, peuvent aussi être l'effet de cer-

tains bancs de roc qui n'ont pas assez de terreau pour que les *gramens* puissent y naître, ou de quelque source souterraine imprégnée de parties salines ou métalliques contraires à la végétation, et dont les vapeurs tuent les plantes en s'exhalant.

(12) Le moins petit des deux lacs du Pilate, est situé au milieu d'un bosquet de pins antiques et sombres; tous ses alentours sont marécageux : sa forme est à-peu-près elliptique; il a 154 pieds de long sur 78 de large, et il a cru par conséquent d'un tiers depuis l'an 1560, que Cisat le mesura. Il n'a nulle part plus de trois à quatre, pieds de profondeur; et dans les canicules il se dessèche et n'offre plus qu'un tapis de *treffle de marais*, d'*ériophore* et de *gramens* aquatiques; le second lac, situé sur un plateau un peu plus élevé, est dans un site plus riant: c'est un bassin circulaire de 50 pieds de diamêtre environ, encadré dans un verd gazon; il n'est pas plus profond que le premier, mais d'une eau plus limpide, dont les troupeaux s'abreuvent volontiers: ni l'un ni l'autre ne nourrit aucun poisson.... ainsi le premier n'étant qu'un *marais* et le second qu'un *étanq*, ils ne mériteroient pas plus d'attention que mille

autres petits lacs pareils, et souvent plus pittoresques, répandus dans les Alpes, sans les fables auxquelles ils ont donné lieu et croyance depuis sept ou huit siècles, dans presque toute la Suisse intérieure.

Il est assez curieux et il peut être utile de tracer ici une sorte d'*histoire philosophique de ces superstitions*; elles dérivent probablement du nom même de la montagne, qui prête beaucoup au merveilleux: le mont s'appelle *Pilate*.... il n'en falloit pas davantage pour que le paysan ignorant, et sur-tout le berger des Alpes, espèce d'hommes très-crédules, s'imaginassent que le Romain de ce nom avoit été dans ces lieux: bientôt ils crurent qu'il y étoit resté; ils lui choisirent pour séjour ce triste marais, comme une demeure digne de lui; et peu-à-peu sur cette base, l'histoire s'agrandit et s'embellit merveilleusement, plus encore par la sottise des écrivains de ces temps ténébreux, que par celle des gens du peuple. Le premier auteur connu qui en parle vers l'an 1270, est un chanoine de Zurich, nommé Conrad de Mur, compilateur d'un fabulaire où l'on trouve les contes les plus absurdes, et notamment une biographie de Pilate, dont il place le cadavre sur le mont

Septimer dans les Grisons. ( Voyez les dissertations d'Hottinger sur le *collège Carolin de Zurich*, page 152 et suiv. ) Dans les dernières années du treizième siècle, Jaques de Voragine, archevêque de Gênes, travailla à nouveaux frais sur ce fond, et enterra Pilate dans le Diocèse de Lausanne, comme on peut le voir dans son *histoire des Saints de Lombardie :* au milieu du quinzième siècle, Felix Hemmerlein ou Malleolus, prévôt de Soleure et chantre de la collégiale de Zurich, réchauffa gravement ces puérilités, soit dans *son traité des exorcismes*, (*) soit dans son *dialogue entre un noble et un paysan Suisse*, ( ouvrage de toute rareté, imprimé peu de temps après l'invention de l'imprimerie, sans date ni lieu d'impression. ) Ensuite, une foule d'écrivains copièrent et répétèrent ces folles traditions : Kircher ne manqua pas d'en grossir son *monde souterrain*. On auroit cru que Munster, professeur à Bâle, et le chroniqueur Stumpf, l'un et l'autre savans pour ce temps-là, détruiroient de tels préjugés ; mais ils les accréditèrent dans leurs écrits, publiés après la réformation qu'ils avoient embrassée : il n'y eut pas jusqu'à Vadian, réformateur, puis bourguemaître de St. Gall sa patrie, qui ne semblât autoriser ces bêti-

ses par les raisonnemens moitié crédules, moitié philosophiques, que nous avons rapportés ci-devant. Il est vrai qu'il s'en retracta dans la suite en avouant son erreur. Conrad Gessner fut le premier qui s'éleva contre ces superstitions et qui les attaqua de bonne foi, quoiqu'elles ne méritassent d'être repoussées que par les armes du ridicule. Cysat ensuite, dans sa *description du lac de Lucerne*, les appela par leur nom, et censura âprement treize écrivains, qui les ont propagées par leurs ouvrages; et Wagner, dans son *histoire naturelle de la Suisse*, parle de trente-cinq auteurs qui ont accrédité ces superstitions, et les refute par le fait, en racontant une course qu'il fit, en 1676, au lac du Pilate, pour s'assurer par lui-même de la fausseté de leurs assertions, (page 60-68.)

Pour l'amusement de nos lecteurs, voici la fable telle qu'on la débitoit autrefois, et qu'on peut l'entendre encore de la bouche de quelques bergers: Pilate, condamné à mort pour ses crimes, et ayant prévenu son supplice en se tuant lui-même, est jeté dans le Tybre, avec une grosse charge de pierres pour l'empêcher de surnager: bientôt tout l'enfer se déchaîne, et ce n'est plus à Rome et aux

environs que grêles, tempêtes et tonnerres épouvantables.... on comprit sans peine que ce désordre des élémens ne pouvoit venir que du cadavre mal-à-propos jeté dans le fleuve; on le repêche donc en diligence, et on le porte droit à Vienne en Dauphiné : là on le précipite dans le Rhône, qui ne l'accueille pas mieux que le Tybre. C'est le même train qu'à Rome : les habitans du pays, fort incommodés de cet hôte, le retirent du fond des eaux, et l'envoyent, on ne sait trop pourquoi, à Lausanne, qui ne fut point flatté de la préférence: Pilate s'y étant aussi mal conduit qu'en Italie et dans les Gaules, les Lausannois, après mûre délibération, ne trouvent rien de mieux que d'aller le jeter dans un petit lac des Alpes, à quarante lieues de leur ville.... dès-lors il y est resté, et on en fit tout naturellement l'auteur des tempêtes et des inondations très-fréquentes dans cette montagne et les pays adjacens. On le vit tantôt embourbé dans son marais, tantôt perché sur un roc, tantôt se querellant avec le roi Hérode, tantôt parcourant à toutes jambes la montagne, toujours épouvantant les bergers, faisant égarer les troupeaux, et soutenant sa réputation d'être le plus malin comme le plus leste de tous les spectres de l'Helvétie.

Que faire alors ? Personne n'en veut plus... Il falloit bien le garder. On s'avise d'un frère de la Rose-Croix, qui après avoir fait de profondes études dans l'université de Salamanque, couroit alors le monde, et se trouvoit par bonheur en Suisse. On lui promet une grosse somme d'argent, s'il peut débarrasser le pays de ce maudit Revenant, et on le lâche sur la montagne, à la poursuite de Pilate. Le combat fut vif: il grimpe d'abord sur un rocher, qu'il ébranle par la force de ses conjurations, et qui en est demeuré mobile; de là il commence à exorciser le phantôme, qui fréquentoit cette même place, tant pour jouir de la belle vue, que pour déterminer la contrée sur laquelle il vouloit envoyer grêle ou tempête.... Pilate, comme on comprend, fait le rétif et refuse de se mettre à la raison. Alors le Rose-Croix le serre de plus près et s'établit sur la colline de Widerfeld, dont une partie est restée sans gazon jusqu'à nos jours, en souvenir de ses furieux coups de pied: Pilate ne gagnant rien à résister de front, se résout enfin à retourner dans son lac, mais toutefois à des conditions honorables et d'une manière digne d'un chevalier Romain: son exorciste consent à une capitulation; il lui donne pour monture un *dé-*

*mon* transformé en jument noire, qui laisse en partant l'empreinte d'un de ses pieds de derrière sur un rocher voisin, où chacun peut la voir: ainsi monté, Pilate rentre avec fracas dans son humide sépulcre, après avoir fait l'accord suivant, auquel, il faut lui rendre cette justice, il reste très-fidèle.... que tous les printems une fois, le jour du vendredi saint, il pourroit sortir du marais et se promener tout autour en *robe de magistrat*; que quiconque le verroit alors, mourroit avant la fin de l'année; et qu'à moins d'être formellement évoqué ou insulté, il laisseroit tout le monde en paix.... depuis cet acte solennel, ce n'est plus que lorsqu'on jète quelque chose dans son lac, ou qu'on lui dit quelque grosse injure, qu'il témoigne sa colère par quelque inondation ou tempête, qui éclate subitement au milieu du jour le plus serein; il est pourtant rare qu'il se fâche jusqu'au tremblement de terre. On comprend combien doit être mauvaise la réputation d'un tel marais; aussi Paracelse, qui avoit trop d'esprit pour croire aux superstitions de son siècle, et trop de charlatanerie pour ne pas en profiter, au lieu de dévouer aux enfers ce qui lui déplaisoit, le dévoue au lac du Pilate.

On a presque honte de compiler dans vingt in-folios ornés des noms et des portraits de leurs graves auteurs, un pareil ramas d'absurdités. Mais enfin leur dernier résultat fut la défense de monter au lac sans la permission du magistrat, le châtiment des indiscrets qui le tentèrent, le serment intimé chaque année aux bergers des environs.... pratique bien propre à produire et à enraciner ces superstitions, et à faire assommer tout voyageur égaré, surpris sur cette montagne, sur-tout en temps d'orage.

Après que la réformation eut commencé à éclairer les esprits, ces fables perdirent leur crédit auprès des gens instruits, et il ne fut plus besoin d'avoir une permission pour aller au mont Pilate; mais le peuple tenoit encore à ses vieux préjugés, et il s'agissoit de le désabuser par des preuves de fait: en conséquence, et d'accord avec le magistrat, Jean Müller, curé de Lucerne, monta au lac en 1555, avec un grand cortège de curieux; il rassembla tous les pâtres du voisinage; il jeta en leur présence dans le marais bois, pierre, ordure; il provoqua le spectre en lui criant, *Pilate, jète ton limon....* phrase qui devoit à coup sûr mettre le génie du lieu dans le plus grand courroux: il fit plus, il ordonna à un domestique d'entrer

dans le lac et de le traverser en tout sens; et au grand étonnement des bergers, qui maudissoient intérieurement une telle audace, le ciel resta serein, tous les vents se turent, et il n'y eut ni orage, ni inondation : alors il prouva aux assistans leur folle crédulité; et pour effacer tout vestige de cette fable, il obtint du magistrat qu'on feroit écouler les eaux du lac, et qu'on le mettroit à sec par une saignée; ouvrage qui fut commencé en 1594, mais que des obstacles locaux ont empêché de terminer.

(13) Il est peu d'hommes aussi superstitieux que le montagnard du Pilate: en général l'habitant des Alpes est entaché de ce défaut; ces grands phénomènes d'une nature majestueuse, dont il est témoin; ces tempêtes plus affreuses que dans la plaine; ces torrens fréquemment débordés; ces noires forêts qui mugissent sous l'effort des vents, et dont les échos doublent le bruit; les effets phantastiques de la lune et des nuages parmi les rochers et les sapins.... tout concourt à monter son imagination, et à l'asservir aux contes absurdes dont on le repaît dès le berceau : à mesure qu'il s'éclaira davantage, il devint moins crédule; mais combien de superstitions restent encore dans

nos montagnes, et résistent à tous les efforts, soit des ecclésiastiques, soit des gens instruits qui travaillent à les détruire. En voici quelques-unes.... Le montagnard prétend entendre, tantôt des combats de lutins à cheval parmi les rochers, tantôt la musique infernale des *sorcières* qui vont au *sabbat* adorer le *grand bouc* : ici il voit des nains déguisés en vachers, qui emmènent les vaches à l'écart pour les traire ; là des esprits familiers nommés *Servans*, qui l'aident dans ses ouvrages, et qui ne lui nuisent que lorsqu'il oublie de leur faire une libation de lait avant les repas ; quelquefois c'est un spectre qui chasse d'une Alpe à l'autre avec un fracas épouvantable, ou qui soulève les genisses à dix pieds en l'air, et ne les rend qu'aux prières et aux cris des possesseurs. On vous racontera gravement, qu'une Fée paroît chaque printems près de certaines sources, menant en lesse deux chèvres blanches si l'année doit être abondante, et noires si elle doit être mauvaise.... que des *serpens* viennent tetter les vaches ; et que le seul moyen de les mettre en fuite, c'est d'avoir un *coq blanc* dans le pâturage.... que toutes les abeilles s'envolent à la mort du maître de la maison, si on néglige de les en avertir en secouant

les ruches.... que des peuplades d'hommes souterreins habitent dans les vastes cavernes de quelques montagnes, enlèvent de nuit les brebis et les chèvres du voisinage, et sont les gardiens des crystaux du St. Gothard.... qu'on en a vu, mais rarement, indiquer aux chasseurs les retraites des chamois, leur permettre d'en tuer un nombre fixé, et les maltraiter cruellement s'ils outrepassent la permission donnée. Je ne rapporte toutes ces superstitions, que pour engager les gens sages et bien intentionnés à les combattre, puisqu'elles nuisent au bien-être des hommes simples, en les allarmant par des terreurs imaginaires, et en les astreignant à des pratiques ridicules ou profânes. On peut voir dans *Cappeller* ( page 11 de sa *description du Pilate*) les singulières *litanies* qu'employent encore, de la meilleure foi du monde, les bergers de cette montagne, pour se préserver du *phantôme*, dont on n'a pu les désabuser entièrement.

(14) Ce lac s'appelle lac de *Flaine*: M. de Saussure en donne la description dans son *voyage des Alpes* (tome II, page 181 et suiv. de l'édition 8°. ) J'en ai vu un pareil dans le Chablais, en allant d'Evian à la *dent d'Oche*, près du

village de Bernex. Dans la vallée du lac de Joux, le lac nommé *Ter* (Tertius), le plus petit des trois, est du même genre, ainsi que celui de Luissel au-dessus de Bex, qu'on travaille à dessécher pour en tirer de la tourbe : il y en a encore plusieurs autres en Suisse, qui n'ont ni source ni écoulement visible.

(15) Cette caverne, d'un abord très-difficile, a été formée par les eaux qui s'y rassemblent et en sortent en ruisseau : elle s'enfonce au milieu de rochers, dont les uns sont déjà tombés, et les autres menacent ruine : elle n'offre rien de remarquable que la facilité de voir les couches intestines de la montagne ; sa fraîcheur est si grande, qu'elle ôte presque la respiration quand on y pénètre. On y trouve en abondance la substance appelée *lac lunæ*, employée autrefois en médecine. Les habitans du Pilate en font encore grand cas ; ils la regardent comme un remède rare et merveilleux : maintenant le médecin instruit n'en fait plus usage, et le naturaliste n'y voit qu'une espèce de *concrétion* blanche, légère, friable, déposée par les eaux qui suintent des rochers : ce *lait de lune* est assez commun en Suisse ; j'en ai trouvé des traces dans la plupart des cavernes du Jura, telles que

le *Temple des fées* dans les montagnes de Neuchâtel, la *Grotte des fées* près de Vallorbe, la *Chaudière-d'enfer* au-dessus des sources de la Lionne, dans la vallée du lac de Joux; trois cavernes certainement plus vastes, plus majestueuses et plus dignes de l'attention des voyageurs, que celle du mont Pilate.

(16) On n'a pas jugé à propos de traduire le reste de l'ouvrage, qui ne contient plus qu'une nomenclature sèche des plantes de la contrée, quelques articles d'histoire naturelle, et des citations des auteurs qui ont le plus contribué à accréditer les fables du Pilate. Il est terminé par une description *latine* faite par M. Duchoul, à-peu-près dans le même temps, d'un autre mont Pilate en Dauphiné, qui a aussi son lac et ses tempêtes, comme celui de Suisse, mais qui n'a point fait naître les mêmes superstitions. Nous finirons ces longues notes, par remarquer qu'outre ce voyage de Gessner, celui de Vadianus inséré dans la note 4, et celui de Wagner dont nous avons parlé, le mont Pilate a été successivement décrit par quatre auteurs qui l'ont visité, savoir, Félix Platter de Bâle en 1560, dont l'ouvrage est égaré ou peut-être perdu; par un anonyme alle-

mand, dont la relation parut en 1677 (in-4°. avec figures); par M. le général Pfiffer, qui fit insérer sa charmante *promenade au mont Pilate*, dans le *Journal Helvétique* de septembre 1759; enfin par feu Maurice Cappeller, docteur en médecine et membre du Conseil Souverain de Lucerne, qui composa avec le plus grand soin l'*histoire de cette montagne* en latin, imprimée en 1767 à Bâle, in-4°. avec carte et figures.... c'est un très-bon livre, surtout pour la partie de l'histoire naturelle, et qui nous a été fort utile pour les notes précédentes.... Du reste, si ce morceau-ci est agréable au public, nous donnerons successivement la traduction de quelques autres voyages de Suisse, écrits en latin dans les seizième et dix-septième siècles, les uns en prose, les autres en vers, et qui sont devenus rares.

# NOTES.

(*a*) Cet ami de Gessner, auquel il dédie son ouvrage, étoit fort versé, non-seulement dans la médecine, mais encore dans l'histoire naturelle et les langues Orientales. Ses deux petits fils ont été des médecins très-célèbres, qui s'établirent en Bavière.

(*b*) Cette Abbaye s'appeloit Saint Léodigar ( St. Léger ), du nom d'un Saint mort vers l'an 685, dont l'effigie se voit encore sur plusieurs monnoies d'or et d'argent du canton de Lucerne.

(*c*) Scheuchzer trouva que cette vallée étoit élevée de 1280 pieds au-dessus du lac de Lucerne. (Itin. Alp. p. 399.)

(*d*) Gessner se trompe ici : il n'y a sur le mont Pilate ni *bouquetin* ni *marmote :* ces animaux n'habitent que des Alpes beaucoup plus élevées, comme le remarque Cappeller dans son *histoire du Pilate* ( page 108. )

(*e*) L'impératoire, *Ostruthium Imperatoria* ( Hall. N°. 805. ) aide beaucoup à la digestion, et corrige ce que le laitage a de trop gras pour certains estomacs.

(*f*) Les habitans des Alpes s'accordent à dire, qu'ils sont fatigués de quatre lieues de marche dans la plaine, tandis que huit, dix lieues dans leurs montagnes ne les lassent pas autant.

(*g*) Gessner pensoit que le célèbre Paracelse étoit de cette secte. Il la croit un reste de la science des anciens Druides, qui tenoient leur académie dans de profonds souterreins; et il as-

sure que de son temps, on trouvoit à Salamanque des professeurs qui enseignoient en secret cette doctrine, et envoyoient des adeptes dans tous les pays. — Voyez la première lettre de Gessner dans le vol. in-4°. de ses *Epistolæ medicinales*, imprimé à Zurich en 1577.

(*h*) *Xilotectus* s'appeloit Zimmerman : issu d'une famille patricienne de Lucerne, chanoine de Munster et très-savant pour son siècle, il embrassa la réformation, se retira à Bâle, et y mourut de la peste en 1526, laissant plusieurs manuscrits intéressans, qui se perdirent par la négligence de sa femme, qu'il avoit surnommée *Xantippe*, à cause de sa méchanceté. — Le nom de famille de *Myconius* étoit *Gesschüsler*.... Il fut disciple d'Érasme, qui l'aimoit beaucoup ; il quitta Lucerne sa patrie, où il étoit à la tête des écoles publiques, pour embrasser la réformation ; il succéda à *Æcolampade* dans la charge de premier pasteur de Bâle, et mourut d'apoplexie dans cette ville en 1552, âgé de 64 ans.... Son commentaire sur le *poëme de la Suisse*, par Glaréanus, est fort estimé.

(*i*) C'étoit la boisson des soldats Romains dans leurs longues marches, nommée *Posca*, de l'eau corrigée par le vinaigre.

(*k*) Ces sapins des hautes Alpes, privés de branches du côté du nord, et n'en portant que sur leur flanc méridional, sont très-commodes pour s'orienter, et servent de boussole pour déterminer les quatre points cardinaux, comme le remarque Scheuchzer dans ses *Voyages des Alpes* (page 400.)

(*l*) Ce *traité des Exorcismes* se trouve dans un ouvrage aussi rare que singulier, intitulé *Malleus maleficarum* (le marteau des sorcières), en deux volumes. (Francfort 1582.)

# COUP-D'ŒIL

## Sur une contrée pastorale des Alpes.

*Hic, innocuæ quibus est vitæ,*
*Tranquilla quies et læta suo*
*Parvoque domus....*

(SEN. TRAG.)

## LETTRE PREMIERE.

JE t'ai dit souvent, mon cher Frère! que j'abandonnois volontiers les grandes routes, et les grandes villes de la Suisse, aux voyageurs de toute nation qui les parcourent et les décrivent; et que je me réservois ces contrées isolées, dont le nom est à peine connu chez nous, et qui loin des cités, sont comme perdues dans quelque recoin solitaire de nos Cantons. C'est là que je me plais à diriger mes promenades; et les visites que je leur fais m'intéressent d'autant plus, qu'il me semble aller à la recherche d'un *nouveau monde*, quoique ce soit fort en petit, et que 12 ou 15 lieues suffisent à mes découvertes. J'ai

fait récemment une de ces courses, et je t'en envoie le précis. Au milieu de vos plaines, d'où l'art a presque chassé la nature; au centre de vos villes, où vous n'êtes occupés que des rêves de la politique, des calculs de l'intérêt et des jouissances de la frivolité, prendrez-vous quelque plaisir à ces descriptions? Je le crois... précisément parce que le contraste a toujours, par sa nouveauté, un attrait piquant pour l'homme fatigué du retour monotone des mèmes scènes et des mêmes plaisirs.

Le 7 du mois d'août dernier (1797), j'avois quitté dès l'aube les bords de la Sarine, et je me hâtois de gagner les premières collines qui encadrent au Nord-Est le bassin de Château-d'Oex: je voulois contempler le lever du Soleil, les progrès de sa lumière de monts en monts, et la retraite successive des ombres devant ses rayons naissans. Je le vis peu-à-peu dorer la cîme neigeuse des hautes alpes, illuminer leurs flancs grisâtres, pousser sa clarté affaiblie dans de profondes vallées, et conquérir enfin sur la nuit tout le théâtre étendu devant moi. Bientôt les rochers se revêtent d'une teinte moins foncée... Les forêts de sapins éclaircissent leurs masses ténébreuses... Les pâturages brillent des perles mo-

biles de cette rosée qui ranime la verdure... La route des ruisseaux se distingue par le reflet d'une trace argentée... Les habitations de bois se teignent d'un coloris rougeâtre qui les embellit. — O mon ami! c'est un spectacle sublime que le lever du Soleil dans le centre de nos Alpes : de tout côté scènes nouvelles, accidens variés, et enchantement pour l'œil, qui se promenant comme sur un tableau magique d'une étonnante mobilité, croit assister à une seconde création, que l'astre du jour fait sortir des ténèbres du cahos.

A mesure que je m'élève, se déploie devant moi le large plateau de la Braye, qu'on ne soupçonne pas du bas de la vallée : il ne paroît d'abord surmonté que d'une seule couronne de rochers ; mais à quelques cents pas plus haut, une seconde couronne,formée par les Alpes des Ormonts, dépasse la première, et se dessine avec majesté sur le bleu du firmament. Parvenu au-delà des maisons de la *Cierne au Cuir*, on se tourne pour jeter un dernier regard sur la Paroisse populeuse de Château-d'Oex, et l'on entre ensuite dans un vallon plus étroit, plus sauvage, plus sombre, semé de quelques Laiteries et Chalets, coupé de ravins, et bordé à gauche de rochers nuds, calcaires et ruineux, de toute forme

forme et grandeur. Une échappée qui s'ouvre sur la droite, laisse appercevoir une portion de ce double rempart de montagnes et de glaciers, dont l'effrayante masse sépare le pays de Gessenay de celui du Vallais : ce vallon à travers lequel je poursuis ma route à l'ombre des Frênes, des Platanes, des Sorbiers et des Hètres, s'appelle *la Clusa*; ancienne dénomination tirée du latin *clausus*, qui se donne en Suisse à plusieurs défilés étroits, dont quelques-uns étoient anciennement fermés par un mur, qui en défendoit l'entrée. Le torrent de *Flandru* ou *Flendru*, grossi à chaque pas de nouveaux filets d'eau, s'enfuit le long d'une pente tour-à-tour herbeuse, boisée et rocailleuse, et arrose le vallon serré des *Cernies picas*. Le nom de ce ruisseau est le même dès le commencement du douzième siècle, comme il paroît par la Chartre de fondation du Prioré de Rougemont. S'il est vrai que la langue primitive de nos hautes régions ait été la *Celtique*, *Flendru* signifieroit ruisseau abondant, de *Flen*, *Flan*, *Flon*, ruisseau, ou de *Fien* source, fontaine, et de *Dru* abondant, épais, gras. C'est ainsi encore, que le mot de *Cierne*, généralement usité dans l'ancien comté de Gruières, par lequel on désigne *un pré élevé qu'on ne fauche qu'une fois*,

dérive, à ce que je crois, du Celtique *Cern*, un clos, une enceinte fermée de hayes; parce que ces possessions, souvent placées au milieu ou dans la proximité de pâturages, étoient entourées d'une clôture quelconque, pour empêcher les troupeaux d'y entrer.

Ne sois pas surpris, mon ami! si je m'arrête quelquefois à ces Etymologies; quoique souvent trop incertaines et trop arbitraires pour leur accorder une autorité prépondérante, elles peuvent cependant jeter par fois quelque jour sur l'origine, la religion, les mœurs, le gouvernement, et le langage primitif des anciennes peuplades; et je les consulte comme ces *inscriptions Romaines*, dont il ne reste que quelques mots décousus et à demi-effacés, et que recueille néanmoins précieusement l'amateur d'antiquités, qui, comme dit *Virgile*,

*Exquirit auditque virûm monumenta priorum.*

Bientôt on apperçoit l'amas redoutable des rochers de *Parey*, arrondis en amphithéâtre; à leur pied et sur leurs revers sont différens pâturages; les sommets servent de retraite à de nombreux troupeaux

de Chamois, que les chasseurs y vont chercher à travers d'affreux précipices et au péril de leur vie; le milieu est creusé par le lit d'un torrent, qui se précipite avec fracas dans les jours d'orage : le bas est revêtu d'une ceinture de sapins, qui sert de rempart contre les lavanges et les chûtes de rochers. Sur une portion de *Parey* nommée *Doronaz*, on ramasse à pleines mains, dans un petit fossé naturel, une espèce de pierre, nommée *fausse Chélidoine* ou *pierre d'Hirondelle*, d'après l'ancien préjugé qui les faisoit naître dans l'estomac de ces oiseaux : ce sont de petits cailloux ressemblans à l'Agathe, de diverses formes et couleurs, très-lisses et d'un poli brillant : la plupart sont gros comme des graines de lin. Anciennement les Charlatans en faisoient commerce et les vendoient chèrement au peuple, comme ayant de grandes propriétés, entr'autres celle d'ôter toutes les saletés entrées dans l'œil... Il est vrai que leur poli fait qu'elles peuvent s'y mouvoir sans le blesser, et que quelquefois le corps étranger qui s'y est insinué s'attache à leur surface. *Plantin* en parle dans son *Helvetia antiqua et nova* (p. 42). *Scheuchzer* en avoit dans son cabinet, qui venoient du même endroit. (*Itinera Alpina*, p. 320). Tu peux

en voir la description et la gravure dans l'ouvrage du savant Lucernois *Lang*, sur les *pierres figurées de la Suisse* ( p. 115 ). On rencontre çà et là sur la même montagne des *Pyrites*, des *Marcassites*, et quelques *Hammites* qui ressemblent à des œufs de poissons aglutinés : on peut consulter sur ces dernières, de couleur blanchâtre, *Lang*, p. 67.

A la tête du vallon de la *Clusa*, est le mur de rocher qui le ferme, et lui donne sans doute son nom : plus loin est une habitation dite la *Barma*. — En celtique, *Balm* et *Barm*, signifient une grotte, une cavité dans le roc ; aussi dans le *Mont Jura* plusieurs cavernes s'appellent *Beaumes* : ici, près de la maison qui porte ce nom, est une enceinte de rochers descendus des hauteurs voisines, presque circulairement arrangés ; les uns couverts de petits sapins, les autres se refusant à toute végétation : le plus grand, qui a environ 30 pieds de haut, est taillé comme un obélisque et domine tout le reste ; l'un de ses flancs fait angle avec un autre quartier, et présente une assez vaste *caverne*, en forme de tente. — Aucun endroit ne ressemble plus à ces affreuses enceintes consacrées à *Teutates*, où jadis les *Druides* célébroient de nuit leurs sinistres mystères : on diroit

que la nature a fait ici pour eux les frais de cette singulière décoration, unique dans son genre. -- Le petit vallon de *Verd'champ* qui paroît au-delà, n'est autre chose que le cimetière d'une multitude de blocs calcaires détachés des *arrêtes* supérieures. La main de l'industrie y a formé çà et là des enclos de verdure, et a changé ces débris en murs protecteurs : quelques filets d'eau égayent ces lieux dévastés, que l'homme a repris sur la destruction par la plus belle des conquêtes... celle qui rend à la culture, et par conséquent à l'utilité commune, des terreins qui sembloient condamnés à une éternelle stérilité.

Tout-à-coup la contrée change de face, et le lointain se hérisse de dents escarpées, entre lesquelles les trois pointes de *Savigniès* s'élancent fièrement dans les airs. Ici on passe à travers une forêt de sapins grands et petits, entraînés sur le chemin par une lavange; tout le terrein est jonché des cadavres de ces beaux arbres, dont les uns commencent à pourrir, et les autres, qu'on a tenté de brûler, présentent çà et là leurs troncs noircis et à demi consumés. — Bientôt à ce triste spectacle de désolation succède la plus charmante scène : c'est la plaine de *Mockawsa*, digne d'arrêter le peintre par la beauté de son

paysage, le poëte par ses images pastorales, et le naturaliste par la singularité du phénomène qu'elle présente annuellement. Cette plaine du plus parfait niveau peut avoir 800 à 1000 pas de long, sur une largeur de 4 à 500 pas... Chaque printems, à la fonte des neiges, et quelquefois après de longues pluies, elle se transforme en lac de 5 à 6 pieds de profondeur, qui dure plus ou moins long-temps, mais rarement au-delà de 15 jours : c'est le bassin de toutes les eaux des montagnes qui l'avoisinent. — Comme l'enceinte en est exactement fermée, elles ne peuvent s'en échapper visiblement; mais la nature y a pourvu par un grand nombre de conduits souterreins, à travers lesquels ce lac momentané ne tarde pas à s'écouler, pour que la faulx puisse y couper d'épais herbages : un terreau noir, spongieux et percé de trous, absorbe ces eaux : on voit çà et là les *entonnoirs* par où elles disparoissent : le plus grand nombre est placé le long d'une parois de rochers de 8 à 10 pieds de haut, qui borde la plaine à gauche ; ils sont, à ce qu'on croit, remplis de vastes cavités propres à servir de réservoir. C'est de là sans doute que dérivent les sources du *Flendru* et de plusieurs filets d'eau, qui sortent quelques cents pas plus bas

avant d'arriver à *Mockausa.* Mais comme la quantité d'eau qui en découle, n'est pas à beaucoup près proportionnée à la quantité qui se perd par ces *éviers* naturels, le reste va former la belle source de la *Chaudanne*, qui, à 3 lieues de là, jaillit d'un rocher, près d'un pont hardi jeté sur la *Sarine*, entre Château-d'Oex et Rossinière. C'est du moins l'opinion populaire; et si l'expérience qu'on rapporte est vraie, cette opinion auroit quelque fondement. On doit avoir jeté, au commencement de ce siècle, dans les *entonnoirs* du lac beaucoup de sciure, qui a reparu quelque temps après à la source dont j'ai parlé. On dit la même chose des eaux qui s'engouffrent au moulin de *Bon-Port* dans la vallée du *Lac-de-Joux*, et qui forment la superbe source de l'Orbe de l'autre côté de la montagne. — Quoiqu'il en soit, les vieillards assurent que, dans des temps fort reculés, ce lac n'étoit pas temporaire, mais permanent. Cet endroit étoit déjà connu vers l'an 1100. — Une Chartre apprend que les comtes de Gruyères y avoient un domaine (*allodium in Mockawsa*). Il est à présumer, que dès l'époque où les pâturages voisins furent mis en valeur, il passoit par là un sentier de communication entre la Haute-Gruières (Château-d'Oex

et Rougemont) et le pays de Charmay, qui relevoient des mêmes Seigneurs. Le nom de *Mockawsa* ou *Mackawsa* est vraiment Celtique et très-bien approprié au local, puisqu'il signifie le *Pré de l'eau*, de *Moc*, *Mog* ou *Mac*, *Mag*, un pré, une plaine, et *Awde*, *Aü*, *Aüs*, de l'eau. A l'extrémité de ce bassin et hors de l'atteinte de ses plus hautes eaux, est situé le Chalet de la *Verdaz*, appartenant à la Commune de Rougemont, près duquel sont les limites des Cantons de Berne et de Fribourg. Les deux baillifs de Gessenay et de Corbières s'y rendent tous les 6 ans, s'embrassent sur une pierre qui sépare leur territoire respectif, en signe de bon voisinage et de confraternité Helvétique, et doivent visiter les diverses bornes de leurs bailliages, qui sont ici un pic inaccessible, là un ravin profond, plus loin un anneau de fer scellé dans le flanc d'un rocher, etc.— Cette visite des bornes occasionne ordinairement une petite fête champêtre, à laquelle le charme du local ajoute beaucoup d'intérêt: le châlet de la *Verdaz* est une solitude des plus romantiques; les environs en sont gracieusement dessinés. — A peu de distance s'élève un tertre boisé, séparant la vallée en deux petits vallons jumeaux, qui offrent deux percées si sem-

blables, qu'on diroit que l'art s'en est mêlé, s'il pouvoit jamais travailler en grand et finir ses ouvrages comme la nature...

Entré sur le territoire de Fribourg, on côtoye, deux ou trois cents pieds plus bas que la plaine de *Mockawsa*, une seconde plaine appelée *sur le Mont*, de près d'une lieue de tour, bordée d'une vaste enceinte de montagnes herbeuses, et décorée de quelques chalets sur la droite : la tradition prétend que c'étoit aussi un lac, il y a bien des siècles, avant que le ruisseau qui la traverse se fût ouvert une issue à son extrêmité ; ce ruisseau, appelé le *Rio du Mont*, coule paisiblement sur cette pelouse, qu'il découpe par ses sinuosités en divers compartimens, où paissent des genisses et des chevaux : il laisse voir au travers de ses eaux transparentes des truites tachetées ; puis tout-à-coup franchissant la barrière, et se précipitant avec fracas du haut d'une parois de rocher, il forme plusieurs cascades, dont la première à demi voilée par un rideau de sapins, doit être superbe après de grandes pluies : il disparoît souvent sous des voûtes d'arbres aquatiques ; il se creuse plusieurs bassins, les uns blancs d'écume, les autres du plus pur cristal ; il passe sous sept ou huit ponts de bois, et va enfin se réunir à la *Jonne*, dans

le vallon de *Charmey*. Le chemin le suit presque toujours : c'est un pénible sentier très-anciennement frayé, qui commence par une espèce d'escalier taillé dans le roc, que les bestiaux gravissent pour se rendre dans les pâturages supérieurs : il circule ensuite dans une gorge profonde, au bord d'abymes effrayans... On se croiroit perdu dans un désert, dont le silence n'est interrompu que par le bruit des cascades, le triste cri des corbeaux, et les coups de bec répétés dont le grand *pic noir* des montagnes frappe les sapins. Cette descente de près de deux lieues, plaira en plusieurs endroits à l'homme mélancolique, par la sombre horreur du paysage, par le spectacle des arbres renversés et entraînés dans le torrent, et par les pyramides énormes, dont les pointes boisées frappent l'œil çà et là. On remarque vers le milieu la hutte solitaire et pittoresque de deux Sabotiers, qui viennent y passer l'été, et qui font, disent-ils, quand le bois est préparé, une paire de sabots par heure. — Tout auprès, on s'arrête avec surprise, pour admirer un vaste revêtement de pierres feuilletées, long de 200 pieds au moins, couvert d'une nappe d'eau, qui glissant sur un tapis de mousses épaisses, leur donne une teinte inimitable. — Peu-à-peu l'horison s'étend ;

la vallée s'élargit; d'autres montagnes, d'autres rochers se présentent; et le torrent, comme fatigué de ses chûtes et de son impétuosité, se repose enfin dans un lit plus tranquille. Au bas de la descente est la *fin de Don Hugon*; c'est un superbe pâturage avec un ou deux chalets, et à la fin du dernier siècle c'étoit un hameau peuplé de quinze ménages... Nouvelle preuve de fait, entre cent autres, que la formation des grands domaines, soit dans les Alpes, soit dans le plat pays, est contraire à la population, en mettant entre les mains d'un seul ce qui suffiroit à l'entretien de plusieurs familles. Près de là, coule une fontaine sulphureuse des plus fortes, dont on ne fait aucun usage actuellement, quoique employée autrefois avec succès dans les maladies cutanées.

Au débouché du défilé dans la vallée, on a à droite le chemin de *Bellegarde*, et à gauche celui de *Charmey*, le long des beaux rivages de la *Jonne*, grossie par le *Rio du Mont*. Je vais me reposer dans ce dernier endroit... mais je ne finirai point cette lettre, sans te parler du plaisir de parcourir nos heureuses montagnes : le calme de ces vallons écartés, la paix de ces chalets solitaires, les vestiges de nos antiques mœurs, qui se conservent parmi

leurs simples et robustes habitans, l'isolement de tout ce qui rappelle au théâtre bruyant et illusoire du grand monde, la diversité d'aspects, de paysages et de phénomènes qui se succèdent incessamment, la pureté d'un air élastique qui fortifie le corps et prévient la fatigue, tout y parle au cœur, comme tout y plaît aux yeux. Plus près des cieux, il semble qu'on oublie le tumulte et la vanité des choses inférieures, qu'on habite une région moins imparfaite que les plaines; et que dégagée des chaînes pesantes de la matière, l'ame s'élève vers *ces côteaux d'éternité*, dont parloit le Patriarche *Jacob* à son fils *Joseph*, par une expression bien précieuse et bien sentie de *l'ami des Montagnes*. Je ne t'en dirai pas davantage aujourd'hui... tu seras peut-être plus fatigué de lire ces détails, que moi de les voir et de les décrire. Adieu donc, mon bon ami! que la paix de nos Alpes descende dans ton cœur, et que le charme touchant qu'elles versent sur le mien parvienne jusqu'à toi!

---

## LETTRE II.

Me reprocherois-tu, mon cher ami! d'être trop long dans les descriptions de

ma lettre précédente ? non sans doute, puisque tu aimes aussi la belle nature, et que tu as de bons yeux pour en saisir tous les coups de pinceau. Mes détails ne paroîtront fastidieux et superflus qu'à ceux dont la vue basse ne peut distinguer les divers traits du tableau de la création, ou à ces *myopes* d'une autre espèce assez commune, pour qui un *rocher* n'est qu'une masse de pierre.... une *cascade* que de l'eau qui tombe.... et rien de plus....

*Charmey* est certainement un des plus beaux séjours de nos Alpes, soit par sa situation pittoresque entre de hautes montagnes, dont aucune ne ressemble à l'autre, soit par la grandeur de ses maisons, en général bien et commodément bâties. — On ignore l'époque et la fondation de ce village ou plutôt de ce bourg ; mais elle est sans doute ancienne, parce que cet endroit dut être de bonne heure l'entrepôt de l'énorme quantité de fromages qui se fabriquent dans les nombreuses montagnes d'alentour, et qui passent pour les meilleurs de toute la Suisse : aussi les Seigneurs de ce lieu sont-ils connus dès le douzième siècle. On dit que le premier endroit habité, fut un hameau nommé la *Monce*, où il n'y a plus actuellement qu'une chapelle et deux maisons. Le nom de *Char-*

*mey* est Celtique... *car-maës* signifie belle prairie, et lui convient parfaitement. En Allemand on l'appelle *Galmitz* C'est le chef-lieu d'une petite contrée, qui porte le titre de *Val et pays de Charmey*, et qui comprend encore les Paroisses de *Cerniat* et de *Cresu*. — Sa population peut aller à 1500 ames, dont 1100 dans *Charmey* et sa banlieue, qui a près de 10 lieues de longueur, presque tout en pâturages, depuis les rochers de *Mortaix* sur les confins du bailliage de *Rougemont*, jusqu'à la Paroisse de *Plafayon* dans la partie Allemande du canton de *Fribourg*. — Cette contrée fait dès long-temps partie de la Seigneurie de *Corbières*.... Seigneurie qui d'abord appartint à la maison de *Savoie*, puis aux *comtes de Gruyères*, dont une branche cadette, très-connue dans nos *Annales* par son humeur turbulente et belliqueuse, s'appeloit *les Sires* ou *Barons de Corbières*, ou les *Corbérots* en stile populaire : ensuite vers l'an 1390, elle revint au duc de *Savoie*, qui la donna, ainsi que *Romont*, à un bâtard de sa maison, nommé *Humbert* : celui-ci étant mort sans enfans, elle retomba sous la domination des *Comtes de Gruières*; et *Michel*, le dernier de cette race illustre, la vendit en 1535 au canton de *Fribourg*, qui la fait gouverner par un baillif, *Cor-*

*bières*, ville jadis assez considérable pour qu'il fût défendu d'y avoir plus de 14 bouchers, et à laquelle *Amédée comte de Savoie* avoit accordé, en 1390, beaucoup de franchises et de privilèges, n'est maintenant qu'un bourg des plus chétifs, tandis que *Charmey* s'est au contraire fort agrandi. Sur une éminence, ou plutôt sur le rocher qui commande ce dernier endroit, sont les masures du château de ses anciens Seigneurs. Maintenant dans la même enceinte qu'habitoient ces Chevaliers, est un tirage au blanc, où se rassemble souvent la jeunesse des environs, très-habile dans ce genre d'exercice. Plus bas étoit le Manoir des Seigneurs de *Pré*, dès long-temps détruit, ainsi que leur famille, qui possédoit de grands fiefs et domaines dans la contrée. De l'Eglise de *Charmey*, située sur une riante colline, l'œil voit trois paysages différens; à l'Orient les rochers qui s'élèvent au-dessus de *Bellegarde*, au couchant une portion du pays de *Gruières*, et les petits vallons du voisinage vers le Nord Cette Eglise, d'une architecture simple mais élégante, a été rebâtie à neuf en 1736, aux frais d'un Curé, nommé *Jaques Bourquenod*. Le nom de ce respectable Ecclésiastique mérite d'être conservé, moins encore pour avoir élevé ce temple, que pour avoir

fondé et doté une *Ecole publique* dans son lieu natal ; aussi sa mémoire y est en bénédiction, comme l'atteste l'Epitaphe que la reconnoissance de ses combourgeois a gravée sur la pierre de son tombeau. Parmi les tableaux de cette Eglise, on distingue un *Stabat Mater*, qui est d'un bon maître. Si l'on regarde du pied du grand Autel par la porte ouverte, on découvre, comme au fond d'une percée, la colline boisée qui porte les débris du *château de Monsalvans*, long-temps appanage d'une branche cadette de *Gruières*. — Là vivoit au commencement du seizième siècle la fameuse *Luce d'Albergeux*, maîtresse du Comte *Jean*, dont la beauté est encore renommée dans le pays. — La Comtesse, femme de *Michel*, y résida aussi quelque temps ; et l'on dit que ce fut elle, qui voyant souvent, du haut de la tour, son infidèle époux monté sur un cheval blanc, suivre une route détournée, pour aller en bonne fortune à *Charmey*, appela ce chemin la *Charrière de crève-cœur*, nom qu'il porte encore aujourd'hui. — *Monsalvans* fut jadis l'une des quatre bannières militaires du *Comté de Gruières*. — Les trois autres étoient *Gruières*, *Gessenay* et *Château-d'Oex*.

Les habitans de *Charmey* se distinguent

par leur politesse et leur hospitalité envers les étrangers. — Plusieurs ayant séjourné à *Lyon* pour le commerce des fromages, allient l'amabilité Française à l'affabilité naturelle du caractère *Fribourgeois*. Hommes et femmes sont, pour la majeure partie, beaux et bien faits; aussi un voyageur frappé des graces, de la fraîcheur et de la bonne façon des jeunes filles de *Charmey*, dit que ce lieu étoit bien nommé, puisque c'étoit le *pays des charmes*. J'attribue la beauté de la race *Gruiérienne* en général à deux causes, à ce qu'on n'y boit presque point de café, et ensuite à ce qu'on n'y mange que du laitage et des légumes pendant environ 150 jours maigres: ainsi cinq mois de l'année, ils n'usent point de ces viandes salées, qui dans les Alpes des pays Réformés, contribuent, autant que l'usage excessif du café, à plomber le teint, à allonger les traits et à faire vieillir avant le temps. — Il est vrai que, si l'on est ici fort sobre pour le café, il n'en est pas de même pour le vin.... selon les anciennes mœurs nationales, il est offert dès le matin aux étrangers, et ils pourroient peut être se plaindre d'une politesse trop pressante à cet égard. Peu de contrées en Suisse renferment autant de gens âgés des deux sexes: on y compte un grand nombre de person-

nes entre 80 et 90 ans. Ceux qui passent ce dernier terme n'y sont pas même rares : j'ai dîné avec un respectable vieillard des mieux conservé, qui a au-delà de quatre-vingt-dix ; et j'ai vu passer dans la rue une femme d'un siècle, dont le fils aîné est octogénaire. Certes, mon ami ! si ces gens-là avoient vécu comme on vit actuellement dans nos villes et dans plusieurs villages que je connois, ils ne pousseroient pas leur carrière aussi loin : ce qui contribue à y conserver les anciennes mœurs, c'est en grande partie la difficulté de l'abord ; tous les chemins qui y mènent sont des plus mauvais, et ce n'est sûrement pas un mal sous ce point de vue. — Placez *Charmey* sur une grande route bien fréquentée, ou dans la proximité de quelque ville un peu considérable, il ne tarderoit pas à se corrompre, et bientôt la race y dégénéreroit, tant pour la santé que pour la beauté. L'agriculture y est presque bornée aux prés, qui sont bien soignés : les arbres fruitiers y sont mieux tenus que dans d'autres vallées voisines, où ils pourroient tout aussi bien prospérer : l'aisance générale des habitans fait que le terrein s'y vend très-cher : on m'a fait voir une possession de huit et demi arpens (poses), située, il est vrai, au centre des habita-

tions, qui s'est payée, il y a quelques années, 1000 louis. — Il y a [illegible] absolument pauvres : tous [illegible] cuper en été ; et pour l'hiver [illegible] coton commence à s'établir [illegible] ressource, pourvu qu'[illegible] jours, ni des bras, sur [illegible] a les premiers droits.

Le *patois* du pays [illegible] sur-tout en mots [illegible] la vie et des occupations [illegible] ne se trouvent pas [illegible] caractère frappant d'[illegible] tité de termes *celtiques* [illegible] servés sans grands changemens [illegible] ple, on appelle un [illegible] Cette expression me [illegible] pendant je ne fis pas [illegible] de cette contrée, de [illegible] y fût une affaire de [illegible] ainsi que dans les [illegible] fussent regardées comme une [illegible] dont la dot constitue [illegible] mais je crus découvrir [illegible] dans *Merch* une femme [illegible] *merched* une jeune [illegible] l'amour, d'où l'on [illegible] comme nous [illegible] *Dame*. — Cet [illegible] pour une langue [illegible],

est des plus agréables : tu ne saurois croire, mon ami ! combien il est joli dans la bouche des beautés du pays : elles le prononcent avec une inflexion de voix si douce et si harmonieuse, qu'il semble que l'oreille a autant de plaisir à les entendre, que l'œil en prend à les voir : il est très-différent de celui qu'on parle dans la partie plate du Canton de Fribourg.... patois lourd, traînant et grossier, dans lequel les mots les plus injurieux sont devenus des signes d'amitié. — Le nom de *Quoetz* que porte ce dernier, ne dériveroit-il point encore du nom celtique *Gwez*, rustique, sauvage ?

Il y avoit autrefois à *Charmey* des foires, qu'on a sagement supprimées, il n'y a pas long-temps, comme étant plus nuisibles qu'utiles au pays. Je ne t'en parle, mon ami ! que pour te rapporter une coutume antique et singulière qui les caractérisoit ; quatre jeunes gens, nommés *Gardes de la foire*, devoient d'office ouvrir le bal avec quatre filles de l'endroit ; c'étoit un honneur très-recherché, mais fort dispendieux, quoique le repas d'usage fût aux frais de l'Etat : comme les préférences pouvoient faire naître des jalousies fâcheuses entre les belles du lieu, la règle étoit que chacun des quatre gardes choisît sa plus proche parente, pour danser avec elle.

Il se passa, dans le siècle dernier, une aventure des plus tragiques pendant une de ces foires. Deux des *Cents Suisses* de la garde étoient venus en congé; amoureux de la même fille, ils se disputoient sa main. L'un d'eux la conduit au bal, et voyant entrer son rival, lui présente un verre de vin. — Le dernier invite son camarade à sortir. Ils se rendent dans un pré écarté; ils conviennent de se battre à outrance, et commencent par creuser une fosse pour celui qui succombera. Ils auroient dû en creuser deux, car le lendemain, on les trouve l'un et l'autre morts et percés de coups sur la place. — En souvenir de ce duel, on voit encore ces fiers rivaux grossièrement peints sur le mur d'une vieille maison; on y a même consigné leurs noms de famille, *Remi* et *Gremion*, pour rendre le monument plus authentique.

Pendant mon séjour à *Charmey*, j'ai visité un vieux paysan, nommé *Berger*, dont l'extérieur n'annonce guères les talens... Sans l'avoir jamais appris de personne, il polit supérieurement les verres de lunettes, il fait d'exellentes loupes, et il a inventé une machine à rouage que l'eau met en mouvement, et qui lui évite le travail long et ennuyeux du polissage à

la main : il a aussi fabriqué, en s'amusant, une très-bonne basse, quoiqu'il ignore absolument la musique... Dans une grande ville, il eût fait fortune; ici il reste pauvre et ignoré : tant il est vrai, que le plus souvent tout dépend du théâtre où se trouve l'acteur. Je fus aussi curieux d'aller voir cette source, dont parlent nos anciens Ecrivains, *Plantin*, *Wagner*, *Scheuchser*, etc., et qui, disent-ils sur la foi les uns des autres, prend feu dès qu'on en approche un flambeau : mais si jamais cela est arrivé autrefois, cela n'arrive plus de nos jours; c'est une eau sulphureuse, comme il y en a plusieurs dans cette contrée, et voilà tout... On dit, il est vrai, que jadis elle étoit recueillie avec soin dans un bassin, et qu'elle avoit plus de force; à présent elle sort de terre au milieu d'un pâturage, pour se mèler avec d'autres sources voisines; et il n'est plus question du phénomène tant vanté par nos vieux Naturalistes.

Les alentours de *Charmey*, semés de divers hameaux et de fermes isolées, offrent de tout côté de jolis points de vue. Le pont de la *Tschentra* sur la *Jonne* est des plus pittoresques : dans les bâtimens du voisinage, on peut voir en été plusieurs milliers de fromages, qu'on sale et qu'on soi-

gne, avant de les envoyer plus loin; c'est l'entrepôt général d'une foule de bergeries, qui y versent leurs produits, dont le commerce s'empare bientôt pour les répandre dans toute l'*Europe* et les faire passer jusqu'aux *deux Indes*. En revenant de là au village, on peut faire une promenade intéressante le long de la rivière, jusqu'auprès du moulin : d'énormes blocs de rochers semblent emprisonner la *Jonne*; ses ondes bruyantes et écumeuses bouillonnent, tournoyent, blanchissent, et présentent plusieurs singularités dignes du pinceau. Il y a un tel tumulte des élémens, un tel conflit entre les eaux et les pierres monstrueuses qui en coupent et combattent le cours rapide, que l'oreille et l'œil sont incapables d'entendre et de voir autre chose.

Oui, mon ami! j'ai plus de plaisir en tout genre dans une telle course, que je n'en aurois dans la meilleure salle de spectacle : ici les rochers, les torrens, les forêts, sont les acteurs du grand drame de la nature : ici chaque scène est mouvement, action et vie : rien de monotone... rien de répété... tout est en contraste, et cependant tout est en harmonie, pour former le plus bel ensemble... et les bergers qui habitent ces hautes contrées, sont à-peu-près

ce qu'ils doivent être, pour avoir là somme du plus grand bien-être possible ici-bas : ils s'embarrassent, pour la plupart, assez peu des *pourquoi* et des *comment* philosophiques ; ils mettent la vertu plus en action qu'en doctrine ; ils raisonnent moins qu'ils ne sentent le bon et le juste, et leur conduite est exprimée dans ce vers de *Corneille*....

Faisons notre devoir et laissons faire aux Cieux

Plus on se rapproche de telles gens, plus on en est satisfait. — Ce ne sont, mon cher... crois-en mon expérience, ce ne sont ni les études faites dans les Universités, ni aucun des mille systêmes de la sagesse antique et moderne, ni les profondes discussions sur la meilleure manière de gouverner ou d'être gouvernés, pendant les 70 ou 80 années préparatoires de ce monde d'épreuves et de passage au monde de la perfection... ce n'est, dis-je, rien de pareil qui donne le bonheur : ce sont les goûts et les mœurs de la bonne nature, que nos pères avoient bien plus que nous.

Au centre de nos vallées pastorales, entouré des loyaux Suisses qui les peuplent, je voudrois leur dire : sentez tout le prix de votre sort... n'enviez rien aux autres nations ;

nations; laissez voyager vos fromages au dehors ; mais vous, ne sortez pas de l'enceinte protectrice de vos rochers; ou si des affaires indispensables vous forcent à aller dans l'étranger, regagnez au plus vîte vos simples foyers. Où trouverez-vous mieux qu'au sein de vos Alpes, l'assurance de vos propriétés, l'ordre public, la justice, la paix et toute la douceur des affections domestiques et sociales ? Fuyez sur-tout, fuyez le luxe... Oui, le luxe, auquel nous devons peut-être la majeure partie des maux de ces derniers temps, la corruption des mœurs, la cupidité, la soif du commandement, les factions et les guerres qui en résultent. S'il est encore un asyle pour la vraie religion et la vraie liberté, qui ne sont autres chez-nous, que l'obéissance *aux lois de l'Evangile et aux lois de son pays*, c'est dans les régions montagneuses : on l'a dit il y a long-temps. — Mais j'ai le cœur trop plein de ces idées pour t'écrire aujourd'hui plus longuement... L'expression manque aux sentimens qui m'animent pour la prospérité de notre chère patrie, comme elle manque à mon amitié pour toi... Adieu.

## LETTRE III.

Il ne faut point aller à Charmey, sans visiter la *Val-Sainte*, qui en est à trois quarts de lieue : voici, mon cher, un précis de son histoire, dans lequel je ne te ferai pas même grace des anciens documens ; ne fût-ce qu'afin de te montrer, que pour les détails, les tournures de phrases et l'élégance du style, les Chancelleries anciennes ne le cèdent point aux modernes, qui n'ont presque rien trouvé à perfectionner en ce genre.

Le local de la *Val-Sainte*, dans le Diocèse de Lausanne, étoit jadis un desert sauvage, hérissé d'épaisses forêts, traversé par les eaux impétueuses du *Javroz*, et presque inaccessible à la main du cultivateur : un Seigneur de Charmey, nommé Girard, fils de Cunon, Baron de Corbières, voyant que son fils du même nom n'avoit point d'enfans, fonda de moitié avec lui une *Chartreuse* dans ce désert, entre les années 1280 et 1290, et lui donna, du consentement de son frère Richard et de son neveu Guillaume de Corbières, toute la contrée adjacente, située entre le torrent du *Javroz*,

les terres de l'Abbaye d'*Hauterive*, la Seigneurie de *la Roche* et le mont *Chofflvz*, y ajoutant la haute, moyenne et basse jurisdiction : sans doute qu'en faisant cet établissement, il voulut autant servir l'agriculture que la religion; car à cette époque, les Moines joignoient tous le travail des mains à la prière; et le meilleur moyen de défricher le plus âpre terrein, étoit de le leur céder : c'est même à des Couvens qu'une partie de la Suisse doit d'avoir des moissons, des prés, des vignes et des habitations, là où il n'y avoit auparavant que des rochers, des marécages, des landes, et des halliers inutiles. Quelques années ensuite, Girard, fils du fondateur, ayant eu une fille contre son attente, se trouva fort appauvri pour avoir voulu enrichir l'Eglise, et craignit de n'avoir pas de quoi la doter convenablement; il redemanda donc une partie des domaines donnés au Couvent, et le Couvent les lui rendit de bonne grace : on ne croiroit peut-être pas à cette générosité, si je n'en donnois la preuve matérielle. La voici, dans la traduction littérale de l'acte latin, qui en fait foi.

Girard, Seigneur de Charmey, salue ses très-chers frères le prieur et les religieux de la Val-Sainte ! Qu'il vous plaise, mes

pères bien aimés ! d'avoir pitié de moi et de la fille que j'ai obtenue de Dieu par vos prières , et de lui accorder, sous la condition de la loi Salique observée dans ce pays , quelque portion des biens que mon père et moi vous avions donnés ci-devant , par donation irrévocable entre vifs, et cela pour cause de manque d'enfans , et Dieu vous le rendra dans l'éternité ! .... En conséquence , nous frère Guillaume , humble prieur, et les autres moines de la Val-Sainte de l'ordre des Chartreux, ayant vu la requête ci-devant écrite, et par la permission du révérend Seigneur Guillaume , évêque de Lausanne, nous accordons à Girard, Seigneur de Charmey, fils de notre bienheureux fondateur de bonne mémoire, et à Jeannette sa très-chère fille unique , le tiers de tous les biens que lui Girard et son père nous avaient dévotement donnés ci-devant près du village de Charmey , tant en forêts qu'en terres ; toutefois sous la condition de la loi Salique usitée dans cette contrée, à savoir, que si elle ou ses héritiers décèdent de cette terre , sans enfans mâles naturels et légitimes, alors ce tiers nous reviendra de plein droit, et sans qu'on y diminue rien. Fait à la Val-Sainte, le 10ᵉ jour du mois de Décembre de l'an de

Christ 1296 : en témoignage et corroboration duquel acte, avons apposé aux présentes notre sceau, avec celui du révérend Guillaume, évêque de Lausanne....

Il paraît par ce titre authentique, que la chartreuse de la Val-Sainte existait déjà plusieurs années auparavant, et que c'est mal à propos qu'on date sa fondation de 1295. Quoiqu'il en soit, Girard fut si content de la conduite des moines à son égard, qu'il leur donna dans la suite son château de Charmey, la collation de l'église de ce lieu et plusieurs autres droits. Sa fille Jeannette épousa le baron d'Aubonne, et n'ayant point d'enfans, elle rendit en 1360 à la Val-Sainte le tiers qu'elle en avait reçu, et cela de l'avis et consentement de quatre chevaliers de la maison de Corbières ses parens, et de Hugues, seigneur de Grandson.

Bientôt après, la chartreuse risqua de perdre ces mêmes domaines pour avoir manqué aux formes féodales. Comme ses fondateurs, Girard de Charmey père et fils, étaient vassaux de la maison de Savoye, ils ne pouvaient aliéner aucune portion de leur fief noble sans la permission du suzerain; et ne l'ayant pas demandée, ce dernier pouvait confisquer à son profit toutes les donations faites sans son aveu; aussi les

gens d'office de la maison de Savoie commencèrent à inquiéter les religieux de la Val-Ste. et leur intentèrent un procès à ce sujet; mais Amédée de Savoye, baron de Vaud, dit *le Comte Verd*, prince désintéressé et généreux, se laissa toucher par les prières du couvent, et lui confirma tous ses droits et domaines, par une chartre, conservée ainsi que la précédente dans Guichenon : en voici la teneur :

Nous, Amédée, comte de Savoye, savoir faisons : que nos chers et féaux les seigneurs de Corbières auroient jadis, pour le salut tant de leur propre ame, que de celles de leurs prédécesseurs et successeurs, fondé dévotement aux lieux et situation où ils sont maintenant, l'église, la maison, et tous les bâtimens des humbles suppliaus, nos chers frères, les vénérables religieux du couvent de la Val-Sainte des Chartreux, et leur auraient concédé et donné en aumône un revenu de 25 livres Lausannoises, avec certaines forêts et d'autres biens, qu'ils savoient tenir de notre fief en hommage lige : les susdits seigneurs ont donc fait cette fondation et donation, sans nul octroi, licence, ou consentement de nous ni de nos prédécesseurs; c'est pourquoi nous pourrions retirer à nous tous ces biens concédés et don-

nés, comme nous étant duement commis et échus : mais comme lesdits religieux, se trouvant molestés de mille manières par nos gens à cause de cela et encore tout récemment, nous auroient fait humblement supplier de les traiter miséricordieusement en cette affaire ; nous étant ayant spéciale dévotion pour lesdits frères, leur couvent, leur ordre et religion, et aux fins que lesdits frères et leurs successeurs soient tenus de prier pour le repos de nos ames et de celles de nos prédécesseurs et successeurs, qui sommes les fondateurs de leur église par la raison ci-devant dite, et de nous associer à perpétuité à leurs oraisons et à leurs jeûnes, nous permettons, approuvons, ratifions, homologons et confirmons aux suppliants ci-devant nommés, le tout par grace spéciale et par aumône, à la forme, contenu et teneur des donations à eux faites, la possession de toutes et chacune choses données, concédées ou autrement échues auxdits religieux, de la part des seigneurs sus-mentionnés, tant à l'occasion de la fondation qu'autrement, en tant qu'elles sont, comme il a été dit ci-devant, de la mouvance de notre fief : lesquelles toutes et chacune choses nous abandonnons libéra-

lement en pur et franc aleu aux dits frères et à leur maison ; de manière que ces donations et concessions ne seront tenues envers nous à aucune sorte de servitude et de tribut, excepté à nous procurer leurs prières et supplications. De plus, desirant affermir lesdits religieux, leur maison, église et biens, par de plus amples bienfaits, nous déclarons pour nous et nos successeurs, que nous avons reçu, pour nous et les nôtres, recevons et voulons tenir pour reçus en la sauvegarde, direction, protection et sauf-conduit de nous et de nos successeurs, tous et un chacun des frères, convers, domestiques et messagers du dit couvent, présens et à venir, ainsi que leur église, maisons, granges, bétail, animaux, entrées, sorties, revenus, terres, prés, forêts, pâturages, vignes, et autres choses à eux appartenantes, meubles ou immeubles, quelles qu'elles soient ; de manière que dès maintenant et à perpétuité, il ne soit plus permis à personne, sous peine d'encourir notre indignation, de faire quelque violence, injure, déplaisir ou grief aux dits frères, à leur église, à leurs maisons, à leurs convers, domestiques et messagers, soit en leur corps, soit en leurs biens : mandant par la teneur des présentes à tous et à chacun de nos officiers, justi-

ciers, [illegible]
nir, ou à [illegible]
respecter et à [illegible]
de nos [illegible]
mentionnées, [illegible]
opposant en [illegible]
diction ou [illegible]
seulement ne [illegible]
en leurs per[illegible]
cune façon, [illegible]
présent et à [illegible]
défendre contre [illegible]
et insulte, [illegible]
tégés, [illegible]
Bourguet, [illegible]
l'année du Seigneur [illegible]

[illegible]

D'après [illegible]
prospéra, [illegible]
terres, [illegible]
fertilisa tout [illegible]
lors l'histoire [illegible]
à celle de [illegible]
reste du pays [illegible]
tection de [illegible]
suma vers le [illegible]
ne tarda pas à [illegible]
plus élégante et plus [illegible]
la fondation [illegible]
pères de chœur, [illegible]

vingt ans, que cinq ou six, tous Savoyards: alors le sénat de Fribourg, croyant que les revenus de cette maison pouvoient être mieux employés qu'à nourrir des étrangers, en sollicita la sécularisation en cour de Rome, et l'obtint en 1778, sous condition expresse d'annexer une partie de ses revenus à l'évêché de Lausanne, et à l'entretien des professeurs du collège de St Michel dans leur ville. Ainsi cette Chartreuse, la plus ancienne des six de la Suisse, subit le sort de celles de la Lance, de Thorberg et de Gerunda en Vallais. Il ne reste plus que celle d'Ittingen en Thurgovie, et de *la Part-Dieu* près de Bulloz, fondée en 1307, par Guillemette de Grandson, veuve de Pierre II, comte de Gruyères: c'est dans celle-ci que se sont retirés les derniers religieux de la Val-Sainte, qui a subsisté environ 500 ans, et compté 64 prieurs. — Après cette sécularisation, il sembloit que ce vallon solitaire fût perdu pour la vie monastique; mais l'église a enlevé de nouveau cette conquête au siècle, et il ne falloit pour cela rien moins que la révolution française. — Au moment de la plus forte explosion de cette grande crise politique, les religieux de la Trappe, obligés de quitter leur monastère et leur pays, se retirèrent *en Suisse*; ils achetèrent de l'Etat de Fri-

[illegible]

bourg [illegible]
rein [illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
de [illegible]
aux [illegible]
vu [illegible]
qui [illegible]
J [illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
ne [illegible]
[illegible]
du [illegible]
[illegible]
J'e [illegible]
[illegible]
ter [illegible]
[illegible]
qu [illegible]
de [illegible]

silence ... ces longs cloîtres, tout couverts de sentences de nos livres sacrés et des Pères de l'église .... cet immense dortoir, où chaque alcove ne contient pour lit que des planches, avec une mince couverture et un petit oreiller de paille ... ce cimetière, où tous les soirs les religieux viennent se prosterner dans la méditation du néant de la vie .... cette fosse toujours ouverte d'avance pour le premier qui passera du tems à l'éternité .... ce sombre réfectoire, où l'eau est la seule boisson; où du pain bis, quelques racines ou légumes cuits au sel, et quelquefois du lait, sont les seuls mets présentés aux cénobites .... sur-tout ces chants augustes et mélancoliques, que leur ferveur fait monter jour et nuit vers les cieux. Ce que les disciples de Zénon étoient jadis aux autres sectes philosophiques, les Trapistes le sont aux autres ordres religieux; ils sont sans contredit les Stoïciens de la catholicité; et il ne me viendroit pas plus en idée de tourner en ridicule leur règle, que de me moquer de la discipline du régiment le plus sévèrement tenu. Tu seras peut-être curieux, mon ami! de quelques détails sur la vie de la Val-Sainte: en voici donc. — On se couche entre 7 et 8; on se lève pour une heure et demi dans les jours ordinaires, et avant minuit aux

grandes fêtes; on chante au chœur, sans jamais s'appuier contre le mur; ou l'on prie à genou et à tête nue 7 heures au moins dans les 24, et quelquefois jusqu'à 12; on travaille à jeun 5 ou 6 heures par jour, soit à l'agriculture, soit à divers métiers et ouvrages des mains: pendant sept mois de l'année, on ne prend qu'un seul repas à 2 heures et demie, et durant le carême après quatre. Quand il y a un souper, c'est de la salade et un petit morceau de fromage, ou en place de ce dernier quelques fruits ou pommes de terre: on doit, excepté au chœur ou au chapitre avec permission, garder un silence perpétuel: il faut sur-tout obéir passivement à ses supérieurs dans les choses les plus pénibles et les plus humiliantes. Tous s'occupent; car le travail des mains est aussi essentiel à leur ordre, que la psalmodie et l'oraison... Quand j'y fus, les uns soignoient les jardins et les potagers; les autres bêchoient ou sarcloient les champs; ceux-ci manioient le rabot pour la menuiserie, ceux-là l'aiguille pour faire ou racommoder des vêtemens. L'habit de chœur est une grande robe blanche, l'habit de travail est en brun. Si quelqu'un a su un métier avant d'entrer dans le couvent, on l'y remet, et l'on en apprend un à ceux qui n'en

savent point. C'est à présent un ancien colonel de cavalerie qui, dit-on, a le département de l'écurie, et qui panse les chevaux destinés au service de la maison : on y dispose une grande salle, où seront les métiers pour fabriquer les diverses étoffes nécessaires. En un mot, linge, lessive, vêtemens, bâtimens en maçonnerie ou en charpente, jardins, moissons, fossés, pain, cuisine, tout se fait par des pères ou des frères ; point de paresseux ni de désœuvrés. S'il est des malades, il y a dans l'ordre médecin et chirurgien : c'est une petite république, où chacun a sa fonction et son utilité ; celle de Lycurgue étoit moins régulière et moins sévère, et le *brouet noir* des Lacédémoniens seroit encore un met de luxe au réfectoire de la Val-Sainte.

L'abbé actuel, qui est de la maison des comtes d'Estranges, est un homme de tête, et d'une infatigable activité : il a exécuté sans accident la retraite de tout son monde, à travers Paris et la France entière, dans un costume déjà proscrit. Il s'est procuré l'établissement de la Val-Sainte, qu'il a arrangé en fort peu de temps ; et de ce centre actuel de l'ordre, il a envoyé des colonies en Vallais, en Piémont, en Espagne, en Allemagne et

en Irlande. Quoiqu'il ait fait de grandes réparations et ajonctions à la Chartreuse, ce séjour ne me paroît point sain ; plusieurs religieux ont déjà été victimes, soit de l'humidité d'une partie du bâtiment, soit de l'âpreté de l'air des Alpes, et j'ai compté bien des croix récentes dans le cimetière. Le nombre, tant des pères de chœur et des frères convers, que des frères donnés et des domestiques, tous portant l'habit de l'ordre, va, à ce qu'on assure, au-delà de 100 personnes, sans compter les enfans. — Car voici, selon moi, la grande utilité de la Val-Sainte, telle qu'elle est actuellement constituée, c'est d'y élever une cinquantaine d'enfans pauvres ou orphelins, pris entre six et dix ans, de leur montrer à lire, à écrire, à chiffrer, de leur enseigner la religion et même le latin s'ils ont quelque talent, et de leur apprendre à tous un métier, ou un moyen de gagner honnêtement leur vie... le tout gratis et sans aucune pension ou rétribution, puisqu'on n'exige pas même que les parens fournissent l'habillement. Quand ces enfans ont reçu cette éducation, ils sont libres ou de rester dans le couvent et d'entrer dans l'ordre, ou de retourner dans le monde s'ils le préfèrent : on leur conseille même quelquefois ce der-

nier parti, comme leur convenant mieux que l'état monastique. Tu sens bien, mon cher ami ! que la vie de ces élèves doit être et est fort différente de celle de leurs instituteurs : aussi ils ont neuf heures de sommeil ; ils font trois ou quatre repas ; ils ne travaillent qu'en proportion de leurs forces et de leur âge : s'ils sont incommodés, on les soigne avec la plus grande tendresse ; ils portent du linge ; et leur habillement, qui est un scapulaire brun avec une robe blanche, est augmenté en hiver.

Cet institut d'éducation doit rendre ce couvent plus agréable et plus précieux aux habitans du canton de Fribourg que l'ancienne Chartreuse, qui n'avoit point ce genre d'utilité, si recommandé sur-tout aux Trapistes, que l'abbé de Rancé leur réformateur déclare quelque part, qu'*au cas que dans un monastère, il n'y eût personne de propre à l'éducation des enfans, il vaudroit mieux n'en avoir point* ; et que leur règle, en parlant de ces enfans, dit en propres termes : " on aura grand soin de „ les accoutumer en général à une vie „ pieuse, obéissante, réfléchie et occupée ; „ par ce moyen, soit qu'ils restent au „ couvent, soit qu'ils rentrent dans le „ monde, ils n'auront pas perdu leur tem-

„ parmi nous : la piété qu'ils remportent
„ leur servira pour gagner la bienheu-
„ reuse éternité ; l'obéissance fera qu'ils
„ seront agréables à tous ceux avec les-
„ quels ils vivront ; la vie réfléchie les ren-
„ dra capables de tout ; et l'amour du tra-
„ vail fera qu'ils ne seront jamais à charge
„ à personne, et les préservera de tous
„ les vices ".

Je serois un ingrat, si je ne te parlois de la manière hospitalière, dont tous les étrangers sans distinction, pauvres et riches, catholiques et réformés, sont reçus à la Val-Sainte : ils peuvent y passer trois jours ; ils sont servis dans un appartement séparé, toujours en maigre, il est vrai, mais mieux qu'au réfectoire ; ils couchent dans de bons lits, et sont traités avec toute sorte d'égards. — Quand un étranger vient, on l'introduit d'abord dans un sallon : là il reste seul un moment ; bientôt deux pères entrent, se prosternent devant lui sans mot dire, le conduisent dans l'église où ils font leurs prières, et le ramènent au même endroit, où l'un d'eux lui lit un chapitre de l'écriture Sainte, avant de se retirer : il seroit inutile de leur adresser aucune question, car ils n'y répondroient pas .... mais ensuite vient le père hôtelier, qui lui parle, qui le conduit par tout le couvent, et offre à

dîner, à souper, ou une collation de vin, pain, fromage et fruits secs. Celui qui remplissoit cet office quand j'y fus, étoit un grand et beau jeune homme, plein de politesse et d'esprit, fort instruit, et qui parloit supérieurement français. — Si les pères se prosternent devant tout étranger, c'est qu'ils le regardent comme le représentant de celui qui a dit : *j'ai été étranger et vous m'avez accueilli... En vérité je vous déclare, qu'en tant que vous avez fait ces choses au plus petit d'entre mes frères, vous me les avez faites à moi-même.*

On assure qu'il y a actuellement à la Val-Sainte plusieurs religieux des premières maisons de France : et c'est par les secours qu'ils ont tirés de leurs familles et avec le peu qu'ils ont sauvé, qu'on explique les dépenses très-fortes de cette maison, qui ne reçoit ni présens, ni aumônes de la foule de curieux qui y viennent de tout côté, et qui cependant a besoin de fonds considérables, sur-tout pour l'éducation gratuite des enfans pauvres qui lui sont confiés.

Les étrangers feront bien de passer au moins un jour à la Val-Sainte, et surtout d'assister à sept heures du soir au *Salve regina*, chanté par toute la communauté. — Cet hymne produit sur les cœurs

sensibles une émotion qu'on ne sauroit décrire, par l'expression, la solemnité et le ton de majesté et d'onction qu'y mettent ces religieux. Si l'on y est un dimanche, on peut entendre prêcher, sous la porte extérieure du couvent, à la foule que la piété ou d'autres raisons y rassemblent : c'est à présent un des meilleurs prédicateurs de France, depuis peu entré dans l'ordre, qui est chargé de cette fonction. — Je conseille aux voyageurs qui vont visiter la Val-Sainte, de s'informer d'avance à Charmey de la manière de s'y comporter ; de garder le silence dans les lieux où il est de stricte observance, et sur-tout de s'abstenir de toute question indiscrète ; comme, par exemple, sur la patrie, le nom, l'ancien état du *père hôtelier*, ou de tel autre religieux qu'ils pourroient rencontrer : on ne leur répondroit pas, et ils courroient risque, sans le vouloir, d'affliger des gens empressés à les servir et à les obliger dans tout le reste.

L'abbé seul connoît le nom, la famille et les raisons déterminantes à la retraite de chacun de ses moines : mais ils sont les uns par rapport aux autres dans la plus profonde ignorance de tout ce qui les concerne : deux frères qui ne se seroient jamais vus, pourroient coucher dans des

alcoves voisines, ou chanter au chœur dans le même banc, sans jamais savoir qu'ils sont frères : leur insouciance sur les choses du monde est telle, que la plupart ne savent pas s'il y a paix ou guerre dans l'Europe, et si la France est royaume ou république. Qu'on ne croie pas du reste, qu'aucun genre d'impolitesse, d'humiliation ni de dureté, puisse jamais les affecter ou les exaspérer : en voici un trait frappant, qui mérite d'être conservé. Deux montagnards des Alpes voisines viennent un jour au couvent; les religieux qui les reçoivent se prosternent devant eux suivant l'usage ; ces hommes grossiers ne voyant dans cette réception qu'une raillerie de gens qui se moquent d'eux, les accablent d'injures, et leur prodiguent les épitètes les moins équivoques ; alors les pères, loin de se fâcher, les conjurent à genoux de leur pardonner d'avoir été pour eux une occasion de chûte, les détrompent et les calment tellement par des paroles si douces, si humbles, si touchantes, que l'un d'eux se met à pleurer, et que l'autre, d'un caractère plus roide, s'écrie en jurant : *si un homme m'avoit seulement dit la moitié des injures que j'ai dites à ces moines, comme au lieu de lui pardonner, je lui aurois donné un fier soufflet... mais voilà ce que c'est que la religion.*

En effet, ces gens-là n'ont rieu à perdre : ancune menace ne les effraye, aucun mauvais traitement n'altère leur tranquillité : et qu'ont-ils à craindre même du plus cruel tyran ? La douleur.... mais ils n'ont que privations et souffrances dans ce monde. Un cachot... mais leur couvent qu'est-il autre chose qu'une prison ? La mort... mais ils la desirent, comme la fin de l'épreuve et le commencement de la récompense. — Aussi raconte-t-on, qu'un abbé de la Trappe ayant refusé d'exécuter un ordre de la cour, un ministre vouloit l'exiler par lettre de cachet ; mais on dit à ce dernier : *c'est une grace que vous lui ferez : partout où vous l'enverrez, il sera mieux que dans son couvent.*

Tu me demanderas peut-être les causes qui amènent encore des profès dans un ordre si austère. Quelques-uns y sont conduits par le remords de quelque grand crime, pour y consacrer le reste de leurs jours à la pénitence. D'autres, victimes d'une passion sans espoir ou d'un chagrin violent, viennent s'y mettre hors de la portée d'un monde qui les a trompés. — Plusieurs s'y rendent par le principe d'une dévotion portée à l'extrême. Les malheurs de ces derniers temps y ont aussi poussé des infortunés, dépouillés de leurs biens ;

proscrits dans leur patrie, pleurant des pères, des frères, des enfans immolés aux opinions dominantes.... et je n'en suis pas surpris : car suivant leur manière de voir, une telle retraite est un port après l'orage; un asyle désormais inaccessible aux tempêtes d'un siècle auquel ils ont dit un éternel adieu ; une porte de communication avec le ciel, par la méditation assidue des *choses qui sont en-haut :* aussi quand on leur parle de leur pénible manière d'exister, ils répondent avec St. Bernard : "vous voyez la pénitence, mais vous ne voyez pas la consolation". ( *Crucem vident, unctionem non vident*). Ils ne paroissent point malheureux, et peuvent ne pas l'être, car on s'accoutume à tout; ils trouvent leurs privations volontaires plus faciles à supporter que celles que les circonstances imposent souvent par une force irrésistible sur le théâtre ordinaire de la vie : ils se croient moins à plaindre, et je le crois aussi, que l'avare tourmenté par la soif de l'or, que l'ambitieux rongé par le desir de commander, que mille autres personnes que nous voyons sans cesse esclaves de passions qu'elles ne peuvent satisfaire, ou qui, lorsqu'elles sont assouvies, sont tourmentées par d'odieux souvenirs. — Ils ne doivent point pour cela se croire meilleurs

et plus parfaits que les autres hommes : du moins l'abbé actuel leur dit souvent, et je suis bien de son avis : " que tel pau-
» vre paysan qui élève à la vertu et au
» travail une nombreuse famille, a plus de
» mérite qu'eux aux yeux du ciel, vu qu'il a
» de plus grandes peines et d'esprit et de
» corps ; et sur-tout parce qu'il est à
» toute heure exposé à mal faire, par une
» foule de tentations qui ne se trouvent
» point dans leur couvent ".

Je ne m'aviserai pas de juger de l'utilité ou de l'inutilité des cloîtres en général, puisque nous sommes dans un siècle où c'est la mode de les détruire, comme ce fut dans les siècles précédens la mode d'en fonder. — Je ne déciderai point si la vie monastique est le plus sûr chemin pour aller au ciel, mais je crois bien que celle de la Val-Sainte est un des plus âpres et des plus pénibles. Je me garderai encore plus de ne voir chez ces religieux qu'hypocrisie, parce qu'on pourroit me charger de la même inculpation, chaque fois que je fais ce que je crois être de mon devoir. Car enfin, ceci est affaire d'opinion ; chacun a la sienne, et ce n'est pas plus à moi à dire que la mienne vaut mieux que celle d'un autre, que ce n'est à cet autre à tenir ce même langage à mon

égard, vu que l'on ne peut être bon juge dans sa propre cause. Un philosophe allemand a fait dernièrement imprimer, je ne sais plus dans quelle feuille périodique, que l'existence d'un pareil établissement étoit un opprobre pour un siècle tel que le nôtre.... Je ne sais si prier, si travailler, si élever gratis des enfans pauvres et abandonnés, est un opprobre dans ce siècle; mais ce qui en fut un dans tous les siècles, c'est de nier l'existence d'un Dieu, au lieu de l'adorer; c'est de fatiguer la terre du poids de son inutilité, au lieu d'y mériter sa place par un travail légitime; c'est d'envoyer ses fils *aux enfans trouvés*, au lieu de leur donner une bonne éducatien ou de concourir à bien élever ceux des autres.

Mais en voilà assez, ou plutôt déjà trop sur cette matière: je sens que peut-être imprudemment je heurte des sentimens fort accrédités.... et je devrois enfin m'en abstenir, car je sais par expérience que l'intolérance philosophique est plus à craindre que l'intolérance religieuse; et qu'en fait de fanatisme, celui du savoir est pire que celui de l'ignorance, parce que ce dernier n'est au fond que superstition aveugle, tandis que le premier est malice, bien rafinée et bien clairvoyante.

Excuse-

Excuse-moi, mon cher ami ! de t'avoir, par cette longue description, mis de moitié dans mon pélérinage de la Trappe ; mais du moins, toi qui sais qu'il ne faut pas disputer des goûts, tu ne condamneras pas plus celui que j'ai pour les couvens, que je ne condamne le tien pour le grand monde : plus d'une fois, en passant près de quelque monastère, tu m'as répété ces vers du Virgile Français....

C'est là, qu'amante du désert,
La méditation avec plaisir se perd....
Le saint recueillement. la paisible innocence,
Me semblent de ces lieux habiter le silence :
La mousse de ces murs, ce dôme, cette tour,
Les arcs de ce long cloître impénétrable au jour,
Les degrés de l'autel usés par la prière,
Ces noirs vitraux, ce sombre et profond sanctuaire,
Tout parle.. tout émeut dans ce séjour sacré !

Oui ! De Lille en dit plus à ton cœur dans ces lignes éloquentes, que tout ce que j'ai pu te dire dans cette lettre... aussi te laisse-je avec lui. Adieu ! je t'embrasse fraternellement.

## LETTRE IV.

Sorti de la Val-Sainte, et plein des impressions que je venois d'y éprouver, je tournai mes pas vers une contrée solitaire et montueuse qui s'élève vis-à-vis, dans laquelle il n'y a point de village, mais seulement quelques fermes et quelques châlets isolés: elle est traversée par le Javroz, qui prend sa source dans des forêts antiques et obscures, et va porter ses eaux, souvent dangereuses, à la Jonne en-dessus de Charmey. *Garw* et *Jarw* signifient en Celtique *rapide*, et une telle dénomination convient très-bien à ce torrent, mal-à-propos nommé *Laure* ou *Jaure* dans la plupart de nos cartes de Suisse.

Une route monotone et scabreuse conduit au *Pré-de-l'essert*, situé dans une sorte de fond entouré de hautes éminences, dont l'une a la forme d'un cône parfait: c'est un vaste domaine qui appartient, ainsi que tous les pâturages des environs, à l'Abbaye d'Hauterive, de l'ordre de Citeaux, située plus bas à deux lieues de Fribourg, et fondée, en 1137, par Guillaume Comte de Glane, qui y

est enseveli. Le *Pré-de-l'essert* est probablement un des premiers défrichemens opérés par ces religieux dans cette lisière, où ils ont maintenant une quinzaine de châlets. Un *essert* signifie en patois un endroit inculte, dans lequel on a fait la première opération nécessaire à l'agriculture en la nétoyant de buissons et de hâliers. Près de là est une chapelle de St. Garin ou St. Guérin : j'ignore lequel des deux... mais l'un et l'autre ont été Evêques du Vallais, le premier vers l'an 900, le second en 1138 : comme cette chapelle est située au centre d'une foule de vacheries, je présume que c'est plutôt St. Guérin, à qui son historien Pierre de Naim attribue depuis sa canonisation un grand pouvoir pour guérir les maladies de bestiaux, sur-tout si l'on peut toucher une *clef*, que lui donna jadis un Pape, déposée près de son tombeau dans la cathédrale de Sion. Chaque année, à la fête de ce saint, il y a à sa chapelle un grand concours des pâtres du voisinage ; la journée se passe rarement sans batteries sanglantes, car les bergers de la partie allemande du Canton de Fribourg sont grands amis du pugilat, et ont cela de commun avec les anciens Grecs : leurs conversations se terminent souvent par de vigoureux coups de poing.

De temps immémorial une coutume singulière subsiste dans ce pays, née sans doute de ces fréquentes rixes : quand on se bat dans un lieu public, tout homme d'office, et, à son défaut, tout spectateur bénévole plante son coûteau dans le plafond ou dans la parois, et serrant le manche de la main, il s'écrie : *au nom de Dieu et de leurs Souveraines Excellences, je vous impose les sûretés.*— Ordinairement la querelle cesse... Mais qu'arrive-t-il ? Les parties belligérantes se font un signe, et vont à l'écart continuer leur combat en plein air, où l'on ne peut faire la même cérémonie. Cet usage dérive probablement des premiers temps de la féodalité, où soit pour affranchir un serf, soit pour céder à quelqu'un une partie de son fief, le Seigneur lui donnoit un *coûteau* : ce qui marquoit un homme libre ou un homme revêtu d'une certaine autorité, à la sommation duquel on étoit tenu d'obéir, sous peine d'un grave châtiment. Voilà, mon cher ami ! à ce que je présume, l'origine de cet usage, qui n'est guères connu que dans le seul Canton de Fribourg.

Dans les rochers ruineux qui dominent le Pré-de-l'Essert, on doit trouver des corps marins pétrifiés ; et j'espère que

quelque amateur ira vérifier le fait... De là, en continuant sa route encore deux lieues à travers des pâturages sillonnés de ravins et couronnés de bosquets, on descend une côte fort escarpée, et l'on traverse un torrent qui y a fait d'affreux ravages. Il forme à quelques pas du sentier une cascade de près de 200 pieds de haut, et tombe dans un vaste bassin bordé d'arbustes et de mousses du plus beau verd. J'ai peu vu de morceaux plus pittoresques.

Bientôt j'arrive au bord du lac Domène, et certes il vaut bien la peine d'aller le chercher dans ces lieux écartés, pour lui faire une visite. — Représente-toi, mon ami! une nappe de la plus belle eau en forme d'ellipse fort allongée, encadrée d'une verte pelouse, et offrant le plus frappant contraste avec le paysage agreste et sauvage qu'on traverse pour y parvenir. Ce lac peut avoir cinq quarts de lieue de circonférence: sa plus grande largeur ne va pas au-delà de 15 a 18 minutes: ses rivages unis et aisés sont par-tout prés ou pâturages, excepté vers son extrêmité supérieure, terminée par des broussailles et par une chaîne de rochers boisés. De l'autre extrêmité, près d'une grande vacherie, se détache le ruisseau de la Sense ou Singine. Ce bassin, [illegible] en-

tre de hautes montagnes, qui s'élèvent par étages et graduellement tout autour, reçoit les eaux qui en découlent; mais on n'y voit point entrer de ruisseau considérable. Seulement en temps de pluie des torrens momentanés vont s'y décharger: ses bords sont un peu marécageux sur la gauche; cependant on peut en faire le tour commodément à pied. Il seroit à desirer qu'un de nos naturalistes vînt visiter cette contrée, neuve pour ce genre de recherches; et je crois qu'il ne perdroit ses peines ni pour la botanique, ni pour la zoologie. Ce lac est très-poissonneux: on y pêche des *truites*, des *brochets*, des *carpes*, des *tanches*, et un poisson blanc peu estimé, nommé dans le pays *Ventouse*, que je présume être le *chevanne* (*carpio cephalus*), ou le nase (*carpio nasus*). On dit qu'il y a aussi quelques *anguilles*. Je n'ai pu me procurer que des renseignemens vagues sur la profondeur de ce lac, qui est très-grande vers le milieu et à quelques endroits près de son extrêmité supérieure: le sable qu'on trouve sur ses rivages est presque tout composé de particules calcaires: tout autour croissent en abondance, le *treffle de marais*, l'*helléborine de marais*, l'*argentine rouge*, le *rubanier*, et plusieurs espèces de *joncs*, de *roseaux*, de *carets*:

ces derniers sortent de l'eau ; les paysans du voisinage les fauchent, les tirent sur la grève pour les sécher, et en font de la litière. Sur la surface du lac, flottent çà et là des tapis *d'épis d'eau luisans.* Il doit sans doute se trouver dans un tel site beaucoup d'oiseaux de marais, sur-tout au printems et en automne : mais les pêcheurs, qui seuls auroient pu m'en dire quelque chose, parlent un allemand si peu intelligible, que je n'ai pu en tirer de grandes lumières : j'ai cru seulement comprendre qu'ils y avoient vu quelques espèces de *colymbus*, comme la *petite grèbe*, des *cercelles* et des *hérons.* — Je n'ai su y remarquer que des *poules d'eau*, qui se laissoient appercevoir parmi les herbes aquatiques, et des *bergeronnettes* ou *hoche-queues jaunes*, qui nichent en grande quantité sur les rivages.

A mi-colline, du côté gauche, on trouve une source, qui mériteroit qu'on en fît l'analyse chymique : il y a peut-être 40 ans qu'on la découvrit à 100 pas au-dessus d'une ferme. L'eau en est très-sulphureuse, comme l'odeur et le goût l'indiquent également. Elle dépose un sédiment blanchâtre et filamenteux. L'argent y jaunit en peu de minutes : on la prend comme léger purgatif, et on la chauffe pour des

bains. Il y vient en été quelques personnes, qui la boivent et qui s'y baignent avec succès pour des douleurs de rhumatisme, de vieilles plaies, des foulures, et des maladies de peau, telles que dartres, galle, etc. Il est à remarquer que, dans les pays où cette dernière incommodité est plus fréquente, parce qu'on y vit de laitage, il y a nombre de sources sulphureuses très-propres à la guérir: peu de vallées dans nos Alpes qui n'en possèdent une ou plusieurs, et c'est là un des soins de la Providence auquel on n'a peut-être pas fait assez attention. — En-dessous des bains, à 20 pieds du bord, on voit sortir dans le lac même une source ferrugineuse, qui teint les eaux d'une couleur d'ochre très-chargée, et qui devroit aussi être examinée par les gens de l'art, comme pouvant conduire à d'utiles découvertes.

On ne peut rien de plus incommode et de moins attrayant que la maison des bains. Si ces eaux étoient mieux connues et leurs vertus plus constatées, il vaudroit la peine d'y faire un meilleur bâtiment: mais soit la difficulté de l'abord par d'affreux chemins, soit le mauvais logement, dégoûtent les malades de s'y rendre: la seule chose qui y attire quelques amateurs des villes voisines, c'est l'excellent poisson

qu'on y mange tout l'été : le fermier, qui a pris à bail la pêche de l'Abbaye d'Hauterive et du baillif de Plaffaion, à qui elle appartient en commun, a un petit bateau, des filets et tout l'attirail nécessaire, et ne laisse manquer ses hôtes ni de *truites*, ni de *brochets*.

De la petite galerie des bains, l'œil se promène avec délices sur cette contrée que la nature a si bien décorée : ce lac argenté, qui coupe la verdure des pâturages par l'écharpe bleue de ses eaux... ces bergeries répandues sur les divers côteaux voisins, ces nombreux troupeaux qui paissent çà et là, l'amphithéâtre d'Alpes qui se répètent dans le cristal de ce bassin, et la masse noirâtre des montagnes du Gouggisberg qui le ferme dans le fond : tout cela fait un paysage frappant, qui n'attend que le pinceau d'un artiste. — L'éloignement des grandes routes et l'isolement de ce vallon, dont personne ne parle, a sans doute empêché jusqu'à présent aucun peintre d'y pénétrer; car il n'y vient que des vaches, des paysans du voisinage, et peut-être quelques chasseurs de Fribourg : c'est ici la ligne de démarcation qui sépare les deux langues : on peut juger comme on les parle sur les frontières de cette, [illegible], mais au moins ceux qui ne savent [illegible]

tier, ou revenir à Charmey: je pris ce dernier parti. Par cette promenade au sein de ces solitudes, que personne n'a encore décrites, je me suis, mon cher ami! encore confirmé dans l'idée que nulle part la nature ne se répète en travaillant sur le même modèle : aussi riche dans les plans que dans les détails, elle varie par-tout ses ouvrages, dont l'empreinte est toujours beauté et diversité. En effet, j'ai déja vu au moins la moitié des deux cents et quelques lacs grands et petits que renferme notre Suisse, mais aucun n'est fait comme celui que je viens de visiter; il a un genre qui lui est propre. De petits golphes échancrent çà et là les courbes de ses bords : de petits caps s'allongent quelquefois dans ses flots : ici un rocher ombrage un petit port naturel; plus loin un massif d'arbres aquatiques cache la limite incertaine des deux élémens: en un mot, il réunit la grace à la majesté ... il repose les yeux par le calme profond qui règne sur ses eaux ; il réjouit le cœur par les scènes pastorales qu'offrent ses alentours; et il élève l'ame vers les cieux, en répétant leur pur azur dans le miroir de sa surface tranquille. — Tout en général dans notre Patrie porte l'empreinte du séjour et du travail des eaux. — On seroit porté à croire qu'après le dé-

luge, la majeure partie de la Suisse étoit un vaste lac, où les hautes sommités offroient un archipel d'isles de toute grandeur : peu-à-peu les eaux formèrent les montagnes inférieures de différens lits de sable et de limon ; elles creusèrent les larges vallées, et forçant l'enceinte des Alpes, du Jura, dans les points les plus bas ou les plus foibles, s'échappèrent en fleuves vers la mer. Les petits vallons latéraux furent également l'ouvrage des torrens. De là, sur-tout dans le pays que je parcours, ces collines arrondies, ces angles abattus ou émoussés, ces pentes qui ressemblent au glacis d'une forteresse, tant leur talus est bien fait ; ces larges revêtemens qui suivent, en s'abaissant avec régularité, le cours de plusieurs rivières : mais en se retirant les eaux laissèrent une quantité de lacs plus ou moins grands, comme des marques de leur ancienne *prise de possession* du pays. Le nombre en est moindre sans-doute qu'il ne le fut autrefois, et les causes en sont toutes simples. Quelques-uns ont brisé un des côtés de la parois qui les encaissoit pour s'écouler vers des régions plus basses : l'agriculture en a desséché d'autres, ou les a du moins tous resserrés : à mesure que les eaux qui en sortoient se sont creusées un lit plus pro-

fond, l'écoulement est devenu plus considérable, et par conséquent la surface des lacs a diminué d'étendue. Le moment du grand débacle dut être à-la-fois terrible et majestueux; mon imagination frémit en se le représentant.... mais de ce désordre apparent et momentané sortit le plus bel ordre, par la marche accoutumée de la Providence au physique comme au moral: les combats des élémens préparèrent la place nécessaire aux hommes; et maintenant les troupeaux paissent et les moissons croissent, là où les poissons nageoient anciennement.

Si tu veux voir ce systême plus développé, je te renvoie, mon ami, à l'ouvrage de Grouner, intitulé *histoire na urelle de la Suisse dans l'ancien monde.* Tu me diras que cela n'est que probabilité, j'en conviens: mais systêmes pour systêmes, ne vaut-il pas mieux s'occuper de ceux qui embellissent et peuplent la terre, que de ceux qui la désolent? Ne vaut-il pas mieux rebrousser par les pensées vers ces temps éloignés, où les élémens seuls étoient en guerre, que de s'occuper du temps actuel, où les hommes ne savent que s'entredétruire?... Mais pourquoi s'attrister par ces réflexions pénibles? J'aime mieux me consoler en pensant à ton amitié pour moi, et

en t'assurant fraternellement de la mienne. Adieu.

---

## LETTRE V.

La route de Charmey à Bellegarde remonte le long de la *Jonne*, qui au travers de collines déchirées et d'énormes débris de rochers, s'est jadis ouvert un passage; mais dès long-temps la végétation a reconquis ces ruines : des prés fertiles, des bosquets verdoyans, et de jolies plaines bien cultivées ont presque effacé les vestiges de ce long combat de la terre et des eaux. — Dans un recoin solitaire près du chemin, paroît une étroite chapelle, fondée en 1686, par un habitant de Charmey, nommé Jean Pettolaz : cet homme, emporté par la *Jonne* subitement débordée, et prêt à se briser contre les rochers qui l'obstruent, fut comme par miracle jeté sur une grosse pierre placée au milieu du torrent, d'où l'on parvint à le retirer sain et sauf : alors il consacra à la religion ce petit oratoire, pour être un monument des dangers qu'il avoit courus, de la délivrance inespérée qu'il avoit obtenue, et de sa pieuse reconnoissance pour la protection céleste, sans laquelle il eût infailliblement

péri. Un peu plus haut, sur la droite, sont deux belles cavernes dans un rocher qu'ombrage un bois de hêtre; et bientôt sur la gauche on trouve un étang naturel, taillé dans le roc, d'une grande profondeur, qui communique avec la rivière et qui sert de vivier à une multitude de truites. Après avoir côtoyé une charmante plaine, encadrée dans un bois, dont les milices de la contrée ont fait leur place d'armes, on s'enfonce dans la vallée de Bellegarde, ici bordée de forêts, là sillonnée par la chûte des torrens supérieurs, et dans plusieurs endroits hérissée de rochers escarpés. C'est sur un massif de ces rochers que nichoit une paire d'Aigles de l'espèce appelée Royale (*Falco Chrysaëtos*), fort incommodes à tout le voisinage, dont elles enlevoient les agneaux et les chevreaux : enfin cet été quelques chasseurs hardis ont gravi ces rochers, qu'on croyoit inaccessibles; l'un d'eux a tué d'un coup de balle la mère à côté d'un jeune aiglon; puis à l'aide d'une corde, il est descendu dans l'*aire* et a pu emporter l'un et l'autre : la mère avoit environ 9 pieds d'envergure, et pesoit 16 livres après avoir été plumée; le petit a été vendu et transporté à Fribourg, où l'on veut l'élever. L'*aire*, formée de grosses branches sèches de 4 à 5 pieds

de long, étoit vaste et solidement appuiée sur deux pans de rocher. Le chasseur la trouva jonchée d'ossemens de divers animaux : c'étoit un vrai charnier, où l'on distinguoit entr'autres des pattes de lièvres et des crânes de faons de chamois. Les habitans sont fort contens d'être délivrés de ces tyrans de l'air, qui de temps immémorial et de générations en générations avoient établi dans cet endroit le théâtre de leur brigandage, et qui étoient les seuls de leur espèce à 8 lieues à la ronde. Je t'invite, mon cher, à lire l'article de ces oiseaux dans *Buffon*, qui a décrit leurs mœurs et leur caractère avec l'énergie et les charmes de ce style, qu'il sait si bien accommoder à chaque espèce d'animal qu'il veut peindre.

Je traversai quelques hameaux, tels que *Imfang*, exposé aux fréquens ravages d'un torrent; *Zur-ich*, qui tire son nom d'un *chêne* (Eich), le seul qui croisse dans la vallée, et qu'on remplace avec soin quand il vient à périr. De là tout le long de la *Jonne*, je remarquai plusieurs défrichemens récens, couverts de légumes, semés de chanvre, plantés de pommes-de-terre : et l'on me dit que la commune de Bellegarde avoit donné à ses pauvres ces terreins jusqu'alors incultes, qui ainsi sont gagnés pour l'agri-

culture ; c'est là certainement le meilleur moyen de mettre en valeur des places perdues, dont l'homme aisé dédaigne de tirer parti ; et il seroit à souhaiter que cet exemple fût plus généralement connu dans un pays tel que le nôtre, où chaque pied de sol mis en culture est un véritable agrandissement, ou plutôt une conquête précieuse.

En continuant ma promenade, je vis le long d'un pré superbe, des tas de troncs d'arbres et de blocs de rocailles ; et j'appris que ce pré, unique possession d'une veuve et de sa famille, avoit été, à Noël 1788, dévasté par une horrible avalanche, qui entraîna une grange et fit périr deux personnes : quand le printemps revint, il sembloit que ce terrein fût condamné à une éternelle stérilité, tant étoit épaisse la couche de pierres, de graviers et d'autres débris qui le couvroient : mais alors la Commune de *Bellegarde se leva en masse*... hommes, femmes, enfans, tous accoururent nétoyer l'héritage de la veuve et de l'orphelin, et bientôt les traces du ravage disparurent ; la croûte étrangère fut enlevée, et cette même année on y faucha une herbe épaisse. — O que mon cœur et le tien, mon ami ! la bénissent à l'unisson cette *Commune* qui se lève *en masse*, non

pour détruire et désoler, mais pour consoler des malheureux en sauvant leur petit domaine.

J'arrivai au village de Bellegarde proprement dit, situé sur une pente rapide, entouré d'un cercle de montagnes colossales, qui laissent ignorer comment on y est arrivé et par où l'on en sortira. — Cet étroit vallon a été de bonne heure un chemin de communication entre les Vallées que la *Simme* arrose (*Sibbenthal*) et les plaines de l'ancienne *Nuithonie*; la multitude de pâturages qui y aboutissent de toutes parts, contribua sans doute à le frayer. — Soit pour protéger ce passage, soit pour tirer parti des passagers par des exactions féodales, on bâtit à une époque inconnue, une forteresse sur un rocher affreux qui commande le défilé: son ancien nom, mieux conservé dans le patois qui prononce *Ballaguarda*, est absolument Celtique; car dans cette langue, *Bal* signifie rempart et château, et *garth* lieu élevé et montagne. Ce fief appartint d'abord aux Comtes de Gruyeres; leurs parens et Vassaux de la maison de Corbieres le tinrent ensuite, et dominèrent de là les habitations inférieures de quelques bergers; en 1407 une petite armée Bernoise vint l'assiéger. — Défendu par sa situation pres-

qu'inaccessible et par une bonne garnison, il résista quelque temps ; mais enfin il fut forcé et en partie démantelé : on y fit prisonniers deux Chevaliers de Corbières, qui en étoient Seigneurs de moitié avec Aimon de Praz. — Depuis ce siège, ce triste manoir fut abandonné ; sa place d'armes devint un bosquet de sapins ; les buissons tapissèrent ces murs ruineux ; et maintenant on n'en voit que quelques pans, qui bientôt tomberont au niveau du terrein, et qui ne survivent aux Seigneurs qui les ont habités, que pour attester leur revers.

La Vallée de Bellegarde passa ensuite sous une domination plus douce et plus paisible que celle des anciens Seigneurs, dont je t'ai parlé plus haut : Fribourg acheta de Jean de Corbières une partie du fief en 1525, et acquit le reste en 1553, du dernier Comte de Gruières : ce fut dès-lors jusqu'à la révolution, un des trois Bailliages *intérieurs* de ce Canton, c'est-à-dire, un de ceux dont le Baillif n'étoit point tenu à la résidence... et certes il n'y auroit rien eu à faire, car cette peuplade de Bergers se régit plus par des coutumes que par des loix, plus par le code de la nature que par aucun droit écrit. Ce petit Bailliage ne renferme que la seule vallée de Bellegarde, comprenant plusieurs

hameaux qui forment une seule paroisse, dont la population peut monter à 150 ames au plus : tous ses habitans mènent la vie pastorale ; ils en ont les vertus religieuses et hospitalières, et ont donné plus d'une fois des preuves de l'intrépidité la plus énergique : ils parlent allemand ; mais la plupart savent le *patois*, pour communiquer avec leurs voisins de Charmey.

Il paroît, soit par leur langue, soit par leur physionomie, soit par leurs mœurs, que c'est une autre race que celle des hommes qui habitent en-dessus, et je les crois de la race des anciens Suisses. Quoique je ne compte pas plus, mon ami ! sur les chansons nationales que sur les étymologies, cependant quand ces premières sont anciennes, elles renferment quelquefois des traditions qui ne sont pas à mépriser ; aussi pour appuyer ma conjecture sur l'origine de la peuplade du pays de Bellegarde, je te citerai une très-vieille chanson populaire du Val-de-Hassli ; elle dit : « qu'une colonie » émigrée du Nord vint jadis habiter le » territoire de Schweitz ; qu'elle s'étendit » bientôt dans les vallées voisines d'Un- » derwald et de Hassli, d'où elle gagna » Frutigen et le Sibbenthal ; et que de mon- » tagnes en montagnes et de vallons en » vallons, elle peupla le Gessenay, Afflens

„ et Bellegarde. “ *Plus bas*, ajoute la même chanson, *habite une autre race.* En effet, les contrées inférieures où l'on parle français, ou plutôt *patois*, ont été probablement peuplées par des Gaulois ou des Bourguignons. Le nom allemand de *Bellegarde* qui se trouve dans cette chanson, et qui est usité dans l'endroit même, est *Jaun.* En *celtique*, *Jon* ou *Jaun* signifie source et rivière, et c'est aussi le nom de la rivière qui traverse cette vallée et celle de Charmey : mais ce qui, selon moi, a donné anciennement le nom de *Jaun* à cette contrée, c'est la source qu'on voit en face de l'auberge de Bellegarde... source qui peut être regardée comme la merveille du pays, et qui dans ces temps reculés, où les fontaines étoient sacrées, dut être un objet de vénération et peut-être de culte pour les Druides et les Bardes de l'Helvétie.

A 100 pieds au-dessus du lit de la *Jonne*, jaillit impétueusement du milieu d'une parois de rocher, un torrent de l'eau la plus fraiche et la plus limpide, qui se précipite le long d'un plan presque perpendiculaire, et tout tapissé de mousses épaisses : dans les grandes pluies et à la fonte des neiges, il couvre un espace double de celui qu'il occupe dans les temps ordinaires, et forme une des plus riches et des plus pittores-

ques [illegible]
les Al[illegible] — [illegible]
abon[illegible]
est pas [illegible]
dans ce[illegible]
par un [illegible]
verture [illegible]
bruit [illegible]
tagne : [illegible]
bouill[illegible]. [illegible]
pour s'échapper [illegible]
C'est vraisem[illegible]
caché sous [illegible]
dans le [illegible]
ruisseaux des [illegible]
tagne. La [illegible]
sans inter[illegible]
caverne. [illegible]
à l'ore[illegible]
caract[illegible]
re[illegible]
tout [illegible]
la [illegible]
besoin [illegible]
l'an[illegible]
magn[illegible]
cade [illegible]
loign[illegible]
meuse [illegible]
*vonna*. [illegible]
que celle de B[illegible]

Salve fons, ignote, ortu sacer, alme, perennis,
Vitrée, glauce, profonde, sonore, illimis, opace!

Il est encore dans cette vallée un phénomène d'un autre genre, mais tout aussi digne de l'attention du voyageur; c'est un homme de la famille Buchs, qui sans autres tâlens que ceux de la nature, et sans avoir eu d'autre maître que son génie, fait des *pianoforte*, et en touche fort joliment: étant allé à Fribourg pour faire établir l'orgue qui décore l'église de sa paroisse, il regarda le facteur travailler pendant quelques jours : ce fut là son seul apprentissage; de retour chez lui, il mit la main à l'œuvre, et il réussit : il s'amusa aussi à fabriquer des serinettes; dès-lors il a pris le goût de la musique; il chante au lutrin; il enseigne les jeunes gens de la contrée; et après les soins de son petit domaine, il passe sa vie dans les plaisirs de l'harmonie : c'est vraiment *Orphée* au milieu des rochers, que cet homme animé de cette gaieté foncière et de cet esprit original, qui n'en plaisent que davantage, pour ne ressembler en rien à la manière des villes et du grand monde Je voulois lui faire visite dans son habitation, qu'on dit charmante; mais il n'y étoit pas, et je le rencontrai dans une autre métairie, où l'on m'accueillit

l'accueillit très-hospitalièrement. Là en-
ore, à ma grande surprise, je trouvai
ans la maîtresse du logis une personne
ée et élevée aux environs de Paris, où
on père a été long-temps concierge d'une
aison royale : en rentrant dans sa patrie,
lle a quitté sans regret le costume fran-
ais, pour revêtir celui de Bellegarde; elle
remplacé la coîffure citadine par deux
elles tresses qui se croisent autour de sa
harmante tête; mais elle n'en est que
nieux : pour devenir villageoises, les gra-
es ne sont ni moins aimables, ni moins
ouchantes... Et pourquoi t'étonnerois-tu
e ceci, mon cher ami! Les mœurs sim-
les, qui sont une vertu dans vos villes,
e sont autre chose dans nos Alpes que la
ature.

Je ne puis quitter ces peuplades isolées,
non ami, sans te dire un mot de la diffé-
ence marquée qui distingue l'habitant des
lpes de celui des plaines inférieures, et
ur-tout de la *partie Romande de la Suisse* :
n voit clairement que ce sont deux races
rt différentes, l'une très-mêlée et croisée,
autre qui s'est conservée pure et qui sem-
le indigène. J'ai assez étudié les hommes,
our ne pas chercher dans les villes l'em-
reinte primitive de notre caractère natio-
al : elle est presque effacée chez nos ci-

tadins, par ce qu'on appelle usage du monde, esprit de société, et plus encore peut-être par cette flexibilité nécessaire à qui veut réussir. Mais dans les campagnards de nos plaines, j'ai trouvé plusieurs traits d'un caractère qui n'est nullement celui des *Suisses de vieille roche*; tels que l'amour des nouveautés en tout genre, le desir de sortir de son état pour en chercher un plus brillant, la manie de faire parler de soi, de jouer un personnage propre à attirer les regards, et de raisonner de choses auxquelles on n'entend rien; comme si la prétention à tout savoir donnoit le talent de tout connoître... Nos montagnards, au contraire, (je parle de ceux qui restent chez eux) ont dans leur caractère foncier un trait absolument opposé; c'est la haine de tout ce qui est nouveau: qu'il soit bon ou mauvais, peu leur importe : invariablement attachés à leurs loix, mœurs, coutumes et opinions, ils détestent tout changement; ils se défient de tout novateur; ils marchent toujours au flambeau de l'expérience des siècles passés, et croyent, avec ou sans raison, (ce n'est pas à moi à le décider) que ce qui a suffi au bonheur des pères, doit également suffire à celui des enfans. Tout change autour d'eux; eux seuls ne changent point:

il en est de leur manière d'être et de penser comme de leur costume, qui n'a pas varié depuis plusieurs siècles, et sur lequel la mode n'a aucun empire. — Tu me diras que de telles gens sont peu faits pour le perfectionnement de l'espèce humaine, que nos réformateurs modernes nous proposent sans cesse dans leurs théories attrayantes. — J'en conviens avec toi; mais si ces hommes dont je te parle, sont tout ce qu'ils peuvent être, et sur-tout tout ce qu'ils doivent être pour faire un peuple honnête, loyal, exempt d'ambition, fidèle aux affections de la nature comme aux devoirs de la religion, et d'une moralité à l'épreuve de la versatilité des systêmes philosophiques... que veut-on de plus? Et seroit-il raisonnable, je t'en fais juge, d'en exiger despotiquement davantage?

Un autre trait encore qui caractérise l'habitant des montagnes, bien plus que celui des plaines, c'est son mépris de la vie, quand il s'agit de l'exposer, non pour changer d'état, mais pour rester tel qu'il est. — L'histoire de la Suisse ancienne et moderne jusqu'à nos jours, en offre des preuves à chaque page. — Est-ce instinct? est-ce opiniâtreté? est-ce vrai courage? Je n'en sais rien... mais il est de fait qu'il est brave jusqu'à témérité : peut-être, et

mon opinion te surprendra, en faut-il attribuer la cause au sentiment profond de l'immortalité de l'ame, déja établi dans les Alpes par les Druides, et que l'Evangile n'a fait que confirmer. Peut-être la certitude intime d'une meilleure vie après celle-ci, fait-elle regarder la mort comme plus à desirer qu'à craindre, à gens qui raisonnent moins qu'ils ne croient. *Lucain* a très-bien exposé ce principe, quand il dit :

« Inde ruendi
» In ferrum mens prona viris, animæque capaces
» Mortis, et ignavum rediture parcere vitæ...

Médite donc, mon cher ami, médite cette idée, seule source de la vraie intrépidité, et tu penseras comme moi..... Mais que fais-je ? Au lieu d'un voyage, je t'écris un traité de je ne sais quoi... Pardonne à mes fréquentes digressions ; tu dois y être accoutumé : ce n'en sera pas une pénible ni pour toi, ni pour moi, que de ramener l'un et l'autre notre pensée, et de la reposer sur l'attachement mutuel qui nous unit dès le berceau, et qui inhérent à notre ame, survivra comme elle au frêle corps qui la renferme.... Tranquillisé par cet espoir consolateur, je pourrois, en expirant, te

dire, *au revoir*, avec le même calme et la même confiance d'amitié que je te dis maintenant... *adieu*.

---

## LETTRE VI.

LA vallée de Bellegarde, en s'enfonçant dans les Alpes, n'offre plus que des pâturages, dont quelques uns situés au-dessus des forêts, sont d'un accès très-difficile, soit pour *y* transporter le bois nécessaire au chalet, soit pour en descendre les fromages. Cette besogne se fait communément ci à dos d'hommes; la plupart des porte-aix qui s'*y* employent, sont des habitans du *Guggisberg*, contrée limitrophe, où se rouve une race d'hommes pauvres et à emi sauvages, mais robustes, laborieux, ndurcis à la fatigue, qui pour un modique alaire se chargent des travaux les plus énibles : les montagnards de *l'Entlibuch*, e la classe indigente, ont aussi la même ndustrie : ils s'en vont au mois de juin, e chalets en chalets, de pâturages en âturages, jusqu'à-ce qu'ils aient trouvé e l'ouvrage, se nourrissant de petit lait t de fromage maigre. Je les ai vus ces ommes de peine, dans les plus mauvais

pas, soit en montant, soit en descendant, je les ai vus courbés sous des fardeaux énormes, déployer une force de jarret, et montrer une sûreté d'aplomb qui m'a étonné. Tout en faisant le dur métier de bête de somme, ces gens ont des jouissances : ils aiment la conversation; ils abordent familièrement le petit nombre de voyageurs qui traversent ces hautes et solitaires contrées; ils s'informent naïvement de tout ce qui peut intéresser leur curiosité, et font par fois sur les évènemens politiques des questions d'une originalité piquante.

Après avoir long-temps suivi un sentier tortueux, et passé un ravin, qui sert de borne entre les territoires de Fribourg et de Berne, je rentrai dans ce dernier Canton. Quelques chétives maisonnettes de bois, clair-semées sur la pente Occidentale d'un vallon étroit et sauvage, forment ici, à l'extrêmité de la vaste commune de Gessenay, la paroisse d'*Afflentz* ou *Ablents*, l'une des plus petites de la Suisse, puisqu'elle compte à peine 90 ames, et je crois la plus isolée; c'est à-peu-près la *Sibérie des Alpes* : la seule nécessité d'exister quelque part, ou l'impossibilité d'être souffert dans nul autre endroit, a sans doute peuplé ce triste recoin. On dit qu'autrefois il y avoit un plus grand nombre d'habitans,

mais que ce nombre a diminué, soit parce qu'une partie de l'hiver toute communication est fermée par les neiges avec le reste de l'univers, ce qui a engagé les familles les plus aisées à sortir de cette prison; soit parce que plusieurs petits domaines ont été réunis pour former de grands pâturages: du reste, les fourrages y sont excellens; et si les hommes y sont mal et la plupart pauvres, les troupeaux s'y trouvent très-bien. Près d'une petite église, est située la cure, bâtie en bois et ombragée de quelques *sorbiers*. Je ne connois point de demeure, où il soit plus facile de mettre en pratique cette maxime d'un ancien, *cache ta vie*: aussi tout ecclésiastique qui sera homme du monde, appellera ce presbytère un exil; mais pour un homme de lettres, ce seroit une retraite également favorable à l'étude et à la méditation, car il y seroit rarement importuné par des étrangers. Le Pasteur actuel m'accueillit poliment sans me connoître.. et je ne puis que me louer de son obligeante hospitalité. C'est au fond de cette vallée, que la *Jonne* prend sa source: dans la première lieue de son cours, elle sépare le Sibbenthal du pays de Gessenay, et coule au pied d'une suite de vacheries, qui sont sur le territoire de Zweisimmen,

quoique possédées par les Fribourgeois des vallées inférieures : il *y* avoit autrefois un marché de bétail à *Afflentz*, qui a été supprimé : j'ignore où il pouvoit se tenir ; car le revers habité est tellement en pente, qu'on regarde comme un chef-d'œuvre de *planimétrie* militaire, d'avoir pu trouver un espace assez plat pour servir de place d'armes à la quinzaine d'hommes enrégimentés, qui font toute la milice de la paroisse.

Dans les rochers d'une montagne voisine d'*Afflentz* existent de profondes cavernes, qui se prolongent, dit-on, fort avant, et qui offrent des accidens très-singuliers : il faut, pour les parcourir, *y* transporter des échelles qui puissent se démonter, afin de passer d'une gallerie à l'autre par des espèces de puits : comme je ne pouvois m'en procurer pour le moment, je n'eus pas le plaisir d'y descendre ; aussi je ne saurois t'en rien dire de particulier. Mais l'été prochain, je me propose d'y aller avec quelques personnes ; nous nous pourvoirons de tous les objets nécessaires pour visiter sans péril ces cavités profondes, sur lesquelles la superstition répand mille contes merveilleux ; et après avoir vu moi-même, je t'enverrai la description de ces lieux souterrains, si du moins ils

sont dignes de curiosité, comme le prétendent les bergers du voisinage.

Au-dessus d'*Afflentz*, du côté du nord, s'élève une immense masse de rochers, sans arbre, sans verdure, du genre le plus affreux et le plus menaçant. On diroit que ce sont les derniers retranchemens du cahos, qui se défend contre la nature animée, et qui de cette forteresse inaccessible, insulte à la végétation des pâturages inférieurs : c'est bien là, s'il eût habité nos contrées, qu'*Ossian* auroit placé *l'esprit de Loda* et son attelier de tempêtes et de frimats ; car rien ne ressemble mieux à la demeure d'un génie malfaisant.... et je présume que dans l'ancienne *mythologie* des *Alpes*, cette formidable *arrête* a dû tenir une place distinguée (1).

Comment... me diras-tu, avez-vous donc aussi une *mythologie* dans vos *Alpes*? — Sans doute, mon ami! que nous en avons une, qui leur est particulière à plusieurs égards : cette assertion pique, j'en suis sûr, ta curiosité ; et comme il vaut autant la satisfaire à présent qu'une autre fois, voici ce que je puis te dire sur ce point peu connu de nos antiquités. Seulement, comme je veux instruire un amateur et non disputer avec un savant, je te fais grace des citations d'auteurs Grecs et Latins,

des éclaircissemens de leurs doctes commentateurs, et de tout cet appareil d'érudition dont je pourrois t'accabler; me réservant toujours de fournir, à la première requisition, les preuves scientifiques de ce que je vais avancer, et même d'en glisser çà et là quelques-unes.

Comme tous les peuples *Celtes*, les anciens habitans des monts *Helvétiques* professoient primitivement la religion des *Druides*; ils reconnoissoient un Etre Eternel et Suprême; ils admettoient l'immortalité de l'ame et une seconde vie; ils regardoient la *mort comme divisant une longue existence* en deux portions inégales : ils rendoient un culte aux élémens, à la *terre* comme à la mère nourrice de la race humaine, au *feu* comme au principe vital de la création, à *l'air* comme au séjour des êtres d'une nature supérieure, à *l'eau* surtout, dont l'écoulement intarissable offre le symbole des bienfaits successifs d'une Providence : ils honoroient aussi les *arbres*, comme une preuve de l'immense force productrice de la nature. Pendant plusieurs siècles, le *Druidisme* eut les temples en horreur, et les regarda comme un outrage à la Divinité, qu'aucune limite ne peut renfermer. La voûte des cieux, la profondeur des forêts, furent d'abord les seuls

sanctuaires : quelquefois au milieu des précipices, un cercle de rochers bruts ou de pierres informes, formoit une enceinte sacrée, et une caverne obscure servoit à la célébration de mystères inconnus à la multitude. Les sources, les torrens, les lacs si fréquens dans les Alpes, favorisoient le culte des eaux. *Tacite* met le Rhin au nombre des Dieux de la *Germanie* : *Apollonius* fait sortir le Rhône des sanctuaires secrets de la nuit éternelle, et *Théocrite* donne aux rivières ainsi qu'aux montagnes une *origine Divine.* De ce culte, qui remonte à la plus haute antiquité, dérivent des superstitions continuées jusqu'à nos jours ; comme d'attacher une idée de bonheur à l'eau d'une fontaine puisée à minuit le premier jour de l'année; de regarder comme salutaire dans certaines maladies, une boisson formée du mêlange de sept sources différentes, etc. Les anciens *Celtes* précipitoient de petits lingots d'or et d'argent dans les lacs, les étangs et les ruisseaux : quand on ouvrit, en 1420, la grande source des bains de *Baden* pour la nétoyer, on y trouva beaucoup de médailles romaines ; et j'ai vu moi-même un *Hongrois* jeter avec respect quelques pièces de monnaie dans la source du *Danube*, pour honorer,

disoit-il, le berceau du grand fleuve, qui est si utile à sa patrie.

Parmi les arbres, le *chêne* eut les premiers honneurs; et peut-être faut-il, pour en trouver la cause, remonter à ces chênes de *Mamrè* sous lesquels *Abram* adoroit l'Eternel et dressoit ses tentes. Chacun connoît la vénération des *Druides* pour le *gui* qui croît sur cet arbre, et dont le peuple superstitieux fait encore grand cas. Dans les Alpes où le *chêne* ne vient pas, on lui substitua le *sapin*: de là l'usage de planter le premier jour de *Mai* un jeune sapin devant la porte des filles à marier, et sur les fontaines des villages, et d'y suspendre des guirlandes, des couronnes et quelquefois des œufs récemment pondus. Le culte de ce bel arbre s'est même reproduit de nos jours, mais sous un point de vue différent, il est vrai; puisque ce n'est plus à des sapins verds et vivans que l'on rend hommage, comme autrefois, mais à des sapins secs et morts. Le *frêne* fut encore mis au rang des arbres respectés par les nations de nos montagnes; preuve en soit la charmante inscription trouvée dans les Alpes, et que *Spon* nous a conservée, par laquelle « Titus Pomponius „ Victor remercie le Sylvain qui habite „ dans un *frêne sacré*, et qui garde son

» petit jardin élevé, de l'avoir préservé de
» tout accident dans les champs et les
» montagnes des Alpes, et au milieu des
» peuples qui habitent les bois odoriférans
» qui lui sont consacrés. »

A mesure que la religion des *Druides* vieillit, elle dégénéra de sa simplicité primitive : elle donna différens noms à l'Etre Suprême d'après ses divers attributs, et multiplia ainsi les Dieux pour le vulgaire ignorant et grossier. Voici ceux qui furent adorés dans l'*Helvétie*, et sur lesquels il nous reste quelques renseignemens.

I. *Theutatès* ou *Taut* : c'étoit le Dieu-père, le Dieu-suprême ; les Romains le confondirent avec *Mercure*, et les Grecs avec *Hermes* : on trouve en Suisse la *colline d'Hermes* (Hermetsbuhel), le village *d'Hermes* (Hermetswyll), et le hameau *d'Hermenges*, qui semblent dériver de la même étymologie. Le mot *Taut* s'est conservé dans *Tautland*, nom d'un rocher très-élevé près de Montreux, qui peut-être fut un lieu d'adoration dans le culte Druidique.

II. *Hesus*, le puissant, le robuste, étoit un Dieu de sang et de carnage. Son nom est resté dans un Dialecte de l'Allemand Suisse, où *Hées* joint à l'épithète de *méchant*, signifie *un homme fort et querelleur*.

III. *Bélenus*, *Belin*, *Bel*, des Germains,

étoit le Dieu de la lumière, et c'est pour cela que les Romains en firent *Apollon* et le *Soleil*. La forêt de *Sauvabelin* (Silvabelini) lui fut autrefois consacrée dans le voisinage de *Lausanne*; et près d'*Aubonne*, l'endroit nommé *Trevelin* ou *Trébelin*, indique par son nom quelque rapport avec cette Divinité.

IV. *Taranis*, *Taran*, étoit le Dieu du tonnerre, le même que le *Thor* des peuples Septentrionaux; aussi le *jeudi* s'appelle encore dans quelques vallées de nos Alpes, *Thorstig* ou *Thorstag*, le jour de *Thor*.

V. *Cisa* étoit chez les *Rhétiens* (Grisons) la Déesse de la guerre; et les *Suisses allemands* donnent au mardi le nom *Cistag* ou *Zistig*, qui signifie le *jour de Cisa*.

VI. *Penninus* étoit adoré par les montagnards du Vallais, au sommet du grand St Bernard; il tiroit son nom de *Pen*, tête, sommet, et il l'a donné aux Alpes Pennines et au bourg de Pennilucus, maintenant Villeneuve, mentionné dans l'itinéraire d'Antonin.

Tel est, mon cher ami, jusqu'à la conquête de l'Helvétie par les Romains, tel est le précis de ce qu'on peut dire de plus probable sur les Divinités révérées par nos pères. Comme tu ne l'ignores pas, les

*Druides* n'ont jamais rien écrit sur leur doctrine ; tout se conservoit chez eux de mémoire : la tradition y tenoit lieu de livres et dans leurs colléges les maîtres enseignoient les disciples en récitant des vers, que ces derniers apprenoient, sans qu'il leur fût jamais permis de les transmettre à la postérité, par aucun caractère, signe ou hiéroglyphe. C'est la raison pour laquelle nous ne savons rien des anciens *Druides*, de leur philosophie et de leurs opinions religieuses, que ce que les auteurs Grecs et Latins nous en ont rapporté, tant bien que mal, dans leurs ouvrages : *Lucain* est peut être celui de tous qui a le plus approfondi leur doctrine, comme on le voit par plusieurs passages [illegible] de sa *Pharsale*.

Quand les Romains eurent soumis à leur empire les Gaules et l'Helvétie, les vaincus imitèrent les vainqueurs en bâtissant des temples ; ils associèrent des Divinités nouvelles et étrangères au culte que les *Druides* avoient enseigné à leurs aïeux. Alors tous les Dieux de la Grèce et de l'Italie s'introduisirent dans nos vallées, et y trouvèrent bientôt des adorateurs, des Autels et des Prêtres ; comme on peut s'en convaincre par les monumens et inscriptions que nos antiquaires ont rassemblés

On y vit arriver jusqu'à l'*Isis d'Egypte* et l'*Atys* de *Phrygie* : la première s'établit à Baden et à Vettingen, le second dans les environs de Soleure, où un village (Atis-wyll) et un bois (Atisholts) portent encore son nom : la ville d'Avenches, alors capitale de notre nation, jugea à propos de se diviniser à l'exemple des grandes cités ; et plusieurs de nos marbres attestent l'existence de la *Déesse Aventia*, comme celle du *Génie des Tigurins*, déité particulière aux habitans des bords du lac de Zurich. Je ne dois point oublier *Sylvain*, Dieu des forêts, qui devint également cher aux bucherons de nos monts et aux nautonniers de nos lacs : les *Bateliers supérieurs*, c'est-à-dire, ceux de la tête du Léman vers l'embouchure du Rhône, lui firent dresser par un citoyen de l'Helvétie, nommé *M. Arrius*, un autel qui se voit encore à Genève. La vingtième légion lui en fit dresser un autre qu'on voit à Lausanne. Une foule d'épitaphes certifient aussi le culte des *Dieux Manes*, et caractérisent avec une noble simplicité les regrets et la douleur de ceux qui les ont fait graver. Tu peux lire dans nos antiquaires, Tschudi, Plantin, Bochat, Guillemain, Wild, etc. combien il existe dans nos divers cantons, d'inscriptions à l'honneur de

Jupiter, de Mars, d'Apollon, du Soleil, de la Lune, de Mercure, de Bacchus, de la Fortune, d'Epone, de la Victoire, de la Divinité des Augustes.

Mais si dans les plaines de l'ancienne Helvétie, tant de monumens nous prouvent qu'on éleva des statues et qu'on bâtit des temples aux dieux des étrangers, il n'existe, à ce que je crois, aucune trace de ce culte dans les Alpes proprement dites. — Fidèles à la doctrine des Druides, leurs habitans continuèrent à regarder la nature comme le seul temple digne de la Divinité. Au sein de leurs vastes vallées, au fond de leurs forêts antiques, au bord de ces torrens rapides qui en troublent le silence religieux, au pied de ces immenses rochers que blanchissent des neiges éternelles, il ne leur vint pas en idée de renfermer l'objet de leur adoration dans l'enceinte étroite de quelques murs; pour eux, comme dit Delille,

Tout bosquet fut un temple, et tout marbre un autel.

Lorsque l'Evangile fut prêché dans les Alpes, les peuples qui y étoient répandus l'embrassèrent assez aisément; mais ils conservèrent plusieurs opinions et pratiques de leur culte précédent, que quinze siècles n'ont pu effacer entièrement, et

que l'observateur retrouve çà et là ; aussi la religion chrétienne eut une longue lutte à soutenir contre les restes de l'ancienne superstition : de là tant de canons des Conciles, tant de capitulaires des Empereurs, qui défendent sous des peines sévères de s'assembler autour des arbres, des rochers, des fontaines ; d'y porter des fleurs, d'y allumer des flambeaux. De là, chez nous, l'interdiction de ces feux nocturnes, (plus récemment appelés *feux de la St. Jean*) autour desquels on danse au retour du solstice d'été ; et des torches et fagots enflammés, avec lesquels on célèbre encore, dans quelques recoins des montagnes, le dimanche des Brandons. De là, dans plusieurs de nos cantons, des édits qu'on publie annuellement pour défendre les rassemblemens, les bals, les repas qui se faisoient de temps immémorial, et qui se font encore à certaines époques fixes sur telle montagne ou dans telle forêt, et qui sont manifestement un reste des fêtes religieuses que les Druides célébroient dans ces lieux sauvages et écartés.

L'origine de ces usages est inconnue à la multitude, qui les suit sans savoir pourquoi : peu de gens savent que les *charivaris* dérivent du culte bruyant par lequel on honoroit jadis Cybèle, et que les bou-

quets attachés aux chars de foin étoient autrefois un hommage rendu à la protection de Palès : on ne se rappelle plus, que clouer à la porte de son habitation des oiseaux de proie, des têtes d'animaux carnassiers, et des bois de cerfs, étoit une coutume des chasseurs Celtes, pour remercier la Divinité qui présidoit à la chasse ; et que suspendre à de vieux arbres des couronnes, des bandelettes, des tresses de paille, comme le font encore les montagnards qui se mêlent de sortilège et de divination, est une cérémonie qui remonte au tems où l'on adoroit les pins, les érables et les chênes.

Après l'établissement du Christianisme, une mythologie plus moderne nâquit dans les Alpes de l'amalgame des vieilles superstitions avec les nouvelles : les Divinités Celtes, Grecques et Romaines disparurent, mais elles furent remplacées par des êtres fantastiques, qui sans avoir ni temples ni autels, ne laissèrent pas que d'influencer singulièrement l'ignorance et la crédulité.

Tels furent ces Fées, ces Sylphes, dont la naissance date du moyen âge, et qui y jouèrent un grand rôle. C'est pour cela que plusieurs cavernes de nos montagnes occidentales s'appellent encore le *temple*, la *grotte*, la *baume des Fées*, et passèrent

long-temps pour être la demeure des puissances souterraines, et le rendez-vous de ces adeptes qui professoient les sciences ocultes, connus des Celtes sous le nom de *Faidh*. Lintérieur de ces vastes cavernes que j'ai visité, annonce qu'elles ont jadis été habitées; et une foule de traits informes ou oblitérés par le temps, n'ont point été tracés sans dessein sur les rocs qui forment leurs parois. Une inscription du 5[e] siècle déterrée à *Maley* près de Lausanne, est consacrée aux *Suleves* (ou Sylphes) qui prenoient soin des affaires de Banira et de Doninda : ces Suleves étoient probablement quelque déité des bois et des champs, dont le nom dérive de *Sylva* (une forêt), ou du Dieu *Sylvain*, et que les Germains honoroient sous le titre de *Sylvatiques champêtres* et *rustiques*. Ces protecteurs invisibles, qui prenoient soin de la maison de leurs adorateurs, sont reconnoissables dans les *servans*, auxquels le vulgaire assigne pour séjour des habitations écartées et des chalets solitaires. Ces *servans* sont, dit-on, plus malins que méchans, et font plus de bien que de mal. Ils gardent le bétail, ils font prospérer le jardin, et rendent par fois, sans se montrer, de petits services domestiques. Ce

sont ces *follets* dont la Fontaine parle dans une de ses plus jolies fables...

> Qui font office de valets,
> Tiennent la maison propre, ont soin de l'équipage,
> Et quelquefois du jardinage.

Mais, ajoute-t-on, ils prennent de l'humeur, ils font du tapage et mettent pendant la nuit le désordre dans les meubles, quand on oublie de leur offrir une *libation*, en jetant de la main gauche une cuillerée de lait sous la table.... *libation* que j'ai vu faire par des bergers des hautes Alpes ; mais dont ils refusèrent de me donner d'autre raison que celle-ci... *C'est une vieille coutume* : peut-être n'en savoient-ils pas davantage. — Ces *fées*, ces *sylphes*, ces *servans*, ces *esprits familiers* fournissent le texte d'une infinité de contes, moitié plaisans, moitié ridicules, que vous entendez répéter gravement dans les bergeries, et dont on repaît l'imagination des enfans, qui en gardent toute leur vie l'empreinte superstitieuse. Il y a aussi dans plusieurs endroits ce qu'on appelle l'*esprit* ou le *génie de la montagne* ; c'est lui qui forme et qui dissipe les tempêtes à son gré, qui conserve les sources et les fontaines, qui garde les mines et les caver-

nes, qui chasse avec un bruit effrayant, à travers les précipices, et qui maltraite quelquefois les hommes, quand ils osent escalader les rochers sur lesquels il a établi son empire aérien, ou toucher à des animaux qui lui appartiennent. Un vieux Pâtre des Ormonds m'a raconté à ce sujet l'histoire suivante, dont la naïveté a quelque chose d'original, sur-tout dans le patois du narrateur.

« Un jeune berger quittoit souvent les
» troupeaux de son père, pour aller à la
» chasse du chamois sur les pointes né-
» buleuses des Alpes voisines : en vain ses
» parens le lui avoient défendu ; rebelle à
» leur autorité, il se livroit avec passion
» à ce dangereux plaisir. Un soir qu'il
» étoit au milieu des plus horribles pré-
» cipices, il fut surpris par une violente
» tempête : la neige et la grêle conden-
» sées par un vent mugissant lui firent
» perdre sa route, et il s'étendit sur un
» rocher prêt à périr de fatigue, de froid
» et de faim : tout-à-coup *l'esprit de la*
» *montagne* s'approche de lui dans un
» tourbillon, et lui crie d'une voix mena-
» çante : Téméraire ! qui t'a permis de
» venir tuer les troupeaux qui m'appartien-
» nent ? Je ne vais pas chasser les va-
» ches de ton père ; pourquoi viens-tu

„ chasser mes chamois ? Je veux bien „ te pardonner encore cette fois ; mais „ c'est la dernière : n'y reviens pas . . . . „ Alors il fit cesser l'ouragan , il remit „ le chasseur dans le sentier de son chà- „ let ; et dès ce jour , le jeune homme „ corrigé ne quitta plus les troupeaux de „ son père." Rien de plus piquant que cette fable, d'un genre vraiment antique : elle fut, je pense, inventée d'après les idées familières aux habitans du pays, pour dégoûter les bergers de courir après les *chamois* au péril de leur vie ; et je crois même que c'étoit originairement une romance qui se chantoit, ou un épisode détaché de quelque poëme plus étendu.

Comme tous les autres peuples, les montagnards des Alpes ont eu leur âge d'or, dès long-temps passé, mais encore regretté : le leur est parfaitement analogue au genre de leur contrée et de leurs occupations pastorales : " Alors, di- „ sent-ils, les vaches étoient d'une gros- „ seur monstrueuse ; elles avoient une „ telle abondance de lait, qu'il falloit les „ traire dans des étangs, qui en étoient „ bientôt remplis. C'étoit en bateau qu'on „ alloit lever la crême dans ces vastes „ bassins : un jour qu'un beau berger „ faisoit cet ouvrage, un coup de vent fit

» chavirer la nacelle, et il se noya. Les » jeunes garçons et les jeunes filles de la » vallée menèrent deuil sur cette mort » tragique, et cherchèrent long temps, » mais en vain, son corps pour l'inhu- » mer : il ne se trouva que quelques jours » après en battant le beurre, au milieu » des flots d'une crême écumante, qui se » gonfloit dans une baratte haute comme » une tour; et on l'ensevelit dans une » large caverne, que les abeilles avoient » remplie de rayons de miel, grands comme » des portes de ville." Tu vois, mon ami, que pour te faire ce précis de la *mythologie* de nos hauts lieux, j'ai tout mis a contribution, inscriptions, traditions, étymologies, superstitions populaires, et jusqu'aux contes de nourrices. En descendant à nous à travers tant de siècles, cette doctrine s'est beaucoup altérée, et a dû considérablement changer sur la route. Cependant avec quelque attention, il est aisé de trouver un fil qui vous guide dans les détours peu frayés de ce labyrinthe. Nos savans ont traité fort au long de la religion des anciens *Helvétiens* des plaines et des villes; mais aucun ne s'est occupé de la religion primitive des Alpes; et c'est là cependant qu'il falloit chercher les restes de notre antique *théogonie*,

parce

parce que c'est là qu'ils se sont le moins dénaturés : ces Alpes séparées du reste du monde par le rempart de leurs rochers escarpés ; ces longs défilés où serpentaient à peine quelques sentiers étroits et dangereux, connus des seuls naturels du pays ; ces profondes vallées à moitié couvertes de forêts ténébreuses, et de marais sans écoulement ; toutes ces localités rendoient les communications très-rares avec les peuples qui habitoient des contrées plus ouvertes, dont par conséquent les opinions n'y pénétrèrent que fort tard. S'il s'y établissoit quelque étranger, c'étoient des malheureux qui venoient y chercher un azyle contre l'oppression ou les guerres qui désoloient le reste de l'Europe.

Je pourrois encore, mon cher ami, m'étendre davantage sur cette matière à peine effleurée. Mais peut-être trouves-tu dès long-temps que cette longue digression n'a d'autre utilité que d'endormir son lecteur. Adieu donc et bonne nuit.

---

## LETTRE VII.

Ma dernière lettre, mon cher ami, t'a laissé au milieu d'une contrée des plus

sauvages, et il est grand temps que je t'en fasse sortir : pour s'échapper d'Afflentz, il faut, excepté du côté de Bellegarde, monter en tout sens, et ensuite redescendre, et cela par des chemins où jamais roue n'a tourné. Je pris le sentier qui mène à Rougemont, tracé à travers des bois, des ravines et des pâturages. Cette route des plus ennuieuse, n'offre dans sa longueur de près de 4 lieues, aucun point de vue piquant, aucun morceau pittoresque, propre à en égayer la fatigante monotonie. Elle suit un maigre filet d'eau, qui ne prend la taille d'un ruisseau un peu considérable, qu'au débouché de l'étroite et tortueuse vallée des Fenils, dans laquelle il circule. Ce ruisseau s'appelle le Griessbach, et vers la fin de son cours, il sépare les deux communes de Gessenay et de Rougemont, et il fait la frontière entre la langue allemande à gauche et la française à droite. Je t'observerai en passant, que dans le patois du pays, un petit vallon isolé s'appelle communément une *Manche* : c'est là encore un nom absolument Celtique, ainsi que celui de *Bedemos*, habitation du marais, que portent les premières maisons qu'on rencontre, lorsqu'on trouve la fin de la gorge longue et humide dont je t'ai parlé.

revois enfin les riantes vallées que la Sarine arrose.... Le majestueux Rubli, qu'on assure receler dans ses flancs caverneux quelques filons de mine d'or, élève sa tête gigantesque au-dessus des nuages qui coupent ses escarpemens taillés à pic.... A mes pieds paroissent le château de Rougemont, et l'Eglise de son antique Prioré: plus près, sur le penchant d'un côteau arrondi, les masures du Vanel et les débris de ses épaisses tours dominent le grand chemin, et ramènent la pensée du voyageur vers les siècles passés. L'histoire de cette forteresse, dont les seuls habitans de nos jours sont quelques sapins qui en ont hardiment escaladé les murs, est si liée à celle de la contrée environnante, que je vais, mon cher ami! t'en faire un court résumé. Il pourra t'intéresser par quelques anecdotes encore peu connues, parce qu'ignorées de la plupart de nos historiens, elles n'existent que dans des chroniques manuscrites, notamment dans celle de l'ancienne famille Mæschig de Gessenay.

Dès le XI^e^. siècle, et peut-être avant, les comtes de Gruyères, maîtres de ce pays, pour s'assurer un passage important, soit dans le Sibenthal, soit dans le Vallais par le Sanets, couvrirent de tours et de remparts un rocher, qui d'un côté commande

la vallée allemande de Gessenay, et de l'autre la vallée romande de Rougemont; le Griessbach, qui se jette un peu au-dessous dans la Sarine, contribuoit à rendre ce château d'un abord plus difficile; la seule route praticable passoit nécessairement dans son enceinte, et c'est, je pense, ce qui lui valut le nom Celtique de *Vanel*, d'où nous avons fait en français *Venelle*, chemin étroit et resserré. On auroit tort d'accuser les comtes de Gruyères, qui furent presque tous de bons seigneurs, plutôt pères que tyrans de leurs sujets, de l'avoir fait construire pour y exercer le brigandage, dont se souilla dans la suite ce redoutable manoir. Mais quand il devint l'appanage des branches cadettes de cette maison, ou de ses bâtards, il fut incommode à ses voisins et sur-tout aux voyageurs, et sembla s'affermir par la violence, le pillage et tous les excès de la tyrannie féodale. Le premier, à moi connu, qui ait porté le nom de Sire de Vanel, fut le chevalier Pierre, grand baillif du Pays-de-Vaud pour la maison de Savoye en 1329, et témoin d'une charte par laquelle son oncle Pierre, comte de Gruyères, accorde, en 1341, divers privilèges aux hommes de Château-d'Oex: cette dernière commune, qui s'étoit rachetée en 1388

du droit d'*échute* pour 1100 florins, et celle de Gessenay, qui dès le milieu du 13e. siècle, ayant acquis de ces mêmes seigneurs plusieurs franchises et immunités des plus essentielles, soutenoient l'une et l'autre de très-anciennes liaisons avec la ville de Berne, liaisons qui devinrent plus étroites à mesure que cette république s'agrandit dans les Alpes.

Enfin en 1403, sous la date du 26 juin, les deux communes de Château-d'Oex et de Gessenay, dont les habitans étoient de 5 à 6 mille, rappelant et ratifiant tous les rapports antérieurs, firent un traité formel de combourgeoisie avec Berne, dans lequel elles se donnent pour limite d'un côté le défilé de la *Tine* (*Bokten* en allemand), et de l'autre les marais (*Moos*, *Mosses*) qui s'étendent vers Zweizimmen. Cet acte porte en substance: « Que » les hommes de Sanen et de Château-» d'Oex d'une part, et la ville de Berne » de l'autre, jurent, sur les mains de » l'Advoyer, Conseil et Bourgeois de » Berne, de se secourir mutuellement, » tant que les uns et les autres subsiste-» ront, mais seulement pour des causes » justes; reservant les loix particulières » de chacune des parties contractantes, » et notamment les droits des comtes de

» Gruyères, Seigneurs desdits pays : s'il » s'élève des difficultés, le lieu de la mar» che sera Erlenbach dans le bas Siben» thal, où chaque partie enverra quatre » députés, sous un sur-arbitre choisi dans » le pays du défendeur : l'argent de com» bourgeoisie sera 2 marcs d'argent, paya» bles annuellement à Berne, par égale » portion entre les deux communes," (dont la population étoit sans doute à-peu-près la même.)

Quoique conclu sans son consentement, qu'on eût, je pense, mieux fait de demander, ce traité n'étoit point nuisible au comte de Gruyères, dont les droits y étoient reconnus et réservés, et qui lui-même avoit une pareille combourgeoisie avec Berne; et il ne devoit être regardé de la part des deux communes, que comme une mesure de précaution, pour s'assurer en cas de besoin, par la protection d'un voisin puissant, la garantie de privilèges et d'exemptions qu'elles avoient, soit acheté à prix d'argent, soit obtenu en retour de services rendus aux dépens de leur sang : car ce petit peuple s'étant acquis des titres bien légitimes à la reconnoissance de son Seigneur Rodolph le jeune, lorsque ce dernier ayant, en 1384, pénétré dans le Vallais par les sentiers du Sanets,

et ayant été surpris dans son camp par les habitans du pays pendant une nuit obscure, 400 braves de Gessenay et de Château-d'Oex lui sauvèrent la vie près de Wisp, et favorisèrent sa retraite, en défendant le pont du Rhône contre des forces supérieures; aussi ce même comte ne trouva-t-il point mauvais que ces deux communes eussent conclu, en 1393, un traité de paix particulière en leur propre et privé nom, avec les Dixains du haut Vallais, quoiqu'il continuât à leur faire la guerre, de concert avec le comte de Savoye.

Il n'en fut pas ainsi de l'acte de combourgeoisie avec Berne; il fut traité de révolte à Gruyères, dont le comte Antoine, fils de Rodolph mort peu de temps auparavant, trop jeune pour gouverner lui-même, avoit été mis, par la maison de Savoye, sous la tutelle de Louis de Joinville, sire de Divonne, et grand baillif du Pays-de-Vaud: celui-ci sachant qu'il ne gagneroit rien par la force avec ces montagnards, dont l'énergie et la valeur lui étoient connues, cacha son ressentiment pendant quelques années, et résolut en 1406 d'enlever les principaux auteurs de cette combourgeoisie, et de les garder comme ôtages jusqu'à-ce qu'elle fût an-

nullée ; il choisit, pour faire ce coup de main, le jour d'une grande foire de bétail, qui se tenoit à Château-d'Oex. Cette trâme ne s'ourdit point si secrètement qu'elle ne parvînt à la connoissance de Guillaume Mæschig, qui gardoit alors ses troupeaux dans l'agreste vallon de l'Etivas, et qui se hâta d'en faire part à son frère, premier magistrat de la commune de Gessenay ; ce dernier crut qu'il falloit user de vigueur, pour prévenir un pareil attentat : il ordonna donc à son banneret Cappleser, de se rendre de grand matin à la foire de Château-d'Oex avec cent cinquante hommes armés. A peine y arrivoit-il, qu'il apperçut le châtelain de Gruyères, qui y entroit suivi de cinq cents soldats. Sans s'inquiéter de l'inégalité du nombre, Cappleser va droit au châtelain, le saisit, le renverse de cheval et le fait prisonnier : l'escorte effrayée se disperse sans tenter de défendre son chef, et l'intrépide banneret arrête une dixaine des principaux complices de cette conjuration, parmi lesquels le châtelain de Château-d'Oex, qui avoit promis de protéger l'entreprise. Tous ces prisonniers, destinés à servir d'ôtages, sont sur le champ envoyés aux Bernois, qui les font renfermer dans la tour de Blankenbourg : le sire

de Joinville, voyant ses mesures déconcertées, porte plainte à la cour de Savoye contre les Bernois, les accusant d'être fauteurs d'une rebellion parmi les sujets de son pupille; et il envoye promptement des troupes pour renforcer les garnisons du Vanel, de la Tour d'Oex et des autres châteaux du pays d'Enhaut. Berne de son côté avertit tous ses confédérés de se tenir prêts à marcher à son secours, selon la teneur du droit helvétique; et sans perdre un temps précieux en négociations inutiles, elle fait partir à enseignes déployées les milices de Thun, de Frutigen et des deux Sibenthal, avec ordre de soutenir la combourgeoisie que Joinville veut anéantir. Cette petite armée franchit l'enceinte des montagnes qui couvre le vallon de Bellegarde, s'empare du château escarpé de Jaun (dont j'ai parlé dans ma cinquième lettre); puis remontant la Jonne et les hauteurs d'Afflentz, les Bernois descendent sur le Vanel, le prennent après quelques jours de siège, et finissent leur expédition par chasser la garnison Gruyérienne de la Tour d'Oex. Les commandans de ces divers forts et quelques autres prisonniers de marque, sont transférés au château de Thun, où leur captivité dure encore un mois; ce-

pendant les voisins des parties belligérantes s'empressent d'étouffer cette guerre à sa naissance. On convoque à cet effet une diète à Morat; on convient de prendre des arbitres de Bâle, de Soleure, de Fribourg et de Bienne; on y adjoint Guillaume de Challant, évêque de Lausanne, et le prieur de Payerne, Jaques fils de Girard de Mont-Mayor, ancien gouverneur du Pays-de-Vaud: les arbitres déclarent bon et valable le traité de combourgeoisie, ordonnent la paix et l'oubli du passé, et font relâcher les prisonniers détenus dans les châteaux de Thun et de Blankenbourg; Joinville avoit inutilement cherché à légitimer son entreprise manquée, en disant, qu'il ne vouloit que punir les excès des hommes de Château-d'Oex: il fut obligé d'accepter pour son pupille l'accomodement signé à Morat le 3 mars 1407, et seulement ratifié un an après par Amé VIII, comte de Savoye. Dans l'intervalle, les châteaux pris par les Bernois furent en partie démantelés, soit par les vainqueurs, soit par les habitans du pays même, charmés de se débarrasser de ces entraves. Dès-lors le Vanel ne fut plus tenable, et la tour d'Oex fut changée en église encore subsistante de nos jours: depuis cette affaire

les comtes de Gruyères laissèrent cette partie de leurs sujets jouir paisiblement de la combourgeoisie, et même joindre leur bannière à celle de Berne dans plusieurs expéditions, notamment dans la guerre contre les Vallaisans de 1416 à 1419, époque durant laquelle la jeunesse de ces deux communes devint très-belliqueuse, et passa plusieurs fois le Sanetz avec les troupes Bernoises, pour faire des incursions du côté de Sion. Ensuite elles acquirent successivement plusieurs droits importans, qui les égaloient presque aux peuplades les plus libres de la Suisse: puis à la mort de Michel leur dernier comte, ce pays fut incorporé au canton de Berne, à qui il étoit hypothéqué; et tous les baillifs qui y furent envoyés prêtèrent dès-lors, comme l'avoient fait ses anciens seigneurs, soit à Gessenay, soit à Château-d'Oex, le serment de conserver à ces communes leurs loix, franchises et coutumes écrites et non écrites.

Derrière les ruines du Vanel, est une espèce de bas-fond, parmi des rochers et des précipices, rempli d'eaux stagnantes et d'arbres pourris de vieillesse: là habite, dit-on, un serpent, dont l'imagination épouvantée a sans doute exagéré

la taille, en lui donnant trente pieds de long; mais qui, en la réduisant de moitié, seroit encore très-beau dans son genre: il se montre rarement, ajoute-t-on, et n'a fait encore de mal à personne.... Il est vrai que ceux qui l'ont vu, n'ont eu garde de le provoquer, et ont pris le parti d'une prudente retraite. Sans ajouter foi à toutes les fables que Scheuchzer nous débite sur les dragons helvétiques dans ses *voyages des Alpes*, il est avéré que le serpent devient très-vieux et ne cesse de croître jusqu'à sa mort: il n'est donc pas impossible, qu'il n'y en ait encore de fort grands dans les lieux inhabités et impénétrables, et qu'on n'en ait vu de prodigieux dans ces temps reculés, où la moitié de la Suisse n'étoit qu'un vaste désert. — J'ai mesuré moi-même, il y a vingt ans, une couleuvre tuée dans les environs de Châtel St.-Denis, au-dessus de Vevey, qui avoit dix pieds huit pouces de roi, et dont un Anglais acheta la peau, superbement tachetée d'écailles noires, blanches et bleues, pour la mettre dans un cabinet d'histoire naturelle. Quant aux dragons aîlés et jetant du feu, que les bergers des Alpes assurent voir quelquefois passer pendant la nuit à travers les airs, d'un des flancs de leurs vallées à

l'autre, et qu'ils croient bonnement être des Gnomes, gardiens des mines ensevelies sous leurs rochers; ce sont des météores ignés du genre des Bolydes, qui ne sont point rares dans ces hautes régions.

En admirant la beauté de la vallée qui s'ouvroit devant moi, je descendis du Vanel dans le riant village de Rougemont. Je ne te répéterai point ici, mon cher ami! ce que j'ai déja publié sur son antique prioré, changé ensuite en château;.... je te renvoye à la charte curieuse de sa fondation, qui prouve combien cette contrée, qu'elle appelle un désert, s'est peuplée depuis la fin du onzième siècle; époque à laquelle il n'y avoit encore qu'une seule habitation sous la forteresse du Vanel.

Pour ne pas suivre le grand chemin, je traversai la Sarine, et je pris le joli sentier qui mène à Gerignoz; c'est un hameau situé au pied d'énormes roches calcaires, qui à certains jours de l'année procurent à ses habitans l'avantage de voir dans la même matinée le soleil se lever trois fois, entre les divers pics dont l'horison est bisarrement échancré. De ces rochers descend un ruisseau, qui a donné à l'endroit le nom *celtique* qu'il porte de *Ger* petit, et *Rin* ruisseau. — Dans une forêt un peu plus loin, un autre torrent, après

florissante : c'est bien à présent que ce mot d'*Horace* convient à nôtre nation....

En quò discordia cives !

Du reste, il est bon d'avertir nos lecteurs, qu'en publiant ce fragment, nous ne confondons point le peuple français avec les auteurs de la dévastation de la Suisse, et que nous ne sommes pas assez injustes pour attribuer à tous, les crimes de quelques-uns. Oui, tout en détestant l'ancien Directoire, et les agens intérieurs et extérieurs dont il a fait les artisans de nos calamités, nous rendons justice à l'homme de génie qui gouverne actuellement l'empire français avec tant de dextérité et au milieu de tant d'espérances ; et nous le bénissons d'avance, dans la douce persuasion qu'après avoir consenti à la paix de l Europe, il va s'assurer un nouveau titre à la véritable gloire, en contribuant à réparer les maux de notre pauvre et toujours plus chère patrie, et à rétablir l'antique édifice de notre prospérité, renversé d'une manière si infâme par ceux auxquels il succède, sans leur ressembler.

Nous sommes les premiers voyageurs qui ayent visité cette année les glaciers de Grindelwald : de là passant le Schei-

degg, nous sommes tombés dans le Hasli: cette vallée est toujours charmante; et à l'exception d'une incursion passagère que les Autrichiens y firent l'année dernière, elle ne paroît pas avoir beaucoup souffert. Après avoir mis deux jours à la parcourir, nous avons traversé le Brunich, et par Lungern, Saxelen et Sarnen, nous sommes venus à Stantz. C'est ici qu'on voit les suites de la guerre dans toutes leurs horreurs: deux lieues avant d'entrer à Stantz, on n'apperçoit ni ferme, ni grange, ni temple, ni chapelle, que le feu n'aît dévoré. Le bourg lui-même a peu souffert par les flammes, mais infiniment par le pillage et les excès des vainqueurs de ce brave et malheureux peuple. Stantztadt, au contraire, a été complètement réduit en cendres: on n'y trouve qu'une seule maison rebâtie depuis cet horrible évènement, dont les détails font frémir l'humanité, et attestent le courage héroïque des habitans du bas Underwald, accablés par le nombre et dignes d'un meilleur succès: après avoir traversé le lac des Waldstetten et passé deux jours à Lucerne, nous vinmes à Kussnacht: nous visitâmes la chapelle de Guillaume Tell, et par le lac de ce nom nous abordâmes à Zug. Dans le cimetière de cette ville, une

grande croix, bien décorée et toute neuve, nous fit soupçonner que nous avions devant nous la tombe du respectable général de Zurlauben, le dernier de cette illustre famille, et long-temps le Nestor de la littérature Suisse : en effet, c'est là qu'il repose auprès de son épouse, au bout d'une utile et honorable carrière de 70 ans, entouré de l'estime et des regrets de ses concitoyens et des gens de lettres de toute l'Europe. De Zug nous gagnâmes le joli bourg d'Art, d'où nous allâmes sur le mont Rigi jouir d'une des plus belles vues de la Suisse intérieure : elle a été si souvent décrite, que nous nous contentâmes de l'admirer, sans tenter d'en retracer l'étendue et la variété. Nous invitons tous les amis des beaux paysages à escalader cette cîme, et nous leur souhaitons une journée aussi sereine et une athmosphère aussi claire que celle dont nous avons été favorisés.

En sortant d'Art, on chemine quelque temps le long d'une rivière, qui offre des cascades et des détails charmans. On l'appelle *la Goldau* ( rivière d'or ), parce qu'elle roule des paillètes de ce métal. Puis on arrive sur une coline ou espèce de crête, du haut de laquelle on découvre à une égale distance les lacs de Zug et de Lau-

wertz. C'est sur cette colline que les français bivouaquèrent quelques semaines, le l'été de 1799. Les Autrichiens, qui étoient à cette époque maîtres du canton de Schweitz, campoient près de là, et les avant-postes se fusilloient tous les jours. La terreur étoit si grande parmi les républicains, que si l'ennemi eût attaqué, il les auroit infailliblement repoussés jusqu'à Lucerne, et tourné les fameuses positions de Massena sur l'Albis: mais ils se tinrent sur la défensive, sans qu'il soit facile de deviner la cause d'une inaction si peu convenable aux circonstances. Les officiers français disent, que ce qui les a le plus étonnés, pendant leur long séjour aux environs d'Art, c'est de n'avoir pu, pour quelque argent que ce fût, trouver ni une maîtresse, ni un espion. De quelle autre contrée en pourroit-on dire autant?

Nous descendîmes la colline, et arrivâmes bientôt au bord du lac de Lauwertz. On peut en faire le tour par un joli sentier, tracé sur la droite entre une montagne presque à pic et le rivage. Nous préférâmes de prendre un bateau, et de visiter l'île de Schwanau. Ce petit lac est très-bien encadré, et présente la forme d'un ovale. Il est poissonneux, et ses eaux sont fort transparentes. L'île de Schwanau est

petite et n'a pas 10 minutes de tour. Elle fut autrefois la résidence du gouverneur Gessler, qui y avoit un château fortifié, dont on voit encore des restes considérables. Ce château fut brûlé comme tous ceux qu'occupoient les gouverneurs de l'Autriche, lorsque les trois cantons confédérés se soustraisirent à la domination de cette puissance. L'île demeura en propriété aux habitàns de Schweitz, et on y bâtit un hermitage, qui n'a presque jamais manqué de Cénobite; la beauté du local, et la tranquillité d'une existence paisible, ayant engagé successivement diverses personnes à embrasser cet état. La maison, quoique peu spacieuse, a deux étages et aboutit à une chapelle; le devant offre une treille et un jardin planté de légumes; au bas est une petite anse, où l'hermite met son bateau à l'abri du vent: le reste de l'île est couvert de broussailles et de hautes futaies, entre lesquelles s'élève la tour quarrée, reste principal du château de Gessler.

Le dernier hermite étoit un vieillard octogénaire, d'une belle figure et d'un esprit assez cultivé. Il avoit été Suisse-de-porte-à Paris. Retiré du monde, il accueilloit avec beaucoup d'honnêteté les étrangers, qui ne manquoient guères de

lui faire visite et de lui donner une aumône : chacun recevoit en récompense des fleurs ou des fruits, selon la saison. Cet hermite mourut peu de temps avant notre révolution, et fut enseveli dans la chapelle. Son successeur n'ayant pas de goût pour cette vie isolée, rentra dans le monde qu'il avoit quitté. L'île se trouvoit donc inhabitée et la chapelle déserte, lorsque les Français pénétrèrent dans ce pays. Ils s'imaginèrent, on ne sait trop sur quel fondement, qu'il y avoit des trésors enfouis dans cette île, et les soldats, fidèles à leur système de spoliation, s'y rendirent et fouillèrent par-tout ; ils allèrent jusqu'à déterrer le corps de l'hermite. L'avarice leur fit violer les cendres des morts, respectées même par les nations barbares ; mais le sort trompa leur avidité sacrilège. Au lieu de trésors, ils ne trouvèrent dans cet humble tombeau qu'ossemens et pourriture. Furieux alors, ils brisèrent tout ce qui se trouvoit dans la chapelle et en déchirèrent les tableaux. De là, ils montèrent dans la maison, où ils ne firent pas un butin plus considérable ; ils la remplirent de leurs ordures et se retirèrent, emportant avec eux le fourreau du seul pauvre petit matelas qui s'y trouvoit.

Le jour que nous abordâmes à l'hermi-

tage, il venoit d'y arriver un paysan avec sa femme et deux enfans; ils s'étoient déterminés à y chercher azyle, parce qu'à la suite des calamités de la guerre, leur maison avoit été brûlée: on leur avoit aussi volé tous leurs effets, à l'exception d'un lit qu'ils avoient eu la prudence de cacher. Puisse cette intéressante famille rencontrer dans cette humble retraite le bonheur qu'elle n'a pu trouver ailleurs!

A quelque distance de l'île, il y en a une autre plus petite encore: Elle avoit aussi son hermitage et son hermite; mais le dernier ayant disparu depuis quelques années, n'a pas été remplacé. Ce n'étoit anciennement qu'un roc dépourvu de terres: on en avoit insensiblement porté de la rive voisine, et on étoit venu à bout d'y établir, outre la chaumière et la chapelle, un jardin, une treille et quelques arbres fruitiers. Le tout est aujourd'hui en assez mauvais état, à la suite d'une visite militaire dans le goût de celle dont nous avons déja parlé. Ces deux îles, sur-tout la grande, offrent un aspect charmant. Elles ont été dessinées par plusieurs peintres: le paysage qu'en a tiré Lafond de Berne est généralement le plus estimé; le reflet des eaux y est exprimé avec une délicatesse peu commune.

Après

Après avoir parcouru ces deux hermitages, nous gagnâmes en bateau l'extrémité du lac; il en sort une petite rivière qui arrose les belles prairies de Schweitz, et qui va, après s'être réunie à la Muotta, porter au lac de Lucerne le tribut de ses ondes. Il n'y a qu'une demi-lieue de l'endroit où elle sort du lac de Lauwertz, jusqu'à Schweitz. Celui-ci est un bourg assez considérable, et chef-lieu du canton de ce nom. Il a beaucoup souffert dans la révolution, non qu'il ait été incendié ou pillé, (la maison de M. Aloïs Reding est presque la seule qui ait essuyé ce dernier malheur) mais par le long séjour qu'y ont fait les armées Autrichiennes et Françaises. Des requisitions sans nombre, le logement et la nourriture des gens de guerre ont totalement épuisé les habitans. Cela devoit être dans un pays qui ne produisant guères que du foin, est obligé de tirer du dehors le bléd, le vin, et même les légumes. Ses habitans commencent aujourd'hui à respirer et à réparer leurs pertes.

Le canton de Schweitz est un des quatre qu'on nomme Forestiers. Sa longueur est d'environ 8 lieues. Il renferme quelques plaines, notamment celle qui s'étend autour du bourg; et diverses vallées lon-

M. de Reding est d'une famille distinguée dans son canton, et qui depuis plusieurs siècles a fourni d'excellens militaires. Il est âgé d'environ 30 ans. Sa figure est noble, sa physionomie douce et fière tout-à-la-fois, son esprit cultivé, ses manières prévenantes. Il est simple sans rusticité, poli sans affectation, homme de bien sans chercher à le paroître. C'est l'assemblage des vertus antiques, recouvertes par le vernis d'une éducation soignée. Il servit en France et quitta cette contrée après la révolution, qu'il n'aima point dès le principe, parce qu'il prévit les maux qu'elle amèneroit. Il vivoit dans la retraite, lorsque les Suisses de Schweitz prirent la résolution de défendre les frontières de leur canton contre les armes Françaises. Ses compatriotes connoissant son mérite, le nommèrent unanimément leur général. Reding refusa d'abord cet honorable emploi, non qu'il manquât de courage, toute sa conduite montroit le contraire; mais parce qu'il sentoit l'inutilité d'une défense légitime, il est vrai, mais mal calculée. Les paysans ayant insisté, il se mit à leur tête. Ils étoient au nombre d'environ 3500. C'est avec ce petit nombre d'hommes braves, mais mal armés et presque sans connoissance de la guerre, que Reding mar-

cha hardiment à la rencontre de 12000 hommes, composés de tout ce qu'il y avoit alors de mieux dans l'armée française. Il prit poste à Schindellegui, village avantageusement situé près de l'Abbaye d'Einsidlen. Toutes les dispositions avant et pendant la bataille ont excité l'admiration même de ses ennemis. L'attaque fut brusque, et la mêlée sanglante; non-seulement les bayonnettes se croisèrent souvent, mais encore on se battit sur toute la ligne d'homme à homme. Grand nombre de Suisses n'étoient armés que de massues ou de bâtons ferrés, et on les voyoit s'élancer au travers des feux, atteindre leur ennemi, et le terrasser. Les Français, culbutés plusieurs fois, perdirent beaucoup de monde. C'est ici qu'une grande partie de la *Légion noire* trouva avec le tombeau la juste punition de ses crimes. La perte des Suisses fut moins considérable. La nuit sépara les combattans; mais la gloire de cette journée demeura à ceux qui combattoient pour la bonne cause, pour la défense de leurs foyers et l'indépendance de leur patrie. Les Français proposèrent le lendemain une suspension d'armes, à la suite de laquelle on signa des deux côtés la paix aux conditions suivantes: 1°. Que les habitans de Schweitz adhéreroient à la

République Helvétique. 2°. Qu'on n'entreroit point dans leur Canton. 3°. Qu'on n'y léveroit aucune contribution, et que les habitans conserveroient leurs armes. Après ce traité connu et imprimé dans le temps, les paysans se dispersèrent et rentrèrent dans leurs foyers. A peine y furent-ils, qu'au mépris d'une capitulation solennellement jurée, on pénètre dans le pays, et on en désarme les habitans. La maison du brave Reding, qu'on eût dû couvrir de lauriers, fut pillée, et l'on mit le feu à presque toutes les habitations de Schindellegui.

Pour en revenir à ce qui nous regarde, M. de Reding étant instruit de notre embarras, nous donna pour l'agent de Brunnen un billet, dans lequel il lui recommandoit de mettre tout en usage pour nous faire passer sûrement et promptement à Altorf : heureusement pour nous, un détachement de cavalerie française devoit traverser le lac sur les bateaux de requisition ; ils nous reçurent dans leur compagnie ; ce qui nous épargna les désagrémens d'un retard. Brunnen est un village assez considérable, à une lieue de Schweitz. C'est le port de tout le canton. Avant d'y arriver, on passe la Muotta sur un beau pont de bois. Nous allâmes à la rame,

parce qu'on se sert assez rarement de voiles sur ce lac, à cause de l'inconstance des vents. Notre traversée dura trois heures. Avant d'arriver à Fluelen, nous jetâmes un coup-d'œil sur la chapelle de Guillaume Tell. Elle fut construite dans le lieu où il s'élança hors du bateau, sur lequel Gessler l'emmenoit prisonnier à Lucerne. Ses murs sont ornés de peintures en fresque, qui représentent les principaux traits de cette aventure. C'est un monument du petit nombre de ceux qui n'ont pas été dégradés par la licence du soldat, ou détruits par la faulx révolutionnaire.

Fluelen est le port d'Altorf. C'est un petit village sale et mal bâti. Les bateliers nous y mirent à terre. Ces gens-là, lorsqu'ils sont en requisition, ne reçoivent de leur municipalité que cinq batz pour le travail pénible de toute une journée. *Je ne te donnerai point de fausse monnoie*, disoit en ricanant au pilote, l'officier qui commandoit le détachement. Pour nous, nous les payâmes, comme si nous les eussions pris pour nous seuls. Ils nous témoignèrent d'autant plus de reconnoissance, qu'ils ne s'attendoient nullement à cette libéralité : *Vous n'êtes pas des Français?* disoient-ils en nous regardant. *Non, nous sommes des Suisses*, et ils nous accompagnèrent de leurs bénédictions.

Entre Fluelen et Altorf s'étend une plaine composée de prairies, parsemée de granges, mais presque dénuée d'arbres; elle a une demi-lieue de longueur, sur une largeur à-peu-près égale. La Reuss la borde, en coulant au pied des montagnes qui se trouvent à l'occident. A mesure que nous approchions d'Altorf, nous étions affligés par l'aspect du tableau le plus douloureux. Autour de nous, il n'existoit que désolations et ruines, causées par le terrible incendie qui consuma ce bourg dans le courant de l'année dernière. A en juger par les restes, il étoit bien bâti. Presque toutes les maisons étoient en pierre; et malgré le passage des troupes et les fureurs de la guerre, les habitans jouissoient encore à cette époque de quelque bien-être. Ils le devoient au commerce, à l'industrie, et au passage des marchandises par le St. Gothard. La commission occupoit plusieurs familles aisées; le transport étoit une ressource pour celles qui ne l'étoient pas. Aujourd'hui tout est perdu. Le feu n'a presque rien épargné, et la misère plane avec le désespoir sur cette malheureuse contrée. Il n'a pas été possible jusqu'ici de connoître la véritable cause de l'incendie. Les uns prétendent qu'il fut l'effet du hasard, les autres l'attribuent à une vieille folle,

qui porta des charbons ardens dans plusieurs maisons. Quoiqu'il en soit, il arriva par un temps affreux de vent et d'orage. L'ouragan avoit tant de violence, que quantité d'arbres furent déracinés, et que les toîts des maisons que le feu n'atteignit point, furent emportés et détruits. Après cela, il n'est pas étonnant qu'on n'ait pu arrêter les progrès des flammes, et que le bourg entier ait été consumé, à l'exception d'une vingtaine de maisons qui se trouvoient sur le vent. La cathédrale, vaste et bel édifice construit en pierre, fut un des premiers bâtimens considérables qui brûla. Les étincelles s'attachèrent à son toît, qui, suivant l'usage du pays, étoit couvert de *tavillons* ou éclats de sapins. Il s'enflamma promptement, et les éclats emportés par le vent à une grande distance, répandirent l'incendie par-tout. La maison de ville, l'arsenal, la douane, toutes les auberges éprouvèrent le même sort. On auroit pu sauver plus de meubles et d'effets; mais le désordre étoit à son comble, et la frayeur paralysoit les habitans. On ne savoit que pleurer et fuir : pour comble de disgraces, les Français pénétrèrent dans le pays peu de temps après, pillèrent, et laissèrent, dit-on, couler dans les caves le vin que l'incendie avoit épargné. Aux

Français succédèrent les Autrichiens, et à ceux-ci les Russes. Ces derniers, poursuivis par la faim, et dénués de toute espèce de provisions, se virent contraints, malgré la discipline sévère qui règnoit dans leurs troupes, d'enlever tout ce qui leur tomboit sous la main. L'armée entière vécut quelques jours aux dépends du bourgeois. D'après ces détails, qu'on juge de tout ce qu'a dû souffrir cette malheureuse contrée, et du dénuement complet qu'elle éprouve encore aujourd'hui.

C'est à Altorf que Suwarow, arrivant du St. Gothard, embrassa le sous-préfet, reçut la bénédiction du curé, et donna la sienne au peuple : elle ne paroît pas avoir produit grand effet. Dans la harangue qu'il adressa à la multitude, il s'annonça comme le libérateur de la Suisse, et exhorta les citoyens à prendre les armes contre les Français... Un morne silence fut leur seule réponse. Personne ne prit les armes, soit qu'on se défiât du succès de cette expédition hasardeuse, soit plutôt que le poids de leurs maux eût rendu les habitans indifférens à toutes les affaires politiques.

Après avoir erré douloureusement parmi ces ruines, nous songeâmes à trouver un gîte; on nous adressa hors du bourg, à un moulin qu'occupoit le ci-devant ai

de la Couronne; nous nous présentâmes à la porte; mais sa femme nous prenant pour des Français, refusa absolument de nous loger. Il est vrai que presque toutes ses chambres étoient occupées par des familles incendiées. Du moulin nous allâmes à une autre maison; même refus, et pour la même cause. Nous commencions à être inquiets. La perspective de n'avoir rien à manger et de coucher à la belle étoile, n'étoit rien moins que riante. Enfin, on nous indiqua une auberge située dans un verger, à quelque distance d'Altorf; c'étoit autrefois une taverne, où logeoient les muletiers. Depuis l'incendie, le propriétaire l'avoit montée, et recevoit les voyageurs d'un rang plus élevé. Il nous accueillit honnêtement, et nous trouvâmes chez lui bons lits et bonne table. S'il manquoit quelque chose, l'hôte le compensoit par son extrême complaisance. Le seul point qui nous déplût étoit l'extrême malpropreté des servantes: l'aubergiste s'en apperçut, et nous dit que lorsque la paix seroit faite, il se meubleroit à neuf et prendroit un sommelier et un cuisinier français, après quoi il chasseroit ces servantes, qui, (ce sont ses termes) par leur malpropreté, dégoûtoient tous les étrangers. Je souhaite qu'il réussisse dans son entreprise, et je le recommande aux voya-

geurs. Cette auberge s'appelle la *maison Rouge.*

En quittant Altorf, nous prîmes la résolution de remonter la vallée qu'arrose la Reuss, (*Reuss-Thal*) et de pousser par le val d'Urseren, jusqu'au sommet du St. Gothard. Comme nous étions instruits que cette contrée se trouvoit dans l'état de pénurie le plus complet, qu'on y manquoit de pain et des choses les plus nécessaires à la vie, nous balançâmes un instant si nous n'emporterions pas avec nous quelques provisions pour le voyage : mais réfléchissant d'un côté, que puisqu'il s'y trouvoit des hommes, nous ne pouvions pas y mourir de faim ; et de l'autre, que pour bien sentir les maux d'autrui, il faut quelquefois partager sa misère, nous partîmes avec notre bâton.

Il faisoit une journée superbe, mais très-chaude ; ce qui augmentoit la fatigue d'une course déjà fatigante par elle-même. Le bas de la vallée jusqu'à Hirschfeld, est assez ouvert, et offre de bonnes prairies, arrosées par les ruisseaux qui tombent des montagnes latérales : à Hirschfeld se trouve une église assez jolie, bâtie parmi des arbres, et entourée d'une belle pelouse. Ce lieu invite par lui-même au recueillement et à la dévotion. C'est un temple bâti par

la main des hommes, au milieu du magnifique temple de la nature, que l'Eternel se construisit des siennes. Les murs extérieurs ont été peints en fresque, par un peintre du pays, appelé *Drimner*. Ils représentent l'histoire de St. Hubert, chasseur payen, qui vit paroître tout-à-coup un cerf portant une croix entre les cornes. Ce miracle l'engagea non-seulement à épargner l'animal, mais encore à se convertir. L'église le mit au nombre des Saints, et il est encore aujourd'hui le patron des chasseurs.

Drimner, dont je viens de parler, est originaire du village de Burglen, situé près d'Altorf, et qui fut aussi la patrie de Guillaume Tell. Ce peintre a du mérite. Son dessin est correct, sa manière aisée et ferme; il observe très-bien la perspective; il connoît la magie du clair-obscur. Sa composition est heureuse, quelquefois brillante. C'est sur-tout dans les paysages de montagnes qu'il excelle. J'en ai vu de très-bons chez Mayer, aubergiste dans la vallée d'Urseren. Les ouvrages de Drimner étoient recherchés, et il étoit dans le chemin de la fortune. Mais j'apprends avec chagrin qu'il a quitté ses pinceaux pour devenir municipal. Puisse-t-on ne pas lui appliquer quelque jour l'invers de ce que dit Boileau, d'un homme qui,

De mauvais médecin, devint bon architecte.

Depuis Hirschfeld, la vallée se rétrécit de plus en plus, le pays n'offre que des montagnes escarpées, couvertes de sapins, entre lesquelles se trouve à peine assez d'espace pour le chemin et le lit de la Reuss : celle-ci coule tumultueusement, et souvent à une profondeur immense : tantôt on la perd de vue, mais on entend le fracas de ses ondes ; tantôt elle reparoît, et offre à l'œil de nombreuses cascades. Pour tracer le chemin qui est pavé et très-roide, on a dû souvent passer d'un rivage à l'autre et croiser la rivière. Afin d'entretenir la communication, divers ponts de pierre et de bois ont été construits : la plupart ont été détruits par les diverses armées qui ont fait successivement la guerre dans ce pays. Leur réparation coûtera de grands frais à la vallée, et l'on diffère sagement de l'entreprendre jusqu'à la conclusion de la paix. Ce chemin, si pittoresque et si pénible pendant plus de six lieues, étoit très-fréquenté avant la révolution. C'étoit le grand passage des marchandises qui vont d'Allemagne en Italie et vice versa. Nuit et jour il étoit couvert de mulets chargés, qui cheminoient à la file les uns des autres. Aujourd'hui le passage est interrompu, les m[illegible] été mis en requisition,

estropiés ou volés, et les paysans languissent dans la plus incroyable indigence.

Non, il est impossible de se faire une idée de ce que les habitans de cette vallée ont souffert, le souvenir seul fait verser des larmes; pillés tour-à-tour par les Autrichiens, les Russes, les Vallaisans et les Français, ils ont vu leurs maisons incendiées, leurs meubles pillés ou détruits, leurs bestiaux envoyés à la boucherie, leur paille et leur foin mis en requisition. Souvent ils ont été contraints d'aller coucher avec leurs familles, parmi les rochers et dans les cavernes des montagnes, pour laisser leurs chaumières à la disposition du soldat. Errans sur leurs Alpes désertes, ils n'ont que misère autour d'eux, le terrible hiver en perspective, et Dieu seul pour consolateur. Que de pleurs ont coulé! que de sanglots étouffés! que de mains innocentes se sont élevées vers le ciel! Voilà ce qu'ils ont souffert; et dans ce moment aucun travail, aucune industrie ne leur offre les moyens de se procurer les objets nécessaires à la conservation de la vie. Le pain y est cher et rare : le vin n'est qu'une espèce de vinaigre à peine potable; encore tout le monde ne peut-il pas s'en procurer. Le lait de quelques chèvres échap-

pées au pillage, et les végétaux et les fruits qui croissent sans culture, sont leur nourriture principale. Diverses maladies, nées des maux physiques, et plus encore des peines morales, les assiègent; il est fort à craindre qu'elles ne deviennent épidémiques : la galle et d'autres maladies cutanées deviennent, par une suite des mauvais alimens, du manque de linge et des transpirations arrêtées, plus fréquentes de jour en jour, et ils n'ont ni médecins, ni remèdes ! Trois ou quatre villages que nous rencontrâmes de Vasen à Stäg, nous parurent dans le plus triste état. Nous déjeûnâmes à Vasen, bien mal sans doute ; mais quand on ne voit que des malheureux autour de soi, on apprend à se contenter de peu, et on perd le droit de se plaindre.

Hommes durs et cruels, qui pour satisfaire votre orgueil ou votre ambition, envoyez des milliers d'individus à une mort certaine, vous qui avez porté la dévastation chez des peuplades innocentes, et que la nature, en les isolant, sembloit avoir destinées à jouir d'une paix constante, vous enfin, qui prenez plaisir à éterniser la guerre dans l'Europe désolée, venez et voyez.... Ah ! si vos cœurs ne sont pas déchirés à la vue des infortunés que vous

faites, si les idées d'union et de paix ne se réveillent pas dans votre ame, vous n'êtes pas des hommes ; vous êtes les bourreaux du genre-humain.

C'est le long de cette vallée désolée et sauvage, que 22,000 hommes ont passé dernièrement, sous la conduite du général Moncey, pour se transporter en Italie. On trouve encore, de distance en distance, de petits détachemens qui y sont cantonnés, pour la correspondance et l'escorte des prisonniers. Tous se plaignent de leur sort, et languissent après le moment où ils pourront quitter cette contrée. Officiers et soldats murmurent également. Cependant ils ont assez régulièrement du pain de munition et de l'eau-de-vie. Depuis Vasen, nous rencontrâmes sur toute la route, des déserteurs et des prisonniers autrichiens. Pâles, couverts de lambeaux, exténués de faim et de fatigue, ils ressembloient à des spectres. Si quelque voyageur passe et leur donne l'aumône, un rayon de plaisir reparoît sur leurs physionomies sillonnées par le désespoir. Mais les voyageurs sont si rares, et les journées si longues, quand on manque de pain.... Quelques-uns de ces infortunés étoient blessés : couchés à l'ardeur d'un soleil dévorant, sur le p s,

ils sollicitoient une goutte d'eau pour désaltérer leurs lèvres, et plus souvent encore ils demandoient à Dieu la mort, comme pouvant seule mettre fin à leurs souffrances. C'étoient presque tous des Hongrois, que leur jeunesse rendoit encore plus dignes de pitié. Durant le jour, ils marchent à l'ombre des forêts, cherchant quelques fruits sauvages, propres à les désaltérer. La nuit ( et les nuits de ce pays sont très-fraîches ) ils font du feu parmi les broussailles, et souvent allument d'énormes sapins. Quand le temps est humide, le feu s'éteint de lui-même ; mais dans les sécheresses de cette année, une étincelle suffit pour embraser l'herbe desséchée ; la flamme gagne les racines des arbres ; elle s'étend sous terre et incendie des forêts entières, que l'on a d'autant plus de peine à éteindre, que l'on s'est apperçu plus tard du danger. C'est à cette cause plutôt qu'à la malveillance, qu'il faut attribuer les incendies fréquens qui ont désolé plusieurs contrées de la Suisse. Une chose qui me frappa dans le Reuss-Thal, c'est que malgré la pauvreté des habitans, ils ne mendient point. L'excès des maux auroit-il éteint chez eux jusqu'à l'instinct si naturel qui porte l'homme à implorer le secours de ses semblables ?

Nous donnâmes à plusieurs, notamment à des vieillards. Ils reçurent nos aumônes avec d'autant plus de reconnoissance, qu'ils paroissoient moins s'attendre à cet acte d'humanité.

Si la vue de tant de maux, et la rencontre des prisonniers autrichiens, avoient froissé notre ame, un autre spectacle acheva de la déchirer. C'est celui des corvées auxquelles sont assujettis tous les habitans de cette vallée, sans distinction d'âge ni de sexe. Pour comprendre ceci, il faut savoir que lorsque la division commandée par le général Moncey, passa le St. Gothard, on établit ici les magasins de poudre, boulets, bombes, et autres munitions de guerre : les succès des Français en Italie ayant rendu l'éloignement de ces magasins préjudiciable à l'armée, les commissaires ont reçu ordre de les évacuer et de les faire passer au-delà des Alpes. Les bêtes de somme étant réduites à un petit nombre, qui même ne peuvent être employées à ce service, on exige que les paysans les transportent sur leur dos. Personne n'est exempté ; et pour chaque cent pesant qu'ils portent au-delà du St. Gothard, ils ne reçoivent qu'une ration de biscuit et une d'eau-de-vie ; trop foible rétribution d'un travail aussi pénible, et qui

leur prend une journée entière. Les chemins étoient couverts de ces malheureux..... Chargés comme des bêtes de somme, ils marchoient d'un pas inégal en longue file, ou par pelotons, en proportion de leurs forces. Le paysan robuste ouvroit la colonne, s'avançant les pieds nuds, mais d'un pas ferme, sur des cailloux roulans, et pliant sous le poids de sa charge. Les femmes suivoient à quelque distance, puis les enfans, dont plusieurs n'avoient point encore atteint l'âge où l'homme est assujetti au travail. Ce douloureux cortège étoit terminé par le peloton des vieillards en cheveux blancs, qui se traînoient avec peine. La vue de ces derniers m'arracha des larmes. La force et l'espoir d'un meilleur avenir, donnoient au moins aux autres une consolation que ceux-ci ne pouvoient goûter. La corvée étoit sous la conduite de quelques bas-officiers Français, qui les faisoient avancer, reculer ou s'arrêter selon leur bon plaisir, et qui souvent les maltraitoient. Je ne veux point attribuer cette barbarie à une dureté de caractère qui n'est que trop inhérente au métier de soldat : je crois qu'elle provenoit en très-grande partie de l'ignorance de la langue allemande. C'est le propre de l'homme qui ne comprend pas ce qu'on lui dit, et qui lui

même ne peut se faire comprendre, de recourir aux cris, aux juremens, aux injures et même aux voies de fait, quand il se trouve le plus fort. C'est ce qui arrive par-tout. Mais la chose n'en étoit ni moins barbare, ni moins humiliante pour ceux qui y étoient exposés. Descendans des anciens Suisses, étoit-ce donc pour cela que vos pères combattirent pour la liberté? Ils étoient bien éloignés de prévoir, lorsqu'ils tiroient l'épée dans un jour de bataille, que leurs neveux seroient réduits à faire des corvées sous le bâton d'un centurion étranger. Au reste, à de tels maux on ne peut opposer que la patience. Toute résistance seroit inutile; toute plainte ne feroit qu'agraver leur sort. Hélas! il est déjà assez lamentable! ....

L. B.

---

## BIENFAISANCE NATIONALE,

### en 1800.

Nous avions espéré pouvoir donner un résumé général des secours versés sur les contrées les plus en souffrance de notre pauvre patrie... Mais malgré nos recherches, les renseignemens nous ont manqué pour remplir ce plan; cependant comme tous les vrais Suisses sont profondément navrés des malheurs de leur terre natale, nous desirons soulager leur cœur du moins en partie, en leur communiquant un précis de ce que nous avons pu apprendre sur un point aussi essentiel. Il n'est pas besoin de dire qu'à cette lecture, un vœu de bénédiction pour les bienfaiteurs de nos chers et malheureux compatriotes, doit s'élancer vers le ciel du milieu des soupirs de notre commisération.

Sans parler de ce qui a été donné en denrées, linges, vêtemens, instrumens d'agriculture; sans parler du grand nombre d'enfans des Cantons dévastés, reçus et entretenus dans les Cantons épargnés, nous ne faisons mention que des secours en numéraire dont nous sommes certains.

Il s'est formé à Berne une société centrale de secours, sous l'approbation et les yeux du gouvernement; elle a reçu plusieurs sommes considérables, soit de l'Angleterre, soit des Royaumes du Nord; et elle correspond avec des sociétés partielles établies en divers Cantons auxquelles elle fournit des fonds; voyez une petite brochure qu'elle a fait imprimer dans les deux langues en date du 4 Juin 1800, sous le titre de *Plan d'une société générale de secours, pour le soulagement des Cantons Helvétiques dévastés par la guerre.*

Il y a des sociétés particulières pour le même but à Zurich, à St. Gall, à Glaris, dont nous n'avons rien appris en détail; seulement on leur rend le témoignage d'avoir opéré un bien incalculable, en remédiant aux maux qu'entraîne la misère absolue, et en sauvant non-seulement des familles, mais des villages entiers des horreurs et des crimes du désespoir.

Les habitans de Zurich s'occupent activement des villages de leur Canton que le passage des armées a écrasés; et c'est pour eux qu'il a été levé, le 28 Septembre dernier, une collecte de 5210 francs, à la porte des temples de cette ville, connue depuis si long-temps par l'abondance de ses aumônes.

La Société de Bâle a publié en allemand, sous la date du 30 Avril 1800, un petit écrit, par lequel il conste qu'elle a reçu et distribué aux habitans des parties les plus désolées de la Suisse, la somme de L. 18322, dont 13454 provenoient de la ville de Bâle seule, 1408 de la ville de Brême, 1200 de Berlin, 320 de Francfort, 257 de Strasbourg, 1208 de Nuremberg, etc.

La Société de Lausanne, uniquement destinée à assister nos braves frères du Haut-Vallais, vient de publier en Juillet dernier sa gestion charitable dans une brochure intitulée, *Tableau général des secours reçus par le Comité central de Lausanne pour les contrées du Haut-Vallais ravagées par la guerre.* Nous y renvoyons nos lecteurs, et nous nous bornons à dire, que le numéraire dont ce Comité rend compte, monte à 14,698 L. 11 s.; et que ce qu'il a versé sur ce pays en pommes-de-terre, ris, grain, fromage, vêtemens, linges, instrumens d'agriculture, etc. ramassés dans le Pays-de-Vaud, équivaut pour le moins la somme ci-devant mentionnée.

Le gouvernement de Neuchâtel, après avoir envoyé dans tous les Cantons dévastés, Messieurs *du Pasquier* Ministre de l'Evangile, et *Auguste de Montmollin*, pour lui rendre un compte exact de leur misère

et de leurs besoins, a distribué comme suit une collecte de 30,000 fr.

| | | | |
|---|---|---|---|
| *Vallais* | 12000 | *Thurgovie* | 900 |
| *Waldstetten* | 12000 | *Zurich* | 1000 |
| *Linth* | 1800 | *Baden* | 800 |
| *Senthis* | 1500 | | |

C'est seulement dans le malheur qu'on peut apprécier les vrais amis : nos alliés de Neuchâtel et de Vallengin avoient dès long-temps participé au bien-être politique de notre patrie, à laquelle ils tenoient par les plus intimes liens. Ils s'honoroient de porter le nom de Suisses, et plusieurs d'entr'eux ont contribué à rendre ce nom honorable par leurs vertus, leurs talens et leur valeur : maintenant ils y acquièrent un nouveau droit par leur bienfaisance, qui n'est point épuisée, tant s'en faut, puisqu'elle prépare de nouveaux secours. C'est ainsi qu'ils payent à nos malheurs l'intérêt de leur prospérité ; et que si leur pays a été préservé des désastres qui font gémir le reste de la Suisse, il semble que c'est pour pouvoir lui faire plus de bien. *Chers et bons Neuchâtelois*, soyez bénis, comme vous le méritez ! que le Dieu des miséricordes vous préserve des fléaux qui pèsent sur nous ! que votre principauté demeure tranquille et florissante, et qu'elle soit encore long-temps une preuve de fait du

## PASSAGE REMARQUABLE

*D'un discours de Carnot, Ministre de la guerre, en réponse au rapport de Bailleul, lu au Conseil des cinq-cents, sur la journée du 18 Fructidor.*

Le système du *Directoire Français* n'est pas équivoque pour quiconque a observé sa marche avec quelque attention : c'est de fonder la puissance nationale, moins sur la grandeur réelle de la République, que sur l'affaiblissement et la destruction de ses voisins ; de les combattre les uns par les autres ; de les traiter comme amis aussi long-temps qu'on en a besoin ; de les paraliser ou d'en extraire des secours ; et lorsque le temps est venu, de les *écraser* : des génies si féconds ont bientôt inventé des prétextes, pour réaliser à leur égard la fable du *loup et de l'agneau.*

On ne peut voir sans frémir d'indignation sa conduite envers les *petits Cantons de la Suisse* : ce n'étoit plus l'olygarchie Bernoise, ce n'étoient plus ceux contre lesquels il s'élevoit un si grand nom-

bre de griefs, c'est-à-dire, *ceux qui avoient trente millions en réserve et un magnifique arsenal :* c'étoient les *enfans de Guillaume Tell*, démocrates, pauvres, sans rapport presque avec leurs voisins. N'importe, on veut révolutionner : en conséquence, *la liberté qui les rend heureux depuis* 500 *ans*, cette liberté qui faisoit autrefois *l'envie des Français*, n'est pas celle qu'il faut : c'est *la Constitution* qu'on leur présente ou la mort. Ils ne veulent pas cette *Constitution*, qu'ils trouvent moins démocratique que la leur ! on les tue ; car il est clair qu'il n'y a que l'intrigue et le fanatisme qui puissent les détourner de recevoir le gage de leur nouvelle félicité : les tuer est le plus sûr moyen pour qu'ils cessent de croire aux intrigans et aux prêtres. Cependant cette poignée d'hommes simples, qui depuis 300 ans ignore les combats, ose résister ; leur sang républicain est mêlé avec celui des républicains Français, non pour défendre en commun les droits sacrés des peuples, mais pour s'égorger les uns les autres. *O guerre impie !* dans laquelle il semble que le *Directoire* ait eu pour objet de savoir combien il pouvoit immoler à son caprice de *victimes choisies parmi les hommes libres les plus pauvres et les plus vertueux* ; d'égorger la *liberté*

bonheur de l'ancienne Suisse et des vertus qui la caractérisoient ! L'antique édifice de notre confédération a été renversé par la force irrésistible de la discorde intérieure et des armes extérieures ; de ce bâtiment fondé avec tant de gloire, conservé avec tant de sagesse, et entouré de tant de regrets à sa chûte, une seule pièce subsiste en son entier, c'est Neuchâtel.... O ! du moins, qu'elle reste comme un monument élevé au milieu de nos ruines à la face de la postérité, pour attester aux siècles à venir ce qu'étoit notre terre natale dans les jours fortunés de sa concorde, de sa neutralité et de son indépendance ! Parlons encore ici d'un homme, qui né avec les plus grands talens, fait imprimer ses poésies au profit des cantons dévastés, et qui compte déja plus de 10 mille souscriptions, dont le produit est uniquement consacré à cette belle œuvre de miséricorde : c'est l'ancien Tribunier Burkli de Zurich. Si les muses ont paré son front d'une couronne de laurier, la reconnoissance des milliers d'infortunés pour lesquels il travaille sans relâche, lui en voue une plus belle et plus durable, qui sera verte jusques dans l'éternité. C'est ainsi que la charité est industrieuse, et qu'elle fait tout servir, tout tourner au soulagement de l'hu-

manité; c'est ainsi que ces poésies auront un double prix pour tout lecteur sensible, puisqu'en charmant son esprit par la chaleur du style, la beauté des images et la véritable verve qui les caractérisent, elles intéresseront son cœur par le doux souvenir du motif généreux qui les a inspirées; c'est ainsi que le nom de Burkli passera à la postérité la plus reculée, moins encore comme le nom d'un des grands poëtes de son siècle, que comme celui d'un des grands bienfaiteurs de la patrie.

P. B.

---

*démocratique* des petits Cantons si honni, si blasphêmé par gens qui ne le connoissent pas, et dont l'ignorance égale, si possible, la prétention à décider de tout, appelé par un homme à qui on ne contestera certes pas de s'entendre en gouvernement, *la véritable liberté*, assurant depuis cinq siècles le bonheur de ceux qui en jouissoient, *et faisant envie aux Français*, à ces mêmes Français qui viennent *égorger cette liberté dans son propre berceau*. Ils n'étoient donc ni des rebelles, ni des fanatiques, ni des traîtres, ni des brigands, ces descendans de *Guillaume Tell*, ces petits-fils des vainqueurs de Morgarten, de Sempach, de Næfels, de Morat, qui fidèles aux leçons et aux exemples de leurs ancêtres, ont péri en *défendant l'entrée de leur territoire et la violation de leurs foyers*... Carnot les nomme des *victimes choisies parmi les hommes libres les plus pauvres et les plus vertueux*... O vérité sainte! honneur à celui qui a osé enfin la dire sans ménagement, à la face de l'Europe! Oui, en parlant ainsi, Carnot a délié nos langues et brisé les entraves qui tenoient nos plumes enchaînées. Après ce qu'il a dit si ouvertement, si clairement, sans que personne ait tenté n [illegible] poser, ni de lui répondre, on

ose donc parler et écrire librement; on ose appeler notre Aloïs Réding un *héros*; on ose inscrire dans nos fastes, à côté des plus illustres faits d'armes de nos pères, le brillant combat de la Singine, où l'on força l'étranger à reculer malgré sa supériorité; et la journée sanglante de la *Schindellegui*, qui valut au canton de Schweitz, luttant seul contre une armée redoutable, la plus honorable des capitulations : capitulation bientôt violée, il est vrai, par le Directoire; mais qui atteste à l'Univers, que si les Français sont braves, les Suisses le sont aussi; et qu'à nombre égal, jamais les premiers ne triompheront des seconds.

O Bonaparte ! ce n'est pas toi qui as causé ou provoqué nos malheurs! Non sans doute, et nous le disons à ta gloire... Mais tu les connois; mais tu sais que nous ne nous les sommes pas attirés par notre faute : mais tu désavoueras hautement les injustices et les fureurs de tes devanciers, en les réparant à la paix générale. Si tu ne le faisois pas, le Suisse des démocraties immolées par l'ancien Directoire, ne verroit en toi qu'un *héros*, mais non pas un *grand homme*, dans le sens que nous attachons à ce titre.

Que ceux qui ont applaudi aux calamités

lamentables du Vallais, de l'Underwald, des Grisons; que ceux qui crioient dans leurs bruians conciliabules, *vive la République*, quand ils apprenoient que ses plus dignes enfans avoient succombé sous le nombre; que ceux qui ont sappé au-dedans les fondemens de la confédération Helvétique, tandis que l'artillerie étrangère en foudroyoit au-dehors l'édifice révéré, lisent et méditent, je le répète, ce morceau de Carnot.... Déjà quelques-uns ont un peu changé de langage... et le vieux Bodmer a dit en plein Sénat, le 14 Juin dernier: « Que dans les combats contre les petits » Cantons, des Suisses, et même quatre » de ses fils, avoient marché avec les » Français; mais qu'il voudroit qu'on lui » apprît lequel des deux partis a combattu » pour la Patrie". Ce doute vaut un aveu chez cet homme-là, et on doit lui tenir bon compte de l'avoir proposé aussi naïvement à ses collègues.

Pour appuyer le langage de Carnot, je dirois à ces novateurs outrés: allez à Brig, à Stantz, à Einsilden, dans les vallées du Gothard, et voyez par vos yeux les conséquences de vos principes: des veuves, des orphelins, des masures, des terres en friche, un reste de peuple au désespoir. Mais ils se garderont bien de faire ce triste

voyage, entre la honte et le remords; si seulement ils revenoient du fanatisme de leurs préventions exaltées, à quelque impartialité; si seulement ils vouloient lire ce qui n'est pas absolument écrit dans leur sens, je les inviterois à jeter les yeux sur la lettre suivante, traduite littéralement de l'original allemand; elle devroit suffire pour les convaincre, que *la révolution jusqu'ici a fait plus de mal que de bien aux petits Cantons* : l'assertion est peut-être trop modeste, mais il faut leur donner encore un exemple de modération.

---

## LETTRE D'UN SUISSE

### *A un de ses Compatriotes du Pays-de-Vaud.*

25 juin 1800.

COMME je t'en avois prévenu, mon bon Ami! j'ai parcouru les portions de la Suisse, où le fléau de la guerre a déployé ses fureurs: ce n'est point une vaine curiosité qui m'a porté à entreprendre ce pénible voyage: tu sais le but de ma mission, c'étoit d'éclairer la bienfaisance d'une

société d'hommes généreux, qui s'empressent à venir au secours de notre déplorable Patrie, et qui trop éloignés pour voir par eux-mêmes, s'en rapportent à moi et aux renseignemens que j'ai recueillis sur les lieux: mon pélérinage dans ces vallées de misère et de deuil, a duré environ six semaines, depuis la fin d'avril au milieu de juin; et sitôt de retour, j'ai expédié à mes commettans une relation de mes observations, dans laquelle je donne les plus grands détails: elle seroit trop longue pour l'usage que tu veux en faire, et je me bornerai à t'en communiquer un court extrait, sur la fidélité duquel tu peux compter.

Comme moi, tu as vu la Suisse dans les beaux jours de sa prospérité, et tu vas juger des changemens que deux ans de révolutions et de guerre ont apportés à ce pays, dont je disois à chaque pas en le parcourant, le cœur serré d'angoisse et les yeux mouillés de larmes:

Quantùm mutatus ab illo!...

Les causes générales de la misère de la Suisse dans les Cantons que je viens de visiter sont: 1°. Les requisitions des généraux, des officiers et des soldats: car

on ne peut pas donner un autre nom à la nécessité où se sont trouvés des Districts ruinés de nourrir des militaires, quoique ceux-ci fussent censés recevoir leurs rations. 2°. Les campemens des troupes et le séjour de la cavalerie, qui ont empèché ou détruit les récoltes. 3°. L'impossibilité d'ensemencer et de cultiver les terres, qui a résulté, pour plusieurs Districts, des deux causes précédentes.

Mais il y a de plus des désastres particuliers à chacun des Cantons par lesquels j'ai passé, qui sont ceux d'Argovie, de Baden, de Zurich, de Thurgovie, de Senthis, de la Linth, des Waldstetten, et du Vallais. Je n'ai pu. par des circonstances particulières, me rendre dans celui de Schaffouse; mais je sais qu'il a étrangement souffert, pour avoir été pris et repris par les Français et par les Autrichiens, qui en ont fait un champ de bataille.

Voici un court résumé, District par District, des lieux qui sont le plus à plaindre dans chaque Canton.

Canton d'Argovie. District de Brugg Il n'y avoit plus de fourrages, et les vivres étoient à un prix double du prix moyen.

Canton de Baden. Les Districts de Bremgarten, de Baden, de Zurzach, et en général tout le pays entre la Reuss et la

Limmath, et le long de l'Are et du Rhin, ont considérablement souffert des nombreux passages et des combats fréquens dont ils ont été le théâtre: de là divers incendies; et du long séjour des troupes étrangères, ont résulté peut être plus que par-tout ailleurs, ces vexations de tout genre exercées par les soldats sur leurs hôtes, dont les papiers publics ont fait mention plus d'une fois. Outre cela, les ressources habituelles de plusieurs lieux ont tari, comme la navigation sur le Rhin pour les habitans de Coblentz, les foires pour ceux de Zurzach, la fréquentation des bains pour ceux de Baden. A Kaiserschoul et aux environs, on n'a pu ni récolter en 1799, ni cultiver les possessions situées sur l'autre rive du Rhin: aussi cette dernière ville a perdu la moitié de sa population: de plus, l'épizootie a désolé diverses Communes de cette contrée.

Canton de Zurich. Pillages, dévastations, incendies, qui se sont principalement étendus sur les villages semés le long de la Limmath et de la Glatt, et sur ceux qui se trouvent entre la Thur et la Toss. Les habitans du bord du Rhin n'ont pu tirer aucune récolte de leurs fonds situés de l'autre côté du fleuve.

Les environs de Zurich ont été maltrai-

tés et fourragés par les deux partis. La Société de bienfaisance de Zurich a répandu de grands secours sur les malheureux de ce Canton, et procuré un bien manifeste par l'établissement des soupes à la Rumfort dans la ville et dans douze villages. Le bétail avoit diminué de cinq sixièmes dans la Commune de Feurthal.

Canton de Thurgovie. District de Tobel: cessation de commerce, requisitions ruineuses de charrois. District de Stekboren: Pfin, pris et repris sept fois d'un jour, et par conséquent absolument pillé: 700 arbres fruitiers coupés. Pendant le séjour de la Xe. demi-brigade légère, une récolte en vin a coulé à pure perte dans les caves hors des tonneaux enfoncés; et 1000 mesures de pommes de terre, dernière ressource de ce bourg, lui ont été enlevées. District de Diessenhofen. Les habitans ayant une partie de leurs propriétés de l'autre côté du Rhin, n'ont pu ni les mettre en rapport, ni par conséquent en tirer aucune subsistance. Plusieurs villages pillés; maisons brûlées au couvent de Paradis; forêts ruinées.

Canton de Senthis. Les Districts de Teuffen, d'Herisau et de St. Gall, pays ci-devant de la plus active industrie, sont appauvris par la stagnation du commerce et

des manufactures. Distrtct de Wyll: requisitions excessives: perte des 3 quarts de son bétail : fièvres putrides. District de Roschach: cessation de tout commerce: interruption du passage des marchandises par le lac de Constance. District du bas Rhinthal: les habitans réduits à manger des feuilles de choux à moitié pourries. District du haut Rhinthal : on y a mangé de la charogne de cheval : un seul paysan riche y a logé, depuis le commencement de la guerre, 7000 hommes et 3900 chevaux. District d'Appenzel : cessation de commerce : cherté excessive du grain qui s'importe de l'étranger : diminution d'un 6^e^. dans le bétail.

Canton de la Linth. Le District de Thurthal a perdu le quart de son bétail: le District de Verdenberg a été la majeure partie pillé : le District de Sargans, pillages, incendies, épizooties, requisitions excessives: dégradation des maisons, dont on prenoit les solives et les planches pour brûler ou pour se barraquer. La population du District de Glaris s'étoit diminuée du tiers; cessation de l'industrie. District de Schvanden: bétail réduit au tiers : pillage dans la vallée de la Sernft. District de Rapperschwyl, maltraité en proportion de la résistance opposée aux troupes françaises.

Canton de Waldstetten. District de Schweitz : Schweitz pillé en partie deux fois, et la dernière avec des excès qui font frémir : Brunnen, même pillage et mêmes excès : le Mutthenthal dévasté par tous les partis ; peu de maisons qui ne soient à demi ruinées. On y a vu les Russes manger crues les vaches qu'ils venoient de tuer, et les pommes de terre non mûres qu'ils arrachoient. Sans les aumônes que les babitans ont reçues de Berne, plusieurs seroient morts de faim l'année dernière. District d'Einsidlen : interruption du pélérinage et des branches de commerce qui faisoient vivre le bourg : fuite des religieux qui y dépensoient leurs revenus : deux pillages : la moitié des habitans n'y mangent plus de pain, et un grand nombre seroient péris de misère sans les secours qu'on y a portés de divers endroits. District d'Altorf : Altorf pillé 3 fois, brûlé par accident : pas une maison rebâtie : interruption des passages pour l'Italie. Fluelen avoit 18 bateaux ; on en a pris 14, et l'on ne peut employer librement les 4 qui restent. District d'Andermatt, pillé à diverses reprises, privé des deux tiers de son bétail : 800 vaches, 200 chevaux ou mulets, 40 bœufs destinés à ouvrir les routes, de moins qu'en

1799 : maladie épidémique : interruption du passage par le St. Gothard : perte presque irréparable de 62 chalets démolis ou dépouillés de leurs planches, dans une contrée où il ne croît point de bois. Les villages de la vallée ont tous été considérablement endommagés ; et une étendue de 5 lieues en venant d'Altorf, n'offre pas une maison à laquelle il ne manque porte, fenêtre, ou portion du toît, etc. une grande partie de ces habitations dévastées est abandonnée par ses propriétaires. District de Stantz : ses malheurs trop connus datent de bientôt 2 ans : sur 628 bâtimens brûlés, 21 seulement sont reconstruits : on trouve dans plusieurs relations les causes et les détails de cet épouvantable désastre. Le bétail a beaucoup diminué, et toute industrie y paroît détruite : masures et désespoir, c'est tout ce qu'on y apperçoit.

Canton du Vallais. Les 5 Districts de Loësch, Viege, Stalden, Brig et Conches, sont la partie de la Suisse qui m'a paru avoir le plus souffert. Des pillages de plusieurs semaines, des incendies, des démolitions de maisons en tout ou en partie pour chercher ce qu'on pouvoit y avoir caché, le bétail diminué de la moitié, des épizooties dans les troupeaux, des maladies contagieuses parmi les hommes, et la

faim, qui ne dévoroit pas seulement les Vallaisans cachés dans les forêts et les rochers de leurs Alpes, mais qui attaquoit les familles restées dans les villages, font les principaux traits de l'affreux tableau que présente cette déplorable contrée, théâtre de la guerre extérieure et d'une guerre intestine, qui a laissé après elle les germes de la haine la plus terrible, et le desir le plus prononcé de se venger tôt ou tard des auteurs de tous ces maux. District de Loësch: il est mort à Tourtemagne 35 personnes, soit par manque absolu de nourriture, soit de la mauvaise qualité des alimens: tous les villages de la grande vallée ont été abymés. En général, on peut affirmer que de Loësch à Obergestelen, sur une longueur de 15 lieues, il n'y a pas eu une maison épargnée. District de Viège: diminution du bétail: de 80 chevaux qu'on comptoit à Viège, il en reste 8, prêts à périr de fatigue: beaucoup de gens y sont morts de misère. District de Brig, pillé pendant 7 mois: toutes les maisons incendiées ou dévastées: on a jeté au feu, habits, meubles et ustenciles de toute espèce: plusieurs forêts sont brûlées: les campagnes ont été dépouillées de toute espèce de récolte: les troupeaux ont contracté

des maladies mortelles, pour avoir passé l'hiver sans aucun abri : on n'a rebâti qu'à Naters et à Grengiols. Le transit par le Simplom n'a plus lieu : plusieurs personnes sont mortes d'inanition ; d'autres n'ont échappé à la faim qu'en arrachant quelques racines du sein de la terre : nombre de jeunes gens ont vécu quelques mois dans les forêts, réduits à la pâture des animaux. Tous les visages portent l'empreinte de la maladie, de l'affautissement et du désespoir. District de Conches : rien n'a été rebâti dans la vallée ; les montagnes heureusement y ont été épargnées. District de Stalden : il semble un peu moins malheureux : mais malgré la disette de toute espèce de denrées, l'argent est si rare dans le haut Vallais, que la livre de pain, quand on en trouve, s'y vend 8 crutzers, tandis qu'elle en coûtoit à la même époque 15 à 18 dans le Canton de Zurich.

Je joins ici un apperçu des bâtimens, ponts, églises, chapelles, maisons, granges, chalets, que le feu a dévorés depuis deux ans, dans cette partie de la Suisse que je viens de parcourir. Loin d'être exagéré, il ne renferme pas la moitié des habitations dévastées, ni tous les ponts ruinés ou brûlés. Mais je n'ai voulu mettre en ligne de que ce que j'ai vu de mes

yeux, ou ce qui m'a été certifié par des autorités respectables.

| *Canton de Baden.* | Bâtimens brûlés. |
|---|---|
| Vettingen, le pont. | |
| Untersecking en. | 8 |
| Klein Dottingen. | 19 |
| Kaiserstthoul, le pont. | |

*Canton de Zurich.*

| | |
|---|---|
| Andelfingen, le pont et | 8 |
| Seglingen, le pont et | 8 |
| Feuerthal, le beau pont de Schaffouse, et | 24 |

*Canton de Thurgovie.*

| | |
|---|---|
| Diessenhoffen, le pont. | |
| Couvent de Paradis. | 2 |

*Canton de la Linth.*

| | |
|---|---|
| Ragatz, le pont et | 123 |
| Wallenstadt (par accident.) | 68 |
| Vielters (par accident.) | 13 |

*Canton de Waldstetten.*

| | |
|---|---|
| Vallée de Stantz ou bas Underwald. | 628 |
| Altorf (par accident.) | 340 |

Je n'ai pu savoir au juste le nombre très-considérable de bâtimens incendiés dans le District de Schweitz, autour de notre Dame-des-Hermites, à Schindellegui, etc.

*Canton du Vallais.*

| | |
|---|---|
| District de Loësch. | 571 |
| District de Vièges. | 6 |
| District de Brig. Lingvaren, en entier. | |
| Termen, 3 quarts. Muris, 2 tiers. Montagne du Simplom, en entier. Simplom, demi. | plus de 400 |
| Natters et ses environs. | 427 |
| District de Conches. Graniols en entier. | 40 |
| Dans les hameaux voisins. | 28 |
| Summa | 2713 |

J'aurois vivement desiré connoître exactement le nombre des braves Suisses qui ont péri depuis deux ans en défendant leurs fr[illegible] leur indépendance et la cons-

titution de leurs pères ; mais je n'ai pu, malgré toutes mes recherches, y parvenir pour le moment. Seulement j'ai rencontré beaucoup de veuves et d'orphelins, et mon cœur s'associait à leur deuil et mêloit ses regrets à leurs larmes ; mais du moins ceux qui les faisoient couler n'étoient point tombés comme des lâches ou des traîtres ; ils avoient honorablement succombé en combattant pour leur patrie ; et le souvenir de la cause de leur mort offre tout-à-la-fois une consolation et un exemple à ceux qui leur ont survécu. *Dulce et decorum pro patriâ mori.*

Maintenant, mon ami, pouvons-nous bénir ceux qui ont ouvert notre patrie aux troupes étrangères ! Pouvons-nous préconiser les agens intérieurs et extérieurs qui ont coopéré à une pareille désolation ? Pouvons-nous vanter l'excellence de principes qui ont eu d'aussi atroces conséquences ? Pouvons-nous empêcher nos pensées de rebrousser vers ces temps peu éloignés où notre terre natale étoit paisible, indépendante et heureuse ! Non certainement.... mais ce que nous avons à faire, nous tous qui n'avons encore été, graces au ciel, ni pillés, ni incendiés, ni ruinés, c'est de travailler à rétablir cette prospérité publique que les révolutionnaires ont détruite en si peu

Mais je le demande, pourquoi affecter la dénomination d'*Helvétiens* ? Est-ce pour nous rappeler, par des rapprochemens faciles à faire malgré dix et neuf siècles d'intervalle, la folle entreprise de nos ancêtres, qui leur valut d'être complettement battus par Jules-César et de subir le joug pesant des étrangers ? Est-ce pour nous rappeler leur honteuse défaite par Cæcina, 125 ans après, et les brigandages que ce lieutenant de Vittellius et sa rapace armée exercèrent impunément de Windisch à Avenches ? Est-ce pour nous rappeler, que ce mot de Tacite nous convient mieux encore que de son temps ? *C'est*, dit-il en parlant des Helvétiens, *une nation autrefois fameuse par ses exploits et par ses guerriers, qui tire encore aujourd'hui quelque lustre du souvenir de son ancienne gloire.* (*Gens olim armis virisque, mox memoriâ nominis clara.*)

Certes ! le nom d'*Helvétiens* qu'on prétend faire revivre, n'offre que des souvenirs fâcheux et du plus funeste augure pour l'avenir ; puisqu'à la chûte de l'Empire Romain, ces Helvétiens furent saccagés par les barbares du Nord et de l'Occident, partagés entre les Princes Germaniques et la Monarchie des Francs, et enf[illegible]ent effacés de la liste des pe[illegible]

ples. Mais le nom de *Suisse*, le dernier bien qu'il nous reste à perdre, retrace des souvenirs trop honorables, pour que nous consentions à y renoncer. Aurions-nous honte de descendre des Héros qui l'ont rendu redoutable à Morgarten, à Sempach, à Laupen, à St. Jaques, à Morat, à Dornach, à Marignan ? Aurions-nous honte d'être de la même race que les vainqueurs de la Singine et de Schindelleggi ? Aurions-nous honte d'être les compatriotes de ces braves soldats, qui ont succombé en défendant leurs foyers contre les étrangers, dans la forêt de Grauholts, sur les rivages d'Underwald et parmi les rochers du haut Vallais. C'est bien ceux-là qui se sont montrés de véritables Suisses... Il étoit aussi Suisse, et Suisse non dégénéré, ce vieillard qui n'a jamais désespéré de sa patrie, tant qu'il a vécu, et qui couvert de l'uniforme de son pays, vouloit à soixante et dix ans mourir sous les murs de sa ville natale; rappelant ce beau mot d'un ancien Poëte... *Fessusque senectâ exemplum, non miles erat.*

Ils étoient aussi Suisses ces Bernouilli, ces Gesner, ces Haller, ces Hedlinguer, ces Tissot, tous ces hommes célèbres, qui depuis trois siècles ont illustré nos Cantons, et dont on semble rougir, puis-

qu'on ne veut plus les reconnoître pour ses Concitoyens. Il n'étoit pas Helvétien, mais Suisse, ce peuple qui a fait long-temps l'admiration de l'Europe par la sagesse de son Gouvernement, l'étonnement des voyageurs par le spectacle de ses vertus publiques et privées, et l'envie de ses voisins par sa longue prospérité.

Si nous gagnions quelque chose à changer de nom, ce seroit, j'en conviens, une raison en faveur de ce changement; mais vaudrons-nous mieux? serons-nous plus braves, plus unis, plus sages? nous verra-t-on moins accessibles à la vengeance, à l'ambition, à la corruption de l'or, quand nous nous appellerons *Helvétiens*? Cette métamorphose nous rendra-t-elle nos arsenaux, nos trésors, notre indépendance politique et la considération dont nous jouissions chez nos voisins? Encore une fois, que vous a fait la vieille Suisse, pour vouloir ensevelir son nom avec sa gloire et son bonheur? Je crains bien que ceux qui s'acharnent à le détruire, ce nom si cher à nos cœurs, ne l'entreprennent, parce qu'ils le regardent, tant qu'il subsistera, comme un reproche douloureux, que notre patrie de il y a dix ans fait à ceux qui l'ont réduite à sa misère et à sa nullité actuelles.

Les uns disent fièrement: nous ne vou-

lons pas qu'un seul Canton, que Schweitz donne son nom à tous les autres. Ah! malheur à qui refuse de partager le beau titre de *Suisse* avec Aloysius Reding et son intrépide armée! D'autres vous disent gravement: c'est parce que nous fondons une nouvelle nation, que notre République doit s'appeler l'*Helvétie*, par la même raison qu'il y a eu depuis quelques années des Républiques *Rauracienne*, *Etrusque*, *Lémannique*, *Rhodanique*, *Parthenopée*, etc. Je n'objecterai pas, que ces noms renouvelés des Grecs et des Romains, n'ont pas merveilleusement réussi, ni porté un grand bonheur aux cerveaux exaltés qui les ont adoptés.... Mais je répondrai: pour fonder une nouvelle nation, il faut des moyens que nous n'avons pas: il faut de grands Capitaines et de sages Législateurs: il faut de l'énergie, des efforts, des sacrifices: il faut en un mot des hommes, des vertus et des mœurs, comme en avoient ceux qui ont fondé la vieille nation Suisse, qu'on ne feint tant de déprimer, que parce qu'on est incapable de l'imiter.

Ah! restons, restons *Suisses*!... à l'ombre du nom de nos braves ayeux, nous redeviendrons peut-être encore quelque chose. Ce noble souvenir ne sera point inutile à l'émulation de leurs descendans,

et les pages de notre ancienne histoire nous enseigneront à composer celles de la nouvelle.... Petits hommes, qui voulez remplacer de grandes choses par de grands mots, et qui prétendez nous dédommager de nos pertes par de pompeuses syllabes, non ! vous avez beau faire, non ! vous ne pourrez anéantir *ces pages de l'histoire*, où le nom de *Suisse* se trouve si souvent à côté de courage, de fidélité et de gloire : tant qu'elles parleront de Charles de Bourgogne, elles parleront de ses vainqueurs; tant qu'elles feront mention d'Henri IV, elles ne laisseront point oublier ses compères.

Loin de nous donc le nom d'*Helvétiens*, qui, je le répète, dans l'ancien temps comme dans le temps actuel, ne nous retrace qu'esclavage, opprobre et ruine : reprenons tous ensemble celui de *Suisses*, rendons-nous sur-tout dignes de le porter : et nous pouvons encore le reprendre avec honneur... car nos changemens politiques, fruits de la faiblesse et de la discorde, n'ont du moins pas été souillés, graces au ciel, par de grands crimes. Et pourquoi cela ! c'est que le fonds de notre caractère national est encore bon, loyal, modéré et généreux .... et non point par l'atroce raison, qu'on a osé faire imprimer dans

cette phrase infernale, que je transcris en frémissant : « *Savez-vous pourquoi, dans*
„ *notre révolution, on n'est pas tombé*
„ *dans ces excès auxquels on s'est livré*
„ *ailleurs? C'est que trois siècles de ser-*
„ *vitude avoient avili les ames* „. J'aime la liberté, autant qu'aucun de mes compatriotes ; mais si cette liberté devoit enfanter chez nous la guillotine, les Septembriseurs, les fusillades, les noyades, etc. je m'écrierois : maudite soit une telle liberté ! et bénie soit la servitude qui préserve un pays de pareilles choses et surtout de pareils hommes, qui ne voyent dans ces horreurs que de simples *excès*, et qui appellent *avilies* les nations assez sages pour n'y pas tomber.

année fertile ; et s'il pleuvoit le jour de *Pâques*, ce qui dénote grande sécheresse.

Mais pour prouver mes accusations contre le dit *Messager boîteux*, prenez, s'il vous plaît, celui de *Vevey*, pour l'an de grace 1764 ; justifiez-y mes allégués, et voyez si je mens d'un mot. Mon père ayant vu, au 7 janvier, le signe *bon pour prendre des pillules*, jugea à propos, quoique en parfaite santé, d'en prendre une forte dose : il en fut si incommodé, que trouvant au lendemain un *bon prendre médecine*, il se purgea vigoureusement, afin de corriger le mauvais effet des dites *pillules* : mais ce jour-là, il geloit à pierre fendre ; et pour avoir senti le froid, il garda la chambre un mois ; heureux s'il en eût été quitte pour cette réclusion ! Mais dès lors il fut toujours valétudinaire... voici bien pis.

Comme les humeurs s'étoient portées sur les yeux, il fit une consulte, c'est-à-dire qu'il adjoignit au *Messager boîteux* de *Vevey* celui de *Bâle* comme auxiliaire le premier portant au 27 mai *bon pour les yeux*, et le second au même jour, *bon ventouser* ; il se fit donc ventouser dans les règles ; mais en sortant de l'étuve brûlante du Chirurgien, il gagna une transpiration arrêtée ; les humeurs revinrent en fo

malgré la coalition des deux *messagers*, sur la partie dont on vouloit les chasser ; le mal devint très-sérieux, et vers la fin d'août il se trouva borgne, à son grand étonnement. Les expériences de mon père ne furent pas plus heureuses sur sa famille que sur lui-même : ma mère avoit accouché depuis cinq mois d'un gros garçon ; elle le nourrissoit, et l'enfant prospéroit à merveille : le matin du 27 juin, mon père vient lui dire : ma femme, il faut sevrer notre fils, aujourd'hui ; j'ai consulté le *Messager botteux*, il dit le jour bon pour cela : ma pauvre mère, qui étoit bien la plus douce et la moins contredisante des filles d'Eve, ne sut qu'obéir... Elle sevra donc ; mais son lait s'épancha ; nous l'enterrâmes trois semaines après, et mon petit frère, à qui les bouillies ne convenoient pas, prit des convulsions et la suivit au bout de quelques jours.

J'avois une sœur d'environ deux ans, qui gardoit une croûte laiteuse sur la tête ; ce qui n'avoit pas empêché ses cheveux de croître : mon père crut qu'en les coupant elle guériroit plus vîte ; il se détermina donc à la tondre le 13 octobre, que le *Messager botteux* désigne par une paire de ciseaux, comme un jour excellent pour cela... mais aux approches de l'hiver, l'hu-

novembre, vous pouvez lire : *un pays se voit obligé de recevoir des hôtes fort incommodes, et qui pour être à charge, n'en quitteront pas plus vîte le logis.* Mon père lut aussi cette prophétie de son fidèle conseiller; il la rumina long-temps, et conclut qu'il alloit avoir la visite de certains parens établis en Italie, et qu'il lui importoit de ménager, quoiqu'il ne pût les souffrir. C'est ce qui le détermina à aller passer l'hiver à Berlin; voyage qui lui coûta plus de 100 louis.. et certes, il n'avoit pas besoin de cette folle dépense, car il sortoit de perdre à-peu-près la même somme pour un procès, dont son maudit directeur fut encore la cause : les mêmes Ephémérides, premier quartier, mois de février, portoient : *l'avarice et l'opiniâtreté ébranlent les statuts d'une ville, et l'exposent à un danger évident;* mon père se crut, d'après cette sentence, obligé en conscience d'intenter un procès aux magistrats de sa ville natale, qui vouloient faire aux réglemens municipaux des changemens infiniment utiles, demandés depuis long-temps par la grande majorité de la bourgeoisie : il plaida donc, perdit sa cause, et fut condamné aux frais et dépens. Il n'eut pas assez d'esprit (soit dit sans offenser sa mémoire) pour avoir son re-

cours au *Messager boiteux*, premier auteur de tous ses désastres.

Peu de temps après son retour de Berlin, le dernier de juin 1765, mon père fut inopinément frappé d'une apoplexie sanguine ; il perdit connoissance, et ne la recouvra qu'à l'arrivée du médecin : ce dernier prescrivit la saignée, comme le seul remède qui pût le sauver ; le malade s'y refusa opiniâtrement : et pourquoi ? parce que le *Messager boiteux* d'Antoine Souci, pour l'an 1753, porte expressément, que *les deux derniers jours de la lune et les cinq premiers suivans, ne valent rien pour la saignée* : il renvoya donc sa saignée de six jours ; le Docteur, après l'avoir menacé d'une prompte mort s'il différoit, le quitta en disant, *cet homme est fou*, et sur le soir mon père expira tranquillement victime du *Messager boiteux*, qu'il avoit mis sous son chevet, sans doute comme un talisman contre la faulx de la mort.

C'est ainsi que je le perdis, et avec lui un héritage, qui devoit l'enrichir et moi après lui ; et voici comment.... Il y avoit un vieux richard dans une ville voisine, dont mon père étoit le plus proche héritier ; ce parent de 80 ans, selon le cours de la nature, devoit mourir avant mon

père, qui n'en avoit pas 50; mais le *Messager boîteux* en décida autrement et causa ma ruine, car le vieux parent décéda 15 jours après mon père... et alors, au lieu de voir entrer toute sa fortune dans notre maison, je me trouvai réduit à la partager avec 23 collatéraux au même degré que moi; ce qui faisoit, vous comprenez, une furieuse différence : cependant mon père avoit fermement compté sur cette succession, fort de la décision du *Messager boîteux*, qui dit, *tonnerre en février, signifie mort de gens riches.* Il tonna en effet dans ce mois; et malgré cela, le pauvre mourut avant le riche, et conséquemment ne put en hériter. Quoique je regrette sincèrement mon père, malgré tous les maux qu'il a faits, soit à mon corps, soit à ma bourse, maux qu'au fond j'attribue plus au *Messager boîteux* qu'à lui, néanmoins il est heureux qu'il n'ait pas vécu jusqu'au 1er février 1798; car il n'auroit certainement pas permis qu'on élevât le bel arbre de liberté, qui est maintenant devant notre maison, parce que ce jour-là n'a point dans le *Messager boîteux* le signe *bon planter*; et encore qu'il l'eût permis, il l'auroit fait sans faute abattre le lendemain marqué d'une *hache* sur *l'Almanach de Vevey*; ce qui signifie, comme chacun

sait, que ce jour est bon *pour couper bois...* De plus longs détails vous ennuieroient; aussi je ne vous dirai point, comme quoi feu mon père étudioit religieusement les caractères rouges du *Messager boîteux*, qu'il préféroit aux noirs; les douze signes du zodiaque, et le tableau de leur correspondance avec les membres du corps humain qu'ils gouvernent; la planète natale, qui détermine le caractère triste ou gai, la bonne ou mauvaise fortune, les vertus et les vices de celui qui vient au monde sous son influence, et les mots et signes mystérieux insérés dans la colonne du calendrier, intitulée *élections...* comme quoi il s'inquiétoit beaucoup du *thême du ciel*, quand le *Messager boîteux* mettoit en certains mois, *mars et la tête de dragon* dans même *maison du soleil*, et redoutoit les comètes, les aurores boréales, et même les éclipses quand elles étoient totales.... comme quoi, au commencement de chaque semaine, il ordonnoit les travaux de son domaine d'après les lunaisons prophétiques de son cher astrologue... comme quoi, si les choses alloient de travers, ( ce qui, soit dit en passant, étoit l'ordinaire ) il ne s'en prenoit pas au *Messager boîteux*, mais à lui-même, qui ne l'avoit pas bien compris; ou au tems, qui n'avoit pas été tel qu'il

devoit être d'après l'almanach... comme quoi... mais en voilà bien assez, je pense.

Je ne finirai pas cependant cette longue lettre, sans vous dire, que selon mes espérances, notre nouveau Gouvernement mettra ordre à ce genre pernicieux d'almanachs, en les proscrivant, ou du moins en les purgeant de cet inconcevable ramas de sottises et de platitudes, qui rendent le paysan bête, timide, superstitieux, mauvais économe, et souvent malheureux par les terreurs imaginaires auxquelles cette lecture le livre : oui, j'y compte, l'exemple des infortunes de ma famille et de plusieurs autres que je pourrois citer, nous vaudra sous peu un bon décret contre les charlatans, les astrologues, les pronostiqueurs de temps, et toute cette engeance de prophêtes de malheur, aussi ridicule que dangereuse. C'est là un des bienfaits que je sollicite du régime actuel, et que j'attends des sages intentions qu'il annonce. Car enfin, et on ne sauroit trop le crier jusques dans les carrefours, il faut éclairer le peuple avant toute chose : tant qu'il sera crédule, ignorant et dirigé par le *Messager boîteux de Vevey*, et ses imbécilles ou plutôt ses rusés confrères, on n'en fera rien de bon.

Adieu, mon cher compatriote; c'est de

vos almanachs qu'on prendra, j'espère, à l'avenir, et non de ceux d'Antoine Souci. Je vous embrasse en franc et vieux Helvétien.

6 Août 1799.

P. B.

---

## DE L'INSTRUCTION

### *publique des enfans des villages* (1). 1799.

C'est mal-à-propos qu'on a avancé, que l'instruction des enfans de la campagne étoit généralement négligée dans toute la Suisse : on auroit dû distinguer entre les Cantons où il y a peu ou point d'écoles publiques dans les villages, et ceux où ces écoles existent : on auroit dû reconnoître que si, dans plusieurs contrées Helvétiques, les moyens de première éducation manquent au peuple, nulle part, peut-être, en Europe, cette éducation n'est mieux soignée que dans les Cantons de Zurich, de Berne, de Bâle, dans le Pays-de-Vaud, etc.; que nulle autre part l'enfant de l'agriculteur n'a plus de secours pour apprendre à lire, à écrire, à calculer; et que

s'il n'en profite pas toujours, ce n'est pas la faute des institutions. Mais il importoit à ceux qui répandoient complaisamment cette assertion, de persuader que tout étoit mauvais dans l'ancien ordre de choses, pour que le nouvel ordre parût meilleur. D'ailleurs ceux qui faisoient cette imputation, en partie calomnieuse, étoient des hommes qui ne connoissoient point les campagnes, qui n'avoient peut-être jamais mis le pied dans une école de village, et à qui de pareilles assertions ne coûtoient rien, parce qu'ils étoient dispensés d'en donner des preuves. Je ne soutiens point que l'éducation des campagnes soit tout ce qu'elle pourroit être, tant s'en faut; mais je dis qu'on ne peut pas l'appeler *nulle*, dans des Cantons où les neuf dixièmes des habitans des deux sexes savent lire, où les deux tiers au moins des hommes savent écrire : cette instruction existe donc, mais elle peut, elle doit même être améliorée; et c'est pour concourir à ce but louable, que je présente quelques apperçus. Je ne m'érige point en législateur d'éducation; je propose seulement mes idées, et je n'y attache d'autre prix que celui de l'intention qui les a dictées; être de quelqu'utilité à mes jeunes compatriotes, est mon seul but, comme mon plus doux plaisir.

## I.

### *Des Instituteurs.*

La meilleure éducation des enfans de la campagne dépend des pères et mères, des régens, des pasteurs : plusieurs des premiers ne peuvent enseigner ce qu'ils n'ont pas appris. Ainsi la génération actuelle ne doit pas beaucoup compter sur ce secours : mais si elle est bien élevée, elle pourra singulièrement aider à la génération qui lui succédera ; et les enfans de parens qui sauront lire et écrire, auront déja un grand avantage sur les enfans de ceux qui ne le savent pas.

Les régens sont en partie assez instruits pour leur vocation ; mais plusieurs auroient encore beaucoup à apprendre pour la bien remplir : en général on n'aura de bons maîtres d'écoles, que lorsqu'il sera établi un institut pour les former à un mode normal, uniforme et raisonnable d'enseigner.

Les pasteurs ont et doivent avoir assez de connoissances, pour concourir efficacément à l'éducation publique, et l'on ne peut disconvenir que plusieurs Communes de la campagne ne leur [illegible] t l'instruction et les lumières qu

Mais il faudroit adapter davantage leurs travaux et leurs fonctions à ce but salutaire, leur accorder plus de confiance et plus d'influence sous ce point de vue, et persuader au peuple, qu'un des devoirs les plus essentiels du ministère évangelique, c'est d'offrir une source d'instruction proportionnée à tous les âges, et par conséquent de s'appliquer avant tout à en jeter le germe précieux dans les enfans.

On ne pourra établir un bon séminaire de régens, qu'autant que leurs travaux seront payés en proportion de leur utilité, et que leur état sera rendu plus honorable. Au premier égard, la majorité des communes des campagnes n'a pas le moyen de faire des pensions moins chétives, surtout à présent que leurs charges ont augmenté : c'est donc à la sagesse du Gouvernement de trouver des ressources pour suppléer à leur insuffisance. Au second égard, il importe de détruire le préjugé absurde, ou plutôt barbare, qui, en plusieurs lieux, tend à avilir cette classe d'hommes, si respectable par les services qu'elle rend, et de la relever aux yeux des villageois du ridicule dont l'a couvert une malveillance enracinée.

Pour bien élever les enfans, il faut les prendre tels qu'ils sont, et non les suppo-

ser tels qu'ils doivent être; parce que les rendre ce qu'ils peuvent et doivent être, est la grande fin de l'éducation, et qu'il ne faut pas regarder comme fait ce qui est à faire: la cause de cette erreur de théorie si fréquente, vient de ce que plusieurs de ceux qui écrivent sur l'éducation ne connoissent pas les enfans; or cette connoissance préliminaire exige une étude assidue, et ne peut être le fruit que de la méditation et de l'expérience réunies : ce n'est pas par les livres qu'on apprend à connoître les enfans; c'est en les fréquentant, en conversant familièrement avec eux, en se mettant à leur portée, en gagnant leur confiance à titre d'ami. Celui qui n'aime pas les enfans, qui les repousse quand ils viennent à lui avec franchise, qui les effarouche dans leurs jeux, qui les vexe pour des bagatelles, qui en exige autant que s'ils étoient des hommes faits, n'est certainement pas propre aux fonctions d'instituteur de la jeunesse.

## II.

### *Education physique.*

Elle tend à procurer chez l'enfant le plein développement de toutes les forces

de la nature, en veillant à sa santé, en prévenant ou en corrigeant ses défauts corporels, en lui inspirant le goût de la propreté qui préserve de plusieurs maladies, en l'accoutumant à un travail proportionné à sa vigueur, en lui apprenant à supporter la faim, la soif, le chaud, le froid, les privations, les intempéries des saisons: c'est là sans doute, en grande partie, l'affaire de l'*éducation domestique*; mais l'éducation publique peut *y* contribuer : pour cela, elle rétablira de la *Gymnastique* des Anciens, tout ce qui peut rendre le corps plus souple, plus agile, plus fort, par des exercices proportionnés aux âges et adaptés aux localités; exercices qui peuvent être militaires à plusieurs égards, et préparer dans l'enfant un futur défenseur à la Patrie.

## III.

### *Education intellectuelle.*

Elle doit travailler non-seulement à développer et à perfectionner les facultés de l'ame, comme l'entendement, la raison, la mémoire; mais sur-tout enseigner à en faire le meilleur usage : à cette fin, elle mettra en œuvre cette Logique naturelle, dont

dont les principes se trouvent en tout être intelligent ; et son but comme son effet, sera de prémunir si bien l'esprit contre les faux jugemens, les préjugés de toute espèce, les erreurs populaires, les écarts de l'imagination et les méprises des sens, qu'il ne se rende qu'à la raison et à l'évidence.

## IV.

### *Education civique.*

Elle a pour but de former l'homme qui vit en société, aux devoirs de membre du corps social, en lui faisant connoître 1°. les obligations et les droits du citoyen ; 2°. la géographie, l'histoire, le gouvernement et les loix de sa Patrie ; 3°. ses ressources, ses productions, son commerce ; 4°. les rapports de sa nation avec les nations étrangères, et ses moyens de défense contr'elles.

## V.

### *Education religieuse.* (3)

Elle enseignera ce *Christianisme* pur, simple et pratique ; ce Christianisme non

*Philosophique*, mais *Evangelique*, qui ennoblit l'ame par le sentiment de son immortalité ; qui améliore le cœur par les impressions de la bienveillance et de la bienfaisance universelles ; qui attache aux bonnes mœurs par le principe de l'ordre, aussi nécessaire au monde moral qu'au monde physique ; qui tend à perfectionner tout l'être par l'exercice des vertus publiques et privées, dans la vie civile et dans la vie domestique ; et qui le forme pour une économie meilleure, en le rendant ce qu'il doit être dans l'économie préparatoire du temps actuel. Cette branche de l'éducation est absolument du ressort des pasteurs, et les instructions familières qu'ils donnent aux jeunes gens de 14 à 16 ans, doivent toutes s'y rapporter : mais nous manquons (je parle de la communion réformée) d'un bon *Catéchisme* ; sans doute, il y en a plusieurs parmi ceux usités jusqu'à présent, qui ont d'excellentes parties ; cependant, il est possible de faire mieux : le Catéchisme religieux que je desire, doit être plus clair, plus influant sur le cœur, plus détaillé en morale, et d'un usage plus pratique que ceux qui sont reçus dans nos écoles. Il doit commencer par établir les principes de la *religion naturelle*, gravés dans tou-

es les consciences, et en faire un degré
pour arriver à cette religion révélée, qui
supplée à l'insuffisance de la première; qui
ne tend qu'à conduire l'homme vers cette
perfection morale dont il est susceptible;
et qui ne cherche à le rendre plus éclairé,
plus vertueux, plus bienfaisant, que pour
le rendre plus heureux, soit en corps de
société, soit individuellement.

## VI.

### *Livres élémentaires.*

Il va sans dire que la base de toute éducation, est d'apprendre aux enfans des deux sexes à lire et à écrire. C'est là le premier but des écoles de campagne; tout village qui n'en a point, doit incessamment en établir une, sous peine de rester dans la plus honteuse ignorance, et sous le joug des préjugés, des superstitions et des erreurs les plus contraires au genre de bonheur dont l'homme éclairé est susceptible (4). Les enfans des campagnes devront savoir lire et écrire au plus tard à 12 ans: ensuite jusqu'à 14, on leur enseignera l'orthographe, l'arithmétique, et les premiers principes de la religion: à cette époque, on choisira ceux

d'entre les écoliers qui sont susceptibles de connoissances plus étendues, non de celles qui font les savans, mais de celles qui sont utiles dans tous les états de la vie, et qui deviennent d'un usage habituel; et on leur fournira la facilité de les acquerir par des *livres élémentaires*, qu'il est essentiel de composer. Ces livres seront débarrassés de tout appareil scholastique, métaphysique et scientifique; ils seront écrits d'un style clair, simple et populaire... ils seront forts de choses, et non boursoufflés de cette enflure de mots trop à la mode, et de ces déclamations, inutiles pour ceux chez qui le bon sens l'emporte sur l'imagination, et dangereuses pour ceux qui ont plus d'imagination que de bon sens. Voici donc les livres qui seroient à desirer. (5).

I. Un petit abrégé de *Logique*, dans lequel, laissant de côté les termes techniques de la science, on apprenne à distinguer un raisonnement vrai d'un raisonnement faux, une preuve d'une probabilité, une cause d'un effet; dans lequel on donne des idées justes de l'analogie et du témoignage, ces deux grands mobiles de la plupart de nos déterminations et de nos actions; dans lequel on fasse connoître l'homme, ses facultés intellectuelles, leur étendue,

leur usage, et les moyens de les appliquer aux fins pour lesquelles elles ont été données: c'est peut-être l'ouvrage le plus difficile pour se mettre à la portée du campagnard de 15 à 16 ans; mais aussi ce sera un des plus utiles; et celui qui le rédigera doit y insérer plus d'exemples que de discussions, plus de détails que de principes généraux, plus de résultats que d'abstractions: il fera bien sur-tout, par-tout où la chose sera possible, d'employer la méthode *Socratique*.

II. Une introduction à la connoissance de la patrie, divisée en 3 parties;.... une géographie de la Suisse.... un abrégé de son histoire ancienne et moderne.... un précis de sa constitution actuelle.... La partie géographique ne doit pas être une nomenclature sèche de ses cantons, villes, montagnes, lacs et rivières; mais elle ajoutera à chaque lieu ce qu'il y a de plus remarquable pour *l'histoire naturelle*, comme chamois, cristaux dans les Alpes, poissons dans les lacs, eaux minérales, etc.; pour *l'histoire ancienne*, monumens, inscriptions; pour *l'histoire militaire*, champs de bataille; pour la *statistique*, productions indigènes, manufactures, commerce. La seconde partie sera un historique court et simple de ce qui s'est

passé dans notre Patrie, depuis Jules-César jusqu'à l'indépendance des 3 premiers cantons; ensuite une narration plus détaillée de la fondation, des progrès et des principaux évènemens de la confédération helvétique jusqu'à nos jours.... enfin un exposé fidèle de la dernière révolution. Quant à la troisième partie, elle présentera un résumé aussi facile à saisir que possible, de la constitution et du gouvernement de la Patrie, telle qu'elle est maintenant.

III. Un *Manuel*, qui contiendroit les principaux procédés de la vie agricole et pastorale; la description des machines usuelles, comme moulin, horloge, barque, grue; l'exposé des métiers les plus nécessaires et de leurs outils; quelques détails sur l'imprimerie, sur les fabriques nationales, sur les arsenaux et leurs diverses armes; l'époque des découvertes les plus essentielles, et une idée des marchandises, tant étrangères que nationales, qui font l'objet de notre commerce et de notre industrie.

IV. Un *abrégé* de physique et d'histoire naturelle.... la partie physique exposeroit clairement les principaux phénomènes du ciel et de la terre, et auroit pour but de détruire les superstitions et les

préjugés populaires, qui voyent par-tout du surnaturel.... L'histoire naturelle se borneroit à la Suisse seule, et n'embrasseroit que les objets utiles aux arts et aux métiers, laissant de côté les choses de pure curiosité : on feroit bien d'y ajouter quelques notions sur la structure du corps humain, sur les fonctions de ses principales parties, sur les soins généraux à prendre de la santé, sur l'éducation physique des enfans dans le premier âge.

V. Un *recueil* de traits de vertu, de courage, de bienfaisance, de vrai patriotisme, tirés, autant que possible, de notre histoire nationale; auxquels on joindroit quelques idylles, quelques descriptions de scènes champêtres, quelques détails sur les beautés de la nature, propres à faire aimer la vie et les travaux de la campagne à ceux qui sont spécialement appelés à y vivre.

VI. Un *recueil* de poésies à l'usage des enfans et pour exercer leur mémoire, contenant quelques belles hymnes religieuses de J. Baptiste Rousseau, de Racine fils, de Gellert; un certain nombre de Fables bien choisies; quelques Romances d'un genre doux et instructif; des Chansons nationales, dans le goût de celles de *Lavater*, sur les principaux faits de notre

histoire, sur les divers travaux de la campagne, etc. : à l'égard de ce dernier point, j'observerai qu'il est plus utile qu'on ne le croit, de bannir de la bouche du peuple ces chansons sottisières, bêtes, insignifiantes, qui le corrompent et l'abrutissent, pour leur substituer des chansons décentes, instructives, aimables, qui le rendent tout-à-la-fois plus gai et plus honnête, qui lui inspirent l'amour de la vertu, de la Patrie et de la campagne.

Ces livres formeroient une *collection*, qu'on pourroit appeler la *bibliothèque du jeune Suisse.* Ils seroient la lecture des enfans de 15 à 16 ans dans leurs maisons : on les donneroit en tout ou en partie, comme des prix, aux écoliers les plus dignes : on en déposeroit un certain nombre d'exemplaires dans chaque commune, pour les faire circuler parmi ceux qui ne seroient pas en état de les acheter. On en remettroit un à chaque régent, qui pourroit y apprendre une foule de choses, que plusieurs ignorent. Ces ouvrages seroient ainsi utiles, non-seulement aux enfans, mais aux pères et mères qui en profiteroient.... J'ai vu des vieillards lire avec délices *l'ami des enfans* de Rochow, excellent ouvrage, qu'on ne sauroit trop répandre dans les campagnes. Le paysan, n'é-

tant pas blasé par la multitude des livres, comme l'habitant des villes, fait de ceux qu'il a une sorte d'étude; il les lit et les relit: il faut donc lui en procurer de bons et d'utiles: plus ils sont clairs et simples, plus ils le rapprochent de la nature et le ramènent aux choses et aux scènes qui lui sont familières, plus il y prend plaisir. Quelques productions dans le genre de *Léonard et Gertrude*, feroient un bien réel à l'esprit et au cœur des villageois; sur-tout si l'on sait employer à propos l'art du dialogue, qui leur plaît infiniment.

Il ne suffit pas de sentir le besoin de pareils livres élémentaires; il faut incessamment s'occuper de les composer: le gouvernement doit donc inviter à ce travail tous les hommes de lettres de la Suisse, chacun dans la partie qui lui est familière; nommer une commission de gens capables, pour recevoir leurs mémoires et leurs matériaux; et faire rédiger un ensemble, qui serve non à un seul canton, mais à tous les cantons; car le mode d'éducation républicaine doit être aussi uniforme que possible.... La confection de ces livres élémentaires demande un certain temps: pour bien faire, il ne faut pas se presser; et pour réussir dans cette œuvre, il faut de plus, que ceux qui y travailleront connois-

sent mieux l'esprit et le caractère des campagnards, que la plupart des auteurs qui ont écrit pour eux jusqu'à présent; et qu'ils ne les jugent pas par les habitans des villes et du fond de leur cabinet (6).

## VII.

### *De quelques changemens au mode actuel des écoles.*

— Il faut, dans toutes communes où cela se peut, séparer l'école des garçons de celle des filles.

— Tâcher autant que possible, que le nombre des enfans d'une école ne passe pas cinquante; car un seul régent ne peut guères suffire à un plus grand nombre.

— Partager les écoliers en deux volées distinctes.

— Là où il y a deux écoles par jour, consacrer celle du matin à l'une de ces volées, et celle du soir à l'autre.

— Là où il n'y en a qu'une par jour d'environ 4 à 5 heures, comme dans plusieurs communes des montagnes, avoir les deux volées successivement, en laissant sortir au bout de deux heures la première, pour recevoir la seconde; parce qu'il n'est pas possible à l'attention d

enfans, sur-tout de ceux de 7 à 10 ans, de se soutenir pendant un aussi long temps; et parce qu'au lieu d'apprendre, ils s'hébêtent en restant dans une stupide apathie; ou que s'amusant entr'eux, ils distraisent les autres, et forcent le régent à perdre beaucoup de temps pour les contenir dans l'ordre. Il est de fait, que les trop longues écoles ennuient les enfans, leur donnent le dégoût de l'instruction, et leur paroissent un temps de pénitence très-déplaisant. On obvieroit donc à cet inconvénient majeur, puisqu'il tue l'émulation, en faisant que les deux volées se succèdent auprès du maître: ce qui est aisé, du moins dans les villages rassemblés, tels que la plupart de ceux de la plaine.

— Engager les Communes à fournir aux enfans pauvres, non-seulement les livres usuels, mais le papier, les plumes et l'encre: c'est pour n'avoir pu s'en procurer durant leur cours d'école, que tant de paysans ne savent pas écrire.

## VIII.

### *De la fréquentation des écoles.*

C'est presque toujours par la faute des pères, que les enfans se soustraisent à la

fréquentation des écoles : il paroît donc nécessaire que le gouvernement fasse une loi contre ce délit ; loi qui prescriroit le devoir qu'on pourroit montrer au renitent pour le ramener à l'ordre, et qui porteroit que tout père négligent seroit proclamé publiquement par l'huissier en ces termes... *Un tel est sommé, au nom de la loi et de la patrie, d'envoyer ses enfans à l'école...* Mais il faudroit qu'auparavant il eût été averti au moins deux fois, par l'autorité chargée dans chaque commune de soigner l'instruction publique, et seule compétente pour dispenser de la fréquentation des écoles... Ces dispenses ne s'accorderoient qu'en quatre cas..... Maladie de l'enfant... Besoin indispensable de gagner sa vie, en allant servir pendant l'été seulement.... Moyens d'instruction domestique supérieurs, ou du moins équivalens à ceux d'instruction publique... Trop grand éloignement du lieu de l'école... Comme souvent dans les Alpes, il y a des habitations trop distantes de l'école centrale, pour que les enfans puissent la fréquenter, sur-tout durant les rigueurs de l'hiver, il seroit bon d'inspecter au moins deux fois l'année ces familles écartées, pour s'assurer si les pères et mères tâchent, par l'éducation domestique,

de suppléer à l'éloignement de l'instruction publique (7).

## IX.

### *Moyens d'émulation.*

— Récompenser publiquement les meilleurs écoliers, en leur donnant, non de l'argent, mais des livres utiles.

— Instituer quelques fêtes pour les enfans, et quelques jeux annuels, propres à rendre le corps souple, plus adroit et plus fort.

— Faire marcher les écoles avec les régens en tête, dans les cérémonies publiques.

— Etablir un chœur d'enfans, qui chante dans ces occasions des hymnes analogues à la cérémonie.

— En un mot, distinguer et honorer l'enfant studieux par un sentiment d'espérance, comme on distingue et on vénère le vieillard vertueux par un sentiment de reconnoissance. Je pense même qu'en fait d'éducation publique, il faut plus de récompenses que de punitions; parce que la récompense accordée à l'écolier qui la mérite, est une sorte de punition pour celui qui ne la mérite pas (8).

## X.

### *De deux grands obstacles à l'éducation publique dans les campagnes.*

Le premier est la mendicité habituelle d'un grand nombre d'enfans, qui les voue à la plus crasse ignorance ; qui leur fait contracter des vices incorrigibles, et qui les avilit autant qu'elle les déprave : il est urgent de porter remède à ce mal, qui va toujours en croissant dans certains districts : je renvoie sur cet objet à un *essai sur la mendicité des enfans*, lû en 1793 à la société d'Olten, traduit en allemand, et inséré dans le quatrième vol. du *Conservateur Suisse*... essai où les dangers, les causes et les remèdes de ce funeste abus, sont traités en détail.

Le second obstacle est l'usage du patois : la plupart des enfans villageois ne connoissent pas d'autre langage que celui-là, durant leurs premières années ; il est donc essentiel de leur rendre la langue française plus familière : les moyens d'y parvenir ne sont pas aisés, vu le préjugé de nombre de paysans, qui taxent d'*orgueilleux* ceux qui ne parlent que français à leurs enfans : mais on abolira peu-à-peu ce jar=

gon grossier, en faisant sentir aux pères et aux mères la nécessité du français, langue de la religion, des tribunaux, de la science et des livres; en défendant de parler patois dans les écoles; en donnant des récompenses aux enfans qui sauront le mieux le français; et en multipliant les livres d'instruction chez les habitans des campagnes.

## X I.

### *De quelques points d'éducation trop négligés.*

Il faut sans doute ouvrir de bonne heure l'ame et le cœur des enfans à toute espèce de sentimens honnêtes et vertueux : mais j'insiste sur ceux-ci, qui me paroissent fort en arrière, et que tous les instituteurs doivent inculquer à l'envi à leurs élèves.

I. Une saine tolérance en matière de croyance, d'autant plus nécessaire, que notre Suisse est partagée en deux différens cultes. Que les réformés apprennent à regarder les catholiques, et les catholiques les réformés, comme des frères, dont l'opinion n'est pas la même en certains points; mais qui pour cette différence, ne doivent ni se haïr, ni se mépriser,

encore moins se persécuter les uns les autres. Qu'on ne dise plus, qu'il y a deux religions parmi nous, mais seulement deux communions, branches du même arbre et sorties du même tronc, le christianisme primitif; que les ecclésiastiques enseignent positivement ce qu'ils pensent être la vérité en matière de foi, sans perdre leur temps à aigrir les esprits par d'inutiles controverses; qu'il soit sévèrement défendu aux régens d'animer, comme plusieurs le font, les enfans de leur école contre ceux d'un autre culte; qu'on ne cesse de répéter dans toutes les instructions, soit publiques, soit particulières, que les principes fondamentaux des deux communions, et sur-tout leur morale, sont les mêmes; que l'essentiel est de pratiquer l'Evangile; et que le Juge suprême, qui pardonne à l'erreur et qui punit le vice, demandera compte bien moins de ce qu'on a cru de bonne foi, que de ce qu'on a fait.

2. *L'amour de la patrie.* Qu'on imprime de bonne heure à l'enfant le sentiment de l'honneur national; qu'on l'entoure des beaux exemples de nos ancêtres; qu'on lui montre dans le nom de *Suisse* un puissant motif à tout ce qui est bon, honnête, courageux et digne de louange.

3. *La décence dans les discours.* La plupart des enfans jurent et se servent de termes indécens, obscènes et sottisiers; ce qui fait que l'homme honnête n'entre pas volontiers en conversation avec eux. Qu'on écoute les discours des enfans des rues, et l'on s'appercevra de la nécessité de réformer la grossiéreté de leur langage : il est vrai que ce vice n'est pas encore général, et que plusieurs villages, sur-tout dans les montagnes, n'en sont pas infectés : mais le mal gagne, et il faut s'y opposer, avant qu'il soit incurable.

4. *Le respect pour les vieillards.* Ce espect a toujours été une vertu républi-rcaine. Elle s'est conservée visiblement dans les peuplades des Alpes; mais elle n'est pas, tant s'en faut, générale, sur-tout là où l'esprit de nouveauté prévaut.... et il faut la remettre en honneur.

5. *L'humanité envers tous les êtres souffrans et malheureux.* Qu'on apprenne donc aux enfans à ne pas se moquer des défectuosités personnelles, à ne pas insulter un homme mal fait, un bossu, un bègue; à ne pas s'attrouper avec clameur autour d'un fou ou d'un imbécille; mais plutôt à avoir pitié de ces personnes disgraciées, et à remercier le ciel d'être sains de corps et d'esprit. Ces enfans encore, qui, comme

ce donc que ceux qui ont le pouvoir en main proscrivent les almanachs dont je parle, et qu'ils châtient les imposteurs qui exercent publiquement le métier de deviner, de faire retrouver les choses perdues, de guérir par des pratiques de prétendues sorcelleries, etc on ne pourra croire qu'ils veuillent de bonne foi que le peuple soit éclairé, et on les classera parmi ceux que ce mot de l'Ecriture peint d'un trait :

*Ils ont préféré les ténèbres à la lumière*, etc.

## XII.

### *De l'éducation des filles.*

L'éducation des filles est fort négligée dans les campagnes, sur-tout sous le point de vue de l'économie domestique ; et cependant il est essentiel de les préparer de bonne heure à être de bonnes mères de familles, actives, ménagères et industrieuses. A cet effet, il faut tâcher d'établir, sur-tout dans les grandes communes, ce qui manque aux neuf dixièmes de nos villages au moins, un institut dirigé par une maîtresse d'école, où les jeunes filles apprennent à coudre, à tricotter, à filer, à réparer le linge et les bas : outre les ou-

vrages de leur sexe, on y enseigneroit la propreté, l'ordre et les détails économiques, et l'on y donneroit aux plus âgées les notions nécessaires pour bien diriger un ménage. — Ce sont, il est vrai, les devoirs des mères ; mais plusieurs ne le savent pas ; et si elles le savent, quelques-unes ne le font pas. Il convient donc de suppléer à cette ignorance ou à cette négligence : il seroit de plus très-avantageux qu'à cet institut fût joint un jardin, où les élèves apprissent à connoître les plantes potagères, à soigner leur culture, et à en tirer le meilleur parti... chose plus nécessaire aux ménages de campagne qu'on ne l'imagine communément ; car c'est autant la négligence, le manque d'ordre, et le défaut d'industrie des mères de familles, qui peuvent ruiner une maison, que l'inconduite des pères.

## XIII.

### *De la surveillance des écoles.*

Sans prétendre ni condamner ce qui est déjà fait à cet égard, ni préjuger ce qui se fera dans la suite, j'ose dire que la surveillance des écoles de campagne est du ressort des pasteurs ; que c'est une des fonctions

les plus précieuses de leur ministère, et qu'elle leur a appartenu de toute ancienneté. Le pasteur est ordinairement l'homme le plus instruit de son village en fait d'éducation ; il connoît mieux sa paroisse que tout autre; on peut à toute heure le trouver et le consulter : sans doute il doit être subordonné à une autorité supérieure; mais il ne peut pas l'être tellement, que pour des bagatelles, il soit tenu d'écrire à 10 ou 12 lieues de sa résidence, ou de faire intervenir le pouvoir de tel fonctionnaire qui habite hors de sa commune, qui ne la connoît pas, qui n'y a aucune influence, et qui souvent en sait moins que les régens soumis à son inspection.

Comme ce sont, pour la plupart, les communes qui payent les régens, il seroit naturel qu'elles eussent part à l'inspection de leurs écoles ; et l'on ne niera pas qu'elles ne soient les premières intéressées à ce que leurs enfans soient bien instruits : chaque municipalité ne pourroit-elle pas être autorisée à choisir deux ou trois pères de famille des plus éclairés et des plus respectables, qui seroient adjoints au pasteur, pour surveiller et avancer l'instruction publique de concert avec lui? Ce seroit cette commission qui feroit les visites générales des écoles ; qui auroit l'œil sur les

régens ; qui mettroit en usage tous les moyens d'émulation ; qui ramèneroit au devoir les pères et les enfans négligens ; qui régleroit le lieu, l'heure, la durée, la discipline des écoles ; qui distribueroit avec quelque solemnité les prix aux meilleurs écoliers ; qui aviseroit aux moyens d'améliorer le sort des instituteurs, etc.

Les pasteurs ne doivent pas se borner aux visites générales prescrites par les anciens règlemens ; ils doivent en faire de particulières, aussi souvent que possible ; arriver à l'heure qu'on les attend le moins, et prendre la place du régent en faisant l'école eux-mêmes. C'est la meilleure méthode pour montrer à l'instituteur comment il doit s'y prendre.... Si le pasteur trouve que le régent enseigne mal, il doit bien se garder de le témoigner devant les écoliers, de peur qu'ils ne viennent à mépriser leur maître : mais il doit lui parler en particulier, lui faire sentir en quoi il manque, et lui indiquer une meilleure marche, en évitant avec soin de le heurter de front, et en usant à son égard de tous les ménagemens compatibles avec la réforme qu'il se propose d'opérer.

---

## *Notes sur la pièce précédente.*

(1) Cette pièce étoit déjà écrite en grande partie il y a quatre ans, et devoit être lue à la séance publique de la Société Helvétique; mais des circonstances particulières à l'auteur, l'ont empêché d'en faire l'usage auquel elle étoit primitivement destinée.

(2) L'auteur a vu, en 1789, deux ecclésiastiques très-instruits, l'un anglais, l'autre suédois, qui voyageoient dans le but louable de connoître l'état de l'éducation publique dans les campagnes. Ils avoient déjà parcouru une grande partie de l'Europe; et ils lui ont dit, que nulle part ils n'avoient trouvé cette branche d'éducation sur un meilleur pied que dans nos cantons réformés, sans en excepter même leur patrie, l'Angleterre et la Suède, qui passent pour les deux pays où le villageois est le plus éclairé. En effet, dans les cantons réformés, il n'est aucune paroisse qui n'ait une ou plusieurs écoles publiques, où l'enfant le plus pauvre peut apprendre à lire, à écrire, à calculer, etc. La France actuelle, notre modèle à tant d'égards, est bien moins avancée que nous sur ce point; et l'éducation si brillante dans les villes, y est sur le pied le plus misérable dans la plupart des villages, ou plutôt elle y est nulle; et les enfans de la campagne, sans écoles et sans maîtres gratuits, y croupissent dans la plus crasse ignorance, sans qu'on ait encore pu y remédier.

( ... s personnes ne manquent pas de tr( ... que je n'emploie pas les mots à l'ordre

l'ordre du jour, par exemple, que je ne dise pas *culte* au lieu de *religion* ; mais je leur répondrai, que le culte n'est pas plus à la religion que l'habit n'est à l'homme ; que le culte est une affaire extérieure, à laquelle l'hypocrite peut aussi bien participer que l'homme sincère ; tandis que la religion est une affaire intérieure, qui au besoin peut subsister sans culte, comme le culte peut être pratiqué par gens qui n'ont pas de religion. Ce sont deux choses très-distinctes ; et le titre de *ministre du culte*, qu'on veut absolument introduire, convient aussi bien au rabbin d'une synagogue, à l'iman d'une mosquée, au brâme d'une pagode, qu'au pasteur d'une église chrétienne. On comprend sans peine le but philosophique d'une telle dénomination ; mais on demande ce qu'ont fait les mots de *Religion*, d'*Evangile*, de *Christianisme*, qu'on veuille à toute force y substituer ceux de *Culte*, de *Moralité*, et autres semblables, que le peuple ne comprend pas, auxquels il n'attache aucune idée précise, et qui tendent à lui faire croire qu'on veut innover en matière de croyance, comme on l'a fait en matière de politique. — Et puisque nous parlons des *mots*, à quoi bon changer le nom de notre nation ? Vaudrons-nous mieux ? serons-nous plus heureux de nous appeler *Helvétiens* plutôt que *Suisses* ? Devant imiter les Français en tant de points, pourquoi, à leur exemple, ne conserverons-nous pas le nom que nous portons ? car ils ont eu garde de reprendre leur ancien nom de *Gaulois*. Rappelons-nous que les mots ne sont pas les choses ; si du moins nous avons besoin de nous rappeler ce que l'expérience nous prouve chaque jour, et trop souvent à nos dépens.

que dans les contrées de la Suisse o
inconnue.

(5) Pour faire ces livres élémentaires,
puiser des secours dans les ouvrages

Berquin. Ami des enfans.... Ami d
cens.... Livre de famille.

Rochow. Ami des enfans.

Wadelaincourt. Cours abrégé d'hist
relle.

Millin. Elémens d'histoire naturelle

Durand. Statistique de la Suisse, 4

Sturm. Considérations sur les œuvres
3 vol.

Commenius. Orbis pictus.

Wagner. Historia naturalis Helvetiæ

De Watteville. Histoire de la cor
Helvétique.

On a aussi en allemand, les géogra
Suisse, par Fæsi, par Fuesslin; l'*inti*
*à l'histoire de la Suisse pour les*
*çans*; et plusieurs autres ouvrages, do
tirer des morceaux presque tout faits

boursoufflure et d'expressions néologiques, qui caractérisent la majorité des brochures de ces derniers temps, ne sont propres ni à instruire l'habitant des campagnes, ni à gagner sa confiance. Comme il a plus de bon sens que d'imagination, les moyens oratoires et les figures de rhétorique influent peu sur lui. La meilleure éloquence pour le convaincre, c'est d'avoir raison. Il demande avant tout deux choses, dans les écrits qu'on lui adresse... clarté et vérité.

(7) Il dépend souvent des pères et des mères, que ce ne soit pas un malheur pour leurs enfans, d'être hors de la portée des écoles. Je connois des enfans de paysans qui n'y ont jamais mis le pied, et qui en savent plus que d'autres qui les ont fréquentées dix ans de suite. Graces en soient rendues à leurs parens, qui étoient instruits, qui sentoient le prix de l'instruction, et qui n'ont rien négligé pour la communiquer à leur famille!

(8) Il est un moyen d'émulation qui dépend absolument du corps législatif, et qu'on attend de sa sagesse : c'est de sanctionner la loi proposée, que *dans huit ans, aucun jeune homme ne puisse être inscrit sur le tableau des citoyens actifs, s'il ne sait lire et écrire.* Le nouvel ordre de choses donnant à chaque citoyen le droit de devenir électeur, administrateur, législateur, directeur, on conçoit que ce n'est pas tout d'être habile à le devenir; qu'il faut une éducation préparatoire ; qu'on ne naît pas plus législateur qu'on ne naît peintre ou mathématicien ; et que les talens naturels sont bien peu de chose, s'ils ne sont développés et cultivés par une éducation analogue. Toute assemblée primaire dont la plupart des membres ne savent ni lire, ni écrire, risque de faire de mau-

vais choix, ouvre une porte de plus aux manœuvres des intrigans, et dépend du petit nombre de votans qui sauront ce que la majorité ne sait pas.

(9) Personne ne peut contribuer plus efficacement à faire tomber dans les campagnes l'usage du patois que les pasteurs; il en est quelques-uns qui y ont déjà réussi en partie dans leur paroisse, et qui, en raisonnant familièrement avec les pères et les mères, en mettant en jeu avec dextérité l'émulation des enfans, en fournissant des preuves de fait des inconvéniens de tout genre qui résultent de l'ignorance de la langue française, ont détruit le préjugé enraciné, qu'un *paysan n'a besoin que du patois de son village.*

Château-d'Oex 7 août 1799.

P. B.

# DE LA MENDICITÉ

## *des enfans en Suisse.*

Essai lû le 15 Mai 1793, dans l'Assemblée générale de la Société Helvétique à Olten.

*Quæque ipse miserrima vidi.*
VIRG.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT!

TRÈS-HONORÉS PERES!

*Chers Amis, Frères et Compatriotes!*

IL est peu de sujet d'utilité publique, sur lequel ont ait autant disserté de bouche et par écrit que sur la mendicité; mais sans beaucoup de succès jusqu'à présent, parce que le plus souvent on s'est contenté d'attaquer par des phrases et des déclamations, un mal qui ne pouvoit se guérir que par les actes et les soins d'une vigilance soutenue.... car, Messieurs! ce n'est

point par de belles théories qu'on réussit jamais à réformer des abus de pratique.

Je ne viens pas vous parler aujourd'hui de la mendicité en général ; je me propose seulement de vous entretenir de la mendicité des enfans, malheureusement trop commune en plusieurs parties de notre Suisse ; et de vous en indiquer successivement les dangers, les causes et les remèdes. Persuadé qu'un objet aussi essentiel au bien de la commune patrie ne peut qu'intéresser cette respectable assemblée, et mettre en activité son desir d'opérer le bien, j'entre donc en matière, fort de la seule importance de mon sujet, de la conscience de mes bonnes intentions, et du patriotisme vraiment helvétique des frères et amis qui m'écoutent.

Que des vieillards courbés sous le poids de l'âge, des aveugles ou des estropiés sans industrie, des voyageurs dénués de toute ressource, sollicitent la pitié publique sur nos grandes routes, c'est un mal très-tolérable, parce que les suites n'en sont pas évidemment mauvaises : mais que des enfans contractent presqu'en naissant les vices qu'engendre une mendicité journalière, c'est sans doute ce qu'aucun hor[illegible]sible et humain n'observera sans er[illegible]c amertume... Nulle mauvaise

habitude peut-être n'entraîne de plus funestes suites, physiques, morales et politiques, que celle-là, parce qu'aucune ne déprave autant celui qui s'y livre dès le berceau.

L'enfant qui mendie devient naturellement menteur : pour mieux exciter la pitié, c'est presque toujours au nom d'un père ou d'une mère malade que sa bouche réclame des secours, tandis qu'ils sont en parfaite santé ; et il arrive souvent, que par une autre sorte d'infidélité, il ne rend point à ses parens un compte exact des aumônes qu'il a reçues, s'accoutumant ainsi à une dissimulation qui lui donne un caractère fourbe et trompeur pour le reste de ses jours, et se faisant à l'art hypocrite de verser des larmes à volonté, pour mieux jouer son rôle.

Cet enfant deviendra nécessairement paresseux : au lieu de s'occuper d'un travail proportionné à son âge et à ses forces, il vague sur les grands chemins, il contracte le pli incorrigible d'une indépendance absolue ; et croissant ainsi dans la fainéantise, hors de l'inspection de ses parens, il risque d'être toute sa vie un membre non-seulement inutile, mais à charge à la société, qui ne subsiste que par le concours des travaux réciproques de tous les individus qui la composent.

Le peu d'argent qu'il se procure par ce misérable métier, il l'emploie (lorsqu'il peut le dérober à la connoissance de ses parens) à satisfaire sa gourmandise; il s'accoutume à des délicatesses qui ne sont point faites pour lui; et plus d'une fois il dérange son estomac, qui ne doit connoître que les alimens grossiers, mais sains, de son état.

S'il rapporte quelque argent à ses pères et mères, ils le payent bien chèrement; car un tel enfant est à coup sûr indocile, revêche, impatient du frein de l'autorité paternelle, et toujours prêt à secouer le joug de cette discipline domestique, sans laquelle aucune famille n'est bien élevée.... Incessamment rappelé à la vie errante, il se tient éloigné de la maison; il passe par goût des jours entiers sans y mettre le pied; à la moindre reprimande, il la déserte pour jamais, et cela dans l'âge où il a le plus grand besoin d'être surveillé, et où il ne peut avoir de plus mauvais maître que lui-même.

Il résulte encore de là, que l'enfant néglige toutes les sources d'instruction publique; il ne fréquente point ces écoles gratuites, instituées dans la plupart de nos paroisses; il croupit dans la plus funeste ignorance, sans apprendre ni à lire ni à

écrire; et il trompe ainsi le vœu de la patrie, en se refusant à l'éducation morale, sans laquelle l'homme ne se distinguant des animaux que par ses vices, n'est point fait pour les douceurs de la vie sociale.

Enfin, Messieurs, cet enfant ne tarde point à tomber dans le dernier avilissement; il s'accoutume aux refus des passans et au mépris des voyageurs; il perd cet utile point d'honneur, l'un des plus puissans aiguillons à la vertu; (1) il devient presqu'aussi insensible au bienfait qu'à l'injure: sa moralité se dépravant chaque jour davantage, il n'a ni l'énergie que doit lui inspirer le sentiment de la dignité humaine, ni le courage donné par la conviction que l'homme qui veut travailler peut se suffire à lui-même... et cela parce qu'il se met dans l'avilissante dépendance de quiconque lui jette une pièce de monnaie. Oui, rien n'est plus vrai, et l'expérience ne l'atteste, hélas! que trop souvent: cette mendicité des enfans, que tant de gens voient avec indifférence, peut enfin les conduire aux crimes et aux débordemens les plus honteux. Tel homme flétri d'un châtiment infâme peut dire: *j'ai commencé par mendier sur les grands chemins... et j'ai fini par y voler.* Telle fille qui se traîne maintenant sans azyle dans

la fange de la plus dégoûtante débauche, peut dire : *j'ai commencé par demander l'aumône aux voyageurs.... et j'ai fini par me prostituer au premier venu.* Les termes sont durs, Messieurs ! mais les faits sont vrais : j'ai pris à cet égard les informations les plus sûres et les plus détaillées ; et si je n'affirme pas que chaque enfant qui mendie gagne tous les vices dont je viens de vous tracer l'affligeant tableau, je dis qu'il s'expose à les contracter, et qu'il suffit, de la seule possibilité d'un pareil danger, pour que nous devions tous nous empresser à le prévenir.

Je pourrois ajouter, qu'on juge en général très-mal d'une contrée où les enfans demandent l'aumône ; on est porté à présumer, que le sol en est ingrat, que la police y est négligente ou sans pouvoir, que l'esprit public y est nul, que le pauvre y languit dénué de tout genre de secours.-- Cependant la quantité plus ou moins grande de ces jeunes mendians n'est pas le tarif de la misère d'un pays : non, Messieurs... ce n'est que le tarif de l'éducation plus ou moins mauvaise ou négligée. Plusieurs des voyageurs qui ont écrit sur notre nation se sont recrié contre cet abus, qui va toujours en croissant : ils en ont été d'autant plus frappés, que c'est en Suisse qu'ils or

dû le moins s'attendre à le trouver. Permettez que je vous cite à cet égard un passage remarquable du Marquis de Pezay. *Soirées helvétiennes*, tome II, pag. 149 etc.

„ Des mendians dans les champs libres „ de l'Hélvétie... qui l'auroit cru! c'est „ sur-tout d'une foule d'êtres élevés gra- „ tuitement à la honte que je veux par- „ ler; c'est d'un vice d'autant plus révol- „ tant, qu'il n'est que d'habitude; c'est „ d'un abus dégradant et que rien ne sol- „ licite; c'est d'une atrocité qu'un seul „ mot peut détruire, et qui rend inconce- „ vable le silence de ceux par qui ce mot „ devroit être prononcé..... En plusieurs „ contrées de la Suisse, le voyageur voit „ à chaque instant fondre sur lui une nuée „ d'enfans balbutiant encore et mendiant „ déja : ces enfans appartiennent à des „ possesseurs de terres médiocres, mais „ suffisantes à l'entretien de la famille qui „ les possède : ce n'est pas le besoin qui „ les fait mendier, c'est un jeu avare que „ leurs pères sordides ou imbécilles encou- „ ragent : après avoir mendié, souvent ils „ se prosternent, s'agenouillent et prient „ devant un homme!... Ainsi, ajoute le „ même auteur, ainsi dans ces campagnes, „ où souffle le vent de la liberté, où ger- „ ment les moissons du vrai citoyen, où

» la bravoure, l'honneur, le patriotisme,
» ont par-tout des monumens, l'œil, par
» un contraste qui le révolte, s'effarouche
» à l'aspect de tout ce que l'homme avili
» offre de plus pénible à l'homme qui
» sent... »

Les causes de l'abus que je vous dénonce sont aisées à trouver : il faut l'avouer, c'est quelquefois la profonde misère, mais bien rarement ; car je dois dire à l'honneur de notre nation, qu'il n'est aucune famille, tant pauvre soit-elle, qui ne puisse, si du moins elle veut travailler, se soutenir sans recourir à cette avilissante pratique, et qui ne soit sûre d'obtenir aisément quelque assistance honnête, dans les cas de maladie, de disette ou d'autre accident ; parce qu'il n'est aucun pays où l'indigent ait plus de ressources dans la bienfaisance, soit publique, soit particulière, que dans notre bonne et chère Suisse.

La plupart des enfans qui demandent l'aumône, le font donc sans nécessité (2) ; et j'en trouve la première cause dans *la vilité de parens* sans pudeur, qui peu délicats sur les moyens d'avoir quelques sols, forcent leurs enfans à faire ce métier, sacrifient leur éducation qui les déshonore, et vont même

jusqu'à les punir, quand ils ne rapportent pas le soir à la maison une certaine quantité d'aumônes.

2. La seconde cause est dans l'habitude que plusieurs familles en ont prise de génération en génération : mon père l'a fait, me disoit un paysan ;... moi aussi quand j'étois jeune ; et mes enfans le font à leur tour... il n'y a pas de mal à cela : *mendicité n'est pas vice...* Non sans doute ; mais quand elle n'est pas nécessaire, c'est bien pis... *car c'est la mère de tous les vices.*

3. La troisième cause est, selon moi, le *relâchement de l'autorité paternelle* ; car souvent c'est contre le gré ou à l'insu de leurs parens que les enfans mendient. Je ne puis empêcher les miens de courir les grands chemins, m'avouoit un père de famille.... « C'est que vous ne le voulez » pas, lui répondis-je ; car si vous en aviez » la ferme volonté, vous vous serviriez » des moyens correctifs que Dieu et la » société vous mettent en main, et cer- » tainement vous seriez obéi. »

4. Une dernière cause est la plus générale ; c'est le *défaut d'instruction*, soit publique soit domestique ; car si tel père, d'ailleurs honnête, avoit réfléchi aux dangers que courent ses enfans en prenant cette habitude, il ne la leur souffriroit

pas : si tel enfant, foncièrement bon ; étoit averti à quel degré d'avilissement il descend par cette pratique, une honte salutaire le retiendroit : si dans les écoles, on avoit soin de montrer clairement et souvent toute la turpitude de cette mendicité, elle ne seroit pas si commune.

Je puis assurer encore, que la facilité des passans et des voyageurs à donner quelque mince aumône, pour se débarrasser des importuns qui les poursuivent, ne contribue pas peu à les multiplier. (3) Or, selon moi, il y a plus de charité bien entendue à refuser cette aumône qu'à l'accorder ; sur-tout si l'on veut prendre la peine de raisonner amicalement avec l'enfant, pour lui apprendre la vraie cause de son refus : mais trop souvent, il est des gens qui se complaisent dans cet abus, qui en font une sorte d'amusement à la honte de l'humanité, et qui, par un jeu cruel, jettent au milieu de plusieurs enfans, telles qu'une pomme de discorde, quelques pièces de monnaie, qui ne sont la proie que du plus fort ou de celui qui reçoit le plus de coups dans ce combat, certes plus ignominieux pour celui qui l'exc[illegible] pour ceux qui en sont les ac[illegible]

[illegible]rce que j'aime sincèrement

les enfans de mes concitoyens.... parce que je desire de conserver pure la race des francs et loyaux *Suisses des campagnes....* parce que j'ai souvent gémi de la dépravation visible de cette classe d'êtres errans sur les grands chemins... parce que je me suis convaincu que les enfans des hameaux écartés et des fermes isolées valoient moralement beaucoup mieux que ceux des villages et des bourgs situés sur des routes fréquentées, précisément à cause qu'ils ne mendioient pas.... c'est par toutes ces raisons, dis-je, que je m'élève contre cette pernicieuse coutume, et que je dis avec tout bon citoyen : « Empêchez les enfans » de telle Paroisse de demander l'aumône, » et mettez à la porte de l'Eglise un tronc, » chargé de cette inscription, *pour suppléer* » *à la mendicité des enfans, abolie en ces* » *lieux*; et j'ose assurer qu'il rapportera » plus à la bourse des vrais pauvres, que » toutes les courses et les sollicitations » de ces petits garçons et de ces petites » filles ne rapportent à leurs parens. Avec » quelle douce satisfaction chaque honnête » homme y déposeroit son offrande ! cer- » tain qu'elle va servir à secourir l'indi- » gence réelle, et non à alimenter une » misère factice et vicieuse; et qu'au lieu » d'entretenir un abus, elle contribuera à

» l'extirper d'autant plus sûrement. » (5)

Quant aux remèdes à cet abus, la difficulté n'est pas tant de les trouver, que de les appliquer convenablement : entre ceux que j'ai à vous proposer, il n'entre pas dans mon plan de vous parler des moyens répressifs de la force publique ; je les laissé à la prudence et au zèle de nos magistrats : sur ce point, comme sur plusieurs autres, ce ne sont pas les règlemens de police qui manquent de la part des Supérieurs, mais c'est la docilité à ces règlemens de la part des inférieurs. Je ne vous entretiendrai donc que des moyens moraux.

Le premier, ou pour mieux dire, l'unique remède à ce vice, c'est l'éducation... cette bonne et saine instruction, que tout enfant doit recevoir, et qui une fois donnée, se transmet de génération en génération. Education domestique de la part des parens... Education civile de la part des Maîtres d'école... Education religieuse de la part des Ecclésiastiques... C'est donc aux pères et mères qu'il faut dire d'abord : inculqnez à votre famille l'amour du travail ; donnez-lui l'exemple de la frugalité ; défendez-lui positivement de mendier; puni[illegible] e désobéissance à cet ordre; et t[illegible] aisonnant avec vos enfans, de[illegible] tir quel tort irréparable

ils se font pour la vie, en se déshonorant par cette habitude corruptrice.

Je dirai ensuite aux maîtres d'Ecole.... inspectez soigneusement l'important dépôt confié à votre vigilance ; faites fréquenter avec assiduité vos leçons, par tous les enfans qui sont de votre ressort ; informez-vous, quand ils n'y assistent pas, des causes de leur absence ; notez ceux qui hantent les grands chemins ; après les avoir avertis en particulier, reprimandez-les vivement au milieu de leurs camarades, s'ils viennent à retomber en faute ; tâchez de mériter tellement la confiance des parens, qu'ils vous secondent dans ce travail ; et mettez une partie de votre gloire à pouvoir dire, *aucun enfant de mon école ne mendie.*

Je dirai enfin aux Curés et aux Ministres des Paroisses : il ne tient qu'à vous d'opérer la réforme que nous vous demandons... Pour cela, usez de votre ascendant sur les pères, de votre autorité sur les enfans ; parlez, insistez, surveillez, sans vous décourager ni relâcher : sur-tout, ne vous rebutez point de ne pas réussir aussi vîte que vous le voudriez ; n'eussiez-vous corrigé qu'un seul individu, vous aurez toujours fait une œuvre excellente devant Dieu et devant les hommes.

Je connois quelques villages dont les Pasteurs ont vu, à cet égard, les travaux de leur ministère couronnés du succès le plus complet. Voici ce que m'écrivoit à ce sujet un digne Ecclésiastique de la *Suisse occidentale*, que j'ai consulté.

« En arrivant dans ma Paroisse, j'ai trouvé que la mendicité des enfans sur les grands chemins y étoit établie de temps immémorial, quoique la plupart des paysans du lieu fussent à leur aise. Je résolus de la détruire, sans recourir à aucun autre moyen qu'à ceux de mon ministère, et j'y suis parvenu, grace à Dieu, après deux ans de peines et de soins, auxquels je n'ai nul regret : j'ai d'abord parlé amicalement aux pères et aux mères, et plusieurs se sont rendus à mes raisons, dès qu'ils en ont senti la valeur : ceux que je n'ai pu ramener en les éclairant, et qui ont persisté, quoi que j'eusse pu leur dire, à laisser vagabonder leurs enfans, je les ai, après plusieurs remontrances particulières, vertement censurés devant les vieillards du village : j'ai prêché expressément sur ce texte, Ps. 37, v. 25 : *J'ai été jeune, et je suis devenu vieux... mais je n'ai jamai* [illegible] *ste abandonné, ni sa famille me* [illegible] *in...* et j'ai destiné ce serm[illegible] incre, qu'ils ne pouvoient

aspirer ni au titre de *bon Chrétien*, ni à celui de *bon citoyen*, tant qu'ils permettroient à leur famille de demander l'aumône sans nécessité, et au détriment des vrais pauvres... Je me suis concerté avec les deux maîtres d'école de ma Paroisse, pour faire des rondes sur les chemins voisins, et pour avoir la liste des enfans habitués à la mendicité. J'ai parlé à ces derniers familièrement, en me mettant à leur portée; je leur ai persuadé qu'un Suisse devoit plutôt endurer la faim, que de s'avilir en demandant l'aumône : quant aux réfractaires et indociles à mes exhortations, je leur ai fait publiquement honte au milieu de l'Ecole assemblée, leur déclarant que je ne les regarderois plus comme mes amis et mes enfans, tant qu'ils ne se corrigeroient pas; j'ai donné annuellement un tant à la bourse des pauvres, pour qu'on ne crût pas que l'avarice me faisoit ainsi parler et agir : enfin, j'ai la satisfaction de voir qu'à présent aucun garçon ni fille de ma paroisse ne mendie... Ils n'en sont pas plus pauvres, car cet argent ne profite point; mais ils en sont plus laborieux, plus honnêtes et mieux élevés : plusieurs des parens même, qui m'ont traité au commencement d'homme dur et sans pitié, sont venus ensuite me remercier de mes soins et en reconnoître l'utilité. ".

Je trouve un second remède à cet abus dans l'esprit national, qu'il faut entretenir ou relever ; ce qui dépend beaucoup des gens élevés en autorité dans chaque district, dont les discours sont en général assez bien écoutés, et qui peuvent dire : « voyez comme vous vous dégradez vous » et vos enfans.... on vous croit sous un » mauvais gouvernement, tandis que vous » vivez sous un gouvernement paternel : » on vous prend pour des misérables, tan- » dis que vous pouvez vivre honnêtement » de votre travail : on vous confond avec » ces gueux, ces rodeurs de profession, » qui font l'opprobre et le malheur de » toute société bien organisée. »

Il faudroit donc publier dans cet esprit une brochure claire, simple, énergique, écrite d'un style patriotique et familier, qu'on distribueroit gratis aux paysans, qu'on auroit soin de faire lire dans les écoles, et qui montreroit aux parens tous les dangers et toute la turpitude de la mendicité de leur famille ; et pour répandre davantage ces idées, il seroit bon de les insérer sous une forme populaire dans les divers almanachs et calendriers qui s'impriment en Suisse, et qui sont la lecture fav[illegible] 'a plupart des habitans des ca[illegible]

[illegible]in, chers et loyaux amis

et confédérés ! que notre Société peut contribuer très-efficacement à la réforme que je propose, si chacun de nous, dans la contrée qu'il habite, se fait un devoir d'attaquer cet abus, d'instruire les pères, de gagner les enfans, et d'user de tous les moyens qui sont en son pouvoir. L'union de tant de bons citoyens pour atteindre un but aussi louable, ne peut qu'être d'une grande influence. J'ose donc vous en sommer au nom de l'humanité, au nom de la Patrie, au nom de tant d'enfans vos compatriotes, dont vous préviendrez le malheur et la perte.

Dans son discours de l'an passé, notre digne Président (*monsieur le conseiller Meyer d'Arau*) nous invita tous à proposer des vues utiles au bien général, et sur-tout à la conservation des mœurs : c'est ce qui m'a enhardi à vous présenter mes apperçus, sur un point que je tiens pour fort essentiel... J'ai maintenant rempli ma tâche; je pense vous avoir rendu service, en vous offrant un nouveau moyen d'utilité publique. J'ai la douce espérance de croire que le remède sera promptement appliqué au mal ; que nos grands chemins ne nous offriront plus un spectacle d'autant plus pénible, qu'il provient beaucoup moins de la nécessité que d'un vice moral ; et que

le voyageur, en traversant nos Cantons, ne dira plus avec la surprise du scandale.. *Et quoi! des enfans qui mendient dans les champs de la libre Helvétie; est-ce donc là le bonheur, l'aisance et la police de ce peuple si vanté!*

*NB.* Cet essai vient de s'imprimer en allemand à Soleure, et il a été, par ordre supérieur, distribué dans tout le Canton: il a éte traduit par Mr. Lutti, jeune homme plein de lumières, et sur-tout de ces bonnes intentions pour le bien public qui constituent le vrai citoyen, dans l'ancienne acception du terme. Quelques morceaux détachés ont paru dans les divers almanachs de la Suisse.

P. B.

---

(1) J'ai honte de mendier, (*erubesco mendicans*), disoit l'économe infidèle de l'Evangile, (Luc XVI, v. 3.) et il avoit raison : que penser donc de l'avilissement d'un enfant à qui l'on demande, à quoi t'amuses-tu? et qui répond, comme je l'ai entendu — *Je m'amuse à mendier!...*

(2) Dans le Canton de Soleure, un enfant demandoit l'aumône ; on lui dit : combien ton père a-t-il de vaches : et il répondit, *il en a cinq...*

(3) Dans une grande ville de Suisse, j'ai vu les Magistrats qui alloient à la campagne par commission de l'Etat, prendre un paquet de petite monnoie, pour jeter aux enfans qui suivoient leur voiture, et souvent à des enfans qui ne demandoient pas.. *C'est un ancien usage*, disoit-on. Tant pis, car cela marque qu'il y a long-tems qu'on agit en raison inverse du bien public.

(4) J'ai connu un homme assez dépravé, pour donner toujours des pièces de monnoie en nombre inégal à celui des enfans ; par exemple, cinq s'ils étoient quatre ; puis il leur disoit : *partagez fidèlement* ; *sur-tout point de dispute :* bientôt les enfans se querelloient et se battoient, à la grande satisfaction de ce méchant homme, qui en rioit aux éclats.

(5) Voyez un *Mémoire sur un établissement fait en* 1760, *pour arrêter la mendicité dans la ville et bailliage d'Yverdon*. Cette excellente pièce, où l'on trouve à côté du mal l'application pratique du remède, se lit dans les *Mémoires de la Société économique de Berne*, (édition française, année 1762, première partie, page 119-161.)

## ANECDOTES.

Au milieu du Xe. siècle, vivoit dans le Couvent de St. Gall, un moine Turgovien nommé Notker, qui étoit tout-à-la-fois poëte, peintre et médecin : son zèle pour l'étude et pour la discipline, qui le portoit à reprimander aigrement les novices et les écoliers à la moindre faute, lui avoit fait donner le surnom de *grain de poivre*, par lequel on le distingue encore de deux autres savans du même nom, que le même Couvent vit fleurir à-peu-près dans le même temps. Malgré la sévérité de ses mœurs, il avoit une plaisanterie des plus originales, dont il donna à Henri, duc de Souabe, une preuve très piquante. Ce seigneur étoit malade, et il envoya au moine médecin une bouteille d'urine : Notker la reçoit au moment qu'il étoit au réfectoire avec une foule de religieux ; il l'examine avec attention.... puis s'écrie : *Quel prodige ! je vous annonce un miracle comme il n'y en eut jamais de pareil : un homme* [illegible] *de ses couches ; oui ! mon Sei*[illegible] *i, notre très-gracieux Duc,* [illegible] *dans deux mois, et nourrira*

*lui-même son enfant....* Le mot de l'énigme est, que le Duc, qui avoit peu de confiance en Notker, et qui vouloit éprouver son savoir, lui avoit envoyé l'urine d'une des filles de chambre de la Duchesse, dont l'état jusqu'alors ignoré fut ainsi découvert. Henri n'eut pas les rieurs de son côté; mais il ne douta plus de la science de Notker, prit incessamment ses remèdes, et ne tarda pas à guérir.

L'Empereur Sigismond arrivant à Berne, l'an 1414, l'Avoyer Peterman de Krauchthal vint lui présenter les clefs de la ville: *reprenez-les*, dit Sigismond, *et gardez-les bien.* La République le traita magnifiquement pendant trois jours, et le défraya lui et sa nombreuse suite. Il demanda seulement qu'on ne servît pas sa table en vaisselle d'argent; *car*, dit-il avec naïveté, *je ne puis répondre des doigts de mes Bohémiens.*

La superstition persuadoit jadis au peuple que les coqs faisoient des œufs, et que de ces œufs maudits sortoit infailliblement un serpent et même un Basilic. Gross nous raconte bonnement dans sa petite chronique de Bâle, qu'au mois d'août 1474,

un coq de cette ville fut accusé d'un pareil méfait, et qu'en ayant été duement atteint et convaincu, il fut condamné à mort ; la justice le livra au Bourreau, et celui-ci le brûla publiquement avec son œuf, au lieu dit le Kohlenberg, au milieu d'un grand concours de bourgeois et de paysans rassemblés pour voir cette bizarre exécution. C'est à-peu près dans le même temps, que l'official de l'évêque de Lausanne condamna à être pendu, *jusqu'à ce que mort s'en suivît*, un cochon, qui avoit dévoré un enfant au berceau dans les environs d'Oron : ce qui fut fait, et l'animal, à teneur de la sentence, resta au gibet pour servir d'exemple.

---

Le poëte Gaspard Bruschius vivoit très-chétivement à Bâle, chez le fameux imprimeur Oporin, qui l'employoit à corriger les épreuves. Vêtu de la manière la plus simple, il traversoit souvent les rues sans que personne prît la peine de le saluer. Un jour il se montre sur la place publique, magnifiquement habillé, avec des fourrures et des chaînes d'or ; à sa rencontre tous les passans se découvrent, s'inclinent et lui témoignent un profond respect. — C'étoit le moment de dire

*mon habit ! que je vous remercie !* mais ce fut tout le contraire ; le poëte rentre chez lui, se déshabille et foule au pied ces beaux vêtemens, en criant de toute sa force : *est-ce vous qui êtes Bruschius, ou est-ce moi ? arrière de moi, vils esclaves, qui volez à votre maître l'honneur et la gloire qui lui appartiennent !* Après cette saillie, il se mit à parcourir la Suisse pour en décrire les différens Couvens : par-tout il fut bien reçu : arrivé dans le monastère des Dominicaines de Cätz au pays des Grisons, il raconte que l'Abbesse lui donna un grand souper, suivi d'un bal qu'elle ouvrit en dansant avec lui ; et qu'à son départ, il reçut entr'autres présens de cette obligeante religieuse, une médaille d'or, un mouchoir brodé et une paire de cornes de Bouquetin : en 1559, ce même Bruschius fut misérablement tué à coups de fusil dans une forêt, par quelques gentilshommes de Souabe qu'il avoit peu ménagés dans ses écrits.

~~~~~~~~~~

Le capitaine Martin Aregger de Soleure, il menoit sa compagnie du service de France, en 1497, et passoit par Yverdon, qui alors appartenoit à la maison de Savoye ; un bourgeois de cette ville ayant pris que-
~~~~~~~~~~

relle avec le frère de ce capitaine, l'assassina. Aregger demanda justice du meurtrier au Conseil, qui la refusa, et qui prit même le coupable sous sa protection : indigné de cette connivence, il s'adressa au Sénat de Soleure, qui écrivit aux habitans d'Yverdon; mais ses réclamations furent rejetées avec mépris. Alors Aregger voyant qu'il n'a d'autre parti à prendre que de se faire justice lui-même, lève à ses dépens un corps de 500 hommes, et vient mettre le siège devant Yverdun, qui ne s'attendoit point à cette mesure énergique. Les Etats voisins envoyent aussitôt des députés; et Aregger ne consent à se retirer qu'après que la ville a fait punir de mort l'assassin, et payé un mois de solde à sa petite armée. Ce trait peu connu pourroit être révoqué en doute, s'il n'étoit attesté par un acte authentique tiré des archives de Soleure, seul document qui existe sur cette singulière affaire.

Les Neuchâtelois, ce peuple également brave, spirituel et industrieux, ont toujours fourni des hommes qui se sont distingués dans les troupes Suisses : de ce nombre fut Claude Rollin, Capitaine d'une compagnie de 200 volontaires de son pays, qui fut presque entièrement détruite

combat de Marignan, en 1515. Le second jour de cette mémorable bataille, cet officier fut renversé d'un coup de hache et laissé pour mort; mais ayant repris connoissance, au moment où Bayard, surnommé le *Chevalier sans peur et sans reproche*, passoit près de lui, il l'appela et se rendit son prisonnier. Celui-ci le fit transporter dans sa tente, et lui prodigua les soins les plus généreux. Quand Rollin fut guéri, il le présènta au Roi, le renvoya sans rançon, et le força de recevoir une somme d'argent pour faire sa route. A son retour, Rollin racontoit que Bayard avoit témoigné beaucoup de plaisir de trouver un officier Suisse avec lequel il pût parler français, et lui avoit souvent exprimé sa douleur de la grande animosité qui régnoit entre les deux nations, *par quoi étoit advenue cette bataille si furieuse, que semblable ne se vit oncques, et que bon profict seroit des deux parts, en se radjoignant comme du passé en vraie amitie.* La chronique manuscrite de Neuchâtel ajoute dans son vieux et énergique langage : « et sembloit le susdict brave Chevalier Bayard avoir en singulière estime Messieurs des Ligues (Suisses), disant : avec semblables gens ne faut estre en guerre : tout esmerveillé estoit-il de la

» grande stature et corpulence de ceux-li
» trépassés mille et mille en la bataille
» aussi de la belle ordonnance du restant,
» faisant charge à tout coup en délaissant
» le champ de bataille, et portant à doz et
» bras les canons." Le même Chroniqueur parlant de cette bataille, livrée par les intrigues du Cardinal de Sion, Matthieu Schinner, après un accommodement signé et le départ d'une partie des troupes Suisses pour retourner dans leur pays, s'exprime ainsi avec autant de bon sens que d'originalité : « Par ainsi, à la grande ver-
» gogne d'un Cardinal de la Sainte Eglise
» Catholique, d'un roi très-chrestien, et
» d'auscuns des Ligues se disant estre les
» défenseurs du St. Siège, les champs de
» Marignan ont esté maculés de tant de
» sang, que dire assez ne se peut; bien
» 40000 d'une face, assavoir François en
» majeure part, aussi Veniziens et Lans-
» kenets; de l'autre face seulement 14
» ou 15 mille gens de pied, reliquat de
» l'armée des Ligues Suisses, aucunes
» grandes bandes d'icelle jà desparties:
» touts lesquels vaillants fols, se sont li
» bravement eschinés deux jours durant,
» avec rage et fureur, comme vrais dé-
» mons, contre Dieu, sens et raison,
» tout juste cinq jours en après avoir juré

» des deux parts une tant bonne et sainte
» paix. »

---

Au siège de Montauban qui se fit l'an 1621, un soldat suisse se distingua par un trait de bravoure, ou plutôt de témérité, que le maréchal de Bassompierre nous a conservé dans son Journal (Tome II, page 33.) Voici ses propres paroles : « La nuit
» suivante du 26 au 27 Août, un Suisse
» de ma compagnie, nommé Jaques, nous
» dit, que si je lui voulois donner un escu
» pour boire, il rapporteroit les gabions
» que les ennemis avoient renversés dans
» le chemin creux, pourveu que l'on luy
» voulust faire passage : ce que nous fis-
» mes ; et ce qui nous estonna le plus,
» fust que cet homme rapportoit les ga-
» bions sur son col, tant il estoit robuste
» et fort. Les ennemis luy tirèrent deux
» cents aquebusades sans le blesser ; et
» après en avoir rapporté six, les capitaines
» des gardes me prièrent de ne mettre plus
» au hazard, pour un gabion restant, un
» si brave homme : mais il leur dit, qu'il
» y avoit encore un gabion de son mar-
» ché, et qu'il le vouloit rapporter ; ce
» qu'il fit ».

---

Quand la République de Vallais renou-

vela solennellement à Lucerne, le 13 juin 1645, son ancienne alliance avec les 7 Cantons Catholiques, on joua, pour amuser les Députés, une espèce de Drame allemand, intitulé les *trophées des Vallaisans et des Suisses confédérés.* A la fin de la pièce, parut sur le théâtre un homme d'une très-haute taille, et sur-tout d'une grosseur prodigieuse : c'étoit un paysan du Bailliage d'Entlibuch, nommé Jacob Marpacher ; il se promena très-lestement et fit plusieurs tours sur le théâtre ; puis tout-à-coup on vit sortir des vastes plis et taillades de son pourpoint et de son haut-de-chausses, autant de petits garçons qu'il y avoit de Députés, c'est-à-dire huit : ces jeunes Suisses, délivrés de leur singulière prison, saluèrent de très-bonne grace les Seigneurs de la dépntation, leur adressèrent un petit compliment, et se retirèrent avec leur gros papa au milieu des applaudissemens de l'assemblée.

Un Eléphant envoyé en 1668 à Louis XIV par le Roi de Portugal, et qui vécut 13 ans dans la ménagerie, avoit pour principal gardien un Suisse du Canton de Fribourg. Cet homme étoit de la plus gran... y ... et le Roi lui adressoit quelqu... ...le. — Un jour que le Mon... la ménagerie, le Suisse l'...

et lui dit : — Que votre Majesté me
ette de lui faire une question. —
e. — Est-ce que je ne vaux pas mieux
e bête ? — *Sans doute.* — Eh bien !
pplie votre Majesté de me traiter
ie une bête. — *Que veux-tu dire ?*
*que-toi.* — L'Eléphant, qui est une
, est bien malade, et je prie votre
sté de me donner la survivance de
phant, et de me traiter comme lui,
qu'il sera mort. — ( Cette survivance
stoit en cent livres de pain par jour,
grands potages de ris, douze pintes
n, etc. ) Louis XIV rit de cette de-
e, dont la finesse ne lui échappa pas ;
and l'Eléphant fut mort, il accorda
i gardien, non la totalité de sa survi-
e, mais une pension de retraite suf-
e pour vivre à son aise. Toute la
voulut voir le *Survivancier de la*
et le félicita de sa nouvelle dignité.

~~~~~~~~~~~~~~

uchat, dans ses manuscrits, dit avoir
é au hameau de Rossange, Paroisse
iens, près de Moudon, une femme
de 110 ans, bien portante et pou-
travailler, et qui vécut encore deux
depuis sa visite. Cette femme, nom-
Malotte, avoit eu à l'âge de 70 ans
maladie très-sérieuse ; et persuadée
~~~~~~~~~~~~~~

qu'elle n'en relèveroit pas, elle fit faire sa bière, qu'on plaça sous son lit. Cette bière y resta 42 ans à l'attendre, et quand enfin on en eut besoin, elle se trouva si délabrée, qu'il fallut en faire une autre.

Un habitant de l'Emmenthal étant venu déclarer à Berne qu'il avoit trouvé une fontaine salée près des sources de l'Emme, le Gouvernement chargea le célèbre Haller d'aller vérifier le fait ; celui-ci ne tarda pas à découvrir que c'étoit une imposture du paysan, qui pendant la nuit remplissoit de sel le réservoir de cette fontaine, dans l'espoir d'obtenir une récompense pour cette prétendue découverte. Voltai ayant appris cette affaire, dit fort jo ment : *monsieur de Haller mérite des re mercimens, pour n'avoir fait cette f que de l'eau claire.*

Le même Haller, déjà fort avancé âge, reçut à Berne la visite d'un gen homme, qui vint le voir de la part prince P.... l'un des principaux chefs la Confédération Polonaise, et qui lui que son maître, pour témoigner tout respect à un savant aussi distingué, l voyoit afin de lui offrir une place de *néral major* dans l'armée des Confé — Pour toute réponse à cette ridicule

ɔsition, l'illustre Bernois lui demanda, *la troupe de son Altesse avoit déja* ·*ué devant le Roi de Pologne.*

Quelques mois après l'incendie de Châ- ɜau-d'Oex, un des incendiés se rendit ıns un hameau voisin chez un vieillard, ɔur lui porter l'intérêt d'une petite somme, ı'il lui devoit depuis plusieurs années. — e vieux Suisse lui dit: tu ne me dois en. — Et la somme dont je vous ai fait n billet. — Sois tranquille, frère! et va- en en paix; *ton incendie a brûlé ma édule....*

A la fin de ce long combat de Stanz- dt du 9 septembre 1798, dans lequel *vieux Suisses* succombèrent sous le mbre, un Helvétien moderne, qui servoit 'mi les Français, trouva sur le champ bataille, un de ces braves descendans Winkelried, criblé de blessures et ıdu dans son sang. Il voulut le faire er à l'hôpital pour y recevoir des s; mais celui-ci s'y refusa absolument. 's le premier lui dit: n'étiez-vous pas nsensés de vous défendre avec si peu gens? qui est-ce qui pouvoit vous ger à cette opiniâtre résistance? Le lui répondit: *notre bon droit, Mor- n, Sempach, et la mort*.... et à l'ins- l expira.

# LA STOCKHORNIADE,

## *Poéme traduit du Latin.*

IL étoit encore nuit, et les étoiles bril-loient encore dans les Cieux, quoique le cri du coq eût déja annoncé le prochain retour de l'aurore : le vigilant Simon s'ap-proche de notre couche et nous appelle tous à haute voix : on s'éveille sur le champ ; on se lève ; on s'habille ; on dé-jeune, et chacun prend son bâton blanc pour affermir ses pas et escalader plus aisément le sommet de la montagne : pen-dant que nous gagnons les premières colli-nes, quelques habitans du pays se joignent à nous pour être du voyage. L'un d'eux treux, bien qu'il n'ait jamais franchi l'en-ceinte de ses vallées, connoît cependant le nom et le cours des astres. Elève de la seule nature et n'ayant eu qu'elle pour maître, il suit la marche du grand *Jupiter* si favorable aux mortels. L'étoile rouge et sanglante de *Mars*, cet effroi du mon-de, ne lui est point inconnue : il mon-et la belle *Venus*, et *Mercure* compag-et le redoutable *Orion* qu-

gendre tant d'orages, et les *Pleyades* ces aimables avant-courières du Printemps. Sitôt que nous avons atteint la première bergerie, nous prenons un peu de repos au bord d'une fontaine, et nous tirons de notre humble valise quelques alimens propres à nous restaurer : ayant ainsi ranimé nos forces, nous poursuivons notre route à travers des rochers élevés et des précipices profonds, et nous arrivons au pied de cette corne dont la montagne a tiré son nom : près de là, au fond d'une vallée, est un petit lac dont aucun poisson n'habite les ondes verdâtres, et qui tel qu'un autre *Alphée* cherchant son *Aréthuse*, s'enfonce dans le sein de la terre, pénètre à travers les rochers, et fait de nouveau reparoître ses ondes écumantes, non loin de ce village qui tire son nom du ruisseau qui l'arrose et des aulnes qui bordent son lit. (*Erlbach*) Là descend d'un monticule, dans un vallon solitaire, une source vive, limpide et glacée, qui le dispute à la fontaine de *Blandusie*, soit en beauté, soit en fraîcheur : dans cet azyle charmant, couchés sur le gazon, nous prenons un repas champêtre : l'un s'empresse à manger de la venaison, l'autre préfère attaquer un fromage vieux. Notre échanson, assis près de la source, nous verse à longs traits la

liqueur que lui fournit la Nimphe du *Stockhorn*; mais plus économes des dons de *Bacchus*, nous décrétons de respecter une cruche de vin de la Vaux, jusqu'au moment où nos pieds se reposeront sur la cime de la montagne. Après avoir satisfait notre estomac, que sollicitoit un appétit aiguisé par l'exercice, nous continuons notre marche. Sur la route, *Cunzius* nous montre les plus belles filles de *Flore* : il nous fait remarquer la forme élégante de la *Gentiane* : il nous indique les propriétés salutaires de l'*Hellebore blanc* : il nous apprend le nom d'une foule de ces plantes rares que les Alpes seules voient naître : nous admirons entr'autres une fleur d'une couleur presque noire : son odeur est plus agréable que celle du musc; sa racine ressemble à une double main, et pour cela elle porte le nom de *Palme de Christ*: nous abrégeons ainsi la longueur du chemin : bientôt nous grimpons le long d'une fente de rocher à peine large de trois pieds, et nous voilà au milieu de prés verdoyans et de riches pâturages, d'où à travers une chaîne hérissée de rocs menaçans, nous atteignons enfin la pointe du *Stockhorn*. De cette cime aérienne, nos regards se promènent du côté du levant sur des étangs, des lacs, des torrens, des villes,

et se reposent sur ces vertes campagnes que l'Are et la Simme arrosent dans leur cours; tandis que vers la plage, où le Soleil précipite son char pour disparoître à nos yeux, nous voyons s'étendre au loin d'innombrables montagnes, semblables aux flots soulevés d'une mer en tourmente : après avoir rassasié nos yeux de ce grand spectacle, il fallut encore obéir à la faim dévorante qui nous tourmentoit. Le sommet du rocher nous sert de table : les présens de Cérès et de Bacchus, des fromages durcis par les années et des viandes de chamois, sont les mets qui la couvrent : tels étoient ceux des Helvétiens nos ancêtres, avant qu'ils connussent l'assaisonnement des aromates lointains, et lorsque personne encore parmi eux n'avoit fait un métier des guerres étrangères. Pendant notre simple repas, accourent les jeunes vachers des pâturages voisins; ils nous apportent dans des vases de bois des bignets légers et diverses sortes de laitages. Ce second service nous fut plus agréable, que toutes les friandises de l'Attique ne peuvent l'être aux disciples d'Epicure : l'un boit à longs traits une crême aromatique; l'autre se régale d'un beurre fraîchement battu; un troisième préfère un lait caillé. Bientôt nous n'avons plus ni faim ni soif;

nous nous levons ; nous arrachons une énorme pierre de sa base ; elle roule précipitée en-bas les rochers, et le fracas de sa chûte pesante ressemble à celui du tonnerre. Mais il est tems de redescendre le *Stockhorn* que nous avons gravi : tout-à-coup, comme pour varier nos amusemens, une Gélinote des Alpes se lève et passe près de nous : l'habitant du pays lui donne le nom de Poule des rochers, parce qu'elle se plaît parmi les pierres, et qu'on dit qu'elle avale du sable, et que pendant l'hiver elle sait vivre au milieu des neiges : on la poursuit ; on la mire long-temps en vain.... enfin elle s'arrête pour son malheur ; le plomb meurtrier l'atteint et la renverse du haut d'un rocher : alors nous admirons et la forme singulière de son bec, et la beauté de son plumage varié.

Entrés plus bas dans une vacherie qui se trouve sur notre route, nous nous rafraîchissons avec un lait délicieux, dont nous sommes redevables à la politesse prévenante du petit-fils de notre ami de voyage Kunzius.

Nous faisons ensuite la pénible montée de ce plateau escarpé qui s'appelle *Mutria*, du nom de la maîtresse de ces pâturages. Notre dessein est de voir du haut de notre éminence courir les Chamois, qui fréquen-

tent ces rochers : mais notre mauvaise fortune nous refuse ce plaisir ; et bien que nous eussions envoyé devant nous des chasseurs exercés à parcourir les sauvages retraites de ces légers habitans des Alpes, aucun ne se montre à notre avide curiosité.

Pour descendre de ce point élevé, nous suivons moins un chemin qu'un précipice : enfin nous trouvons un sentier plus commode que celui par lequel nous sommes montés ; fréquenté par les bergers, qui portent dans la vallée le fromage et les autres produits des troupeaux, il est plus fraié et moins scabreux : nous rentrons dans les belles prairies d'Erlenbach, et nous revenons à notre logis du jour précédent, pour nous refaire de nos fatigues et prendre un repos nécessaire. Soudain une grande troupe des habitans du lieu vient nous inviter à une table abondante. L'infatigable Telor, toujours frais et leste, va seul s'y asseoir avec son jeune compagnon.... pour nous, trop abattus par la longueur de notre marche et la chaleur de la journée, nous ne pumes nous procurer ce plaisir : nous en fûmes attristés, non pour la cause qui nous retenoit, mais parce que notre lassitude nous empêcha d'aller remercier ces hôtes, dont nous

avions déja éprouvé la réception la plus obligeante : car plus d'une fois tout le peuple de la vallée, jeunes et vieux, nous avoit reçus de la manière la plus cordiale : celui qui nous offroit le vin d'honneur de la part de la communauté, est le respectable Lenherr : si vous écoutez sa douce éloquence, ce vieillard vous rappelle Nestor ; si vous parcourez ses vastes domaines, vous le croiriez un autre Crésus. Tant que ses forces ont répondu à son courage, il a porté la bannière de son pays ; maintenant il a remis cet honorable drapeau à son ami Wolff, déja trois fois dépositaire des deniers publics : rien de plus aimable que l'accueil que nous avons reçu de l'un et de l'autre. Là nous reconnoissons avec joie, que les mœurs de notre ancienne Helvétie ne sont point entièrement perdues, et qu'il en reste des traces précieuses dans l'hospitalité qui caractérise les habitans des vallées que la Simme arrose. Nous prenons congé de nos bons hôtes ; nous nous promettons de leur conserver le reste de nos jours une place dans notre souvenir reconnoissant ; et dès que le Soleil vient de nouveau nous éclairer, nous reprenons la route de la cité montueuse de Berne.

## EPITAPHE

### *De la femme aux onze maris.*

» La femme qui git sous ce monticule,
» nâquit certainement sous une étoile peu
» favorable... Et pourquoi, me diras - tu ?
» C'est qu'elle a eu onze maris, qui tous
» ont légitimement partagé sa couche, et
» qn'elle les a tous perdus, l'un après
» l'autre, sans qu'on sache à qui en est
» la faute. Chaque mois de l'année lui fut
» funeste quand elle voulut se marier.
» Dieux Puissans! lorsque le tems viendra
» pour moi de conduire une compagne
» dans le lit nuptial, accordez-nous un
» meilleur sort! Autant elle a eu d'époux,
» autant je consacre de vers à son Epi-
» taphe, et voici le dernier qu'elle mérite
» à juste titre.... *Femme qui ne peut gar-*
» *der aucun mari, fait bien de mourir.*

*Note.* Cette femme aux onze maris, étoit une bourgeoise de Bâle, nommée *Dorothée Werker*, qui mourut de la peste en 1564 ; et le Poëte qui lui a fait cette singulière Epitaphe en onze vers, s'appeloit *Paul Cherler*, Ecclésiastique, connu

par plusieurs bonnes poésies latines, entr'autres par une *courte description de la ville de Bâle*, de 24 pages in-quarto, publiée en 1557, où l'on rencontre de très-belles tirades; et par des *Elégies funèbres* sur trente-deux hommes savans et huit femmes remarquables, enlevés par la peste à Bâle. Ce dernier volume de 147 pages in-quarto, imprimé par le célèbre *Oporin*, est de la plus grande rareté; et c'est là que se trouve l'épitaphe de cette *Dorothée Werker*, de toutes les veuves du monde celle qui a probablement le plus souvent changé de nom.... Epitaphe qu'on a essaié d'imiter dans les vers suivans, très-inférieurs à l'originalité du modèle :

Sous ce marbre encor brut la matrone qui dort
Vit un astre fatal présider à son sort;
Au veuvage sans doute en naissant condamnée,
Elle allume onze fois le flambeau d'Himénée;
Flambeau que chaque fois vient éteindre la mort..
Quand pour moi le moment viendra de prendre femme,
Dieux Puissans! gardez-moi d'une semblable Dame,
Capable de détruire un régiment entier!
Pour chacun des maris qu'à la fosse elle livre,
Je lui devois un vers.... et voici le dernier :
Femme si souvent veuve est indigne de vivre.

## HYMNE RELIGIEUX

Pour la fête du 12 Avril 1799, chanté par un chœur d'Enfans.

*Sur la musique du Ps. 65.*

Monarque Eternel et Suprême
De la terre et des cieux,
Daigne sur un peuple qui t'aime,
Daigne tourner les yeux!
Tous les Cantons de l'Helvétie,
En ce jour solemnel,
De cet autel de la Patrie
Font aussi ton autel.

Tendre Père de la nature,
Accepte notre encens!
Reçois comme une offrande pure
Les vœux de tes enfans!
Que chacun sente ta présence,
O Dieu de l'Univers!
Que chacun chante ta clémence
Et tes bienfaits divers!

Libérateur de la Patrie,
Appui de nos ayeux,
Bénis les fils de l'Helvétie,

Et rends-les tous heureux !
Fais de nous un peuple de frères
Fidele à ses sermens !
Comme tu protégeas les pères,
Protèges les enfans !

Sur nos vallons, sur nos montagnes,
Verse, ô Dieu ! tes bienfaits !
Conserve au sein de nos campagnes
L'abondance et la paix !
Donne repos à la vieillesse,
Sagesse aux Magistrats,
Bonnes mœurs à notre jeunesse,
Courage à nos soldats !

Etends une aile tutélaire
Sur tes adorateurs !
Chasse loin de notre frontière
Le crime et ses fureurs !
Du malheureux sèche les larmes
Quand il te tend les bras,
Et fais cesser le bruit des armes
Et l'horreur des combats !

O Dieu ! viens enfin de la guerre
Eteindre le flambeau !
Que l'homme de son propre frère
Ne soit plus le bourreau !
Mais que ta sagesse profonde,
Propice à nos souhaits,
Fasse régner dans tout le monde
La justice et la paix !

Pénétré de reconnoissance,
De zèle transporté,
Ce peuple adore ta puissance,
Et bénit ta bonté.
Seigneur ! que veux-tu qu'il te rende
Pour prix de tes faveurs ?
Tu ne demandes qu'une offrande...
L'offrande de nos cœurs.

P. B.

---

## LE TEMPLE DÉTRUIT.

### ÉLÉGIE.

Sur un de ces rochers d'où l'œil au loin domine
Les vallons qu'en naissant arrose la Sarine,
S'élevoit un rempart dont la gothique tour
Servit jadis d'azyle aux pasteurs d'alentour.
Quand avide de sang, de pillage et de larmes,
L'étranger sur nos monts répandoit les allarmes;
Quand les brigands du Nord, les Hongrois, les Lombards,
Des Alpes tour-à-tour forçoient les boulevards,
Ce mur tout-à-la-fois terrible et salutaire
Couvroit le bourg voisin d'une ombre tutélaire :

Le berger y cachoit ses enfans, ses troupeaux,
Et bravoit l'ennemi du haut de ses crénaux.
Mais telle est des humains l'incurable manie,
Que du pouvoir toujours nâquit la tyrannie:
Le chef de ses égaux veut être leur Seigneur;
Le défenseur du faible en devient l'oppres-
seur....
Ainsi de ce château les maîtres despotiques
Provoquèrent enfin les vengeances publiques,
Et contr'eux tout un peuple à bon droit irrité,
En renversant le fort, sauva sa liberté..
Mais plein d'un vieux respect pour cette anti-
que enceinte,
Il consacre à l'amour ce qu'il ôte à la crainte:
Bientôt un temple saint couronne le rocher;
La redoutable tour se transforme en clocher;
L'arène où s'exerçoit la phalange guerrière,
Destinée au repos, se change en cimetière:
Des Lévites pieux remplacent les soldats;
Le Dieu de paix succède au Démon des com-
bats:
Ce rempart qui n'offroit que terreur ou me-
nace,
S'abaisse et ne ceint plus qu'une verte ter-
rasse,
Où croissant à l'envi, des frênes, des ormeaux
De fraîcheur et d'ombrage entourent les tom-
beaux.

Là, souvent fatigué des ennuis de l'étude,
Je venois sur le soir chercher la solitude,
D'un recueillement pur savourer la douceur,
Méditer en silence et consulter mon cœur.

Tandis

Tantôt mes yeux fixés sur ces frais paysages
Dont les bois et les rocs dessinent les étages,
Erroient avec lenteur de vallons en vallons,
Par degrés s'élevoient à la cîme des monts,
Opposoient des sapins la sombre chevelure
A ces prés émaillés de fleurs et de verdure,
Et ne pouvoient quitter ce dédale enchanté,
Où la grace s'allie avec la majesté.
Tantôt couché non loin de la tour solitaire,
e regardois le ciel sans songer à la terre :
)u lieu de mon exil perdant le souvenir,
'entr'ouvrois le rideau qui voile l'avenir,
t vers un meilleur monde incessamment poussées,
ur l'aîle de la foi s'élançoient mes pensées.
Souvent près d'un sépulcre, assis sur ce gazon
ui tous les ans renaît à la même saison,
ntouré des témoins du néant de la vie,
abandonnois mon ame à la mélancolie :
comptois ces tombeaux tristement allignés,
s jours si fugitifs aux humains assignés...
is certain que la mort produit la renaissance,
x frayeurs du trépas j'opposois l'espérance :
je sentois d'avance en mon sein agité
prophétique instinct de l'immortalité.
En ce lieu, me disois-je, à présent si tranquille,
calme et de la paix imperturbable azyle,
ne vois plus un peuple à la terreur livré
rcher contre la guerre un refuge assuré,

Ni des soldats couverts d'une armure san-
glante,
S'animer au carnage et semer l'épouvante...
Mais un peuple fidele, au pied de son autel,
Y vient en assurance adorer l'Eternel,
Répandre devant lui les vœux d'un cœur do-
cile
Aux sublimes leçons que dicte l'Evangile,
De sa grace implorer la céleste clarté,
Désarmer sa justice et bénir sa bonté.
Là, ne retentit plus l'effrayant cri d'allarmes
L'accent du désespoir, le cliquetis des armes
Comme en ces tems d'angoisse, en ces jours
désastreux
Où ces murs vomissoient et des traits et d
feux...
Mais j'entends résonner sous ces voûtes an
ques,
Des hymnes consolans, d'harmonieux ca
ques;
Simple et touchant tribut de fils reconn
sans,
Qui vers un tendre père exhalent leur en
Ce n'est plus des soldats victimes de la gu
Qu'une froide pitié couvre d'un peu de te
Que bientôt on oublie, et que dans le cer
Ne suit aucun regret, n'accompagne a
deuil:
Non: mais des trépassés visitant l'assem
Je vois porter ici du sein de la vallée,
Tantôt un bon vieillard de vertus couro
Ainsi qu'un épi mûr par la mort moiss

.ôt un faible enfant que lamente son père,
épouse fidèle, une mère exemplaire ;
'ent quelque beauté fauchée à son printems,
.que berger qui tombe à la fleur de ses ans.
s proches consternés contemplent cette bière
es restes chéris triste dépositaire ;
levant vers le ciel des yeux de pleurs mouillés,
ayon d'espoir luit à leurs cœurs désolés.
ous, de ces hauts lieux ornemens romantiques,
:rables ormeaux, frênes mélancoliques,
vainqueurs des frimats comme des aquilons,
:rez au loin l'orgueil de vos antiques fronts !
qui vites au bord de l'Océan des âges
générations s'asseoir sous vos ombrages,
z sur votre ami la fraîcheur et la paix !
nt sous le berceau de vos rameaux épais,
jours qui ne sont plus vous demander l'histoire,
parler le tems et chanter votre gloire :
plus d'une fois, à moi-même livré,
uit vint me surprendre en cet enclos sacré,
na bouche interroge, où mon regard contemple
rbres, ce rempart, ces tombeaux et ce temple.

Mais hélas ! aujourd'hui, quel tableau de douleur
Attriste ma pensée et fait gémir mon cœur !
Combien tout est changé !... rapide, irrésistible,
La flamme a ravagé cette enceinte paisible;
Et ce qui reste encor n'est plus qu'un monument
Des désastres que cause un vaste embrasement.
Le temple est consumé... le vent dans sa [illegible]sure
Fait tournoyer la cendre avec un long murmure,
Et des éclats noircis de leurs nombreux [illegible]meaux
Les arbres dans leur chûte ont jonché [illegible] tombeaux.
O nuit ! nuit lamentable, où l'horrible [illegible]cendie,
Non content sur nos toîts d'exercer sa fur[illegible]
Remonte en tourbillon du village au roc[illegible]
S'empare de la nef et s'attache au cloc[illegible]
Où de l'antique tour dans les airs élanc[illegible]
Sur un gouffre de feu la flêche est renver[illegible]
Où ce bruyant airain qu'ébranle un [illegible] marteau
Par son poids en tombant fait trembl[illegible] côteau;
Où j'ai vu tel vieillard de nos ham[illegible] l'exemple,

Oublier sa maison pour pleurer sur son temple !
O temple du Seigneur ! parvis chers et sacrés,
Pour jamais par la flamme êtes-vous dévorés,
Et vos murs si long-tems échos de nos prières,
Resteront-ils toujours déserts et solitaires ?
J'en atteste ce nom trois fois grand, trois fois saint,
Propice à qui l'invoque, et doux pour qui le craint ;
Mon cœur ne connoîtra le repos ni la joye,
Qu'au gré de mes desirs mon œil charmé ne voye,
Sur ce même côteau couvert de leurs débris,
Les autels de mon Dieu par mes soins rétablis...
Alors avec l'accent d'une ferveur sincère,
Ma voix consacrera ce nouveau sanctuaire ;
Et tournant vers les cieux des regards satisfaits,
Je dirai : laisse-moi, Seigneur ! mourir en paix !
Maintenant que j'ai vu ta maison relevée,
Mes vœux sont accomplis, ma tâche est achevée....

Château-d'Oex, Octobre 1800.

P. B.

## *Note sur la pièce précédente.*

On lira peut-être cette pièce avec plus d'indulgence, si l'on apprend qu'elle a été composée en partie sur les masures du temple de *Château-d'Oex*, consumé par l'incendie qui détruisit ce bourg, la nuit du 27 au 28 juillet 1800 ; et on la comprendra mieux en se rappelant, que sur ce côteau rocailleux qui commande toute la vallée, un fort fut très-anciennement construit pour servir d'azyle aux bergers de ces montagnes, en tems d'irruption et de guerre. Quand les *Comtes de Gruyères*, possesseurs de cette petite citadelle, voulurent annuller en 1403 un traité de combourgeoisie que cette peuplade venoit de renouveler avec la ville de Berne, leur château fut pris et démantelé. Bientôt après, les habitans du bourg situé en-dessous et des hameaux voisins, bâtirent un temple dédié à Saint-Donat sur la même esplanade; ils firent un clocher de la grande tour qui n'avoit pas été démolie, et ils changèrent la place d'armes en cimetière, dont les restes du rempart extérieur, bordés d'arbres antiques et majestueux, forment encore aujourd'ui l'enceinte.

[redacted]



# IRÊNE ET VICTOR;

## ROMANCE UNDERVALDOISE.

*( Sur l'air de Paul et Virginie ).*

-- VIEILLARD, qui dans ce cimetière,
émis entre ces deux tombeaux !
e suis touché de ta misère...
Iais apprends-moi quels sont tes maux !...
-- Etranger ! ton ame sensible
I'intéresse et m'attache à toi :
'rends pitié de mon sort horrible ;
coute... et frémis avec moi !

Au sein d'une vallée obscure,
)ue la Melch baigne de ses eaux,
ontent des biens de la nature,
e gardois en paix mes troupeaux.
Jne fille, honneur de son père,
rène soignoit mes vieux ans ;
Elle me rappeloit sa mère...
a mère morte dès long-temps.

Elle passoit pour la plus belle
)es bergères de nos climats ;
Iais ses vertus la rendoient telle,

Bien plus encor que ses appas.
Maint berger cherchoit à lui plaire;
A sa main ils prétendoient tous:
Victor, le neveu de mon frère,
Obtint le nom de son époux.

Epris d'une ardeur légitime,
Ils touchoient à ce jour heureux,
Où de l'amour qui les anime
L'hymen alloit bénir les nœuds:
Soudain, messager des allarmes,
Le tocsin sonne en nos vallons;
Par-tout j'entends crier, aux armes!
L'ennemi s'approche... Marchons!

Je saisis l'antique bannière
Autrefois remise à mon bras:
J'assemble une troupe guerrière
De bergers devenus soldats.
Victor à mes côtés s'élance;
Pour chef nos braves l'ont choisi:
Pleins de courage et d'espérance,
Nous vôlons chercher l'ennemi.

Descendus sur ce verd rivage
Où le Lac vient briser ses flots,
Grand Dieu! quelle effraiante image!
Le feu dévore nos hameaux...
Ici, des cabanes fumantes,
Là, des champs de mourans chargés:
Plus loin, des mères expirantes
Près de leurs enfans égorgés.

L'amour sacré de la Patrie
Semble doubler notre valeur:
Nous nous jetons avec furie
Sur l'étranger déjà vainqueur.
Bientôt un terrible carnage
Prouve nos généreux efforts;
Tout cède.... Et sur notre passage
S'élèvent des monceaux de morts.

Mais les cohortes ennemies
Dix fois plus nombreuses que nous,
A chaque moment rafraîchies,
Se multiplioient sous nos coups.
Par-tout des bataillons s'avancent:
es uns arrivent sur les flots;
es autres de nos Monts s'élancent,
n s'ouvrant des chemins nouveaux.

Deux jours entiers nous résistâmes
tous leurs assauts redoublés:
Le troisième nous succombâmes,
Par le nombre, hélas! accablés.
De l'Elite qui m'accompagne
es trois quarts trouvent le trépas:
e reste gagnant la montagne,
M'emporte sanglant dans ses bras.

Vers ma demeure je me traîne;
ictor me suit percé de coups:
C'est ainsi que la triste Irène
evoit son père et son époux.

Déjà notre tête est proscrite :
Forcés tous deux à nous cacher,
Nous précipitons notre fuite
Vers les antres d'un grand rocher.

Là, dans ces cavités obscures
Chaque nuit ma fille descend;
Elle soulage nos blessures,
Et nous fournit quelque aliment :
Par une route détournée,
Regagnant un jour nos foyers,
Elle tombe, l'infortunée !
Entre les mains de trois guerriers.

» Livre-nous ton époux, ton père,
Lui disent-ils dans leurs fureurs ;
» Vers leur azyle solitaire
» Guide nos pas... si non, tu meurs".
Nulle pitié ne les arrête ;
Le fer est levé sur son sein :
A genoux Irène se jette ;
Puis elle dit d'un air serein :

» O mon Dieu! je te remercie
» De pouvoir par un sort bien doux,
» Tout en mourant pour ma Patrie,
» Sauver mon Père et mon Epoux"...
Soudain, par un horrible crime,
Un soldat lui ravit le jour :
Son glaive immole la victime
De la nature et de l'amour.

Victor, qui respirant à peine,
Suivoit son épouse des yeux,
Du haut d'une roche prochaine,
A vu porter ce coup affreux :
Dans le désespoir qui le presse,
Il joint ces barbares soldats,
Armé d'une massue épaisse,
Dont il soutient ses faibles pas.

Deux d'entr'eux, sur le moment même,
Expirent sous son bras vengeur :
Mais en terrassant le troisième,
Un plomb mortel l'atteint au cœur :
Il tombe auprès de son Irène,
Son sang se mêle avec le sien,
Et le trépas qui les entraîne,
Eternise leur doux lien.

Sitôt, hélas! qu'on vient m'apprendre
De mes enfans le triste sort,
A l'ennemi je vais me rendre,
Et je lui demande la mort.
Vainement j'aspire à les suivre....
Pour mettre le comble à mes maux,
On me condamne à leur survivre,
Et mes mains creusent leurs tombeaux.

Ici gît ma fille chérie....
Là gît son fidèle Victor....
Ils s'aimèrent pendant leur vie;
Dans les cieux ils s'aiment encor.

Entre les deux, voici la place
Où je veux être enseveli :
Etranger ! pour unique grace,
Fais que ce vœu soit accompli !

--- Vieillard ! mon ame est déchirée
Par le récit de tes tourmens :
Permets, d'une larme sacrée,
Que j'arrose ces monumens....
Et retiens bien cette parole
Aussi vieille que l'Univers :
» Il existe un Dieu qui console
» Les bons des fureurs des pervers".

--- Etranger ! mon cœur se refuse
A la voix du consolateur ;
Chaque jour, chaque heure m'accuse
De ne pas mourir de douleur...
Mais que dis-je ! ma délivrance
Approche... et déjà je la sens...
Votre père vers vous s'élance ;
Je vous retrouve, ô mes enfans !

Le vieillard doucement se couche,
Les bras tendus sur les tombeaux ;
Le dernier mot sort de sa bouche...
Mon Dieu ! pardonne à nos bourreaux :
Alors image de son ame,
Un rayon de joye et de paix
Brille en ses yeux comme une flamme :
Puis... il les ferme pour jamais.

*Par un neveu des Bardes de la vieille Suisse.*

# L'ANNIVERSAIRE

## *de la Liberté Suisse en* 1309.

QUELS chants, quels cris de joie au loin
  se font entendre ?
)e quels mâles accords retentissent nos
  monts ?
Jn peuple entier se lève, il marche, il va
  descendre
    Dans le sein des vallons.

'el de l'âpre sommet des Alpes menaçantes
Ju torrent irrité précipite ses flots,
:t roule avec fracas ses vagues blanchis-
  santes
    De côteaux en côteaux.

'accours ; ouvrez vos rangs, intrépide jeu-
  nesse,
'ils des monts ; oui, c'est vous que j'en-
  tends, que je vois :
'lein des mêmes transports à vos cris d'alé-
  gresse
    Je veux unir ma voix.

Ios fronts sont encor ceints des fleurs dont
  la Victoire

Couronna si souvent le front de nos
Et le plus grand passé qu'ait consacı
toire
Vient s'offrir à nos yeux.

Compagnons, tout ici nous retrace l'i
De ces combats sanglans où la se
leur
Sut triompher du nombre, et du de
lage
Enchaîner la faveur.

Venez; cherchons ces lieux si cheı
patrie,
Qui long-temps sous le joug vit ses
courbés,
Où, jaloux de leurs droits, prodigues
vie,
Nos pères sont tombés.

Voici, voici la place où repose leı
dre...
Mais c'est peu d'admirer un trépas
meux;
Si de ces grands guerriers le ciel n
descendre,
Sachons mourir comme eux

Un long malheur sans eux seroit notı
tage;
Et tourmentés, flétris, par cent tyrı
vers,

os fils dégénérés n'auroient pour héritage
Que l'opprobre et les fers.

ms eux, ces verts côteaux, ces campagnes fertiles,
ue tapisse le pampre et dorent les moissons,
'offriroient aux regards que des sables stériles
Ou d'éternels glaçons.

ms eux... Mais j'apperçois leurs mânes vénérables :
s descendent vers nous du haut du firmament;
s viennent contempler de leurs faits mémorables
L'auguste monument;

lonument que le sort, ni les vents, ni la foudre,
i le temps destructeur, ni l'enfer irrité,
: nous restons unis, ne sauroient mettre en poudre,
Ton temple, ô Liberté!

s viennent visiter ce paisible rivage
'ui les vit tant de fois revenir triomphans,
t dans notre bonheur admirant leur ouvrage
Sourire à leurs enfans.

Que vois-je ? — Quel guerrier ra
sur ces rives
De nos droits méconnus les braves
seurs ?
Qui précipite ainsi les troupes fugitiv
De nos fiers oppresseurs ?

Est-ce toi, Winkelried ? Je te suis,
illustre.
De ton sang généreux je vois couler le
Tu meurs : ta gloire vit : elle efface l
Des plus vaillans héros.

Tremble, tes ennemis, Morat, son
portes :
L'airain contre tes murs tonne de tous
Et l'étranger avide a vomi ses cohort
Sur tes champs dévastés.

Ah ! tu ne peux tomber : un peuple e
vincible
Quand il craint moins la mort que l'o
ses lois :
On combat : Charles fuit, et sa chût
rible
Épouvante les rois.

Mais quoi ! loin de ces lieux tout fuma
carnage,
Sanglans, jonchés de morts, de la
d'étendards,

[redacted]



Quel dieu m'entraîne? Où suis-je? Et quelle grande image
Arrête mes regards?

Ruttli, tu viens t'offrir à ma vue attendrie,
Retraite auguste et sainte, où trois Helvétiens
Au ciel font le serment d'affranchir leur patrie
De ses honteux liens.

Au-dessus des dangers placés par leur courage,
L'esclavage à leurs yeux est le plus grand des maux.
La Liberté les voit, et, du sein d'un nuage,
Leur adresse ces mots:

» Généreux défenseurs d'un peuple qui m'implore,
» Allez vaincre et punir des tyrans inhumains:
» Délivrez l'Helvétie, et qu'un joug qu'elle abhorre
» Soit brisé dans leurs mains.

» Elle attend de vous seuls la fin de ses alarmes:
» Captive, gémissante, elle est à vos genoux;
» Et prête à succomber, ses yeux baignés de larmes
» Sont attachés sur vous.

» Armez-vous, combattez, et vengez son
» injure.
» Que l'Autriche en frémisse, et que de
» son orgueil
» Ces rochers sourcilleux, effroi de la na-
» ture,
» Soient à jamais l'écueil.

» Allez aux nations donner un grand exem-
» ple;
» Vingt despotes cruels font gémir l'uni-
» vers;
» Mais pour qui sait mourir, les chemins de
» mon temple
» En tous temps sont ouverts.

» Apprenez qu'un pouvoir fondé sur l'injus-
» tice
» Est par son propre poids tôt ou tard
» écrasé,
» Et que l'orgueil s'abyme au fond du pré-
» cipice
» Que lui-même a creusé.

» Je vois dans l'avenir la Suisse heureuse et
» libre,
» De Sparte en ses beaux jours égaler la
» grandeur,
» Et vos fils, des exploits dont fut témoin le
» Tibre,
» Effacer la splendeur.

» Ils vont, ces fiers guerriers, aux champs de
» l'Ausonie
» Combattre tour-à-tour et servir les Fran-
» çais :
» Ils vont protéger Rome, et déja son Gé-
» nie
» Présage leurs succès.

» Lorsqu'enfin la Sagesse enchaîne leur cou-
» rage,
» Leur bras, dans le repos trop prompt à
» s'engourdir,
» Reste armé pour garder leur antique hé-
» ritage,
» Et non pour l'agrandir.

» Soldats cultivateurs, sans esclaves, sans
» maîtres,
» Défendus par leurs monts, et plus par
» leur vertu,
» Ils fécondent les champs où leurs braves an-
cêtres
» Pour eux ont combattu.

» Heureux si dédaignant d'embrasser la que-
» relle
» De ces rois, ou vaincus, ou soutenus par
» eux,
» Ils transmettent les fruits d'une paix éter-
» nelle
» A leurs derniers neveux.

» Plus heureux si jamais la Discorde homi-
» cide,
» Qui du plus tendre ami fait un lâche assas-
» sin,
» Ne les force à tourner un glaive parricide
» Contre leur propre sein."

---

## REGRETS

*D'un officier Suisse absent de sa patrie.*

Dans ces humides champs où la profonde
Meuse
Roule en silence une onde obscure et pares-
seuse,
Osvald laissoit errer ses regards sur les flots;
Heureux naguère et libre aux champs de
l'Helvétie,
Il invoquoit les monts, les lacs de sa patrie,
Et ses regrets tardifs s'exhaloient en ces mots:

» Insensé! j'ai quitté les bords qui m'ont vu
naître.
Dans ces tristes climats, esclave et fait pour
l'être,
J'ai cherché la fortune, et trouvé le mal-
heur.
La gloire en vain m'appelle et m'étale ses
charmes,

Mes inutiles jours se perdent dans les larmes,
Et chaque instant ajoute à ma juste douleur.

» Que sont-ils devenus ces momens si prospères,
Où sous un chêne assis près du toît de mes pères,
D'un ciel pur et riant j'admirois la beauté ?
Hélas ! jusqu'au bonheur, tout pèse, tout fatigue :
Avide de travaux, et de mon sang prodigue,
J'ai pour un vil métal vendu ma liberté.

» Ardent, riche en espoir, et plein de confiance,
L'homme dans l'avenir ambitieux s'élance :
Il dévore la vie, il provoque le sort.
Devant lui s'applanit une onde caressante :
Il s'y livre ; et déja sa voile frémissante
Lutte contre l'orage, et cherche en vain le port.

» Tel on me vit voguer sur une mer traîtresse,
Quand un rêve de gloire abusa ma jeunesse.
Mais qu'un instant d'erreur m'a coûté de tourmens !
Languissant, accablé du poids de ma misère,
J'arrose en vain de pleurs une rive étrangère,
Où tout est sourd, hélas ! à mes gémissemens.

» Les plaines dont le ciel borne seul l'étendue,
Sans agrandir mon ame importunent ma vue.
Rien n'y flatte mes yeux, rien n'y parle à mon cœur.
L'ami de la nature y cherche en vain sa trace:
Elle expire en ces champs où l'art règne à sa place,
L'art ailleurs son rival, en ces lieux son vainqueur.

» Mais, qu'entends-je? Est-ce vous, ondes impatientes,
Qui, tombant de nos monts en cascades bruyantes,
Réveillez des rochers les esprits endormis?
Est-ce toi, vent du soir, dont les ailes légères
Effleurant les ruisseaux, ou rasant les bruyères,
Au pasteur attentif portent des sons amis?

» Non: c'est le bruit confus des vagues indociles,
Qui viennent assaillir ces campagnes fertiles,
Qu'un peuple industrieux dispute à leur fureur:
C'est la mer qui s'indigne, et, lasse d'être esclave,
Gronde autour des remparts que la main du Batave

Oppose avec constance à son flot destructeur.

» O biens que j'ai perdus ! solitaires asiles !
Séjour de l'innocence et des plaisirs faciles !
Hameaux où dans les jeux mon enfance a
coulé !
Et vous, dont mille fleurs émaillent les rivages,
Beaux lacs, miroirs brillans des airs et des
nuages,
De vos bords pour jamais suis-je donc exilé ?

» Oh ! quand pourrai-je errer sur la jeune
verdure,
Dans ces rians vallons où la Sane murmure,
Aux champs du Rhin, de l'Emme, ou du
Rhône naissant ?
Là, des lois sur les mœurs repose encor l'empire :
Là, riche des seuls biens qu'un vrai sage desire,
L'homme heureux lève au ciel un œil reconnoissant.

» Et toi, dont l'univers chérit jusqu'à l'image,
Toi, dont le nom divin doit être d'âge en
âge
L'espoir des opprimés, le frein sacré des rois,
Liberté, si ton culte est aboli dans Rome,
Ton temple est sur nos monts, où l'homme
égal à l'homme
N'a pour maîtres que Dieu, la nature, et les
lois.

» Sempach, Næfels, Morat, sont pleins de
tes trophées.
Par toi de nos voisins les ligues étouffées
Ne peuvent désormais troubler notre repos.
Si l'étranger parcourt les champs de l'Helvétie,
Ta voix, à chaque pas, l'avertit, et lui crie:
» Arrête, ô voyageur! ton pied foule un héros."

» Mais quand l'Europe entière, en t'offrant
son hommage,
Dans notre indépendance admire ton ouvrage,
Tes fils de ce bienfait méconnoissent le prix:
Ingrats, ils vont briguer sur des rives lointaines
De Mars et de Plutus les faveurs incertaines,
Idoles dont Osvald un moment fut épris.

» Quand l'airain frémissant vient annoncer aux
Ombres
L'heure où du champ des morts s'ouvrent les
voûtes sombres,
Je crois voir mes aïeux. Quels regards menaçans!
Confus, les yeux baissés, je tremble à leur
approche:
Les voilà.. De leur bouche, où siège le reproche,
Avec de long soupirs s'échappent ces accens:

» Si nous avons suivi les routes de la gloire,
» Si le sort des combats, au sein de la vic-
» toire,

» De

» De nos jours triomphans a terminé le
» cours,
» Est-ce afin que, déchus de leurs vertus
» antiques,
Nos indignes neveux loin des champs Helvétiques
» Aillent vendre leur sang et ramper dans
» les cours ?"

» Mânes de mes aïeux, ombres que je révère,
Que mes larmes du moins calment votre
colère :
Pardonnez : votre fils est digne encor de
vous.
Coupable d'une erreur, son repentir l'expie :
Son cœur tressaille encore au nom de sa patrie,
Objet de ses regrets, de ses vœux les plus
doux.

» Oui, j'en jure par vous, héros de notre
histoire,
Par ces champs de bataille où vit votre mémoire,
Par ces murs qu'a baignés votre sang généreux,
Je briserai mes fers : loin de mes nouveaux
maîtres,
J'irai, je reverrai le toît de mes ancêtres,
J'embrasserai leur tombe, et je mourrai
comme eux.

Je vois la liberté répandant tous les biens,

Descendre de Morat en habit de guerrière,
Les mains teintes du sang des fiers Autrichiens
Et de Charles le Téméraire.
Devant elle on portoit ces piques et ces dards,
On traînoit ces canons, ces échelles fatales,

Qu'elle même brisa quand ses mains triomphales
De Morat en danger défendoient les remparts.
Tout un peuple la suit: sa naïve allégresse
Fit à tout le Jura répéter ses clameurs:
Leurs fronts sont couronnés de ces fleurs que la Grèce
Aux champs de Marathon prodiguoit aux vainqueurs.

S. B.

# LA VALLÉE D'HASLI.

Qu'on ne me vante plus les champs de l'Ionie,
Les prés fleuris d'Enna, les vallons de Tempé...
De ces lieux embellis par la main du génie,
Le charme fabuleux pour moi s'est dissipé :
Mais ici, tout est grand ; tout est riche et sublime :
Et ces monts sourcilleux, dont j'apperçois la cime
Au-dessus du séjour du tonnerre et des vents ;
Et ces côteaux plus beaux encore,
Quand du bosquet qui les décore,
Zéphir fait ondoier les feuillages mouvans ;
Et ces prés enrichis de tous les dons de Flore.....
Tout respire en ces lieux le bonheur et la paix.
O qui me conduira dans de plus doux azyles ?
Où pourrai-je trouver des vallons plus tranquilles,
Et des gazons plus verds, et des antres plus frais ?

Sur les côteaux d'Hasly, sur ces rives où
l'Are,
Voisine ds sa source, en cent détours s'égare,
Satisfait de moi-même, oubliant l'Univers,
Je goûte le bonheur que je chante en mes vers.
Ah! les beautés de la nature
Valent bien les plaisirs de la société,
Pour un cœur innocent que la retraite épure,
Quand par les passions il n'est plus agité.
Un troupeau, du lait pur, une cabane obscure
Suffiroient en ces lieux à ma félicité...
J'y trouverois l'égalité,
L'oubli total d'un monde inconstant et perfide,
Le doux calme d'une ame où la vertu réside,
Les charmes de l'étude et de la liberté,
Et ce repos si cher au sage,
Qui long-temps battu par l'orage,
N'aspire plus à rien qu'à la tranquillité.

S. B.

# LE LAC DE LOWERTZ,

## *près de Schweitz.* (1)

LA nuit s'enfuit ; les astres disparoissent ;
e frais matin sort des bras du sommeil,
t les zéphirs doucement le caressent ;
oiseau salue, en chantant, son réveil ;
on char brillant roule parmi les roses ;
lille cristaux s'échappent de sa main ;
t mille fleurs incessamment écloses,
mbaument l'air du parfum de leur sein...
a pourpre et l'or inondent l'athmosphère ;
es feux naissans annoncent le soleil,
ui de nos monts a franchi la barrière,
our se montrer en pompeux appareil.
à de Gessner la muse attendrissante
evroit chanter le bonheur des hameaux,
eindre à nos cœurs l'image intéressante
e ce beau lac et de ses verds côteaux,
e calme heureux qui règne sur ses eaux,
e cette tour les débris romantiques,
t l'hermitage, azyle du repos,
ui fixant l'œil par ses formes gothiques,
e reproduit dans le miroir des flots.
éjà les monts, couverts d'un bleu céleste,
e vifs rayons sont par-tout sillonnés :
i des rocs de sapins couronnés,
achent le nud d'un massif trop agreste,
ar les buissons dont ils sont festonnés :

Là, les gazons chargés d'humides perles,
Sont émaillés des plus brillantes fleurs :
Dans ces bosquets, j'entends siffler les merles,
Le tourtereau lamenter ses malheurs.
Plus près des cieux l'alouette s'élance,
Puis redescend en formant ses accords ;
Et le Héron, qui lentement s'avance,
Cherche sa proye et pêche sur ces bords.
Un long nuage errant sur les montagnes,
Semble s'unir à l'onde des ruisseaux ;
Et la vapeur qui gaze les campagnes,
Fait vaciller les arbres et les eaux.
Sur son bassin uni comme une glace,
D'un ciel d'azur répétant les reflets,
Ce lac tranquille embellit sa surface,
Et d'un bleu pur colore les objets.
Le laboureur sorti de son village,
Court s'occuper des rustiques travaux ;
Et maints pasteurs au même pâturage,
Des alentours rassemblant les troupeaux,
Par leurs chansons éveillent les échos.
Belle contrée ! heureux qui te visite !
Mais plus heureux le paisible berger,
Qui, sur ces bords que le bonheur habite,
Naît, vit et meurt au grand monde étranger !

Juillet 1796.

P. B.

---

NOTE.

(1) Voyez sur ce lac *le Conservateur Suisse*, Tome II, pages 242-248.

# LE TOMBEAU DE DAPHNIS.

## IDYLLE NATIONALE.

LA nuit vers l'occident rouloit ses voiles
sombres :
Éclairés par degré d'un jour moins incertain,
Les torrens s'argentoient, et les mobiles
ombres
Vacilloient sur leurs flots aux rayons du ma-
tin :
Le papillon léger vôloit dans la prairie :
Quand Doris, à pas lents s'éloignant du
berceau
Qui des feux du midi défend sa bergerie,
Vint cueillir le muguet au bord de son ruis-
seau.
Belle de ses attraits, sans art et sans parure,
Abandonnant aux vents sa blonde chevelure
Qui flottoit sur un sein doucement agité,
L'éclat naissant de la nature
Sembloit en vain sourire à son œil attristé :
Ses larmes se mêloient à celles de l'Aurore :
Mais sa douleur touchante ajoute à sa beauté,
Et son teint qu'elle anime en est plus frais
encore.

Ainsi brille un vallon, quand des ombres vainqueur,
A travers les réseaux d'une humide vapeur,
Un rayon matinal l'éclaire et le colore.

Cependant Amyntas, qui de ses chalumeaux
Fit souvent retentir l'écho du voisinage,
En suivant le sentier qui conduit au village,
Rencontre la bergère, et lui parle en ces mots :

AMYNTAS.

Tandis qu'autour de nous tout rit dans ces campagnes,
Pourquoi seule en ces lieux et loin de tes compagnes,
Sur ces tapis de fleurs erres-tu tristement?
Pleures-tu le départ ou l'erreur d'un amant?

DORIS.

Peux-tu me demander la cause de mes larmes?
Ce berger, dont la voix eut pour nous tant de charmes,
Et qui, chéri des Cieux, ramena par ses chants
Le bonheur au village et l'amour dans les champs,
Daphnis n'est plus.

AMYNTAS.

Daphnis?

DORIS.

Une mort imprévue
frappé dans les bras d'une épouse éper-
due.
›s bosquets sont déserts, nos vallons cons-
ternés :
·s troupeaux dans la plaine errent aban-
donnés :
·s chardons épineux, les roseaux inutiles,
érissent nos guérets naguère si fertiles ;
:s plaisirs, les travaux, sont par-tout sus-
pendus.
quelques flageolets sont encore entendus,
:ur son plaintif et sourd inspire la tris-
tesse :
n ne voit plns danser la folâtre jeunesse :
out pleure enfin Daphnis; et le seul Amyn-
tas
:ut ignorer encor nos maux et son trépas?

AMYNTAS.

omment l'aurois-je appris? Avant que l'hi-
rondelle
u toît qui la vit naître, à son hôte fidèle,
ous eût par son retour annoncé le prin-
temps,

J'avois de la Limmath abandonné les champs.
Tu connois ce vallon, doux et riant asile,
Que la Thure embellit de son onde tranquille,
Cher aux nymphes des bois, cher au dieu des troupeaux,
Et qu'avec l'innocence habite le repos.
Là, rappelant le cours de mes jeunes années,
J'ai passé du printemps les heures fortunées
Chez Palémon, jadis mon maître et mon soutien,
Qui me servit de père après la mort du mien:
Heureux, dans les transports de ma reconnoissance,
De lui rendre les soins qu'il prit de mon enfance!
Hier enfin j'ai quitté ce vieillard vertueux,
Et le jour qui renaît me revoit dans ces lieux.
Mais tu cueillais des fleurs; dis-moi, qu'en veux-tu faire?

DORIS.

En parer de Daphnis la tombe solitaire.

AMYNTAS.

Son souvenir, Doris, m'est-il moins cher qu'à toi?
Aucun de nos bergers ne l'aima plus que moi

[redacted]



Souvent assis ensemble, au sein de ces retraites,
Nous chantions nos amours, nos travaux et nos fêtes.
Aux rives de nos lacs, à l'ombre de nos bois,
Jeune encore, à son luth j'associois ma voix.
Ainsi puisse à la sienne un jour s'unir ma cendre !
Doris, si tu connois les besoins d'un cœur tendre,
Dis, au bord de quelle onde, au fond de quels vengers,
S'élève le tombeau du meilleur des bergers ?

DORIS.

Un sentier y conduit par une douce pente ;
Le long de ces étangs tu le vois qui serpente ;
Sous ces aûnes touffus qui bordent leur contour
L'œil trompé le retrouve et le perd tour-à-tour.
Viens ; suis-moi ; l'air est frais, et la route est aisée.
Avant que le soleil ait séché la rosée
Qui brille à sa clarté sur ces buissons épais,
Tu verras le bocage où Daphnis dort en paix.

L'un et l'autre à ces mots traversent la prairie ;
Ils foulent sous leurs pieds la jonquille et le thym.

Les oiseaux, en chantant le retour du matin,
Se balancent près d'eux sur l'épine fleurie.
Pour caresser Doris, interrompant leurs jeux,
Les folâtres Zéphyrs voltigent autour d'eux.
Tout parle de bonheur à leur ame attendrie:
Jamais un plus beau ciel ne vit de plus beaux lieux.
Mais Daphnis, Daphnis seul occupe leur pensée:
Son image à leurs yeux est par-tout retracée;
Chaque pas est un souvenir.
C'est ici, près de ce vieux chêne,
Qu'il venoit admirer les trésors de la plaine,
Quand les riches moissons commençoient à jaunir;
C'est là, sous ce tilleul, que la folâtre Ismène
Un jour lui déroba son meilleur chalumeau;
Plus bas murmure la fontaine
Qui désaltéroit son troupeau.

DORIS.

» Si des pleurs, dit Doris, coulent sur mon visage,
Quel berger plus que lui mérita cet hommage?
Il n'est plus! Amyntas, juge de ma douleur;
Je lui dois mon amant, je lui dois le bonheur.
Mon amour pour Lycas ne fut point un mystère.

Sous les dehors trompeurs d'une réserve austère
Qu'on sache ailleurs cacher un sentiment si doux,
Nous ignorons cet art ; il n'est pas fait pour nous.
Le matin nous voyoit aux mêmes pâturages ;
Le soir nous retrouvoit sous les mêmes ombrages ;
Tous deux d'un premier feu nous goûtions la douceur,
Et ma mère elle-même approuvoit notre ardeur.
Mais Lycas est berger ; Lycas fut infidèle.
Eglé cherchoit à plaire ; elle est jeune, elle est belle ;
L'ingrat mit à ses pieds un cœur qui m'étoit dû,
Et mon nom des échos ne fut plus entendu.
Quel tourment fut le mien ! Amante infortunée,
Par un amant perfide à gémir condamnée,
J'étois comme une fleur qui languit sans appui ;
Je voulois l'oublier, et ne pensois qu'à lui.
En gardant mon troupeau, dans les jeux du village,
Mes larmes en secret rappeloient le volage.
Inutiles efforts ! Témoin de mes douleurs,
Il sembloit ignorer le sujet de mes pleurs.
Daphnis les vit couler : sensible à mon injure,
Dans mes bras il voulut ramener le parjure.
Un soir ( c'étoit le temps où mûrissent les bleds )

Les bergers pour la danse étoient tous rassemblés.
Du pouvoir de ses traits ma rivale certaine,
Avec un ris moqueur insultoit à ma peine;
Mes pleurs, mon air confus, et mes regards baissés,
A son œil pénétrant me trahissoient assez.
Daphnis vint : il chanta l'amour et la constance ;
D'une première ardeur il peignit l'innocence,
Et le charme divin que répand sur nos jours
Un tendre engagement fait pour durer toujours.
Jamais de sons plus doux ces bords ne retentirent.
Aux accens de sa voix tous les cœurs s'attendrirent.
Si tu veux, Amyntas, je te dirai ces vers.
J'ai depuis ce moment oublié bien des airs,
Et ces couplets qu'Hylas fit un jour à ma gloire;
Mais ceux-ci resteront gravés dans ma mémoire.

AMYNTAS.

Ainsi que toi, Doris, j'ai su cette chanson.
Parloit-on d'autre chose au temps de la moisson?
Daphnis m'enseigna l'air; je l'appris à Tityre.
Sans cesse dans nos champs on m'entendoit redire:

*Un ruisseau coule sans effort,*
*Et suit la pente qui l'entraîne ;*
*Comme lui cédons au transport*
*Qu'inspire l'amoureuse peine.*
*Mais pour être heureux, dans son choix*
*Que jamais le cœur ne varie.*
*Bergers, l'on n'aime qu'une fois ;*
*Que ce soit au moins pour la vie.*
*Etc. etc.*

## DORIS.

Je crois l'entendre encor ; c'est ainsi qu'il chantoit.
Le cœur de la bergère à sa voix palpitoit ;
Et déja son amant, plus tendre et moins timide,
Sur elle avec langueur fixant un œil humide,
Pressoit sa main tremblante, et d'un baiser de feu
De sa flamme en secret osoit sceller l'aveu.
Leur douce intelligence excitoit mon envie.
Hélas ! j'avois perdu le charme de ma vie :
Ayant comme eux un cœur, devois-je n'aimer rien ?
Lycas, dont cependant j'observois le maintien,
Lycas devint rêveur : en vain, pour le distraire,
Eglé par mille soins s'empressoit à lui plaire ;
Ses regards sur les miens craignant de s'attacher,

Sembloient tout-à-la-fois les fuir et les chercher.
La nuit vint. D'espérance et de crainte agitée,
Seule je regagnois ma cabane écartée,
Quand Lycas à mes yeux se présente soudain :
C'étoit près du ruisseau qui baigne mon jardin.
Je rougis ; je m'arrête, incertaine et tremblante.
» Pardonne, me dit-il, d'une voix gémis-
» sante ;
» O Doris ! c'est ici que tu reçus ma foi :
» J'y viens jurer encor d'être à jamais à toi.
» A mon premier serment si je fus infidèle,
» A tes lois malgré lui mon cœur étoit re-
» belle ;
» Et mon crime après tout fut l'erreur d'un
» moment."
Devois-je résister aux larmes d'un amant ?
Je ne sus point m'armer d'une rigueur farouche :
Il trouva sans effort le pardon sur ma bouche.
Dès ce jour fortuné l'amour et le devoir
Ont sur son cœur épris conservé leur pouvoir ;
Lycas des vrais amans est encor le modèle,
Et ma mère, au retour de la lune nouvelle,
Couronnant sa constance et comblant tous nos vœux,
Unira nos destins par le plus doux des nœuds.

Doris parloit encore, et déja des bocages
Qui du berger Daphnis cachent le monument,

Les Zéphyrs sur sa tête agitoient les feuillages.
Saisi d'un saint frémissement,
Sur ses pas, Amyntas marche sous ces ombrages.
Un autel de gazon s'y présente à ses yeux:
Une urne, un chalumeau, les rustiques images
De Flore, de Bacchus, et des champêtres Dieux,
Sont de ce monument la modeste parure.
Comme l'arbre du deuil l'embrasse tristement!
Comme sur ce tombeau flotte amoureusement
Ce lilas panaché d'azur et de verdure!
Autour de leurs rameaux, confondus, enlacés,
L'odorant chevrefeuille et la vigne sauvage,
Unis au liseron qui les tient embrassés,
Forment un toît de fleurs que respecte l'orage;
Berceau silencieux, mélancolique et frais,
Qui du midi brûlant émoussant tous les traits,
Au jour à peine offre un passage.
D'un crépuscule ami c'est la faible clarté.
» Dieux! dit en soupirant le berger attristé,
» C'est ici que Daphnis repose!
» Daphnis!... Il n'entend plus le bruit lointain de l'eau
» Qui tombe en bouillonnant du sommet d'un côteau:

» Il ne respire plus le parfum de la rose
» Qui fleurit près de son tombeau.
» Fontaines, par ses mains d'ombrages en-
» tourées,
» Vous ne nous verrez plus à ses côtés assis!
» De l'hiver paresseux les trop longues soi-
» rées
» Ne s'abrégeront plus au gré de ses récits.
» Sur ce gazon qui couvre une cendre chérie,
» Doris, jetons ces fleurs; parons-en ce ber-
» ceau;
» Formons-en des festons, et que chaque ar-
» brisseau
» A l'arbrisseau voisin s'unisse et se marie.
» Cette pompe rustique est digne de Daph-
» nis;
» Il aimoit les vallons, les ruisseaux, les bo-
» cages,
» Le murmure des vents, la fraîcheur des
» ombrages;
» Il aimoit les bergers; il nous aimoit, Doris. --
» Ah! si son luth se taît, si la flûte champê-
» tre,
» Inutile, sans voix, dort auprès de son maî-
» tre,
» Faisons du moins pour lui ce qu'il eût
» fait pour nous;
» Consacrons-lui, Doris, nos accens les
» plus doux.
» Chantons; c'est le tribut que réclame sa
» cendre;
» Qu'il parvienne à son ombre au séjour
» du trépas:

» Chantons ; et, si Daphnis peut encor nous
» entendre,
» Cet hommage naïf ne lui déplaira pas."

La bergère à ces mots répond par un sourire ;
Et tandis que ses mains attachent tristement
Des guirlandes de fleurs à l'urne, au monument,
Elle élève sa voix, et l'onde qui l'admire
Semble pour l'écouter couler plus doucement.

DORIS.

Daphnis fut l'ornement, l'amour de nos campagnes.
Quand ces bords oublîront et son luth et ses chants,
Le myrte ombragera le sommet des montagnes,
Et le saule au sapin cédera les étangs.

AMYNTAS.

Des monts Helvétiens Daphnis étoit la gloire.
Si jamais dans nos champs il trouve des rivaux,
Aux ondes du Léman le chamois viendra boire,
Et le Rhin du Danube ira grossir les eaux.

DORIS.

Sans lui de ces beaux lieux la Nature exilée

Dans le fond des déserts se cacheroit encor;
Aux bords de la Limmath Daphnis l'a rappelée;
Daphnis a dans nos champs ramené l'âge d'or.

Les Neuf-Sœurs avant lui nous étoient étrangères;
De nos pipeaux grossiers on méprisoit les sons;
Mais on dit qu'aujourd'hui, pour plaire à leurs bergères,
Les bergers de la Seine imitent nos chansons.

DORIS.

Il parut; avec lui revinrent au village
L'innocente Gaité, la naïve Candeur,
Et l'Amour, tel qu'il fut sans doute au premier âge,
Sans contrainte, sans fard, mais non pas sans pudeur.

AMYNTAS.

S'il chantoit la Vertu, sa voix étoit plus tendre.
Sous une forme aimable il peignoit le devoir.
Pour devenir meilleur on n'avoit qu'à l'entendre;
Pour être plus heureux on n'avoit qu'à le voir.

DORIS.

A printemps j'irai dans la prairie

Cueillir la Primevere et le Muguet nouveau;
Au brillant Adonis j'unirai l'Ancolie,
Et ma main de ces fleurs ornera son tombeau.

AMYNTAS.

Au déclin de l'automne on me verra suspendre
Les trésors des vergers aux arbrisseaux voisins.
J'aurai soin d'apporter la pêche au duvet tendre,
Et la prune vermeille, et les plus beaux raisins.

DORIS.

Quand des infortunés soulageant la souffrance,
J'aurai fait, comme toi, le bien sans en parler,
Daphnis, puissé-je alors, pour toute récompense,
Voir ton ombre en silence autour de moi vôler!

AMYNTAS.

Protège ces vallons et nos foyers rustiques;
Sois le Dieu des pasteurs; veille sur les troupeaux;
Et que la douce paix et les vertus antiques
A jamais par tes soins habitent nos hameaux.

C'est ainsi qu'ils chantoient, quand au fond du bocage
Un luth se fit entendre, et par des sons touchans
Leur apprit que Daphnis acceptoit leur hommage,
Et qu'il aimoit encor les bergers et leurs chants.

## LES ADIEUX

### *D'un jeune homme du Pays-de-Vaud.*

J'ENTENDS sonner l'heure fatale;
Je pars : ô ma terre natale!
Séjour d'un peuple hospitalier,
Ton fils pourroit-il t'oublier?
Non : dans quelque beau lieu que j'erre,
Je trouverai tes champs plus beaux;
Qui te préfère une autre terre,
N'a vu ni ton ciel, ni tes eaux.
Je pars : adieu, rives secrettes,
Rians côteaux, sombres vallons;
Puisse le souffle des tempêtes
N'allarmer jamais ces retraites
Qui repétèrent mes chansons!
Ruisseaux, dont le faible murmure
M'endormit si souvent au frais,
Puisse une éternelle verdure
Parer les ombrages secrets
Sous lesquels vous coulez en paix!
Et toi, l'honneur de nos campagnes,
Toi qui sur ton trône azuré
C' ... an des eaux de nos montagnes
... ribut assuré,
... es grottes profondes
... ole irrité

[redacted]



Ne trouble la tranquillité,
Et du pur cristal de tes ondes
N'altère la limpidité !
Parens chéris, amis fidèles,
Vous que des rives maternelles
Le calme heureux sait retenir,
Ah ! du moins des nœuds qui nous lient
Gardez un tendre souvenir ;
Pensez que des cœurs qui s'oublient
Ne furent pas faits pour s'unir.
Mais pourquoi cet adieu funeste ?
Votre ami ne s'éloigne pas ;
S'il porte en d'autres lieux ses pas,
C'est parmi vous que son cœur reste.

S. B...

---

## LE SERMENT DE LISE.

Errant un jour le long de ces bocages
Qui du Nozon couvrent les bords fleuris.
Dans ces beaux lieux où sous de frais ombrages
Plus d'une fois le soir m'avoit surpris ;
Le souvenir de Lise et de ses charmes,
De nos amours, sur-tout de ce serment
Qui de sa foi dut m'être un sûr garant,
Vint m'attrister et fit couler mes larmes :
Je regrettois ces doux épanchemens,
Et cette ivresse, et ces tendres-allarmes,
Qui font déjà le bonheur des amans.

Avec transport j'aurois repris ses chaînes :
Mais en pensant à ce fatal moment
Où tu juras de m'aimer constamment,
Lise, mon cœur ne sentit que des peines :
Puis à l'amour élevant ma douleur.
» Quoi tu souris encore à l'infidèle ?
» Loin de sentir les traits de ta fureur,
» Lise est parjure, et n'en est que plus belle!
» Si tu veux perdre et ne jamais venger,
» A tes autels qui viendra s'engager ?...
Le dieu parut aussi-tôt à ma vue,
Et de ses yeux écartant le bandeau :
» Je viens, dit-il, d'une voix ingénue,
» Rompre le charme et tirer le rideau.
» Tu te souviens du jour où ton amante
» Prenant ces lieux pour garans de sa foi
» Dans son ardeur jura d'être constante
» Par le Zéphire, et par l'onde et par moi!
» Eh bien! l'Amour est un enfant volage ;
» L'onde est mobile, et Zéphire est léger ;
» S'ils ont changé, ta Lise a dû changer,
» Et son serment en étoit le présage ».

( S. B... )

# ANNAH ET GASPAR,

## OU

## LE BIVOUAC DE LA TINE.

*hant de guerre des bergères du Pays d'Enhaut.*

UN croquis signé G D, daté du 3 mars 98, et pris sur le lieu même, représente le pas le plus étroit du défilé de Tine (*Bockten*). D'un côté sont des massifs rocailleux, d'où pendent des lustres de glaçons; de l'autre un rideau de pins chargés de frimats, sous lequel la Sarine tombe en cascade écumeuse : la chaussée qui sépare la paroi de rochers du précipice, est fermée par un parapet de pierres sèches à hauteur d'appui, au coin duquel est une sentinelle. En dedans de cette petite redoute palissadée, brûle un feu d'éclats de sapins : tout autour bivouaque un détachement de chasseurs des Alpes; avec eux se groupent quelques jeunes montagnardes, en costume de leur pays, blanchet bleu, et corset brun à longues

manches, qui ont apporté du lait à ces militaires : les unes ont encore le vase (*boille*) sur le dos ; les autres le tiennent à la main. Un Alphorn, un cor de chasse et un haut bois, sont posés sur un bloc de pierre revêtu de mousse. Le flanc du rocher qui abrite ce site sauvage, montre ces mots confusément charbonnés en gros caractères, *Morgarten*, *Sempach*, *Næfels*, *Laupen*, *St. Jaques*, *Morat*, *Grandson* : au fond, deux grandes épées de bataille du XV^e siècle sont plantées en sautoir dans un vieux tronc d'arbre : leurs larges lames récemment dérouillées et fourbies, éclairent cette scène nocturne par le reflet rougeâtre de la flamme du brasier. Annah, jeune, grande et belle bergère, aux yeux noirs et aux cheveux blonds, s'appuie d'un côté sur la garde de l'une de ces épées, et de l'autre passe son bras dans celui de Gaspar son fiancé ; un chien de berger est couché à leurs pieds : on découvre un coin d'un ciel d'hiver où brille la grande ourse. Annah chante seule chacun des couplets suivans ; ensuite ses compagnes le répètent en chœur...

Aux armes, fils de la Patrie !
La mère appelle son enfant...
: nos ennemis chasser la troupe impie,

'eviens près de moi vainqueur et triomphant.
Si tu manquois à ta Patrie,
Tu ne serois plus son enfant.

Hélas! que ne puis-je te suivre
Du Château-d'Oex aux bords de l'Aar!
ureuse à tes côtés si je cessois de vivre
recevant le coup destiné pour Gaspar!
Mais si mon corps ne peut te suivre,
Mon cœur t'attend aux bords de l'Aar.

Dans nos montagnes escarpées
Nous n'aimons que nos seuls bergers;
toutes nous jurons sur ces larges épées
tenir loin de nous les fils des étrangers:
Nos Alpes sont moins escarpées
Que les filles de leurs bergers.

Dans nos chalets, dans nos cabanes,
Ces agresseurs n'entreront pas;
ıtôt que de tomber entre leurs mains profanes,
imerois cent fois mieux le plus cruel trépas:
L'unique bien de nos cabanes,
L'honneur ne les quittera pas.

Si le ciel veillant sur ta vie
Te ramène au gré de mes vœux,
ınirai sur ton front, beau chasseur d'Helvétie!
s lauriers de Morat aux myrtes de Montreux:

Mais ton Annah perdra la vie,
Si le ciel t'enlève à mes vœux.

Que sous l'étendard Helvétique
Te guident l'honneur et l'amour!
Suisse! de tes ayeux revêts l'armure antique,
Répète de Sempach la prouesse et le jour;
Certain que l'honneur Helvétique
Recevra le prix de l'amour.

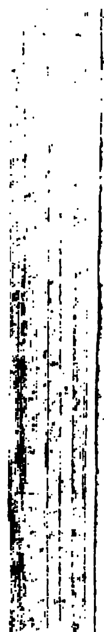
Alors quand étouffant la guerre
La gloire embrassera la paix,
Au-devant de Gaspar vôlera sa bergère;
Nos mains comme nos cœurs s'uniront pour jamais;
Et sur nos monts aux chants de guerre
Succéderont des chants de paix.

## CONTINUATION DES SOUSCRIPTEURS.

MM. ALBRECHT, Georges, à Morges.
BERMOND, procureur, à Assens.
BRINDEAU, négociant, à Lausanne.
BRUNN, François, de Morat.
CHARBONNIER, voyer d'Aubonne.
DEGEN, Théodore, de Morges.
GEISSBUHLER, négociant, à Walkeinguen près de Berne.
KOURTZ, à Wabern, près de Berne.
MADEMOISELLE M***.
MENNET, Em. ministre à Yvonand.
MURET-Naëgli, de Morges.
PERRET-Lasalle.
PILLET, Jean, à Morges.
REYMOND, Jean, à Morges.
ROPRAZ, juge-de-paix de Bottens, à Pully-le-Grand.
TALLICHET, Benjamin, à Orbe.
TISSOT, notaire, à Moudon.
TRUAN, aux postes à Lausanne.
Mlle. TURRETTINI-Trembley, à Genève.
VICAT, Ph. pasteur à Agiez.

# TABLE

DES PIÈCES CONTENUES DANS CE QUATRIÈME VOLUME.




Stanford University Libraries
3 6105 014 785 906





| | | |
|---|---|---|
| | | |

